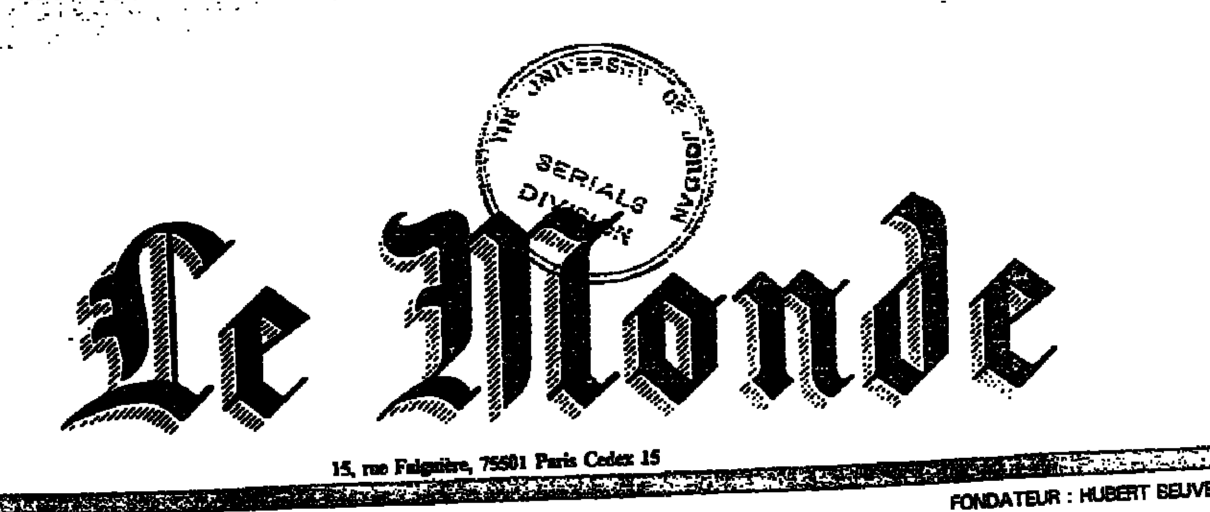


DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14079 - 5 F — Vendredi 4 mai 1990

Un seul mark pour l'Allemagne

QUELQUES jours avant les élections municipales qui doivent se dérouler le 6 mai en RDA, Bonn et Berlin-Est sont parvenus à un accord sur l'union monétaire entre leurs deux Etats. Schématiquement, l'union sera effective au 2 juillet. Le deutschemark deviendra la monnaie commune et unique des deux pays.

Véritable chef d'orchestre de l'opération, le chancelier Helmut Kohl remporte là une nouvelle victoire. Comme il l'avait promis puis proposé dans son plan du 24 avril, le taux de change retenu sera de « un pour un » (un mark-est pour un deutschemark) pour les salaires, les retraites, les loyers et une grande partie de la petite épargne. Des taux différents ont été déterminés pour les entreprises et les gros épargnants.

A travers ces parités, c'est l'ensemble des conditions du mariage entre la RFA et la RDA qui est défini. Elles déterminent, implicitement, la répartition de la facture de la réunification entre les deux Etats.

LA définition de ce taux de change constituait un véritable casse-tête. Il devait satisfaire à des contraintes totalement contradictoires. Pour stopper la fuite des Allemands de l'Est vers l'Ouest, il faut que les salaires en RDA soit suffisamment élevés. Mais, pour attirer les investisseurs occidentaux en RDA, les coûts salariaux doivent correspondre à la productivité locale, faible pour l'instant. Autre contradiction : comment trouver un taux qui permette de ne pas spolier à l'excès les petits épargnants est-allemands sans récompenser les spéculateurs et sans favoriser l'inflation en RFA.

Les douze points de l'accord rendu public mercredi 2 mai traduisent cette volonté de concilier les inconciliables. Le système de taux de change à géométrie variable qui a finalement été adopté répond à des préoccupations tantôt sociales, tantôt économiques, mais aussi et surtout politiques. Les personnes privées sont mieux traitées que les entreprises, les personnes âgées que les plus jeunes. Il est vrai que ni les « moins de 14 ans », ni les combinats ne participent aux élections municipales. Attendu, l'accord a été accueilli avec sérénité sur les marchés financiers.

EN moins de six mois, une union monétaire entre deux économies complètement différentes va ainsi être réalisée. La Bundesbank – l'institut d'émission de la RFA – a pourtant multiplié les obstacles : au début de l'année, son président expliquait qu'une telle perspective était complètement utopique. Il proposait ensuite un plan très éloigné des projets du chancelier (un échange de « un pour deux »). Aujourd'hui, c'est l'un des directeurs de la « Buba » qui a mis au point le compromis, directement inspiré du plan de M. Kohl.

Quand la détermination politique est forte, les obstacles techniques – et la prétendue indépendance de la banque centrale – ne sont qu'alibis. C'est aussi l'une des leçons de ce mariage accéléré entre deux Etats, une leçon utile à la reflexion sur l'union monétaire européenne.

Lire l'article de notre correspondant à Bonn Luc Rosenzweig - page 5

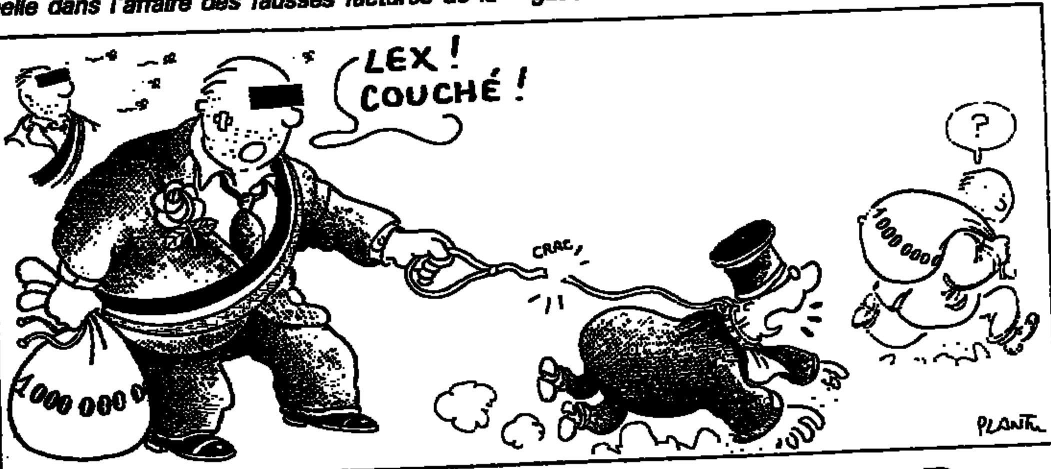
M 0147 - 504 0- 5,00 F



Hommes d'affaires poursuivis, hommes politiques « blanchis »

M. Jacques Chirac veut censurer le gouvernement sur l'amnistie

M. Chirac a demandé, jeudi 3 mai, une réunion exceptionnelle du comité de coordination de l'opposition afin de décider du dépôt d'une motion de censure à propos de l'amnistie des délits politico-financiers. Mercredi, neuf inculpés avaient été renvoyés en correctionnelle dans l'affaire des fausses factures de la SAE. Les élus qui figuraient parmi les inculpés de ce dossier ont bénéficié soit du non-lieu, soit de l'amnistie. Le matin même, à l'Assemblée nationale, l'opposition avait refusé de soutenir la proposition de loi communiste aggravant la répression du racisme. Seule la gauche a voté le texte amendé.



- **Loi antiraciste : l'opposition a refusé de cautionner la proposition des communistes**
- **Le PS renvoie à plus tard le droit de vote des étrangers** page 10
- **Les fausses factures de la SAE**
- **L'amendement dévastateur** page 11

La machine à voter Le Pen

par Jean-Marie Colombani

Décidément, rien ne va plus. Pour le gouvernement, bien sûr, pris dans un double piège : les suites de la loi d'amnistie deviennent autant de stations d'un chemin de croix ; le débat sur la législation antiraciste ressuscite les comportements pavloviens. Rien ne va plus pour la société politique elle-même. Toute se passe comme si elle avait décidé - toutes tendances « établies » confondues- de transformer ses faits et gestes en une machine à produire du vote Le Pen ; comme si plus personne ne savait comment prendre les problèmes, surtout lorsqu'ils sont délicats, qu'il s'agisse de l'argent de la démocratie ou du couple immigration-racisme. Cet inconfort généralisé produit des comportements aberrants d'où toute réflexion paraît absente, et livre cette même classe politique aux criailleries et aux surenchères.

Lire la suite page 10

L'Est sous le choc énergétique

Les pays de l'ancien bloc communiste vont devoir affronter les conséquences d'un renchérissement massif des prix

Tandis qu'à l'Ouest, libéré depuis quatre ans de la « contrainte énergétique », le cartel de l'OPEP, réuni à Genève, tente d'enrayer la rechûte des prix du pétrole, à l'Est le problème se pose bien différemment. Avec quinze ans de retard, les pays de l'ancien bloc communiste doivent affronter un renchérissement massif des prix de l'énergie, comparable par son ampleur au choc pétrolier subi par l'Occident de 1973 à 1979.

Déjà presqu'oubliée à l'Ouest, la *« crise énergétique »* touche les pays de l'Est avec dix ans de retard. Fonctionnant avec des prix de l'énergie sans rapport direct ni avec les coûts de production, ni avec les prix mondiaux, l'URSS et ses protégés ont échappé jusqu'à présent de façon artificielle aux effets des deux « chocs pétroliers » de 1973 et de 1979. Mais le passage à l'économie de marché ne leur permet plus de différer les ajustements : l'ensemble des pays du COMECON, URSS incluse, va devoir affronter très vite une hausse massive des prix de l'énergie comparable par son ampleur à celle subie par l'Occident dans les années 70. Contrainte majeure sur la croissance, que seul un effort massif d'économies d'énergie, longtemps différé permettra d'atténuer ; marché gigantesque pour les industries occidentales d'équipements énergétiques.

Autarcie, gaspillage et course à la production à tout prix, le *« modèle »* énergétique des pays de l'Est a vécu, constate une étude réalisée à la demande de la Direction de l'énergie du ministère de l'industrie (1). Modèle archaïque, toujours axé sur la production de combustibles solides (charbon, lignite), où la pénétration des hydrocarbures, notamment le pétrole, ne remonte qu'à la fin des années 70, où l'industrie lourde, énergétivore et polluante absorbe encore l'essentiel des besoins, au détriment de la production de biens de consommation, des services et des transports . Aujourd'hui encore, l'industrie consomme environ la moitié du total – contre 30 % dans l'OCDE - et les transports ne représentent que 14 % environ de la consommation finale.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 22

(1) « Les Enjeux energétiques en Europe de l'Est », de MMes C. Locatelli, de l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE) de Grenoble, et N. Kousnetzoff, du Centre d'études prospectives et d'information internationales (CEPII).

Les Républiques baltes face à Moscou

- La Lettonie va proclamer son indépendance
- La Lituanie fait des concessions

page 4

Répression en Birmanie

Des dizaines de milliers de citadins déportés vers les campagnes

page 3

M. Mitterrand et les régions

Le chef de l'Etat a réuni plusieurs ministres pour imposer une accélération de la « déconcentration » administrative

page 30 - section C

Les banques et leurs clients

Mme Neiertz déplore l'insuffisance de l'information

page 19 - section C

Expulsions à Paris

Des dizaines da squatters évacués en application de décisions de justice

page 13 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 30 - section C

AFFAIRES

Après la chute de la Bourse de Tokyo

Faillites et règlements de comptes à Kabuto-cho

La chute de la Bourse de Tokyo entraîne faillites et règlements de comptes pour les sociétés de spéculateurs sauvages qui se sont multipliées au cours des dernières années. Une de ces sociétés, Akebono Kikaku, vient de jeter l'éponge avec un passif évaluée à 200 milliards de yens. Elle est considérée en faillite depuis que, mercredi 2 mai, la banque Tokyo Sowa a refusé pour la seconde fois d'honorer un chèque émis par cette société.

Début avril, Akebono, qui n'avait pu rembourser 221 millions de yens empruntés à cette banque, s'était heurtée à un même refus.

● La restructuration du secteur informatique : l'exemple d'Econocom ● Un portrait de John Shaw, PDG de Delsey ● A travers les revues : les dernières modes du management.

Pages 23 à 25 - section C

La mort de Jean Jérôme

Le militant-financier du Parti communiste français

Jean Jérôme, l'un des « hommes de l'ombre » du Parti communiste, est mort dans la nuit du 30 avril au 1er mai, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, a-t-on appris mercredi 2 mai. M. Georges Marchais a adressé à sa veuve un message dans lequel il écrit que la vie de Jean Jérôme « restera un exemple pour des générations de militants ».

De son vrai nom Michael Feintuch, Jean Jérôme a fait partie dès la fin des années 20 de l'étonnante phalange de ces juifs d'Europe centrale et orientale qui ont formé l'un des piliers de l'Internationale communiste en Europe entre les deux guerres, en compagnie de Louis Grojnowski – patron de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) de 1936 à 1945, – Léopold Trepper (responsable de l'Orchestre rouge franco-belge de 1939 à 1942), Josef Epstein (chef de Missak Manouchian, arrêté avec ce dernier et fusillé en 1944) ou de la « seconde génération » – d'Henri Krasucki à Charles Fiterman.

Né le 12 mars 1906 à Solotwina, petite ville de Galicie, dans une famille de neuf enfants dont le père était marchand forain, l'adolescent Jean Jérôme vécut intensément les événements qui bouleversèrent cette Europe : la guerre de 1914-1918, l'effondrement de l'empire austro-hongrois, les révolutions russe, hongroise, allemande. Ces transformations le conduisirent à adhérer au mythe communiste.

STÉPHANE COURTOIS

Lire la suite page 10

LIVRES ◇ IDÉES

■ La grâce d'Octavio Paz. ■ La démocratie momifiée : à propos d'un essai de Pascal Bruckner ■ Romans : Jacques Roubaud, Alain Hurtig ■ Lettres américaines : la trace Kerouac ; la fascination de Key West ■ Le feuilleton de Michel Braudeau ; « L'enchantement littéraire » d'Yves Vadé.

pages 31 à 38 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m.; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

AFRIQUE

A qui profite l'aide ?

par Olga Balogun

PEUT-ON, d'un côté, dénoncer vigoureusement les crimes d'un Ceausescu en Roumanie tout en se rendant complice, d'un autre côté, des méfaits d'un certain nombre de dirigeants africains inféodés aux intérêts de la France ? Est-il logique de féliciter bruyamment les populations de l'Europe de l'Est de combattre pour l'avènement de la démocratie dans leurs pays, tout en blâmant les Africains de vouloir la même chose, comme vient de le faire M. Jacques Chirac à Abidjan ?

Il ne faut pas se tromper sur la nature réelle de l'aide accordée par la France et certains autres pays occidentaux aux gouvernements du tiers monde. Certains aspects troublants de la dette extérieure des pays africains méritent également l'attention.

Tout d'abord, à qui profite réellement l'aide que la France octroie apparemment si bénévolement à l'Afrique ? *Lorsqu'on sait que l'aide* en question est presque toujours assortie de l'obligation de faire travailler des entreprises françaises avec les *fonds* théoriquement mis à la disposition des gouvernements africains dans le cadre de cette aide, et lorsqu'on sait qu'une grande partie de l'aide sert principalement à importer des produits industriels français, on est en droit de se poser des *questions sur sa finalité*. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une aide à la productivité de certaines industries françaises ?

N'est-ce pas précisément pour cette raison qu'il est considéré normal par certains décideurs français que les dirigeants africains qui facilitent si obligeamment la main-mise économique des puissances étrangères sur l'économie de leurs pays « se servent » un peu (ou beaucoup) au passage ?

En fait, même les « aides » accordées aux gouvernements du tiers monde par le biais des prêts d'organismes multilatéraux tels que la Banque mondiale et le F.M.I. sont loin d'être aussi désintéressés que certains voudraient le faire croire. En 1986, par exemple, 3,5 miliards de dollars sur les prêts consentis par la Banque mondiale aux pays du tiers monde, (soit plus de 50 % du chiffre global de ces prêts) ont servi à payer des fournitures et des services en provenance de l'Allemagne fédérale, du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Ces chiffres révélateurs, qui sont en augmentation constante, ont atteint la somme de 4,9 milliards de dollars en 1987...

Des emprunts abusifs et improductifs

Il faut également poser un certain *nombre de questions* au sujet de la fameuse dette extérieure des pays du tiers monde, dont plusieurs « experts » dissertent savamment à longueur d'année en omettant soigneusement de donner la moindre précision sur les origines de cette dette, dont les bénéficiaires principaux se trouvent... en Occident.

En effet, contrairement à l'impression généralement répandue, les pays sous-développés chaque année sous forme de remboursement de prêts et de paiements divers qu'ils ne reçoivent en nouveaux prêts, en aide et en achats de matières premières : 39,1 milliards de dollars en tout entre juillet 1987 et juin 1988 !

Par ailleurs, en examinant les origines de la dette africaine, on reste *sidéré* par la manière dont l'appétit de gain de certaines banques commerciales occidentales a semé les germes de la catastrophe actuelle, d'autant plus que les banques occidentales les plus âpres au gain n'ont pas hésité à corrompre certains cadres *dirigeants africains pour les* amener à engager leurs pays sur la voie des emprunts bancaires à la fois abusifs et improductifs.

Manifestement, certaines banques occidentales ont gagné des sommes fabuleuses grâce aux pays du tiers monde. En 1974 par exemple, la Citibank a *réalisé 40 % de ses bénéfices* nets dans ces pays, en engageant seulement 7 % des avoirs qu'elle y détenait ! En 1976, la même Citibank a récolté 13 % du bénéfice net de toutes ses transactions à travers le monde dans un seul pays du tiers-monde : le Brésil.

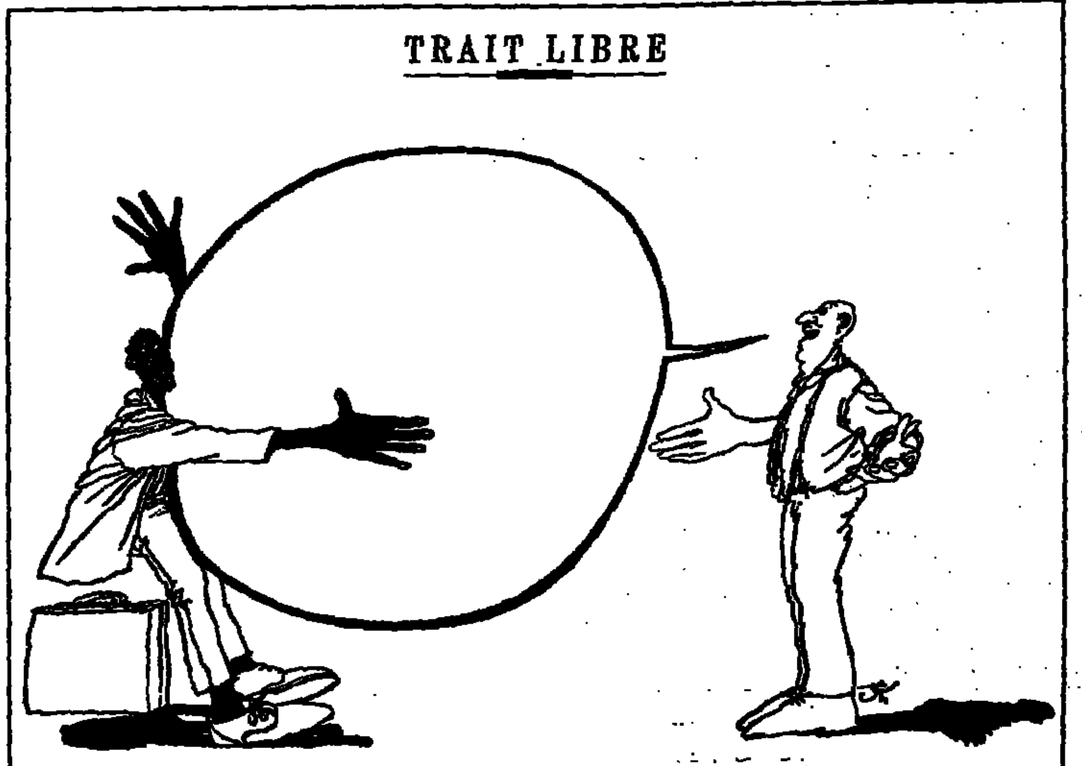
Les grandes banques occidentales continuent à profiter aujourd'hui de la manne de la dette, car après avoir *empoché des bénéfices considérables* dans un premier temps, elles procèdent maintenant à un tour de passe-passe qui consiste à verser dans *leurs réserves* une provision destinée à servir de protection contre le non-remboursement de cette dette...

Or, cela veut dire que ces sommes (que les banques continuent à faire fructifier) viennent en déduction des *impôts* qu'elles sont censées payer. Autrement dit, grâce à l'existence de la dette (dont elles continuent à percevoir des intérêts) ces banques sont en mesure de soustraire une grande partie de leurs bénéfices réels au fisc...

En fin de compte, les populations des pays africains sont deux fois victimes : contraintes d'endosser le fardeau de dettes contractées en leur nom par des cadres dirigeants souvent mal informés ou mal intentionnés, elles doivent se saigner à blanc aujourd'hui pour enrichir les spéculateurs des pays lointains...

► ***Olga Balogun est cinéaste et écrivain, originaire du Nigéria.***

TRAIT LIBRE



Des recettes inadaptées

par Pierre Bonnefont

L'AFRIQUE *noire – notamment* francophone – est en crise, elle n'inspire plus la compassion mais une critique sys*tématique et méprisante*. La question est même posée de savoir non pas ce que la France peut encore faire pour l'Afrique mais *de* l'Afrique, comme s'il s'agissait d'un moribond encombrant.

Cette crise endémique dans laquelle s'enfonce l'Afrique ne serait que la *résultante de politiques* mégalomanes, de plans irréalistes, de gaspillages innombrables, de conflits ethniques sanglants.

Mais ne faudrait-il pas aussi *mettre* en cause les principes et les méthodes du développement de l'Afrique, de même que ceux de la *coopération à ce développement* car, inadaptés à la psychologie profonde, aux modes de pensée et de vie, aux traditions culturelles de l'Afrique subsaharienne ?

Depuis trente ans, nous nous obstinons – nous, Occidentaux – à proposer à l'Afrique nos modèles d'organisation de l'économie et de gestion des *entreprises*, alors que ces modèles sont en contradiction avec l'essence des cultures africaines et nous nous étonnons ensuite de découvrir des politiques et des réalisations aberrantes, de même que des « pesanteurs sociologiques » *qui ne sont que le refus* informulé de nos modèles.

Parce que l'Occident est persuadé qu'il détient les recettes *infaillibles* du progrès et, parce que les dirigeants africains, au début des indépendances, ont accepté, spontanément, les modèles qui leur *ont été proposés, fascinés par le* prodigieux développement du monde occidental, les erreurs, dès lors, étaient inévitables.

La greffe n'a pas pris

Les uns ont méconnu et les autres ont oublié la situation réelle d'une Afrique qui est encore sociologiquement paysanne et spirituel*lement animiste et* à laquelle a *été* imposée, notamment, une industrialisation qui était présentée comme la règle d'or du développement mais qui, presque partout, a été économiquement un échec et socialement une déchirure, parce que *prématurée* et source d'une urbanisation anarchique.

Et que dire de l'endettement, symbole parfait de l'irréalisme commun aux prêteurs et aux emprunteurs ? Si les *dirigeants* africains ont accepté inconsidérément les crédits qui leur étaient offerts, c'est que les banquiers occidentaux, gorgés de pétro-dol*lars voilà dix ou quinze* ans, ont proposé à l'Afrique (et pas seulement à l'Afrique...) des prêts apparemment attractifs, ignorant ou feignant d'ignorer la fragilité des économies *africaines*, de telle sorte que l'inadaptation des prêts aux capacités de remboursement s'est révélée totale.

En proposant, depuis trente ans, à tous les niveaux de la vie économique, trop de recettes *inadaptées*, l'Occident a opéré sur l'Afrique une greffe stérile, comme si l'on avait greffé un chêne sur un baobab ou un fromager.

Une autre conception du temps

Trop rarement, les facteurs culturels ont été pris en compte par les experts occidentaux tandis que, trop souvent, les dirigeants africains les *ont occultés, comme* si leurs traditions leur paraissaient surannées et, dans l'aménagement des économies africaines, trois facteurs essentiels ont été méconnus ou négligés, la notion du *temps*, la distance hiérarchique, la solidarité communautaire.

La notion du temps, particulière à l'Afrique, explique en grande partie les comportements individuels et collectifs des Africains qui pensent et vivent dans un temps *où le présent est omnipotent*, le futur incertain et la prévision, en conséquence, nécessairement à court terme. La cause essentielle du sous-développement, principalement en Afrique, c'est la « *difficulté à gérer le temps* ».

Les notions hiérarchiques, en Afrique, sont tout autant spécifiques et, dans les entreprises, l'indice de distance hiérarchique est élevé parce que l'entreprise africaine s'identifie au régime politique et social dans lequel l'inégalité a toujours été considérée comme absolument normale.

Quant à la solidarité communautaire, elle conditionne, elle aussi, les comportements africains et justifie même la spécificité des droits de l'homme en Afrique. M. Abdou Diouf, président du Sénégal, l'a souligné dans un discours à Paris, l'an dernier : « *Alors qu'en Occident, la théorie des droits de l'homme est issue de la nécessité de protéger l'individu contre le pouvoir, chez nous, les conceptions relatives aux droits de l'Homme procèdent du souci de permettre à l'individu de s'accomplir par et à travers la communauté, entité plus compréhensive que l'Etat* ».

Les spécificités africaines sont incontestables et il faut *souhaiter* que les « experts » parviennent enfin à les admettre et à s'y adapter.

► **Pierre Bonnefont est membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et ancien directeur général de l'hebdomadaire *Marchés tropicaux et méditerranéens*.**

L'échec des partis uniques

par Emmanuel Nitoutoume N'Dong

TOUTE réflexion sur la vie politique africaine aujourd'hui *risque* d'exposer son auteur à une triple difficulté. La première est relative au danger de tenir « un discours globalisant » sur un continent surtout marqué par l'hétérogénéité des cultures et des situations nationales. Mais le souci de la *relativité ne doit pas* masquer ce *qui fait l'unicité* de l'Afrique : des systèmes politiques autocratiques et réfractaires à toute idée d'alternance démocratique ; des économies extraverties davantage gérées selon la logiquede l'« l'affection » que selon celle de l'efficacité.

Se pose ensuite le problème de *l'opportunité d'un débat institutionnel au moment où*, de toute évidence, la situation du continent africain inciterait davantage à une réflexion économique et financière. Mais ne serait-il pas illusoire, en Afrique plus qu'ailleurs, de vouloir déconnecter l'économique du politique, *tant ces deux domaines* y sont profondément imbriqués ?

Enfin, il me paraît important de souligner le risque politique auquel s'expose *quiconque* veut *réfléchir* sur les institutions politiques africaines. La personnalisation excessive du pouvoir et l'extrême susceptibilité de régimes ne tolérant aucune critique font de « la politique » un thème dangereux en Afrique.

Syncrétisme juridique

Ainsi s'expliquent à la fois l'inanité de la vie politique aficaine et le silence de ses politologues. *La* dépolitisation générale des population ajoutée à la censure et à l'autoritarisme pratiqués par la classe politique, *ont fini par déboucher* sur un véritable immobilisme politique.

Pour en sortir, le temps n'est-il pas venu pour les dirigeants africains, de s'engager dans la voie des réformes institutionnelles allant dans lesens de la démocratie ?

Les partis uniques africains étaient originellement destinés à une *existance transitoire*. Leur rô–lle était en effet appelé à s'estomper à mesure que s'ancrerait la conscience nationale. Force est de constateri, un quart de siècle après leur apparition, que ces partis n'ont été fidèles, ni à leur vocation intégratrice, ni à leur caractère propédeutique.

Sur le premier point, le fossé ne cesse de se *creuser* un peu *partout*, en Afrique, entre l'exigence d'unité nationale restée dans le domaine des pures intentions, et la pratique quotidienne qui se nourrit du tribalisme et du régionalisme en même temps *qu*'elle les entretient. C'est ainsi que dans les régimes monopartismes africains, la répartition des postes *politiques* et administratifs obéit à un dosage qui privilégie les équilibres ethniques et régionaux sur les critères de compétence.

Il est manifeste que les régimes monopartisans africains ne sont pas seulement aveugles aux mutation socio-économiques et aux évolutions intellectuelles qui se sont déclenchées au sein des sociétés concernées depuis les indépendances. Ils apparaissent aussi en total déphasage avec l'environnement économique et politique international. Et le hiatus que l'on observe aujourd'hui dans la plupart des pays *africians entre le* pateernalisme d'un discours officiel galvaudé et les exigences de pluralisme d'une jeunesse de plus en plus éclairée, traduit un profond *divorce entre la classe politique* et la société civile.

Le syncrétisme juridique des constitutions africaines qui comportent, pêle-mêle, des éléments du présidentialisme américain, du système français de 1958 et du constitutionnalisme soviétique, confirme largement cette féodalisation de la fonction présidentielle. Ainsi, au système américain est emprunté le principe de l'élection au suffrage *universel direct d'un président* exerçant personnellement la totalité du pouvoir exécutif. Mais cet emprunt ne s'accompagne que formellement des contraintes constitutionnelles *qui limitent les* pouvoirs du chef de l'éxécutif américain. Du parlementarisme français né de la constitution de 1958, *les régimes africains* conservent les pouvoirs étendus de l'exécutif. Mais ils négligent généralement les prérogatives des autres pouvoirs, notamment du Parlement, réduit en *simple* chambre d'enregistrement.

Les systèmes monopartisans africains se situent aux antipodes de l'Etat de droit. Méprisant tout à la fois l'équilibre des pouvoirs et la *hiérarchie des normes juridiques*, ils ne sont pas seulement l'antithèse de la démocratie, mais également du communautaire traditionnel *négro-africain dont ils* se réclament pourtant.

► **Emmanuel Nitoutoume N'Dong est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration de Paris.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

Les relations entre Israël et les Etats-Unis

M. Shamir exclut d'échanger des prisonniers contre les otages occidentaux

« Nous nous occupons uniquement de la libération de nos trois soldats faits prisonniers et de quatre autres portés disparus au Liban » : prenant les devants, sans attendre une demande américaine -Jérusalem affirme qu'elle ne leur a pas encore été présentée-, les autorités israéliennes ont clairement fait savoir, mercredi 2 mai, qu'il n'était pas dans leur intention de faire un cadeau aux Américains pour leur permettre de sortir leurs otages des geôles libanaises.

Le porte-parole du premier ministre Itzhak Shamir a été on ne peut plus clair : *« Il n'est pas question pour nous de relâcher, par exemple, des chiites libanais qui se sont livrés à des activités terroristes contre Israël en échange d'otages occidentaux. »* Et ce, alors que Syriens et Iraniens ont, après avoir permis la libération de deux otages américains en un peu plus d'une semaine -il en reste encore six-, mis clairement le marché en main aux Etats-Unis : que ceux-ci fassent pression sur Israël pour qu'il élargisse des prisonniers libanais et palestiniens, et Damas ainsi que Téhéran continueront à exercer leur « influence » sur les preneurs d'otages libanais.

Par ailleurs, la libération des Américains Robert Polhill et Frank Reed pose à nouveau la question de l'attitude de la Grande-Bretagne face à la crise des otages, qui consiste à refuser toute négociation avec les auteurs d'enlèvement, rapporte notre correspondant à Londres, Dominique Dhombres.

Les révélations de M. Reed au lendemain de sa libération ont, ainsi, produit un effet considérable sur l'opinion britannique. Après avoir déclaré qu'il avait été détenu, jusqu'à samedi dernier, avec deux des otages britanniques, MM. John McCarthy et Brian Keenan -apportant, par la même occasion, la preuve que ceux-ci étaient toujours vivants-, M. Reed a décrit leur calvaire : les deux hommes *« ont les yeux bandés et sont enchaînés pendant de longues périodes »*. Ils sont, toutefois, a-t-il assuré, en bonne santé.

L'inévitable question n'a pas tardé : *« Les otages d'autres nationalités peuvent être libérés. Pourquoi pas les Britanniques? »*, a demandé, mercredi soir, M. Gerald Kaufman, responsable des affaires étrangères dans le cabinet fantôme travailliste.

Outre John McCarthy, un journaliste de télévision enlevé en avril 1986 à Beyrouth, et Brian Keenan, un enseignant ayant la double nationalité britannique et irlandaise qui avait été enlevé six jours plus tôt, deux autres ressortissants britanniques sont retenus en otages au Liban : Terry Waite, envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbery, disparu en janvier 1987 alors qu'il tentait une médiation auprès des ravisseurs d'autres otages, et un ancien pilote de soixante quatorze ans, M. Jack Mann, enlevé en mai 1989.

La polémique entre Washington et Jérusalem est de plus en plus acerbe

Les porte-parole officiels font le gros dos et disent que les relations israélo-américaines en ont vu d'autres. Le rappel n'est pas inexact mais ne change rien à la situation : le moindre échange de propos entre Washington et Jérusalem se fait aujourd'hui sur un ton de plus en plus acerbe.

JERUSALEM

de notre correspondant

Le dernier exemple de ce dialogue acrimonieux entre les deux Etats a eu lieu durant le week-end, lorsque M. Itzhak Shamir, le chef de la droite et du gouvernement de transition, a semblé définitivement enterrer le « plan Baker », en annonçant que les Israéliens n'avaient pas besoin d'une rencontre prochaine avec des Palestiniens et encore moins d'aller au Caire pour le faire. Cette déclaration – lors d'une interview accordée à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire d'Israël – a suscité irritation et « *perplexité* » à Washington.

Le département d'Etat a rappelé que c'était à la demande même de M. Shamir et de son bras droit, le ministre des affaires étrangères Moshe Arens, que M. James Baker avait été sollicité pour organiser une rencontre de ce type – et ce, a dit un porte-parole américain, pour mettre en œuvre le propre plan du gouvernement israélien d'élections en Cisjordanie et à Gaza.

Retranscrit à la une de la presse, l'échange ressemblait fort à un dialogue de sourds. M. Shamir : *« Il est un peu ridicule de toujours nous demander de dire « oui » au plan Baker, on ne peut pas s'attendre à ce que nous acceptions toutes les propositions faites par un secrétaire d'Etat américain »* ; le porte-parole du département d'Etat : *« Une réponse négative ne nous laisse plus guère de possibilité de manœuvre. »*

M. Shamir n'en a pas moins réaffirmé son attachement au projet d'élections adopté par le gouvernement il y a un an. Cette dernière position va lui causer quelques difficultés dans ses tractations pour la formation d'un gouvernement avec les petits partis de droite et d'extrême droite qui sont unanimement opposés à la moindre altération du *statu quo* dans les territoires occupés.

Les Etats-Unis n'ont jamais caché leur préférence pour la manière dont les travaillistes abordent la question des territoires occupés et des négociations avec les Palestiniens ; le président Bush et M. Baker n'ont jamais dissimulé non plus la méfiance que leur inspire le chef du Likoud et les occasions d'exprimer ce différend n'ont guère manqué ces derniers temps.

Washington n'a cessé de dénoncer l'intention de M. Shamir de développer les implantations dans les territoires ; les porte-parole américains ont stigmatisé le soutien que le gouvernement israélien a apporté au groupe de « colons » juifs venus s'installer dans un immeuble du quartier chrétien de la vieille ville de Jérusalem – à l'exception d'une vingtaine d'entre eux, ils ont quitté les lieux, mardi 1er mai, comme la justice l'avait ordonné.

La prochaine querelle

La prochaine querelle américano-israélienne a déjà été programmée : elle devait avoir lieu jeudi, le numéro trois du Likoud, le député Ariel Sharon, postulant la défense ou les affaires étrangères, devant présider en fanfare une cérémonie religieuse au profit d'un groupe ultra-nationaliste qui vient de recevoir l'autorisation – toujours refusée par le travailliste Itzhak Rabin – de s'installer en permanence à Naplouse, le bastion du nationalisme palestinien dans le nord de la Cisjordanie.

« Les attaques des Etats-Unis contre Israël sont devenues quotidiennes : les relations sont tendues, il y a même une érosion de nos positions au Congrès », écrit le *Maariv*. Même tonalité chez les autres éditorialistes, qui publient des commentaires sans illusion sur ce que sera le dialogue israélo-américain dès lors qu'un gouvernement monocolore de droite sera au pouvoir à Jérusalem. Les journaux citent le *Washington Post*, selon lequel les relations entre les deux pays sont au plus bas, aussi malaisées qu'elles le furent au moment des affrontements entre MM. Menahem Begin et Jimmy Carter, il y a dix ans.

Le moment est mal choisi pour l'Etat hébreu, qui veut obtenir la garantie du gouvernement américain sur un prêt (contracté auprès de banques privées) de 400 millions de dollars, destiné au logement des immigrants soviétiques. Et la situation presse. L'Agence juive a annoncé ce week-end le chiffre record de 11 000 nouveaux arrivants pour le mois d'avril, ce qui représente à peu près le volume de l'immigration pour toute l'année passée.

Contrairement à ce que disent les porte-parole des pays arabes et de l'OLP, seule une minorité (200 personnes, selon l'agence juive) des nouveaux venus aurait fait part de son intention de s'installer en Cisjordanie.

ALAIN FRACHON

Le sommet égypto-syrien

MM. Moubarak et Assad s'entretiennent des « réconciliations interarabes »

Le président Hosni Moubarak a entamé, mercredi 2 mai, une visite officielle de deux jours en Syrie, la première d'un chef d'Etat égyptien depuis 1977.

Arrivé dans la matinée en compagnie notamment de son ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Méguid, et de son conseiller pour les affaires politiqués, M. Oussama El Baz, le président Moubarak a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue syrien Hafez Al Assad.

Selon un membre de la délégation égyptienne, les discussions ont notamment porté sur *« les réconciliations interarabes »* mais aussi sur *« la tenue d'un sommet arabe et les résultats de la récente visite à Moscou »* du président syrien.

A l'issue de l'entretien, M. Abdel Méguid a qualifié la visite du président Moubarak à Damas de *« pas important visant à renforcer la solidarité arabe »*. – *(AFP.)*

ASIE

BIRMANIE : pour décapiter l'opposition avant les élections

Des dizaines de milliers de citadins ont été déportés vers la campagne

Amnesty International vient d'accuser le gouvernement birman d'avoir ouvert dix-neuf centres de torture. Des milliers d'opposants ont été arrêtés, soumis à des sévices qui ont parfois entraîné leur mort. L'organisation humanitaire a identifié six organismes de répression et quinze types de tortures.

RANGOUN

de notre envoyé spécial

Pays parmi les plus isolés de la planète, la Birmanie reste plus que jamais fidèle à sa réputation. Comme une huître, elle vient de se refermer sur elle-même à moins d'un mois des élections promises pour le 27 mai par les militaires qui se sont emparés du pouvoir en septembre 1988 après l'étouffement des manifestations populaires en faveur de la démocratie.

Selon la volonté des maîtres du pays, c'est entre Birmans, à l'abri du regard indiscret de l'extérieur, que se déroulera le scrutin. Depuis mardi 1er mai, plus aucun visiteur n'est admis en Birmanie et, à l'exception des diplomates et de quelques autres rares résidents, tous les étrangers devront avoir quitté le pays avant le 15 mai. De plus il est question de suspendre les vols intérieurs desservis par les sept avions, dont six à hélices, que compte encore la compagnie nationale.

Déjà, c'est au compte-gouttes que la Birmanie octroyait des visas en temps ordinaire. Les rares touristes autorisés à y pénétrer ces derniers mois ne pouvaient voyager qu'en groupes soigneusement encadrés. Les journalistes sont tout simplement indésirables et d'autant plus interdits d'accès dans les circonstances présentes. Autant de signes révélateurs de la chape de plomb qui s'est abattue sur la Birmanie depuis le coup de force du général Saw Maung et l'installation du Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre entièrement composé de militaires.

Les universités sont fermées et la loi martiale reste en vigueur. C'est généralement pendant le couvre-feu que l'armée procède aux arrestations. Déjà, la sanglante répression du mouvement étudiant s'était soldée par des milliers de morts. C'est également par milliers que, de source diplomatique, on évalue le nombre de détenus et de disparus. Visiblement apeurée, la majorité de la population préfère se taire . Parfois, à l'occasion d'une rapide conversation à l'écart d'oreilles ou de regards indiscrets, quelqu'un dit ne se faire guère d'illusions sur l'issue d'un scrutin cousu de fil blanc.

Scrutin « libre » mais « pas pour les partis »

Officiellement, la campagne pour les premières élections multipartites depuis 1962 a bien démarré et pas moins de quatre-vingt-dix formations demeurent théoriquement en lice. A toutes fins utiles, le général Saw Maung, chef de la junte, a tenu à préciser que *« les élections seront libres pour les gens, pas pour les partis »*.

En tout cas, à en juger par son désintérêt évident pour le scrutin, la population semble l'avoir bien compris. A part de grandes pancartes invitant les Birmans à respecter *« l'ordre, la loi et la discipline dans l'union avec les forces armées »*, seuls quelques rares emblèmes des partis d'opposition rappellent timidement qu'il y aura bientôt des élections. Tout comme les attroupements, les réunions politiques sont interdites, les allocutions télévisées ou radiodiffusées soumises à la censure et la propagande électorale est inexistante.

La plupart des responsables de l'opposition sont soit en prison soit en résidence étroitement surveillée, comme Mme Aung San Suu Kyi, leader charismatique de la Ligue nationale pour la démocratie. – Vouloir les approcher – nous l'avons tenté avec U Nu, ancien premier ministre déposé en 1962 et âgé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans – est source de sérieux ennuis avec les cerbères civils et militaires qui gardent sa maison.

Le ressentiment populaire est également alimenté par les déplacements d'habitants des villes vers les campagnes. *« C'est une manière pour le régime de se prémunir de toute velléité de contestation en assainissant les quartiers populaires d'où partaient les manifestations »*, commente un diplomate. De même source on évalue à 170 000 le nombre de personnes évacuées de Rangoun au cours des derniers mois, tandis que l'opposition avance le chiffre de 500 000.

A l'approche des élections, que les militaires avaient promises *« libres et honnêtes »*, on sent le pouvoir sur la défensive. Il redoute notamment de perdre la face, en particulier dans les villes, et il a d'ores et déjà annoncé qu'il incomberait au futur gouvernement d'élaborer une nouvelle Constitution avant de passer la main. Ainsi les militaires se donnent encore deux ans de répit, s'obstinant à maintenir la Birmanie à l'écart du changement.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **AFGHANISTAN : levée de l'état d'urgence.** – Le président afghan Najibullah a ordonné la levée de l'état d'urgence à partir de jeudi 3 mai à minuit. M. Najibullah a aussi nommé un comité de quinze membres, dirigé par le vice-président Abdul Raheem Hartif, chargé de convoquer avant la fin du mois une grande assemblée *(Loya Jirga)* qui aura pour mission d'adopter d'importantes réformes constitutionnelles. *(AFP.)*

□ **TAIWAN : le ministre de la défense nommé premier ministre.** – Le général Han Pei-tsun, ministre de la défense, a annoncé mercredi 2 mai qu'il avait accepté de remplacer M. Lee Huan au poste de premier ministre de Taïwan. La désignation du général Hau, un Chinois originaire du continent, âgé de soixante et onze ans, doit être annoncée officiellement le 20 mai, après la prise de fonctions de M. Lee Teng-hui, chef de l'Etat.- *(AFP, UPI.)*

Pressions multiples de Pékin

Hongkong refuse de recevoir le bateau « Déesse de la démocratie »

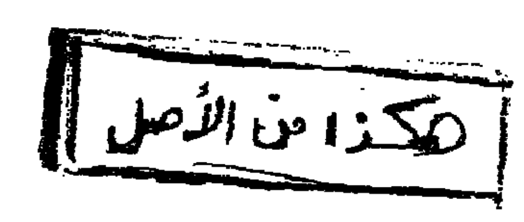
Les autorités de Hongkong ont fait savoir, jeudi 3 mai, qu'elles refusaient d'accueillir le bateau *Déesse de la démocratie*, affrété pour diffuser des émissions de radio à destination de la Chine continentale. Le bateau a quitté Singapour jeudi pour une destination incertaine.

De son côté, Taïwan montre de plus en plus de réticences à apparaître soutenir cette opération, quotidiennement dénoncée avec véhémence par Pékin. L'un des animateurs du projet a précisé : *« Depuis six semaines, nous demandons au gouvernement taïwanais l'autorisation d'accoster dans l'île, et nous n'avons reçu aucune réponse. »*

Pékin fait feu de tout bois pour empêcher *Déesse de la démocratie* de commencer à émettre avant le 4 juin, jour anniversaire du massacre de la place Tiananmen. Au cours d'une conférence de presse à Singapour, le capitaine du navire et son second ont affirmé avoir été suivis par des bateaux chinois et avoir même failli être percutés, dans le détroit de Malacca, par un cargo battant pavillon de la République populaire : *« Nous avons dû changer de cap pour éviter la collision »*, a précisé le second.

D'autre part, nous avons reçu du président et du secrétaire général de l'Association Un bateau pour la Chine une lettre démentant les accusations de Pékin selon lesquelles ce projet serait financé pour moitié par Taïwan (*le Monde* du 2 mai) : *« Le financement est pluraliste et le restera plus que jamais, il est d'origine multiple, dont de grands groupes de presse du monde entier, et ce y compris l'Asie du Sud-Est, et également le fruit de collectes effectuées par des associations de droit privé dans diverses capitales. »*

Les programmes émis *« seront à vocation pluraliste »*, car le bateau n'est pas affrété par l'opposition chinoise en exil, même si celle-ci participera aux émissions, aux côtés de *« journalistes du monde entier »* et de *« personnalités d'horizons et de pays multiples »*, ajoutent les organisateurs.



EUROPE

URSS

La Lituanie accepte de suspendre certains effets de sa déclaration d'indépendance

Le président du Parlement lituanien, M. Vytautas Landsbergis, a adressé mercredi 2 mai une lettre au président François Mitterrand et au chancelier ouest-allemand Helmut Kohl annonçant que la Lituanie est prête à suspendre temporairement certaines des mesures votées par son Parlement à la suite de sa déclaration d'indépendance « qui pourraient gêner les autorités soviétiques ». M. Landsbergis demande aux deux dirigeants qu'ils transmettent à Moscou cet accord de la Lituanie. L'Elysée dément qu'il s'agisse d'une demande de « médiation ».

Le président lituanien a lu mercredi le texte de sa lettre devant son Parlement, mais celui-ci ne l'a pas approuvée par un vote. Elle constitue une réponse à MM. Mitterrand et Kohl, qui avaient exprimé la semaine dernière, dans une lettre conjointe adressée à M. Landsbergis, le souhait que la Lituanie accepte une suspension des « effets » de la déclaration d'indépendance et que puisse s'ouvrir un dialogue entre Moscou et Vilnius.

Selon M. Hubert Védrine, le porte-parole de l'Elysée, où cette lettre est arrivée le même jour, *« le terme de médiation »*, utilisé par le secrétariat de M. Landsbergis, *« est impropre »*. Le texte du message du président de la République balte sera rendu public *« prochainement »* par M. Landsbergis lui-même.

M. Védrine a tenu à préciser que MM. Mitterrand et Kohl n'avaient d'ailleurs pas proposé de *« médiation »* à M. Landsbergis dans leur lettre, mais un *« avis »*. Il a également rappelé que le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait proposé que d'éventuelles négociations lituano-soviétiques se tiennent à Paris si les deux parties en exprimaient le souhait. Le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, a estimé mercredi que la suggestion faite à son pays par la France et la RFA fait de ces pays *« des participants directs dans la recherche d'une solution »*.

Elle répondait devant la presse à Toronto à une question sur la réponse adressée par M. Landsbergis à MM. Mitterrand et Kohl, avant son départ pour Washington où elle devait s'entretenir jeudi avec le président George Bush.

Elle avait demandé la veille des *« garanties internationales »* pour permettre à la Lituanie de céder sur certaines exigences de Moscou, mais le terme de *« garanties »* a été supprimé du texte final de la lettre adressée par M. Landsbergis à Paris et à Bonn, croit savoir l'agence AP. – *(AFP, AP.)*

La Lettonie va adopter à son tour une déclaration d'indépendance

Le Parlement letton devait adopter, vendredi 4 mai, une proclamation restaurant l'indépendance de la république balte, assortie d'une *« période de transition »* avant sa réalisation complète. Au cours d'une conférence de presse à Riga, des députés nouvellement élus du Soviet suprême local ont précisé leur stratégie, qui semble être à mi-chemin entre la décision radicale de la Lituanie et les choix plus modérés de l'Estonie.

Sur les 200 députés du nouveau Parlement, le mouvement indépendantiste peut compter sur une majorité d'environ 140 voix qui lui assure une marge de manœuvre confortable. La résolution qu'ils comptent faire adopter prévoit la restauration de l'indépendance de 1920, le rétablissement de la Constitution de la Lettonie de l'époque et la modification immédiate du nom de la république. Les députés lettons annoncent cependant qu'ils veulent ménager Moscou en optant pour une *« période de transition »* évaluée à environ *« trois ou quatre ans »*. *« Le Soviet suprême va tenir compte des discussions en cours avec Moscou »*, a déclaré Anatolijs Gorbounov, pressenti pour présider le nouveau Parlement letton. Evoquant l'éventualité d'un blocus économique de la part de Moscou, il a estimé que la Lettonie *« peut tenir quelques mois »*. – *(AFP.)*

ROUMANIE : tandis que la contestation s'étend

L'opposition affirme vouloir éviter un affrontement avec le pouvoir

Quelque deux mille cinq cents personnes occupaient, mercredi 2 mai, pour la onzième journée consécutive, la place de l'Université de Bucarest, où une trentaine de personnes observent une grève de la faim pour demander l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement.

En solidarité avec les manifestants de Bucarest, mercredi sept personnes ont entamé une grève de la faim à Pietra Neamt, dans le nord du pays, trois mille personnes occupaient la place de l'Opéra à Timisoara et un mouvement similaire s'est poursuivi à Brasov.

Sept partis d'opposition ont réclamé dans une lettre au président Ion Iliescu la réunion d'urgence du Parlement pour discuter des moyens d'empêcher le pays de s'enfoncer dans la crise. Evoquant les heurts qui ont accompagné la révolution de décembre, ces mouvements – parmi lesquels les partis paysan et social-démocrate – disent vouloir éviter un affrontement *« qui pourrait à nouveau dégénérer en des événements sanglants »*.

Par ailleurs, le premier ministre roumain, M. Petre Roman, a téléphoné mercredi au président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, pour l'entretenir des déclarations faites à Bucarest par deux députés RPR qui avaient demandé la démission du gouvernement roumain devant les manifestants de la place de l'Université. M. Fabius a répondu, selon son cabinet, que les deux parlementaires, MM. Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne) et Jean-Michel Ferrand (Vaucluse) n'étaient chargés *« d'aucune mission de l'Assemblée nationale »*.

Enfin, Mère Teresa est arrivée mercredi à Bucarest pour *« aider les enfants et les pauvres »*. *« Je suis venue apporter un appel à l'amour et à la charité. J'espère que nous pourrons aider les enfants et les pauvres comme nous l'avons fait ailleurs dans le monde »*, a déclaré la religieuse à la télévision. – *(AFP, Reuter.)*

HONGRIE : première réunion du nouveau Parlement

M. Jozsef Antall est chargé de former le gouvernement

Un accord entre le Forum démocratique (MDF), vainqueur des premières élections libres hongroises, et son principal concurrent, l'Alliance des démocrates libres (SzDSz), a permis l'élection mercredi 2 mai comme président de la République par intérim de M. Arpad Gōncz, un écrivain membre du SzDSz. Elle est intervenue lors de la séance inaugurale du Parlement issu du scrutin du 8 avril. Les deux partis ont aussi décidé que le président de la République sera élu par les députés. M. Gōncz a chargé jeudi le président du MDF, M. Jozsef Antall, de former le gouvernement.

BUDAPEST

correspondance

L'accord qui est intervenu est le résultat de longues tractations entre les partis qui forment le nouveau Parlement hongrois, où le Parti communiste n'est plus représenté. Les rumeurs couraient à Budapest sur la formation d'une « grande coalition » d'union nationale entre les deux grands partis, MDF et SzDSz, qui auraient enterré la hache de guerre. Mais ces espoirs devaient être déçus lorsque M. Jozsef Antall, président du Forum démocratique, déclarait récemment lors d'une conférence de presse que son parti restait fidèle à ses engagements et ne formerait de coalition qu'avec ses *« alliés naturels »*.

Force est de constater maintenant qu'il a cédé sur plusieurs points : il n'exige plus la nomination de ses hommes à la tête de certains postes comme la télévision, l'Académie nationale ou certains instituts de recherche. Et, comme si le débat ouvert l'an dernier sur le suffrage universel était clos, le Forum démocratique accepte que le président de la République soit élu par les députés. Les observateurs mettaient en doute la raison avancée par M. Antall – contraintes financières –, dans la mesure où l'abandon du suffrage universel ôte ses chances à M. Miklos Nemeth, le premier ministre sortant, membre du Parti socialiste hongrois né des cendres de l'ex-PC. Les derniers sondages lui donnaient toutes les chances d'être élu.

Les deux partis se sont finalement mis d'accord pour que M. Arpad Gōncz, soixante-huit ans, membre de la direction du SzDSz, soit nommé président de la République. Il a été élu par 339 voix contre 31. Devenu l'an dernier président de l'Union des écrivains hongrois, ce dramaturge – comme le président Vaclav Havel en Tchécoslovaquie – possède un *curriculum vitae* qui plaît au Forum démocratique : juriste et ingénieur agraire, il fut le secrétaire personnel d'un dirigeant d'avant-guerre du Parti des petits propriétaires (PPP, reconstitué et allié du MDF). Il fut emprisonné de 1957 à 1963 pour sa participation à la révolution hongroise de 1956.

Changer rapidement la Constitution

Un des dirigeants du SzDSz, M. Peter Tölgyessy, a déclaré que trois facteurs avaient motivé l'attitude de son parti : la crainte de voir le pays devenir ingouvernable si la bipolarisation devait s'accélérer ; la volonté de surmonter les intérêts partisans ; et enfin la nécessité d'avoir une forte majorité des deux tiers au Parlement pour que la Constitution, votée par le Parlement communiste, puisse être rapidement modifiée.

Selon des négociateurs des six formations représentées au Parlement, les rapports entre les deux grands partis ont été beaucoup plus constructifs qu'entre leurs alliés dit « naturels », de petits partis surtout soucieux d'avoir leur part de gâteau

Les députés hongrois ont également adopté mercredi à l'unanimité la première loi de la législature qui qualifie de *« révolution »* et de *« combat pour la liberté »* le soulèvement populaire de 1956. Evénements qui étaient qualifiés sous le régime communiste de *« contre-révolution »*.

Le Parlement a en outre voté la déclaration d'intention de l'adhésion de la Hongrie – en tant que membre de plein droit – au Conseil de l'Europe et au Parlement européen. Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe qui doit se rendre le 15 mai à Budapest, a déclaré mercredi à Vienne que la Hongrie pourrait être admise au Conseil *« d'ici à la fin de l'année »*.

Parmi les illustres invités de cette séance parlementaire, dont l'ouverture a été marquée par une grande solennité et une profonde émotion, se trouvaient MM. Otto de Habsbourg, président de la commission chargée de la Hongrie au Conseil de l'Europe, et Bela Varga, ancien président du dernier Parlement démocratiquement élu en 1947, qui vit actuellment aux Etats-Unis.

LASZLO LISZKA

FINLANDE

Le Parti communiste a cessé d'exister

Fondé à Moscou en 1918, le Parti communiste finlandais (SKL) a formellement cessé d'exister comme formation indépendante. Au terme d'une assemblée constitutive qui s'est tenue samedi 28 et dimanche 29 avril à Helsinki, il est maintenant intégré à la « Fédération de la gauche finlandaise » nouvellement créée. Aux termes de son programme, celle-ci s'engage à mener « une politique rouge pour un avenir vert et équitable ».

STOCKHOLM

de notre correspondante

Dans les années 50, le PC fut, avec un quart des sièges au parlement, la formation politique la plus importante du pays.

En 1948, le SKL avait été écarté du gouvernement au moment où la Finlande venait de signer, le 28 avril, avec l'URSS, le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle. Dans les semaines qui suivaient, des rumeurs de coup d'Etat fomenté par les communistes amenaient le président Juha Paasikivi à révoquer le ministre communiste de l'intérieur.

La traversée du désert allait durer dix-huit ans. En 1966, le successeur de Paasikivi, Urho Kekkonen, réintégrait, sous l'œil sceptique de l'étranger, les communistes au gouvernement.

En leur permettant de participer à la direction politique du pays, il leur faisait même partager la responsabilité de mesures économiques impopulaires.

En 1981, ils choisissaient de se retirer du gouvernement, seule manière à leurs yeux de conserver une identité dangereusement menacée. Mais la désintégration s'est poursuivie et quelques années plus tard, les purs et durs étaient exclus du parti. Ils conservèrent le nom d'origine sacro-saint SKL en lui adjoignant la dénomination *« Unité »*. A la veille des élections législatives de 1988, ils constituaient un parti *« électoral »*, l'Alternative Démocratique (DEVA).

FRANÇOISE NIETO

Les Etats-Unis souhaitent limiter la liste des produits interdits à la vente à l'Est

Le gouvernement américain, engagé aux côtés de ses partenaires occidentaux dans des négociations en vue de l'assouplissement des règles du COCOM (comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations), souhaite désormais réduire la liste des produits interdits à la vente dans les pays de l'Est.

Mercredi 2 mai, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a déclaré que sur les cent vingt catégories de produits qui figurent sur la liste du COCOM, le gouvernement américain propose la suppression totale de trente, et celle, partielle, de treize catégories supplémentaires. Il est également favorable, selon M. Fitzwater, à l'élaboration, d'ici à la fin de l'année, d'une nouvelle liste établissant *« de plus hautes barrières autour d'un nombre réduit de produits »*.

EUROPE

Les négociations entre les deux États allemands

Bonn et Berlin-Est se sont mis d'accord sur les conditions de l'union monétaire

Dans une déclaration rendue publique mercredi 2 mai simultanément à Bonn et à Berlin-Est, les gouvernements de RDA et de RFA ont annoncé qu'ils étaient parvenus à se mettre d'accord sur les modalités de l'union monétaire entre les deux Allemagnes qui doit entrer en vigueur le 2 juillet prochain.

BONN

de notre correspondant



MM. Helmut Kohl et Lothar de Maizière tenaient absolument à ce que le dossier épineux de la conversion du mark-est en mark-ouest soit bouclé avant la fin de cette semaine : les incertitudes pesant sur les taux de conversion auraient pu, si elles n'avaient été rapidement levées, influer sur le résultat des élections municipales du 6 mai. Les experts des deux parties, réunis sous la présidence du chargé de mission ouest-allemand pour l'union monétaire, M. Hans Tietmeyer, et du secrétaire d'Etat est-allemand aux finances, M. Günter Krause, ont pour cela travaillé d'arrache-pied, y compris le 1er mai.

Le résultat est là : un document en douze points qui reprend, à quelques aménagements près, les propositions formulées par Bonn à la fin du mois d'avril.

La conversion de l'épargne

A partir du 2 mai, le taux de change entre le mark-est et le mark-ouest passe de 3 pour 1 à 2 pour 1, ce qui équivaut à une substantielle réévaluation de la monnaie est-allemande. Dès l'entrée en vigueur du « traité d'Etat » entre la RDA et la RFA, le 2 juillet, les salaires et retraites seront payés à parité en deutschemarks.

Pour les salaires, on prendra en compte les rémunérations brutes perçues au 1er mai 1990. On veut ainsi éviter que les entreprises ne procèdent à des hausses salariales artificielles.

Le régime des retraites sera adapté à celui de la RFA : les retraités percevront 70 % de leur salaire après quarante-cinq ans de cotisation. Le taux de 1 pour 1 s'appliquera aussi aux revenus non salariaux, loyers et baux par exemple.

La modification principale du schéma conçu à Bonn porte sur le taux de conversion de l'épargne : au lieu d'un plafond général de 4 000 marks, on s'est mis d'accord sur une différenciation en fonction de l'âge des détenteurs de livrets. Les enfants jusqu'à quatorze ans pourront convertir leur épargne au taux de 1 pour 1 jusqu'à 2 000 marks. De quatorze à cinquante-neuf ans, on sera autorisé à changer 4 000 marks, et les plus de soixante ans pourront convertir 6 000 marks. Cette nouvelle clé de conversion ne change pas la somme globale à convertir, estimée à environ 20 milliards de marks par M. Hans Tietmeyer, mais elle tient compte du souci des personnes âgées de ne pas voir fondre une épargne acquise pendant une vie de travail. Les esprits chagrins remarqueront néanmoins que les préoccupations électorales n'ont pas été totalement étrangères à la solution finalement adoptée, les moins de quatorze ans n'étant pas invités aux urnes...

Un autre point de l'accord concerne les avoirs en marks-est détenus par des non-résidents en RDA. Ceux-ci seront convertis sur la base de 3 marks-est pour 1 mark-ouest, pour autant que ces sommes aient été acquises après le 31 décembre 1989. L'objectif est ici de décourager la spéculation qui pourrait se développer en attendant l'entrée en vigueur de l'union monétaire. Cela n'empêche pas, comme le note l'éditorialiste du quotidien des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que les gens ayant acquis des marks-est à un taux de 1 pour 10, voire 1 pour 20 entre novembre et décembre 1989 auront fait une excellente affaire.

L'opposition social-démocrate a exprimé sa satisfaction sur le contenu de l'accord par la voix de Mme Ingrid Matthaus-Mayer, porte-parole du SPD pour les questions financières, qui constate qu'il *« met fin à des semaines de confusion »*. La polémique sur les taux de conversion fait maintenant place à l'affrontement sur le coût, pour la RFA, de cette union monétaire et de l'unification du pays en général. Les chiffres les plus divers circulent, allant de 40 à 60 milliards de deutschemarks. Toutes les données du problèmes ne sont pas encore connues, notamment le montant que l'Allemagne devra dépenser pour l'entretien des troupes soviétiques sur le territoire de la RDA, un sujet qui devrait être abordé dans le cadre de la négociation « quatre plus deux » qui doit s'ouvrir au niveau ministériel samedi prochain à Bonn. Le chancelier Kohl a affirmé à maintes reprises que l'unité allemande pourrait être réalisée sans augmentation d'impôts. Cela ne veut pas dire sans sacrifices : il vient d'annoncer, dans son discours d'ouverture de la Foire de Hanovre, que les entreprises ne devraient pas espérer de diminutions d'impôts dans un avenir immédiat. Le ministre-président SPD de Rhénanie-Westphalie, M. Johannes Rau, a de son côté demandé au gouvernement de donner des précisions sur le coût de l'unification et proposé de faire des économies budgétaires pour la financer, en renonçant par exemple à la construction de l'EFA, l'avion européen de combat.

LUC ROSENZWEIG

GRANDE-BRETAGNE

Élections locales difficiles pour Mme Thatcher

Les élections locales qui se déroulent jeudi 3 mai en Grande-Bretagne risquent de se transformer en un référendum national sur la « poll-tax », le nouveau système d'impôts locaux instauré par le gouvernement de Mme Thatcher et, au-delà, en un test de popularité pour le premier ministre.

D'après les sondages (dont les derniers donnent plus de vingt points d'avance aux travaillistes en cas d'élections législatives) ce test risque de tourner au désavantage de la « Dame de Fer ». Mme Thatcher s'est lancée elle-même dans la bataille, revenant à la charge mardi devant le Parlement pour tenter de convaincre députés et électeurs que la « poll tax » était une bonne idée qui avait été déformée par l'opposition. La perte de certains bastions *« tories »*, comme ceux de Westminster dans le centre de Londres ou de Barnet, qui comprend la circonscription de Mme Thatcher, serait un cuisant revers pour le premier ministre. – *(AFP, AP.)*

En visite officielle à Varsovie

Le président de la RFA tient à rassurer la Pologne sur la question des frontières

Arrivé mercredi 2 mai à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours en Pologne, M. Richard von Weizsacker, président de la République fédérale d'Allemagne, a déclaré lors d'un dîner donné en son honneur par le général Jaruzelski que *« la question des frontières germano-polonaises était définitivement réglée en substance »*. Il a également exprimé ses regrets pour les atrocités infligées par les nazis à la Pologne durant la deuxième guerre mondiale.

BONN

de notre correspondant

Dès son arrivée en Pologne, le président von Weizsacker avait affirmé au cours d'une conférence de presse que les frontières issues de la guerre étaient *« inviolables »* et qu' *« aucune correction n'y serait apportée »*. Toutefois, ajoutait-il, *« il faut encore déterminer sous quelles formes »* la frontière occidentale de la Pologne sur la ligne Oder-Neisse, englobant donc d'anciens territoires allemands, doit être garantie.

Accompagné de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, M. von Weizsacker, doit se rendre à Varsovie, Gdansk et Treblinka. Il considère ce voyage *« comme le devoir le plus important de* (son) *mandat »*. *« La Pologne*, estime-t-il, *est notre voisin le plus important avec la France, et on doit prendre en considération le fait que c'est le seul des neuf pays frontaliers de l'Allemagne que je n'ai pas pu encore visiter »*.

Une fois encore, M. Richard von Weizsacker va assumer le rôle de *« raccommodeur des pots cassés »* par le chancelier Kohl, comme le notait mercredi la *Süddeutsche Zeitung*. Les relations germano-polonaises ont été plutôt agitées ces derniers mois : la perspective de l'unification allemande inquiète Varsovie plus que toute autre capitale, et les hésitations du chancelier Kohl sur la question du caractère définitif de la frontière Oder-Neisse, qui avaient jeté une ombre sur son voyage en Pologne au mois de novembre dernier, avaient contribué à détériorer le climat entre Bonn et Varsovie.

Pour M. von Weizsacker, ce voyage en Pologne est plus qu'une simple visite protocolaire : il y a cinquante ans, en septembre 1939, il avait participé comme grenadier à l'invasion de la Pologne par les troupes nazies, et il tenait personnellement à prendre la tête du grand mouvement de réconciliation germano-polonais rendu possible par l'arrivée au pouvoir des partisans du syndicat Solidarité. Il aurait bien voulu effectuer cette visite au mois de septembre dernier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'agression nazie, mais le chancelier l'entendait autrement.

Les faux pas de M. Kohl

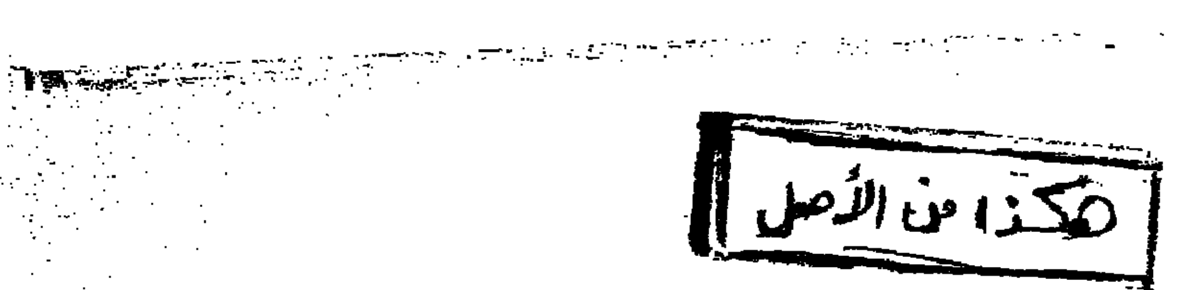
M. Helmut Kohl voulait apparaître comme le principal artisan de la réconciliation définitive avec la Pologne. Le plan du chancelier fut bouleversé par l'ouverture du mur de Berlin durant son séjour polonais et par quelques faux pas, comme son projet de rencontrer la minorité allemande sur le Mont Ste Anne, haut lieu de l'irrédentisme silésien.

Les obstacles qui auraient pu se dresser sur la route polonaise de M. von Weizsacker ont été largement aplanis : les déclarations du Bundestag et de la Chambre du peuple de la RDA sur l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse ont désamorcé un conflit qui menaçait de dégénérer et, inversement, les déclarations de personnalités polonaises, comme le ministre des affaires étrangères, Josef Skubiszewski, et Bronislaw Geremek, président du groupe parlementaire de Solidarité, reconnaissant que des injustices avaient été commises au lendemain de la guerre contre des Allemands vivant dans les territoires aujourd'hui polonais ont détendu l'atmosphère.

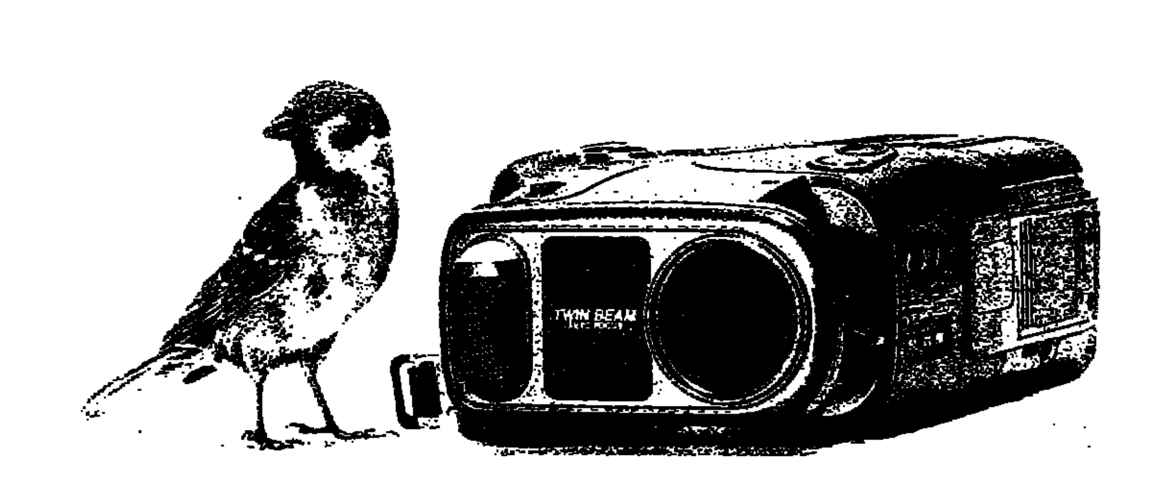
Quant à M. Hans-Dietrich Genscher, il rapportera de Varsovie à Bonn, où il reviendra le 5 mai pour l'ouverture de la conférence « deux plus quatre » (RFA, RDA, Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France) sur les aspects extérieurs de l'unification de l'Allemagne, le projet de traité sur les frontières élaboré par un gouvernement polonais qui tient absolument à être associé aux discussions lorsque le sujet sera à l'*ordre du jour*.

L. R.

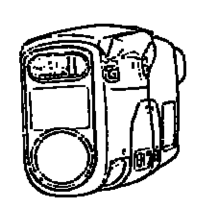
□ **RFA : M. Oskar Lafontaine est sorti de l'hôpital.** – M. Oskar Lafontaine, *candidat social-démocrate* à la chancellerie, a quitté l'hôpital universitaire de Cologne mercredi 2 mai, une semaine après l'attentat dont il a été victime lors d'un meeting politique (*Le Monde* du 27 avril). Un porte-parole du SPD a indiqué qu'aucune date précise n'était fixée pour la reprise des activités de M. Lafontaine, qui doit affronter début décembre le chancelier Helmut Kohl lors des élections générales en RFA. – *(AFP.)*

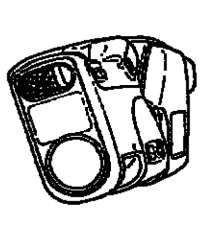


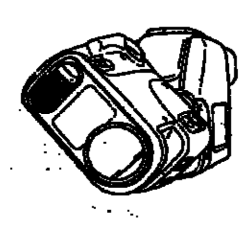
هكذا من الأصل



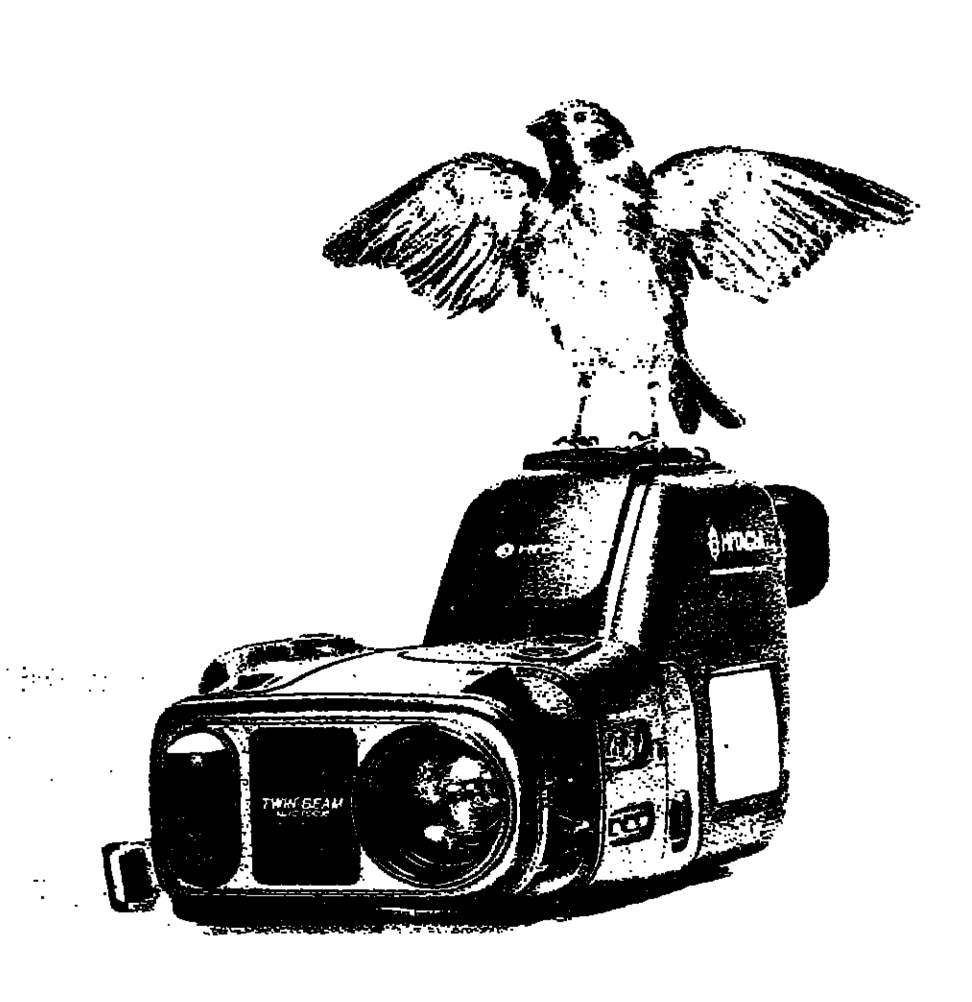
Le moineau friquet d'Asie Centrale fait 8 cm.



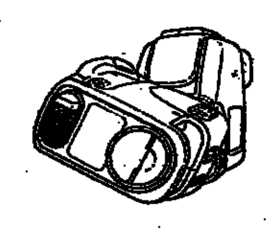


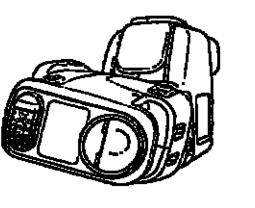


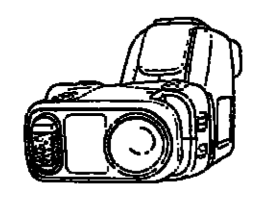
Le VMC 1 S d'Hitachi viendra beaucoup plus facilement dans le creux de votre main que le moineau friquet d'Asie Centrale. Quoique, avec beaucoup
de patience et quelques graines certains y soient parvenus. Si le moineau friquet se distingue des autres espèces par sa calotte brun chocolat, le VMC 1
d'Hitachi se reconnaît surtout à sa petite taille (6,9 x 12 x 28 cm). Le moineau appartient à la grande famille des chanteurs et l'on peut admettre
que le VMC 1 s'y apparente par son petit bruit stéréotypé composé de syllabes sans cesse répétées : tslip pour l'ouverture, tslap pour la fermeture.
Selon votre aptitude à filmer ou à voler vous trouverez avec l'un ou avec l'autre le compagnon de voyage idéal. Enfin si vous n'êtes pas un amateur



Les ailes déployées, il fait 15 cm.



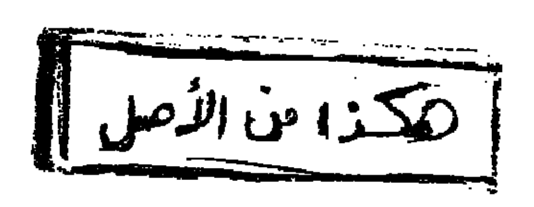




de la nature sachez que vous aurez entre les mains toute la technologie des meilleurs camescopes. Camescope de poing ultra-compact. Sensibilité 7 lux. Mise au point automatique (à double faisceau infrarouge) ou manuelle. Progamme Auto Exposure. Prise de vue macro grand angle et télé. 4 têtes vidéo + 1 tête d'effacement flottante. Titreur intégré. Indexation automatique des débuts de séquences. Fondu à l'ouverture et à la fermeture.

CAMESCOPE VMC1S





AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le gouvernement et l'ANC affirment que leur dialogue est marqué par « l'ouverture et la franchise »

Après leur première rencontre, mercredi 2 mai au Cap, le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC) sont convenus d'un ordre du jour. Dans un communiqué commun, publié au terme de quatre heures d'entretiens, les deux parties ont déclaré que leurs conversations avaient été marquées « des deux côtés par l'ouverture et la franchise ». Au même moment, M. Andries Treumicht, chef du Parti conservateur, et les 41 députés de sa formation quittaient l'Assemblée pour protester contre ces pourparlers « immoraux ».

LE CAP

de notre correspondant

Trois mois, jour pour jour, après avoir été *« légalisé »*, l'ANC est officiellement devenu le principal interlocuteur politique du pouvoir. Il était environ 15 h 30, mercredi, lorsque MM. Frederik De Klerk et Nelson Mandela, à la tête de leurs délégations respectives, sont entrés dans l'ancienne salle à manger de Groote Schuur, la résidence des premiers chefs d'Etat sud-africains.

Visiblement détendu, le président de la République a d'emblée souligné que dans *« leur grande majorité les Sud-Africains souhaitent que le processus enclenché conduise à une nouvelle Constitution »*. Les discussions porteront sur les *« obstacles aux négociations identifiés à la fois par le gouvernement et l'ANC »*, a annoncé le président, préoccupé par *« l'escalade de la violence et l'intimidation qui ont été la cause de trop de souffrances et d'épreuves »*. Il est impératif, selon lui, que *« les négociations pour une solution démocratique soient conduites dans une atmosphère paisible »*.

La langue de l'« oppresseur »

Le chef de l'Etat a insisté sur l'action du gouvernement, qui continue de discuter *« dans le même temps »* avec *« les responsables d'autres partis politiques »* pour aplanir les difficultés et *« favoriser les négociations »*.

M. De Klerk a aussi apprécié la déclaration de l'ANC, à la veille de la rencontre, affirmant que sa délégation consentirait *« un effort maximal pour trouver un terrain d'entente afin d'éliminer les tensions et de transformer en succès ces trois jours de discussions »*.

Le vice-président de l'ANC s'est montré plus solennel et plus ferme que son hôte. *« C'est la première fois en soixante-dix-huit ans que des délégations de l'ANC et de la succession de gouvernements blancs qui dirigent le pays depuis des générations se rencontrent »*, a-t-il déclaré, soulignant au passage que cela était révélateur du *« poids mortel de la terrible tradition de « dialogue » entre maître et serviteur que nous devons aujourd'hui surmonter »*.

L'ANC considère ces entretiens comme *« un premier pas significatif vers la restructuration fondamentale de la société sud-africaine »*, a indiqué le chef charismatique de l'ANC, qui est passé de l'anglais à l'afrikaans, la langue de *« l'oppresseur »*, selon les radicaux noirs – sans trop d'aisance, il est vrai. Mais ce signe de conciliation lui sera durement reproché dans les *townships*, où la jeunesse brûle plus d'en découdre avec les *« Blancs »* que de négocier avec le pouvoir en place. *« Tous ceux qui sont assis à la table des négociations sont sud-africains »*, a déclaré M. Mandela. *« Les masses noires demandent et attendent un changement fondamental, maintenant, et non pas demain »*, car *« le peuple veut la paix et la stabilité, qui ne peuvent survenir qu'à l'abolition totale de l'apartheid »*, a cependant ajouté M. Mandela.

Devant M. De Klerk et les délégations au grand complet, le vice-président de l'ANC a insisté : *« Soutenir la notion que certains, de par la couleur de leur peau, sont nés supérieurs aux autres est au sens propre un péché capital*, a-t-il lancé, *et nous devons comprendre que, dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui, les femmes et les hommes noirs ont brisé l'aliénation mentale qui, dans le passé, pouvait les persuader qu'ils étaient, de toute façon, des êtres inférieurs »*.

M. Mandela a précisé que, comme convenu, on allait *« discuter de la libération des prisonniers politiques, de la levée de l'état d'urgence et du retour des exilés politiques »*.

FREDERIC FRITSCHER

□ **MAROC : expulsion de deux médecins venus de France.** – Deux médecins français, appartenant à l'Association pour les victimes de la répression (AVRE), ont été expulsés, lundi 30 avril, du Maroc où ils étaient arrivés le 28 avril. Les docteurs Marie-Hélène Beaujolin et Hélène Jaffé ont déclaré à leur retour en France qu'elles avaient pour but de *« soigner les victimes de la torture »* et non de mener une enquête sur les prisons, sans accord préalable des autorités, comme on l'affirme à Rabat.

□ **M. Mandela au Parlement de Strasbourg.** – Le vice-président du Congrès national africain se rendra, à la mi-juin, à Strasbourg, où il prendra la parole devant le Parlement européen. Les 3 et 4 juillet, M. Nelson Mandela ira à Londres où il sera reçu par Mme Margaret Thatcher. De son côté, le président Frederik De Klerk effectuera, le 22 mai, une visite officielle en Suisse. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Le PDCI se prononce pour le multipartisme

ABIDJAN

correspondance

Dans un communiqué publié le lundi 30 avril, le PDCI (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire) dément que les formations d'opposition soient désormais autorisées *« en conformité avec les lois et règlements en vigueur »*. Le parti gouvernemental a régné pendant plus de trente ans sans jamais accepter la moindre contestation alors que l'article 7 de la Constitution admet le multipartisme. Pour justifier ce revirement, le PDCI fait référence à l'histoire avant l'indépendance, quand plusieurs partis existaient.

Ainsi, la Côte-d'Ivoire rejoint le courant démocratique qui secoue le continent africain. A ce jour, quatre partis d'opposition ont déposé leurs statuts en attendant d'être agréés. Le plus ancien est sans doute le Parti républicain (PR, libéral et réformiste), de Robert Bgai-Tagro, fondé en 1975 à Lyon. Il compte environ cinq cents membres. La formation politique la plus connue à l'étranger est le FPI (Front patriotique ivoirien), fondé et dirigé par le professeur Laurent Gbagbo depuis 1980. Avec ses affinités socialistes, il se pose en challenger face au PDCI – alors unique. Il y a dix jours est né le PIT (Parti ivoirien des travailleurs), créé par le professeur Francis Wodie, ancien responsable de la section d'Amnesty International en Côte-d'Ivoire. Enfin, il faut signaler la création de l'USD (Union des sociodémocrates) par le poète et dramaturge Bernard Zaourou Zadi.

Cette soudaine ouverture contraste avec le ton encore rigide employé ces derniers mois par les autorités. Il est donc permis de penser que les prochaines élections générales, prévues avant la fin de l'année, se feront dans le pluralisme.

R. M.

A TRAVERS LE MONDE

SALVADOR

Le FMLN attaque la résidence du président

Les rebelles de gauche salvadoriens ont attaqué mercredi 2 mai les résidences du président Alfredo Cristiani et de l'un de ses ministres et ont tiré des roquettes contre le siège de la commission électorale. L'armée a assuré que le chef de l'Etat n'avait pas été blessé mais qu'un capitaine de l'armée et deux policiers avaient été tués au cours des combats. Cette attaque est la plus importante opération des guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) depuis leur offensive de novembre dernier.

Le porte-parole de l'armée, le commandant Mauricio Chavez Caceres, a précisé que les rebelles avaient lancé plusieurs assauts contre la résidence du président, dans le quartier aisé d'Escalon, dans le nord-ouest de la capitale. Les guérilleros ont également attaqué le domicile du ministre des travaux publics Mauricio Stubig et le siège du conseil électoral central avec des roquettes. Des combats ont aussi eu lieu près de l'Hôtel Sheraton, dans le même quartier. – *(Reuter.)*

ARGENTINE

Extradition d'un criminel de guerre nazi vers la RFA

Joseph Schwammberger, l'un des derniers importants criminels nazis présumés, poursuivi en RFA, a été extradé mercredi 2 mai d'Argentine vers la RFA après dix-sept années de délicates négociations.

Agé de soixante-dix-huit ans et visiblement fatigué, Joseph Schwammberger est sorti de prison dans la matinée de mercredi. C'est seulement le 20 mars dernier que la Cour suprême argentine a décidé d'autoriser l'extradition. *L'ex-Unterscharfuhrer Joseph Schwammberger* est accusé d'être responsable de la mort de 1 000 travailleurs forcés en Allemagne, de l'exécution de 5 000 à 10 000 juifs et de la déportation de plusieurs milliers de juifs notamment dans les camps d'extermination d'Auschwitz et Belzec. L'ancien officier SS est sous le coup d'un mandat d'arrêt du tribunal de Stuttgart (centre de la RFA) depuis 1971. – *(AFP.)*

□ **CHINE : trente morts lors d'une explosion dans une mine de charbon.** – Trente personnes ont été tuées et onze autres blessées à la suite d'une explosion *« extraordinairement grave »* survenue le 15 avril dans une mine de charbon dans la province de Heilongjiang, au nord-est de la Chine, a-t-on appris, mercredi 2 mai, de source officielle. L'explosion a été provoquée par une panne de courant qui a stoppé le système de ventilation, amenant une concentration de gaz explosifs. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : un dirigeant syndical s'immole par le feu.** – Un dirigeant syndical est mort, jeudi 3 mai, après s'être immolé par le feu lors d'une grève dans la plus grande fabrique de pièces automobiles du pays. Lee Young-ik, âgé de vingt-huit ans, s'est aspergé de dissolvant, a ensuite craqué une allumette avant de se jeter du haut d'un immeuble de trois étages. Il est décédé après son transport à l'hôpital. – *(AFP.)*

France loto — TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 0 7 2 6 9 1 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 172691, 272691, 372691, 472691, 572691, 672691, 772691 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
002691	070691	072091	072601	072690	
012691	071691	072191	072611	072692	
022691	073691	072291	072621	072693	
032691	074691	072391	072631	072694	
042691	075691	072491	072641	072695	10 000,00 F
052691	076691	072591	072651	072696	
062691	077691	072791	072661	072697	
082691	078691	072891	072671	072698	
092691	079691	072991	072681	072699	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	2691		4 000,00 F
	691		400,00 F
	91		200,00 F
	1		100,00 F

LOTO N° 18 TIRAGE DU MERCREDI 2 MAI 1990 : 3 12 14 19 28 36 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 26

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 MAI 1990 VALIDATION JUSQU'AU MERCREDI 19 HEURES

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 2 MAI 1990 24e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO



POLITIQUE

L'Assemblée nationale renforce les sanctions contre le racisme

L'opposition a refusé de cautionner la proposition de loi communiste

Les députés ont adopté, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 mai, la proposition de loi déposée par le groupe communiste, tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe. Après dix heures de débats particulièrement houleux, suivis en tribune par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et le déploiement, par Mme Marie-France Stirbois, de tout l'arsenal procédurier, le texte a été voté par les seuls groupes communiste et socialiste.

C'est le spectacle d'une Assemblée déchirée, retentissant d'invectives d'un autre âge, qui s'est offert au regard béat de M. Jean-Marie Le Pen, venu soutenir l'unique député du Front national, Mme Marie-France Stirbois, adversaire résolue de la proposition de loi communiste contre les actes racistes, instituant notamment une peine complémentaire de privation des droits civiques pour les détenteurs de l'autorité publique reconnus coupables d'incitation à la haine raciale. Déterminée elle-aussi à faire échouer ce texte, l'opposition ressoudée a ressuscité pour l'occasion Doriot et les morts de Katyn, a ressorti le goulag, les bulldozers de Vitry, les Arméniens, le pacte germano-soviétique, le complot des blouses blanches, Messerschmitt... Emporté par son élan, M. Pascal Clément (UDF, Loire) n'a, quant à lui, pas hésité à dénoncer une proposition *« liberticide, honteuse pour un pays démocratique »*, un texte *« digne de Vichy, mais à l'envers »*.

Un spectacle auquel le gouvernement ne s'attendait visiblement pas. Rien ne laissait en effet prévoir un tel acharnement sur un thème – la lutte contre le racisme – plutôt bien accueilli par les dirigeants de l'opposition. Mais, lors de son défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc à Paris, mardi 1er mai, le Front national s'était emparé d'une proposition de loi qui revenait, selon M. Le Pen *« à vouloir voter la mort politique des patriotes »*. Mercredi après-midi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, les groupes de l'opposition annonçaient à leur tour qu'ils entendaient voter contre un texte *« scélérat »*, préparé à la va-vite, et décidément trop taillé sur mesure pour le président du Front national.

Ce dernier ne pouvait espérer plus beau cadeau. Dès la séance de questions d'actualité, il avait eu la faveur d'un commentaire personnalisé de M. Michel Rocard qui s'était indigné de ses *« propos mensongers et odieux »*. En dépit de la bonne volonté de certains, qui se seraient volontiers abstenus de lui faire une telle publicité, M. Le Pen a ensuite hanté tout le débat. Grâce à Mme Stirbois, bien sûr, qui s'est faite naturellement, tout au long de la discussion, l'avocate du Front national. Grâce aussi à certains députés se refusant, comme M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise), à voter *« une loi ad hominem »* ou dénonçant, comme M. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), la *« spécialité bien française des lois d'exception »*. La majorité et les communistes revendiquaient, au contraire, une proposition tendant à renforcer la loi de 1972 *« sans quitter le terrain des principes républicains »* contre les actes de discrimination face à ceux qui, expliquait M. Jean Le Garrec (PS, Nord), *« font profession d'utiliser le fonds de commerce du racisme »*, face aux *« vrais professionnels de la chose qui organisent systématiquement leurs discours et leurs méthodes »*.

Soucieuse de ne pas se laisser enfermer dans un débat pour ou contre le Front national, l'opposition avait choisi de se battre sur deux thèmes : elle refusait, en premier lieu, de s'associer à une proposition d'origine communiste, et s'opposait, en second lieu à un texte portant atteinte, selon elle, à la liberté de la presse. Le bon vieil anticommunisme a donc mobilisé pendant de longues heures toutes les énergies, jusqu'au degré zéro du débat politique. Sarcasmes et vitupérations ont ponctué l'exposé pourtant très mesuré du rapporteur, M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis), qui invitait l'Assemblée à se retrouver unanime sur *« une grande cause nationale, l'antiracisme »* comme cela avait été le cas en 1972, et à contribuer ainsi à *« rendre toute sa place au Parlement pour le plus grand bien de la démocratie »*.

Les uns après les autres, les orateurs se sont succédé à la tribune pour refuser d'apporter leur soutien à la proposition communiste : *« Nous ne voterons pas ce texte compte tenu de ses origines et de ses initiateurs car nous ne leur faisons pas confiance »*, déclarait ainsi M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis). Pour M. Philippe de Villiers, le groupe communiste était *« peu qualifié moralement pour donner des leçons d'antiracisme. Vous êtes en train de salir la France et cela nous ne pouvons le tolérer »*.

Une hostilité injustifiée pour les orateurs du groupe socialiste, qui se sont efforcés de défendre avant tout une proposition *« urgente »* et nécessaire. *« Le racisme n'est pas une opinion, c'est une infraction, un délit réprimé par la Constitution et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, a observé M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) *et c'est en répondant d'une façon idéologique que nous éviterons la banalisation exécrable du racisme, des crimes contre l'humanité »*. Des propos partagés par M. Pierre Arpaillange, garde des Sceaux qui a estimé que *« pour combattre le racisme, il n'y a ni majorité ni opposition »*. Réfutant les *« contre-vérités »* exprimées selon lui par l'opposition sur les dangers de cette loi, M. Arpaillange a souligné qu'elle ne visait qu'à *« compléter le dispositif en vigueur »*.

La majorité a également dû répondre aux critiques de l'opposition sur l'atteinte à la liberté de la presse contenue, selon elle, dans ce texte. Abandonnant la pure polémique, le débat a alors cédé enfin la place à un vrai travail parlementaire. Il était 4 h 20 du matin et M. Le Pen n'avait pas jugé bon d'attendre jusque là...

Ce n'est pas, en effet, contre la suppression des droits civiques, retenue à titre de peine complémentaire envers les auteurs d'incitation à la haine raciale, que se sont élevés les députés de l'opposition, d'autant qu'un amendement du gouvernement a limité la portée de cette mesure à la seule inéligibilité (excluant donc la suppression du droit de vote). Ce sont les conséquences de cette mesure sur la liberté de la presse qui les ont inquiétés. La loi de 1881 institue la responsabilité des journalistes et des responsables de publication qui retranscrivent les propos racistes. Ils pouvaient donc être frappés, par ce jeu de responsabilités en chaîne, des peines d'inéligibilité. Tel n'était pas, bien sûr, la volonté des initiateurs du texte et du gouvernement. M. Arpaillange a donc déposé un amendement excluant les directeurs de publication de cette peine complémentaire. Les députés ont également adopté un sous-amendement de M. Jacques Toubon (RPR, Paris), excluant aussi les journalistes de cette peine.

Des précisions ont été apportées à la définition du nouveau délit créé par la proposition, réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité. Le gouvernement a déposé un amendement disposant que seule pouvait être incriminée la négation des crimes contre l'humanité définis par le tribunal international de Nuremberg.

Ces nuances n'ont pas incité les trois groupes de l'opposition à modifier leur attitude. Le groupe centriste, par la voix de M. Jean-Jacques Hyest, a toutefois tenu à entrouvrir une porte, en estimant que les navettes parlementaires permettraient *« d'améliorer ce texte, dans un sens qui respecte toutes les libertés »*. Il était 6 h 30. Le texte était adopté par les seuls socialistes et communistes. Mais le débat venait peut-être seulement de commencer...

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

Le scrutin

Les 26 députés communistes et apparentés et les 272 socialistes et apparentés ont voté pour la proposition de loi. Les groupes RPR (129 *députés*), UDF (91) et UDC (41) *ont* voté contre, à l'exception de M. René André (RPR, Manche), qui s'est abstenu, et de MM. Jean-Marie Daillet (UDC, Manche) et Henry Jean-Baptiste (UDC, Mayotte) qui n'ont pas participé au vote.

Parmi les non-inscrits, ont voté pour MM. Michel Cartelet (Aube), Jean Charbonnel (Corrèze), Elie Hoarau (la Réunion), Alexandre Léontieff (Polynésie française), Jean-Pierre Luppi (Isère), Claude Miqueu (Hautes-Pyrénées), Alexis Pota (la Réunion), Bernard Tapie (Bouches-du-Rhône) et Emile Vernaudon (Polynésie française) ; *ont voté contre* MM. Gautier Audinot (Somme), Léon Bertrand (Guyane), Serge Franchis (Yonne), Jean Royer (Indre-et-Loire), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir) et M. André Thien Ah Koon (la Réunion) ; se sont abstenus MM. Maurice Sergheraert (Nord) et Aloyse Warhouver (Moselle).

□ **M. Mitterrand reçoit M. Carignon.** – M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble et ancien ministre de l'environnement, a été reçu, mercredi 2 mai, par M. François Mitterrand. A la fin de cette rencontre de trois quarts d'heure, M. Carignon s'est borné à déclarer : *« Nous avons parlé d'un certain nombre d'enjeux et, comme il est naturel, de problèmes d'aujourd'hui qui préoccupent les Français. Je n'ai rien de plus à dire. »*

□ **M. Juppé juge « très inquiétants » les propos de M. Le Pen.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a jugé *« très inquiétants »* les propos tenus par M. Le Pen, lors de la manifestation du Front national, mardi 1er mai. *« Je suis inquiet de la violence verbale qui est la caractéristique principale de cette manifestation. Les menaces latentes contenues dans le discours de M. Le Pen, me rappellent de très mauvais souvenirs. Ce qui s'est passé est très inquiétant »*, a-t-il déclaré.

□ **M. Le Pen traite M. Rocard de « lâche » et de « menteur ».** – Le président du Front national, M. Le Pen, qui était, mercredi soir 2 mai, l'invité de la Cinq, a traité de *« lâche »* et de *« menteur »* le premier ministre, M. Rocard, en l'accusant de vouloir la *« mort politique »* d'un leader national. *« Non seulement je n'ai pas appelé à sortir de la légalité, mais j'ai bien dit que j'appelais à la discipline nationale et ceux qui me font confiance à ne recevoir d'ordres que de leurs dirigeants »*, a déclaré le chef de file de l'extrême droite.

La machine à voter Le Pen

Suite de la première page

S'agit-il de lutter contre le racisme ? Le gouvernement s'est laissé prendre au jeu de l'habileté des communistes et s'est trouvé une fois de plus victime de la faiblesse des centristes : avec les élus du RPR et de l'UDF, ces derniers ont cédé sous le poids de M. Le Pen. Lors de l'inscription à l'ordre du jour de cette question, le 18 avril, par la conférence des présidents à l'Assemblée nationale, personne n'avait bougé. Il a suffi que le président du FN se mette en mouvement pour que la droite et le centre s'inclinent. Résultat : la « table ronde » de M. Rocard, qui paraissait être en la matière la bonne méthode, est compromise ; voilà qui fera sans doute plaisir à MM. Dray et consorts, mais on ne voit pas ce que le pays gagne au spectacle d'un consensus naissant qui vole en éclats.

En outre, face à un texte qui n'était sans doute pas opportun mais qui a été sérieusement amendé et qui refuse de considérer le racisme comme une opinion pour le définir comme un délit, la droite a emboîté le pas de Mme Stirbois : or, décrire ce texte comme liberticide revient ni plus ni moins à installer M. Le Pen dans une position de victime, de martyr, alors qu'il est lui même un facteur d'exclusion. Ledit M. Le Pen s'était d'ailleurs spontanément et implicitement désigné comme tombant sous le coup d'une législation antiraciste en s'opposant à ce que celle ci fût renforcée.

Faire vivre la démocratie

La conclusion de ce remue-ménage, que ne manquera pas de tirer une partie de l'opinion, est que la France est dotée d'une classe politique qui cherche à exclure de ses rangs son seul « chevalier blanc », à savoir M. Le Pen.

Dans ce contexte, est-il responsable de la part de certains magistrats d'attiser les réflexes, le dégoût et peut être la colère de l'opinion - et des détenus - contre cette même classe politique ? Au fait, chacun aura remarqué que la loi d'amnistie telle qu'elle est appliquée fonctionne à l'inverse de ce qui avait été prévu : il s'agissait de mettre à l'abri les bailleurs de fonds et les lampistes pour ne sanctionner que les cas d'enrichissement personnel des élus. Or, non seulement tous les élus, de gauche et de droite, sont blanchis, mais seules sont encore poursuivies les entreprises qui étaient en relation d'argent avec la gauche.

Mais fallait-il s'engager dans un processus qui produit de tels effets dévastateurs ? Si le climat n'était pas au dérèglement et à la surenchère, s'il était possible de faire appel à la raison, alors il faudrait rappeler qu'un système démocratique, pour fonctionner, a besoin des partis politiques ; que les partis, pour faire vivre la démocratie, ont besoin d'argent et aujourd'hui de beaucoup d'argent ; que la loi dite d'amnistie est d'abord une loi qui réglemente enfin et pour la première fois le financement de la vie publique ; qu'il n'était donc ni anormal ni scandaleux que l'application d'un tel mécanisme soit précédée d'une « remise des compteurs à zéro » comme disait M. Toubon et qu'il devenait difficile de poursuivre les responsables et les militants en charge du financement de leurs formations pour des comportements hier répréhensibles, aujourd'hui licites.

Nous sommes hors de toute raison, fût-elle d'Etat et en pleine hypocrisie, tous azimuts. Celle du pouvoir et du président, qui a l'obligation de ne pas laisser se creuser le fossé entre le pays et les institutions et qui tarde à proposer une vraie toilette de la Constitution, comportant aussi bien la suppression de la Haute Cour de justice, arme trop lourde, que la remise en cause des immunités qui protègent les élus ; celle de l'ancien président de la République, qui s'insurge contre l'amnistie et refuse dans le même temps à Strasbourg la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen : or qu'est-ce que cette immunité sinon la plus forte des protections, le plus grand des privilèges d'un homme politique ? Celle encore des centristes qui, sous la cohabitation, ont tenu après d'autres des ministères (commerce, équipement et logement) généralement connus pour procurer un certain confort aux partis qui les détiennent ; celle du RPR, qui avait discrètement fait comprendre qu'il ne ferait pas barrage à la loi d'amnistie mais qui ne s'est pas « mouillé » comme on dit pour pouvoir prendre une pause vertueuse ; celle des communistes enfin qui feignent d'oublier par quels canaux est-allemands ils ont tiré une partie de leurs subsides et qui placardent à la « une » de *L'Humanité* la photo des « blanchis » au risque de faire passer l'organe central du PCF pour un tract du Front national.

Il n'est que temps, pour ceux que M. Le Pen désigne comme *« l'établissement français »*, de se ressaisir et de choisir. Ici une attitude, là une politique.

« Couper les branches pourries », comme disait le général Imbot, s'il y en a - que les partis excluent de leurs rangs les responsables qui seraient indument bénéficiaires de l'amnistie - vaudrait mieux que de se résigner à subir à chaque nouvelle affaire de nouveaux coups.

Choisir une véritable politique qui donne crédit au couple arrêt de l'immigration clandestine-intégration et trancher un débat qui, au sein du PS, est sans doute aussi important que celui qui eut lieu sur le terrain économique en mars 1983, est devenu une urgence. Mais il est clair que pour réussir la gauche doit aujourd'hui sortir de son discours moral pour agir.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Le PS renvoie à plus tard le droit de vote des étrangers

Les dirigeants socialistes ont discuté, mercredi 2 mai lors de la réunion du bureau exécutif, de la position de leur parti en vue de la « table ronde » de l'hôtel Matignon sur l'immigration, le 16 mai, et du débat prévu à l'Assemblée nationale sur le même sujet le 22 mai. Les conclusions de cette discussion doivent être tirées la semaine prochaine, mais il apparaît déjà que le PS devrait renoncer à préconiser, pour le court terme, l'instauration du droit de vote des étrangers aux élections locales.

Puisqu'il n'existe de majorité ni au Parlement, ni dans le pays, pour modifier la Constitution afin de permettre la participation des résidents étrangers aux élections locales, mieux vaut ne plus agiter ce chiffon rouge au nez de la droite et de l'extrême droite : tel est le point de vue sur lequel la plupart des membres du bureau exécutif du PS se sont accordés mercredi. Certains membres du courant Mauroy-Mermaz-Jospin, qui avait inscrit cette mesure dans sa motion au congrès de Rennes, l'ont défendue. Cependant, M. Mauroy a convenu lui-même que quand on n'a pas les moyens d'imposer une réforme, il est préférable de ne plus en parler.

M. Laurent Fabius, qui s'était prononcé, lui aussi, en faveur du droit de vote des étrangers, a souligné qu'il doit être maintenu par le PS comme un objectif à long terme, car, *a-t-il expliqué*, tout recul idéologique de ce genre peut en entraîner d'autres. Le président de l'Assemblée nationale estime que si cette disposition ne peut être instituée avant les élections législatives de 1993, il serait dangereux qu'elle devienne l'un des thèmes de la campagne électorale à ce moment-là. Il souhaite donc qu'elle ne figure pas parmi les mesures avancées par le PS pour le court terme.

Les rocardiens ont fermement « cadré » le débat, par la voix, d'abord, de M. Gérard Fuchs, ancien président de l'Office national d'immigration, qui a observé, en premier lieu, qu'un consensus existe entre les forces politiques sur l'arrêt de l'immigration et sur la nécessité d'une politique d'intégration. M. Fuchs estime, en deuxième lieu, qu'il serait dommageable d' *« ouvrir la boîte de Pandore »* d'une réforme du code de la nationalité, fût-ce – comme le suggérait M. Michel Charzat, du courant Socialisme et République – pour améliorer la procédure de naturalisation. M. Fuchs s'est prononcé, ensuite, pour la défense de la loi Joxe sur l'entrée des étrangers en France et pour la plus grande fermeté sur la notion d'égalité de droits et de devoirs, particulièrement pour les prestations sociales. Enfin, s'agissant de la représentation politique des étrangers, M. Fuchs souhaite que les communes explorent davantage les formules possibles d'association de ces populations aux délibérations du conseil municipal les concernant. Pour les rocardiens, comme l'a exposé M. Gérard Lindeperg, le droit de vote aux élections locales ne peut être un mécanisme d'intégration, mais il peut éventuellement apparaître, dans quelques années, comme le couronnement d'une politique d'intégration réussie.

M. Lindeperg a comparé la situation actuelle du débat sur l'immigration à celle qui s'était instaurée, naguère, autour du *« sentiment d'insécurité »*. Il a observé que, à travers une action comme celle de M. Gilbert Bonnemaison, responsable de la commission des maires qui avait travaillé sur la réhabilitation des quartiers « chauds », l'insécurité avait reculé, et que les solutions appliquées en France étaient devenues une référence pour d'autres pays. Il estime possible de parvenir au même résultat sur l'intégration des populations d'origine étrangère.

M. Fabius a insisté, lui aussi, sur la nécessité de *« faire »* plutôt que de parler, la parole des politiques sur ce sujet étant, selon lui, dévaluée aux yeux de nombre de citoyens. Il a demandé, d'autre part, une campagne vigoureuse contre l'extrême droite, non seulement au sujet de l'immigration et du racisme, mais aussi sur le programme du Front national, afin d'en *« démasquer »* les orientations réelles, notamment en matière sociale.

PATRICK JARREAU

La mort de Jean Jérôme

Suite de la première page

Employé de commerce, syndicaliste, Jean Jérôme adhère dès 1924 au PC d'Ukraine occidentale. Emprisonné le 1er mai 1926, interdit d'emploi par le patronat, il émigre en Belgique, où il milite parmi les ouvriers immigrés. Expulsé pour activité politique, il gagne enfin Paris en 1929 et participe très activement à l'organisation centrale chargée des communistes étrangers en France (la MOE, devenue MOI), en compagnie de Trepper et Grojnowski.

En 1936 il est chargé par Josef Epstein et Gulio Ceretti, puis par Georges Gosnat, de créer la Compagnie France-Navigation, qui, pour le compte de Staline, va approvisionner l'Espagne républicaine en armes soviétiques ou achetées d'occasion dans toute l'Europe. La qualité des services de France-Navigation a été parfois contestée par des anciens des Brigades internationales.

Retourné à la production, en septembre 1939, dans l'attente de son incorporation au sein de l'armée polonaise formée sur le territoire français, il est à Paris lors du retour de Jacques Duclos dans la capitale à la mi-juin 1940. A ce titre, il participe de manière décisive à la réorganisation de l'appareil central du PCF clandestin. En particulier, il reconstitue les imprimeries clandestines et les stocks de papier et s'occupe de trouver des financements, assurant ainsi la reparution de *l'Humanité* dans la clandestinité.

A partir de la mi-1942, Jean Jérôme ajoute à ses activités « techniques » des contacts politiques très importants avec les gaullistes, en particulier avec le colonel Rémy, représentant militaire du général de Gaulle en France occupée, présidant ainsi à un accord décisif du PCF avec la France combattante qui interviendra en décembre 1942.

Le 14 avril 1943, Jean Jérôme croise par hasard un agent de liaison féminin de Louis Grojnowski, qui était au centre des filatures des Renseignements généraux. Malheureusement pour lui, les policiers français avaient ordre d'arrêter quiconque rencontrerait cette femme ce jour-là. Arrêté par la troisième section des Renseignements généraux – et non par les féroces Brigades spéciales anticommunistes, comme il le relate à tort dans ses mémoires (1), – aucune charge « politique » ou « terroriste » ne fut retenue contre lui. Il fut interné à la Santé en sa qualité de juif et pour détention de faux papiers.

Libéré par l'insurrection parisienne le 18 août 1944, Jean Jérôme reprit pendant plus de trente ans ses activités de spécialiste de l'édition au Parti communiste. En réalité, celles-ci en cachaient d'autres : de nombreux témoignages laissent à penser que cet homme qui, jusque dans le milieu des années 70, disposait place du Colonel-Fabien d'un bureau mitoyen de celui de Jacques Duclos, était, en réalité, le principal responsable d'entreprises d'import-export Est-Ouest, par lesquelles transitait une part du financement du PCF par les partis frères. Jean Jérôme restera le prototype de ces cadres communistes de haut niveau, cultivés, capables d'évoluer dans des milieux très divers, mais conservant, chevillée au corps, la foi dans le communisme tel qu'il était défini du temps de Staline.

STÉPHANE COURTOIS

(1) *La part des hommes*, éditions Acropole, Paris, 1983 ; *Les clandestins*, 1940-1944, éditions Acropole, 1986.

communis

plus tard
étrangers

SOCIÉTÉ/CULTURE

13 La négociation de Vienne sur le désarmement — Expulsions dans les squats parisiens
13 Montée de la tension dans l'audiovisuel
14 Un texte d'Antoine Vitez
14 Les « vacances italiennes » de Fécamp
16 La mort de Paul Reuter

Les fausses factures de la SAE et le financement des partis politiques

Aucun élu parmi les neuf personnes renvoyées en correctionnelle

Neuf inculpés sur trente-six à l'origine seront finalement renvoyés devant un tribunal correctionnel dans l'affaire des fausses factures de la Société auxiliaire d'entreprise (SAE). Telle est la décision rendue, mercredi 2 mai, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Quatorze inculpés obtiennent un non-lieu, treize bénéficient des lois d'amnistie du 20 juillet 1988 et du 15 janvier 1990. Aucun élu ne figure parmi les neuf renvoyés, parmi lesquels trois responsables du bureau d'études lié au PS, deux d'un bureau d'études lié au PCF et quatre responsables de la SAE.

[redacted]

La justice a ses mystères, véritables énigmes pour le justiciable ordinaire. Car celui-ci aura bien du mal à se retrouver dans les subtilités et les clairs-obscurs de l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Après le vote de la loi d'amnistie du 15 janvier sur le financement des partis et des campagnes électorales, vote qui n'aurait pu se faire sans l'assentiment abstentionniste d'une partie de la droite – seuls les députés communistes ayant voté contre en bloc, – la décision de la chambre présidée par M. Pierre Culié n'est pas une surprise. Mais elle ne laisse pas d'étonner par la façon, sans nul doute originale, dont elle a fait le tri entre les inculpés pour en distinguer neuf, parmi lesquels aucun élu, renvoyés en correctionnelle.

Il est tout à fait normal – et même de bonne justice – que quatorze non-lieux aient été prononcés : un inculpé est présumé innocent et, si les charges n'ont pu être établies solidement par l'instruction, il est logique qu'il ne soit pas jugé. Il est compréhensible qu'il y ait treize « amnistiés » parmi les inculpés contre lesquels des charges ont été établies puisque, après tout, les juges ne font pas la loi mais l'appliquent. Mais comment expliquer à l'opinion que, parmi les neuf inculpés renvoyés devant un tribunal correctionnel, se trouvent ceux qui ne se sont pas enrichis, n'ont pas profité du système des fausses factures pour fabriquer leur carrière, bref les militants qui récoltaient les fonds nécessaires au financement des campagnes électorales, celle de M. François Mitterrand, en 1988, comprise ? Car tel est bien le profil de cinq des inculpés renvoyés, auxquels s'ajoutent quatre cadres de la Société auxiliaire d'entreprises.



Trois socialistes, au premier rang desquels M. Gérard Monate, sont donc renvoyés, ainsi que deux personnes qui travaillaient pour les caisses du PCF, et quatre dirigeants de la SAE – numéro un du bâtiment en France – qui, tous, ont en commun d'avoir parlé franchement, aussi bien devant les policiers que devant M. Culié. On comprend que M. Monate s'indigne de ces *« deux poids, deux mesures, injustes dans le fond et même choquants »*, ne comprenant pas que soient pénalisés ceux *« qui ont donné de l'argent »* et ceux *« qui ont fait un travail commercial »*, alors que *« d'autres, blanchis, continuent de se pavaner »*. A lire les soixante-treize pages de la décision rendue, on y décèle en effet une sorte de prime à l'hypocrisie.

Les responsables d'Urba-Technic et Gracco, bureaux d'études liés au PS, ont d'emblée reconnu à quoi servaient leurs activités. C'est ce que soulignent les magistrats, qui rappellent que M. Monate *« a admis que, de notoriété publique dans les milieux du bâtiment, il existe une liaison entre Urba-Technic et le Parti socialiste et qu'il est « possible » que les entrepreneurs qui viennent le solliciter aient « en fond de teint l'idée d'un piston politique »* [et] *que la vocation d'Urba-Technic est de participer au financement du Parti socialiste et de ses campagnes électorales (à hauteur de 60 % des recettes, 40 % étant réservés au fonctionnement de la structure. »* Les magistrats ont pris l'équipe de M. Monate au piège de sa naïveté, voire même de son honnêteté, puisqu'ils tiennent à préciser : *« sans qu'il y ait eu enrichissement personnel de Monate, Desjobert et Delcroix »*, les trois responsables du bureau d'études poursuivis.

Quant aux deux responsables de Sud-Est Équipement, bureau d'études lié au Parti communiste, ils sont pénalisés par les magistrats pour avoir refusé de reconnaître que les pourcentages qu'ils prélevaient sur l'obtention de marchés servaient à financer des campagnes électorales. Du coup, ils se retrouveront devant un tribunal correctionnel, poursuivis pour tous les chefs d'inculpation, sans avoir bénéficié, en partie, de l'aministie à l'instar des sept autres renvoyés.

Enfin, dans le raisonnement qui les conduit à amnistier tous les élus impliqués, les magistrats ont innové. Ils étaient, en effet, confrontés à une difficulté : la loi du 15 janvier exclut de son champ les délits de corruption qui figuraient parmi les chefs d'inculpation pesant sur plusieurs personnages-clés de cette affaire. Du coup – c'est le cas pour cinq inculpés, dont M. Jean-Victor Cordonnier, ancien adjoint au maire (PS) de Marseille, – la chambre d'accusation invoque une autre loi d'amnistie, celle du 20 juillet 1988, votée dans la foulée de la réélection de M. Mitterrand, les magistrats concluant que *« l'action publique est éteinte »*. Il y aura donc eu, finalement, une double amnistie. Les responsables du bureau d'études socialistes n'y ont pas droit, renvoyés pour l'article 178 du code pénal qui réprime *« les éléments constitutifs du délit de corruption sous l'appellation de trafic d'influence »*, mais seulement pour les faits postérieurs au 11 mars 1988. *« Le seul moyen de clarifier le financement des activités politiques était bien d'interdire ou de faire disparaître les pseudo-« bureaux d'études » ou intermédiaires en marchés publics »*, écrivent les magistrats pour justifier ce choix.

Le paradoxe est que, comme le souligne, à l'envi, M. Monate, qui ne fut jamais demandeur d'une amnistie, Urba-Technic est la seule officine de ce type à avoir, pour l'heure, montré l'exemple en décidant de se dissoudre. M. Monate ne fut pas convié au congrès socialiste de Rennes et préféra ne pas s'y montrer, militant socialiste de toujours pour la défense duquel aucune voix ne s'élève, aujourd'hui, dans les rangs de ses amis.

EDWY PLENEL

Le sort des trente-six inculpés

Sur les trente-six inculpés de l'affaire des fausses factures de la SAE, quatorze obtiennent un non-lieu, treize bénéficient de l'amnistie et neuf sont revoyés en correctionnelle.

● **Quatorze non-lieu** : quatre élus ou anciens élus de droite (MM. Roland Nungesser, Jean-Pierre de Peretti, Jean-Louis Geiger et Jean-Pierre Roux), un responsable politique socialiste (M. José Mattéi), trois dirigeants de la SAE ou de ses filiales (MM. Jean-Claude Jammes, Michel Debrun, Philippe Bérard), six entrepreneurs ou professionnels divers (MM. Yves Duverger, Patrice Prud'homme, Pierre Michaut, Armand De Silva, Jean Simonetti et Dominique Gejas).

● **Treize amnistiés** : deux élus ou anciens élus de droite (MM. Jules Susini et Charles Scaglia), deux socialistes (MM. Michel Pezet et Jean-Victor Cordonnier), cinq dirigeants de la SAE ou de ses filiales (MM. Gérard Peybernes, Daniel Pantel, Robert Mistre, Marcel Guiraud, Philippe Baude), quatre entrepreneurs ou professionnels divers (MM. Jacques Lhardit, Xavier Camprubi, Gaston Desanti et Georges Farinecci).

● **Neuf renvois en correctionnelle** : quatre dirigeants de la SAE ou de ses filiales (MM. Pierre Bentata, Paul Peltier, Claude Popis et Jean-Pierre Adam), trois responsables du bureau d'études Urba-Gracco, lié au PS (MM. Gérard Monate, Bruno Desjobert et Joseph Delcroix), deux responsables du bureau d'études Sud-est Equipement, lié au PCF (MM. Luc Bieret et Maurice Pierrat).

A l'Assemblée nationale

L'amendement dévastateur

L'onde de choc de « l'amendement amnistie » n'en finit pas de se répercuter dans l'enceinte du Palais Bourbon. Lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi 3 mai M. Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne), a évoqué *« les dégats considérables»* provoqués par l'amendement amnistie adopté lors de l'examen du projet de loi sur le financement des campagnes électorales. *« Le gouvernement garde le silence et ce silence devient pesant »* a lancé le député barriste en renvoyant la totalité de la responsabilité de cet *« autoblanchiment »* sur le groupe socialiste.

« Il n'a pas été seul à voter pour... » a rappelé le Garde des Sceaux, *« ce projet ne serait pas passé si vous aviez eu l'attitude que vous indiquez aujourd'hui »*. M. Arpaillange a pris soin de préciser que cet amendement était né au sein du groupe socialiste... Et quand, devant ses explications un peu longues et fébriles, le président de l'Assemblée nationale, M. Fabius a tenté de lui faire hâter le pas, le ministre a répliqué d'un ton sec : *« j'estime avoir suffisamment payé déjà pour pouvoir m'exprimer comme je l'entends... »* .

M. Rocard piquait du nez dans ses notes... Au perchoir, M. Fabius n'en revenait pas. Il prit un air affligé. A la fin de cette intervention, le ministre des affaires étrangères, M. Dumas donnera à son collégue une poignée de main consolatrice . Il sera suivi, un peu mollement, par M. Rocard.

Dans les couloirs l'atmosphère était houleuse. Pris à froid au retour du grand pont du 1er mai, les députés ne cachaient pas leur consternation, leur indignation ou leur étonnement. M. Jean-Marie Marie Bockel (PS, Haut-Rhin), racontait comment lors de sa dernière réunion de section, à Mulhouse, il s'était retrouvé devant un *« tribunal »*. Le porte-parole du groupe PS, M. Jean Le Garrec (Nord) reconnaissait que s'il avait prévu que *« ce serait dur et que nous aurions des emmerdements »*, la réalité avait largement dépassé ses craintes. Résigné, M. Bernard Poignant (PS, Finistère) estimait qu'il fallait *« boire le calice jusqu'à la lie »*. Il y a quelques mois, au sein du groupe socialiste, avec quelques députés (MM. Suchod, Forni, Loncle, etc) il s'était opposé à l'adoption de l'amnistie : *« nous aurions pu éviter cela ! »* .

M. François Bayrou (UDC, Pyrénées-Atlantiques) n'en revenait pas : *« l'amnistie était destinée à protéger les chefs d'entreprise, pas les élus. Or c'est l'inverse qui se produit. L'interprétation des magistrats est contraire à ce qui a été voté dans l'hémicycle »*. M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) relevait le fait que l'affaire avait été, dés le début, *« mal conduite »* par le gouvernement. *« Au delà du caractère moralement discutable, c'était un risque politique énorme. Il a joué à fond »* .

« Cela devient très grave. On va au désastre. Cela empoissonne la gauche qui est arrivée sur la morale et qui va tomber sur la morale » lançait dans les couloirs M. Pascal Clément (UDF, Loire). *« Il est désastreux de vouloir substituer la majorité parlementaire aux tribunaux. On a dévoyé l'amnistie »* expliquait M. Jacques Toubon (RPR, Paris), tandis que M. Edouard Balladur (RPR, Paris) notait avec philosophie : *« la loi est la loi. Mais ce n'est pas bon pour l'ensemble de la classe politique »* .

A deux pas, M. Edmond Alphandéry (Maine-et-Loire) - l'un des quatre élus UDC à avoir voté contre l'amnistie - rageait : *« Si nous avions tenu, Rocard n'aurait pas présenté cet amendement et nous aurions rendu service à toute la classe politique. Maintenant chaque jour qui passe apporte une petite pierre au lepénisme »*. Dans les jardins du Palais Bourbon, M. Le Pen faisait la grosse voix contre *« la bande des quatre »*...

PIERRE SERVENT

Fronde judiciaire à Vannes (Morbihan)

30 F d'amende pour fraude fiscale

VANNES

de notre correspondant

Un jugement rendu en délibéré le 26 avril, par le tribunal correctionnel de Vannes (Morbihan) fait référence dans ses attendus à la loi d'amnistie du 15 janvier. Présidé par Mme Agnès Lazès, le tribunal a condamné pour fraude fiscale un médecin généraliste homéopathe, Mme Liou, cinquante-six ans, de Saint-Gildas-des-Rhuys (Morbihan) à 30 francs d'amende avec sursis, soit la peine minimum prévue pour ce type de délits. La prévenue était poursuivie pour avoir omis de déclarer au fisc ses revenus professionnels des années 1985, 1986 et 1987, une dissimulation qui portait au total sur une somme de 519 580 francs, ce qui représentait 195 685 francs de droits éludés.

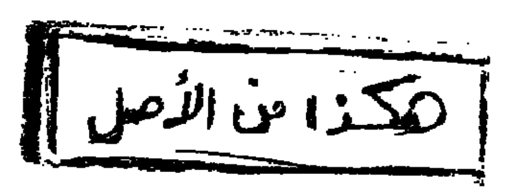
Pour expliciter leur jugement, et contrairement aux cinq juges d'instruction du Mans et d'Agen, les magistrats vannetais ne font aucune allusion *« à une récente évolution de la notion d'ordre public »*. La présidente du tribunal correctionnel s'est refusée à toute déclaration : *« Les magistrats ne commentent pas leurs jugements mais les notifient »* a – t – elle précisé.

Mais les attendus du jugement rendus publics lundi 30 avril sont explicites : *« Il y a lieu de considérer que, des dispositions législatives récentes et des débats qui les ont précédées, il est ressorti clairement que des délits financiers du même ordre que ceux de l'espèce commis avant le 15 juin 1989 n'étaient pas de nature à susciter une réprobation si vive qu'elle mérite encore le blâme social que constitue la peine »*.

« Si, apprécie le tribunal, *la prévenue ne réunit pas les conditions pour être dispensée de peine, rien ne s'oppose, en revanche, qu'elle soit condamnée au minimum prévu par la loi pénale, l'article 17-41 du code des impôts permettant le bénéfice des circonstances atténuantes »*.

Le parquet de Vannes a fait appel, dès vendredi 28 avril, de cette condamnation au minimum. A l'audience, Mme Bonnet, substitut du procureur de la République, estimant *« l'intention frauduleuse de la prévenue manifeste »*, avait requis une peine de six mois de prison assortie du sursis avec mise à l'épreuve durant trois ans, l'affichage du jugement à la porte du cabinet médical et à la mairie de Saint – Gildas – des – Rhuys, ainsi que sa publication au *Journal officiel*.

MICHEL LE HÉBEL



هكذا من الأصل

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ 1990.

VOICI 2 OU 3 SPÉCIMENS DE NOTRE ENVIRONNEMENT A PROTÉGER DE TOUTE URGENCE.

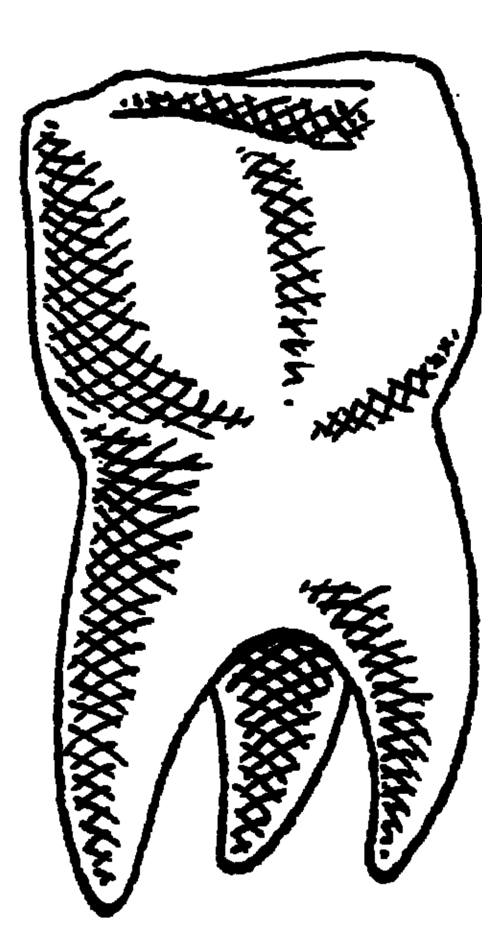


fig.1 - Molaire

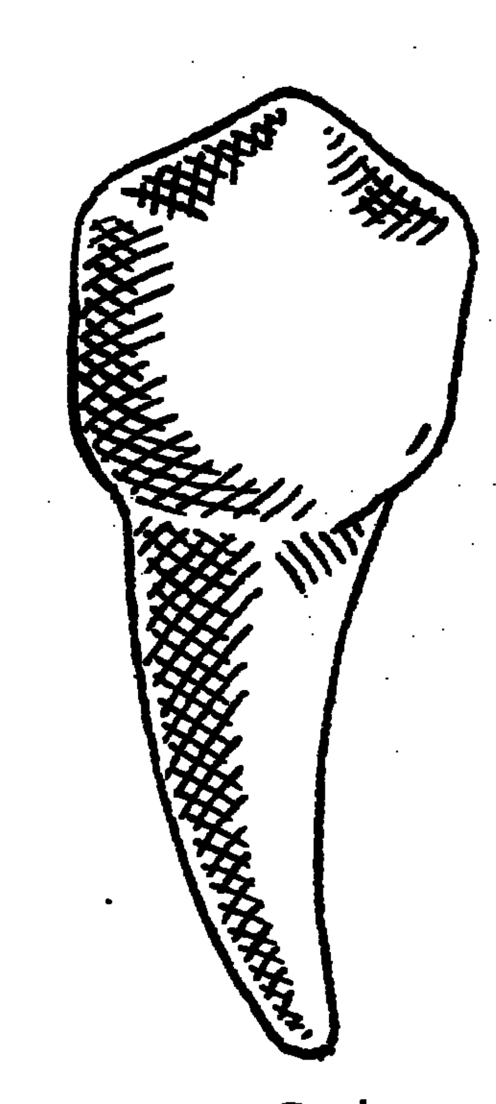


fig.2 - Canine

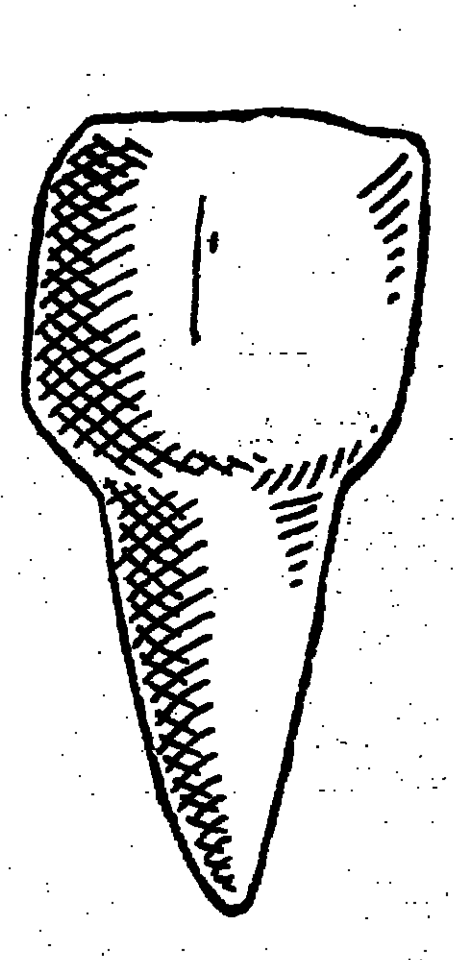


fig.3 - Incisive



COLGATE AVANCE, LA MENACE RECULE.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Selon M. Yves Sillard, délégué général pour l'armement

La négociation de Vienne sur le désarmement concerne 11 % des crédits d'équipement militaire en France

Les discussions de Vienne sur les réductions des armement classiques en Europe concernent environ 11 % des dépenses de la France en matière d'équipement militaire, soit de l'ordre de 11 milliards de francs selon le budget de la défense pour 1990. Ces précisions sont données par le délégué général pour l'armement, M. Yves Sillard, dans le numéro de mai du mensuel *Défense nationale*. Elles se rapportent aux dépenses consacrées par la France à l'ensemble des matériels classiques (chars, engins blindés, hélicoptères, avions et pièces d'artillerie), qui constituent le champ d'application des négociations de Vienne.

Depuis mars 1989, à Vienne, les seize pays de l'OTAN et les sept pays du pacte de Varsovie discutent du sort à donner aux matériels militaires stationnés en Europe, de l'Atlantique à l'Oural, à l'exception des armes nucléaires, des armes chimiques et des forces navales, qui sont exclues de la négociation. Si le traité en cours de discussion était signé à la fin de l'année, ainsi que certains l'espèrent, les éléments limités par le traité (ELT), comme on appelle les matériels concernés par les réductions, sont les chars de bataille, les pièces d'artillerie, les véhicules blindés transport de troupes, les avions de combat et les hélicoptères armés.

Appliquer la programmation

La France est, au même titre que les autres Etats, touchés par ces réductions, y compris pour ce qui concerne l'avion Atlantique-2 de surveillance maritime à longue distance placé sour le commandement de l'aéronautique navale.

« Du point de vue du matériel classique, écrit M. Sillard, *les négociations ne concernent qu'une partie d'entre eux. On a pu ainsi constater que, dans l'ensemble de l'équipement de la défense française (le titre V), l'équipement visé par les négociations de Vienne représente 10,9 % des dépenses actuelles. »*

Par opposition au titre III du budget militaire, qui règle les dépenses de fonctionnement (soldes, charges sociales et frais d'entretien des infrastructures), le titre V totalise les dépenses d'équipement. Il est de 102,1 milliards de francs pour 1990. L'évaluation du délégué général pour l'armement, à propos du champ d'application des négociations de Vienne en matière d'équipements classiques éventuellement limités par le traité, représenterait une somme de 11 120 millions de francs en 1990.

Ce qui ne signifie pas pour autant que le budget militaire de la France devrait être réduit dans les mêmes proportions. En effet, selon M. Sillard, la programmation militaire qui a été adoptée par le Parlement en 1989 et qui fixe les dépenses d'équipement entre 1990 et 1994, a été conçue en intégrant déjà les répercussions prévisibles de la négociation de Vienne sur le volume des matériels classiques dans les forces françaises. *« Telle qu'elle a été votée l'année dernière,* écrit le délégué général pour l'armement, *la loi de programmation militaire reste dans les plafonds en cours de négociation à Vienne. C'est-à-dire que, pour respecter nos accords, il faudra appliquer l'ensemble de la programmation. C'est un fait souvent méconnu, d'autant que les résultats des négociations, en termes de réduction du nombre des matériels en ligne, ne se feront sentir que progressivement à un horizon de trois à quatre ans. Donc, à un horizon dépassant déjà la loi de programmation militaire. »*

Dans *Défense nationale*, le délégué général pour l'armement rejoint une argumentation précédemment avancée par le ministre d'Etat à la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, qui ont estimé qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de s'affranchir – dès le budget de la défense pour 1991 – des engagement de la programmation.

J. I.

Un fonds de capital-risque pour la technologie militaire

Créé par la Délégation générale pour l'armement (DGA), le Crédit lyonnais et par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), un fonds commun de placement à risques a été constitué pour aider en fonds propres des petites et moyennes industries dont une part de l'activité s'exerce au profit de la technologie militaire. Ce fonds est d'un montant de 100 millions de francs et il est alimenté par des apports du CEA, du Crédit lyonnais, de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (ONERA), du Crédit national et de divers industriels de l'armement (nationalisés ou privés).

Ce fonds de capital-risque à vocation de défense est géré par Priam-Gestion, une société constituée par deux sociétés de capital-risque liées respectivement au CEA et au Crédit lyonnais. Mais les services techniques de la DGA participeront aux instances qui préparent les dossiers d'investissements. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, considère que cinq mille à dix mille petites et moyennes industries sont concernées par les activités de défense. Ce fonds devrait permettre à certaines d'entre elles, qui ont des fonds propres insuffisants, de bénéficier d'un financement supplémentaire.

ENVIRONNEMENT

Trois associations condamnées à Bordeaux

La chasse contre l'Europe

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné, mercredi 2 mai, trois associations de chasseurs qui avaient été accusées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Société pour la protection de la nature du Sud-Ouest (SEPANSO) d'avoir organisé une chasse à la tourterelle le 1er mai 1988 – période où elle est interdite. Les trois associations incriminées – les sauvaginiers du Sud-Ouest, le Comité de défense de la chasse à la tourterelle en mai et l'Association de défense des chasses traditionnelles – ont été condamnées à payer solidairement 8 000 F de dommages aux associations de protection et 4 000 F de frais de justice.

L'affaire des tourterelles du Médoc souligne une réalité de plus en plus évidente : il existe dans l'Europe des Douze des poches de résistance à la construction européenne qui seront très difficiles à résorber. Pour s'en tenir à la chasse, qui mobilise des millions de « fusils » dans l'Europe du Sud – notamment en France, en Italie et en Grèce, – on se heurte à des traditions locales qui ont la vie d'autant plus dure qu'elles se sentent menacées par l'exode rural et l'arrivée de populations nouvelles (agriculteurs « néo-ruraux », résidents secondaires, familles urbaines et touristes).

Les « eurocrates » de Bruxelles ont beau faire – avec le relais plus ou moins empressé des gouvernements nationaux – les adeptes des chasses dites « traditionnelles » ne veulent rien entendre. Dans le Médoc, on considère les tirs de tourterelles au printemps comme un élément du patrimoine, et ceux qui s'y opposent passent, au mieux, pour des bureaucrates irresponsables et, au pis, pour de nouveau occupants inspirés par les Verts allemands !

Il en va de même pour les tendeurs de grives des Ardennes ou les poseurs de « lecques » (pierres plates qui écrasent les oiseaux) de la vallée de l'Ubaye. Sans parler des Italiens, qui tirent les rapaces lors de leur passage dans le détroit de Messine, ou des chasseurs grecs qui tuent tout ce qui bouge, jusqu'au plus minuscule passereau.

Même en Europe du Nord, il existe des modes de chasse qui irritent les fonctionnaires de Bruxelles, comme la chasse à courre au renard, en Angleterre, la chasse au phoque et à l'ours blanc au Groenland (Danemark), ainsi que le massacre rituel des globicéphales (un cétacé) dans les îles Féroé, archipel danois, théoriquement soumis à la législation communautaire.

Mais, en une période de réveil des nationalismes, et donc aussi du provincialisme, ces traditions apparaissent à leurs tenants comme la meilleure garantie contre l'impérialisme de Bruxelles, contre une bureaucratie centralisatrice et uniformisatrice. Les fourches sortaient contre les quotas laitiers. Les fusils parleront contre les directives européennes.

ROGER CANS

En application de décisions de justice

Trois cents expulsions dans les squats parisiens

Trois cents personnes, dont un grand nombre d'enfants, ont été expulsées par la police, mercredi matin 2 mai, de deux immeubles parisiens où elles vivaient en squatters. L'un des immeubles, situé 92, rue de la Fontaine-au-Roi (11e arrondissement), appartient à l'Office public d'HLM de la Ville de Paris (OPAC), l'autre, 67, rue des Vignoles (20e) à un propriétaire privé.

Ces expulsions, explique la Mairie de Paris dans un communiqué, font suite à deux décisions de justice qui datent de janvier 1986 et de janvier 1989, la Mairie affirme avoir proposé à toutes les personnes expulsées, *« dans un esprit humanitaire, des formules d'hébergement en hôtel ou en établissement apte à assurer un accueil temporaire »*.

A l'approche du 15 mars, qui marque la fin de la période légale pendant laquelle les expulsions sont interrompues, la Mairie de Paris avait demandé avec force à la police de mettre fin aux squats dont le nombre était passé de trente-six immeubles en 1986 à cent quatre-vingt-sept en 1989 (*le Monde* du 13 mars). Selon M. Jean Tibéri, premier adjoint, et M. Yves Galland, adjoint chargé du logement, ces occupations illégales posaient à la fois des problèmes de sécurité (raccordements électriques sauvages proches d'arrivées d'eau, par exemple), de justice (les squats empêchent la rénovation ou la construction d'appartements qu'attendent des demandeurs *« respectueux de la loi »*), et de coût économique (les immeubles en instance de démolition ou de rénovation doivent être gardés vingt-quatre heures sur vingt-quatre).

Demande sans offre

Ces expulsions mettent à nouveau l'accent sur la pénurie de logements à prix modéré dans la capitale. L'écart est trop grand entre le nombre de demandeurs de logements qui font le siège des bureaux d'aide sociale de la Ville et le nombre d'appartements à loyer modeste construits chaque année, cinquante mille pour les premiers, moins de cinq mille pour les seconds (*le Monde* du 17 mars).

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, après avoir déclaré que les expulsions effectuées mercredi étaient devenues nécessaires, a rappelé qu'il avait proposé au maire de Paris, en septembre dernier, de mettre en place une commission avec des représentants de la mairie, de la préfecture de police et des ministères concernés pour trouver une solution au problème des squats.

Les Verts Paris-Ecologie ont pour leur part souligné que si le squat *« n'est pas une solution au problème de logement à Paris »*, il n'en est pas moins *« le reflet d'une politique aberrante en matière d'urbanisation et de centralisation »*.

C. V.

Attribué par la Ligue nationale contre le cancer

Le prix Medicus à Jean-Yves Nau

Le prix Medicus 1989 de la Ligue nationale contre le cancer a été décerné à notre collaborateur Jean-Yves Nau. D'un montant de 30 000 F (provenant d'un legs), ce prix qui récompense un journaliste ayant permis une meilleure connaissance du cancer dans le public a été remis, mercredi 2 mai, au cours d'une cérémonie réunissant M. Claude Evin, ministre de la Santé, ainsi que les neuf membres du jury, présidé par le docteur Raymond Latarjet, président de la Ligue contre le cancer, assisté de quatre cancérologues et de quatre journalistes.

□ **Le président de l'université Lyon-III déplore *« l'amalgame »* fait par M. Michel Noir.** – M. Pierre Vialle, président de l'université Jean-Moulin de Lyon (Lyon-III) a déploré mercredi 2 mai, dans un communiqué, *« le recours à l'amalgame »* par M. Michel Noir, maire (RPR) de la ville, qui a affirmé qu'il refuserait d'attribuer de nouveaux locaux à cette université tant qu'un enseignant révisionniste y exercerait. M. Noir faisait allusion à M. Bernard Notin, auteur d'un article antisémite et « révisionniste » paru dans la revue *Economie et sociétés* (*le Monde* des 19 février et 3 mai).

□ ***Une proposition de loi pour l'indemnisation des victimes de bavures médicales.*** – M. Michel Poniatowski, sénateur (RI), vient de déposer une proposition de loi tendant à instituer un fonds de garantie alimenté par les médecins, cliniques, maisons de santé, destiné à réparer les accidents corporels occasionnés par la pratique médi-

COMMUNICATION

Conflits à l'INA et à la Cinq mécontentement à FR 3 et à Radio-France

Montée de la tension dans l'audiovisuel

A l'INA, après vingt-huit jours de grève, M. Georges Fillioud, président de l'institut, a adressé aux organisations syndicales, mercredi 2 mai, *« d'ultimes propositions »*. La nouvelle enveloppe représente désormais une augmentation moyenne annuelle de 3 600 francs par an et par agent, sensiblement supérieure aux 2 900 francs rejetés par les organisations syndicales le week-end dernier. Les personnels devaient se prononcer, en assemblée générale, jeudi 3 mai dans la matinée, sur cette offre. La veille encore, une assemblée générale des personnels avait voté – *« massivement »*, selon les syndicats – la poursuite du mouvement et de l'occupation des locaux, tandis que la direction décidait d'assigner en référé devant le tribunal de Créteil, les représentants syndicaux CGT, CFDT et CFTC.

Ce conflit menace en permanence de s'étendre à l'ensemble de l'audiovisuel public. A FR 3, où les disparités salariales avec A 2 entretiennent un mécontentement latent partout, le comité central d'entreprise (CEE)s'en est pris mercredi 2 mai à l'ensemble de la politique de la direction générale de la chaîne. Le CCE critique notamment les *« contrats d'objectifs privilégiant l'information »* et *« la remise en cause d'investissements essentiels à la capacité productive et à l'indépendance de FR 3 »*. Dans un texte soutenu par l'ensemble des organisations syndicales, le CCE exige des objectifs ambitieux et diversifiés pour les régions, des créations d'emplois et une négociation rapide de tous les dossiers en souffrance : qualifications, conditions de travail, etc. Cette motion a été adoptée à la veille d'un conseil d'administration de la société.

A Radio-France, enfin, une nouvelle motion de défiance a été adoptée par un certain nombre de salariés à l'encontre du directeur des services musicaux, M. Claude Samuel. Les signataires demandent *« le départ immédiat »* de ce dernier et de son équipe.

Ce mécontentement gagne également la télévision privée, puisque les techniciens de la régie finale de la Cinq ont déclenché, mercredi 2 mai en fin d'après-midi, un mouvement de grève, contraignant la direction à prendre en main la gestion de ce service pour que la diffusion des programmes n'en soit pas affectée. Les grévistes réclament notamment une revalorisation de leurs salaires ainsi qu'un aménagement de leurs conditions de travail et des horaires de nuit.

□ ***Accord entre TDF et la télédiffusion hongroise.*** – Télédiffusion de France (TDF) vient de signer un accord de coopération avec l'entreprise hongroise de télédiffusion, Magyar Musorszoro Vallalat. Cette dernière entend profiter de l'expérience technique de TDF, tant pour la diffusion de télévision que pour la radio messagerie. La transformation prochaine de l'entreprise d'Etat hongroise en société anonyme pourrait permettre à TDF d'entrer dans son capital.

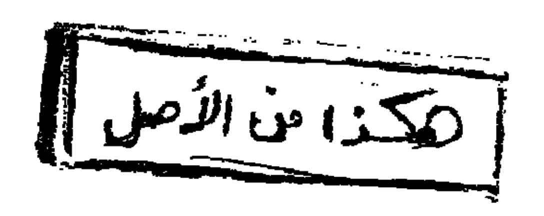
A Washington

Un pionnier de la télévision au capitole

Une statue en bronze de l'inventeur en 1927 d'une des premières caméras de télévision, l'américain Philo T. Farnsworth, vient de faire son entrée au Capitole de Washington. Offerte par son Etat natal, l'Utah, cette statue rejoint celles de quatre-vingt-quatorze autres figures de l'histoire américaine.

Né en 1906, Farnsworth commence ses recherches dès l'âge de treize ans, et parvient en 1930 à transmettre des images électroniques d'un visage humain gagnant ainsi son surnom de *« père de la télévision »*. Une paternité que lui dispute alors l'américain d'origine russe Zworkyn, qui travaillait pour RCA – société qui racheta ultérieurement les brevets de Farnsworth pour s'assurer l'exclusivité de cette nouvelle industrie.

La technologie du « dissecteur d'images », ancêtre du tube de prise de vues utilisé par Farsnworth, fut rapidement dépassée dans la télévision courante. Mais c'est une version dérivée et miniaturisée qui saisit les premiers pas de l'homme sur la Lune, en 1969. Philo T. Farnsworth est mort en 1971.



CULTURE

Un texte d'Antoine Vitez

Ce qui nous reste

Selon la volonté d'Antoine Vitez, aucune relâche, aucune cérémonie n'est prévue à la Comédie-Française. Les obsèques, dont la date n'a pas été rendue publique, doivent avoir lieu dans la plus stricte intimité. Quelques jours avant sa mort, Antoine Vitez nous avait fait parvenir le texte que nous publions ci-dessous. Il s'agit de l'essentiel d'une déclaration qu'il avait prononcé le *3* mars dernier, lors d'une réunion consacrée à la crise du communisme et qui avait eu lieu à l'université de Paris-VIII à Saint-Denis.

1. – Ce qui s'accomplit aujourd'hui est la fin du socialisme autoritaire. La conversation interrompue en 1914 va reprendre ;

2. – Le communisme de caserne a produit naturellement le communisme de goulag : *car l'esprit de la caserne est celui qui produit les camps.* ;

3. – *L'effondrement, la catastrophe, sont réels ; même s'il est vrai que ces mots, dès qu'ils sont prononcés,* se dessèchent et deviennent d'usage trop facile, l'effondrement a bien eu lieu, il se poursuit, tout n'est pas encore tombé ;

4. – L'effondrement est celui de l'idée. On ne peut séparer l'idée du désastre matériel ; elle ne flotte pas, intacte, au-dessus. Les idées *n'existent que par leur incarnation ; si l'incarnation disparaît, l'idée elle-même est blessée à mort ;*

5. – *Ainsi le communisme est entré dans sa phase finale ;*

6. – *Le champ de ruines qui s'ouvre en Europe centrale et en Union soviétique va laisser jouer les forces éternelles de l'humanité.* Le capitalisme et l'économie de marché redeviennent le fonctionnement naturel de la société, en ce moment-ci de l'histoire.

7. – Cet ordre-là implique, exige même qu'il y ait des riches et des pauvres, afin que la tension augmente et que tourne la machine sociale ;

8. – Le crime – que l'on peut appeler pour simplifier le crime de Staline, mais il dépasse bien Staline – est de laisser l'espoir aux mains de l'irrationnel, aux obscurantistes et aux démagogues ;

9. – Car les mots mêmes de socialisme et de communisme ont été bafoués ; l'exemple risible et cruel *du dernier tyran tombé est le plus éloquent ;*

10. – Et *qu'on ne dise pas qu'il n'y avait rien de commun entre le socialisme et le tyran,* car nous sommes responsables de qui parle en notre nom ; le désaveu serait trop tardif ;

11. – La pérestroïka n'est pas un nouveau communisme, et Gorbatchev n'est pas un nouveau communiste ; il est un grand politique, un homme sage, comme le fut (et l'est) le roi Juan Carlos, attaché à faire le passage entre l'ancien ordre et un *ordre nouveau, pour le bien de sa patrie et, sans doute, des nations ;*

12. – *Ce passage, s'il se fait pacifiquement,* nous amènera *pacifiquement à l'état de nature des sociétés, c'est-à-dire au désordre* originel, que le socialisme aurait voulu, précisément, transformer ;

13. – *Les superstitions* et les *religions ayant pris la place des* idéologies, nous voici dans la confusion, comme toujours certes, mais une autre confusion que celle où nous croyons être ;

14. – Comme si l'admirable effort de l'humanité – pensée, travail, héroïsme et beauté – venaient de retomber à la manière d'une fusée qui n'atteint pas son orbite et s'affaisse ;

15. – Et qui nous reste à présent – notre rôle – c'est la prophétie, au sens où l'on peut lire l'Ancien Testament, le devoir de prophétie : sacarsme, invectives et prévision, critique des temps actuels, annonce.

Les condoléances de « l'Humanité »

L'Humanité du mercredi 2 mai publie une lettre de condoléances de M. Georges Marchais à Mme Agnès Vitez dans laquelle le secrétaire général du PCF écrit que *« l'itinéraire d'Antoine Vitez est inséparable de sa volonté de servir l'art du théâtre »* en assurant que la France perd *« un intellectuel qui ne voulut jamais renoncer à ses engagements de citoyen »*.

Le Monde du 4 janvier avait déjà publié un point de vue d'Antoine Vitez sur la crise du communisme. L'administrateur *général de la Comédie française qui avait été membre du* PCF pendant plus de vingt ans invitait *« ceux qui gouvernent aujourd'hui le Parti communiste* [à] *accepter le désaveu de l'Histoire ». « Chaque jour est de trop,* indiquait-il. *Il faut qu'ils partent »*.

Dans ses éditions du 20 janvier, *le Monde* avait publié un point de vue, en forme de réponse, de Mme Danielle Bleitrach, membre du comité central du PCF dans lequel elle affirmait : *« Il serait facile de démontrer à Antoine Vitez qu'il a choisi de quitter le parti dans un moment où pour les intellectuels une telle fuite pouvait se traduire par des avantages, qu'il n'a pas manqué lui-même d'en bénéficier et qu'à ce titre il est mal venu de sa part de donner des leçons à ceux qui ont choisi un chemin plus difficile »*.

L'histoire retiendra surtout le nom d'Antoine Vitez.

Des Italiens sur la Manche

Rythme gentil de cabotage pour les troisièmes « Vacances italiennes » de Fécamp

Le moine bénédictin qui inventa la liqueur dont la renommée attire encore chaque année des milliers de touristes à Fécamp était d'origine vénitienne, et dans l'Abbatiale, superbe vaisseau blanc, l'art italien a laissé des traces. Mais les sociétés d'Histoire de Fécamp ont beau se pencher sur les racines italiennes de leur ville, aucune ne donne la clef du festival baptisé *« Vacances italiennes »*, né il y a trois ans. Tout simplement, François Duval, le directeur du Centre culturel Saint-Exupéry aime les spectacles italiens. Ainsi Giovanna Marini, la compagnie Pupi e Fresede, I Solisti Veneti sont venus au festival, qui affiche cinéma, théâtre, exposition, musique.

Cette année il a *été* plus modeste que les précédentes années : en 1989, le déficit fut de un million et demi de francs... juste après l'élection d'un nouveau député-maire socialiste, Mme Frédérique Bredin, ancienne conseillère auprès de Jack Lang, et de François Mitterand. François Duval a donc du prouver qu'il pouvait être bon gestionnaire, et réajuster le tir, en accord avec la municipalité.

On avait reproché à l'édition 89 de peu concerner les habitants. Les *« Vacances italiennes »* 1990 ont donc donné une priorité à l'ancrage du festival dans la cité : les commerçants ont décoré leurs vitrines et offert le feu d'artifice, le *funambule Ramon Kelvink* a traversé le port, un plasticien, Stephane Plassier a rêvé dans les rues (de manière pas vraiment convaincante) sur le thème du voyage. Autant d'animations qui, à elles seules, n'incitaient pas au voyage jusqu'à Fécamp.

Mais tout de même, outre les concerts, le cinéma (de beaux et vieux films), on attendait Ferrucio Soleri, l'Arlequin de Giorgio Strehler, et ses *Portraits de la Commedia dell'arte*, et le Teatro delle Briciole est venu avec *l'Attrape-souris*, fort joli conte pour enfants, déjà vieux de cinq ans et cela se ressent.

L'étonnement est venu du théâtre donné en plein air. Dans la cour du Palais-usine de Bénédictine, construit par Camille Albert, émule très kitch de Viollet-le-Duc, le Théâtre en vol a installé ses merveilleuses machines volantes, remake de Leonard de Vinci mâtiné de Duchamp! Dans les rues, sur les places, le Silence Teatro de Lovere (région de Bergame) qui a travaillé avec Grotowski, et venait pour la première fois en France, a impressionné par la beauté de ses images : grimés des pieds aux cheveux d'une sorte de glaise blanche, se mêlant aux sculptures blanches du plasticien du groupe – des moulages d'hommes grandeur nature, cousins de ceux de Georges Segal – *des comédiens* muets esquissent une saga des travaux et des jours à la campagne.

La fin des « vacances » ?

Et puis est venu Liberatore, star sympathique au sourire de grand gosse, assailli de demandes d'autographes. Il a visité l'exposition qui lui était consacrée, ainsi qu'à quelques autres grands dessinateurs italiens : Manara, Buzzeli, Cadelo, Mattotti. Le *« père adoptif »* de Ranxerox, depuis la disparition de Tamburini, affirme que son robot n'est pas méchant, mais surtout manipulé par les femmes.

Ranxerox est un violent et un amoureux, comme tous les autres personnages formidables que dessine Liberatore, qu'ils soient destinés à la pochette d'un disque, la couverture d'un livre, une affiche. Parfois un simple objet, un détail, une attitude, inspire Liberatore. Et toujours ça dérape, d'une certaine façon. Il sourit, il n'y peut rien, c'est comme ça : *« La violence, c'est l'actualité de tous les jours. J'ai tellement aidé mon oncle boucher quand j'étais enfant que j'ai mis tout cela en couleur »*. A lui comme aux autres, la ville de Fécamp a passé commande d'un dessin.

Une naïade, cheveux *défaits* et jambe langoureuse, veillée par un Viking perplexe fait l'affiche du festival. Elle est signée Manara. Buzzelli reste fidèle aux atmosphères dramatiques et sombres. On préfère ses dessins, leur gamme somptueuse et leur atmosphère étrange. Chez Cadelo, une tête de femme blanche, aux yeux extatiques, surgit de la mer grise.

L'exposition, présentée dans la salle d'art contemporain du palais Bénédictine (principal sponsor de ce festival, avec le Crédit Agricole) a *été organisée pour* la ville. C'est d'autant plus dommage de ne pas avoir publié un catalogue et surtout, de l'avoir accrochée de manière « brute », sans une seule indication, de provenance, de date.

Le bruit court que Fécamp songe à abandonner ses *Vacances italiennes* au profit d'un festival consacré à la parole – contes, enchères et qu'en dira-t-on – sous la houlette du théâtre de l'Unité et de Jacques Livchine. A son tour, il va lui falloir trouver le juste équilibre entre impact local et national. *La situation de Fécamp est exemplaire des écueils que peut rencontrer dans sa politique culturelle la* municipalité d'une petite ville.

ODILE QUIROT

CINÉMA

Juifs de New-York

« Ennemies », de Paul Mazursky, d'après Singer, tragi-comédie new-yorkaise d'Europe centrale

Herman Broder (Ron Silver) a passé la guerre caché dans une grange, en Pologne. En 1949, il vit à Coney Island avec Yadwiga (Margaret Sophie Stein) la servante (polonaise) de sa *famille* (juive) *qu'il a épousée après qu'elle l'eut* sauvé des nazis. De temps en temps, il quitte sa femme de Brooklyn en lui racontant des mensonges à la mesure de son immense naïveté. Il va jusque dans le Bronx, retrouver Masha (Lena Olin), sa maîtresse, survivante des camps ; il la trouve *« un peu folle mais passionnante »*.

Pendant l'été de cette année-là, il retrouve dans le Lower East Side de Manhattan, Tamara (Anjelica Huston), son épouse d'avant-guerre, avec qui il ne sait que se disputer, mais la seule femme à qui il ne ment pas.

Au tiers du film, Herman se retrouve au pied des escaliers du métro aérien, face aux trois directions – Brooklyn, Manhattan, le Bronx, – homme du Vieux Monde qui a emporté sa tragédie à la semelle de ses souliers, qui la voit réapparaître sans cesse sous des formes nouvelles, surgies du choc entre la musique klezmer (Maurice Jarre a composé un pastiche époustouflant de ce genre, *né dans la communauté* juive d'Odessa au début du siècle) et les Andrews Sisters, les rabbins-hommes d'affaires de Central Park et leurs homologues rescapés des chtetl.

Ennemies s'est construit sur la même complémentarité, celle qui unit Isaac Bashevis Singer, l'auteur du roman, et Paul Mazursky qui l'a adapté (avec la collaboration de Roger L. Simon) et mis en scène.

Les défauts mêmes de Mazursky, l'emphase, le sentimentalisme, une certaine lourdeur parfois, trouvent leur contrepoids naturel dans la grâce et l'économie de Singer.

Le monde du romancier s'épanouit dans la nostalgie new-yorkaise de Mazursky, les barbes à papa au pied de la grande roue de Coney Island, les dernières voitures à cheval de la ville et les premiers postes de télévision, photographiés dans un luxe infini de couleurs et *de détails par Fred* Murphy. Il s'incarne dans une distribution impressionnante, des figurants aux premiers rôles. Commençant par le bas, on s'arrête sur chaque visage, sur une princesse juive bousculée dans une réception du côté de Central Park ou sur le portier d'un immeuble. Chaque second rôle, *Judith Malna qui joue* la mère de Masha, Mazursky lui-même dans le rôle du très répugnant mari de la même Masha, trouve immédiatement sa place dans le film.

On finit au sommet par le trio de femmes : Anjelica Huston qui surpasse Joan Crawford à son propre jeu, avec, en plus un peu d'humanité ; Lena Olin, tragédienne sensuelle, et Margaret Sophie Stein, oie blanche qui frise le ridicule tout au long du film sans jamais y verser. Et enfin il y a la révélation du talent de Ron Silver, séducteur et pitoyable, toujours au bord de la désintégration, à cent coudées au-dessus de son personnage de psychopathe, dans *Blue Steel*. Elles, il, donnent au film un coeur, une violence irrésistibles.

THOMAS SOTINEL

Entre deux mondes

« Equipe de nuit » marque les retrouvailles de Claude d'Anna et du cinéma

« Dans le grand parc solitaire et glacé » ... Non, c'est dans une vieille maison inhabitée et qui a sous les éclairages, entre chien et loup, quelque chose de verlainien, que se retrouvent un pianiste, Quentin, et son frère aîné André. Un homme amer, équivoque, inquiet. Auprès d'eux, sortis de leurs tombes l'espace d'une nuit, surgissent leur père, leur mère.

Comme dans *Partners* (1984), Claude d'Anna raconte au cours d'un *huis clos* serré, dont la tension dramatique monte peu à peu jusqu'à vous serrer la gorge, les affrontements, les frustrations, les douleurs, les règlements de comptes d'êtres blessés, rongés de culpabilité.

Mais ici, il s'agit de toute une famille et le temps réel est investi par un autre temps fantasmatique jusqu'à ce qu'ils se confondent. On reconnaît l'univers d'auteur de Claude d'Anna et Laure Bonin (coscénariste), toujours placé entre deux mondes.

On reconnaît ce talent qu'a le metteur en scène pour faire naître le fantastique des relations individuelles et collectives, des secrets enfouis dans les consciences.

Les interprètes, Michel Voïta, Michel Duchaussoy, Bernard Fresson, Simone Valère, Jean Desailly et une nouvelle venue, Marion Laine, *sont remarquablement dirigés. Un rendez-vous* à ne pas manquer pour ces retrouvailles avec un cinéaste qui s'est depuis deux ans davantage consacré à la mise en scène d'opéras.

JACQUES SICLIER

« L'Espoir aux trousses », de M. Dejczer

Deux gamins, deux frères qui vivent avec leurs parents dans un bourg polonais particulièrement sinistre, rêvent de partir à l'Ouest et y parviennent. Le film de Maciej Dejczer, *l'Espoir aux trousses*, commence dans la pauvreté d'un paysage boueux, raconte la vie des gosses et de leurs parents, maltraités par les autorités, poussées à la caricature. Mais après tout, les notables sont vus à travers le regard des deux frères.

Puis, ils s'en vont, le petit avec son accordeon, tous deux avec plein d'illusions. C'est le moment fort du film, les multiples péripéties d'une cavale pénible sous le chassis d'un camion. La route grise, le rugissement assourdissant du moteur, l'odeur, les flics, les chiens. Les deux frères se séparent, l'aîné rencontre une fille, le petit perd son accordeon. Enfin, ils se retrouvent, les voilà à l'Ouest, précisément au Danemark. Mais le rêve est bien loin.

L'originalité *n'est pas la qualité* dominante de cette fin. Le caractère mélodramatique du film tout entier affadit finalement le drame, tiré d'une histoire réelle. Mais c'est un premier film, et il promet mieux.

C. G.

Mort de l'historien de l'art Germain Bazin

Nous apprenons la mort de l'historien d'art Germain Bazin à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Conservateur en chef des peintures au Musée du Louvre, puis conservateur en chef de la restauration des peintures des musées nationaux, Germain Bazin enseigna la muséologie à l'Ecole du Louvre. Il fut aussi professeur aux universités de Bruxelles et de Toronto. Spécialiste de l'art baroque, il a publié de nombreux ouvrages sur ce thème. Il préparait le catalogue raisonné de l'œuvre de Géricault, dont deux volumes sont sortis en librairie. Germain Bazin était membre de l'Institut.]

CORRESPONDANCE

A propos de « Picasso-Braque »

A la suite de l'article « Picasso-Braque » de Geneviève Bréerette paru dans le Monde *du 27 avril, nous avons reçu de M. Jean-Hubert Martin, directeur du Musée national d'art moderne, les précisions suivantes.*

Ne sont programmés au Centre Georges-Pompidou que les projets qui ont été entérinés par le conseil de direction du Centre, constitué par le président et les directeurs des quatre départements.

Le Centre Georges-Pompidou est un établissement public qui fonctionne selon un système de budget annuel de l'Etat. L'exposition « Magiciens de la terre » émargeait sur l'année 1989 alors que l'exposition « Picasso-Braque » (environ 20 millions de francs) aurait été financée par le budget de l'année 1990 qui ne le permet pas. Le financement de « Magiciens de la terre » était complexe de par le partenariat qu'elle impliquait. Son budget n'aurait pu être transféré sur celui d'une autre exposition.

La possibilité d'une exposition « Picasso-Braque » a été annulée avant d'être inscrite comme projet de programme du Musée national d'art moderne en raison de son coût qui ne pouvait permettre sa réalisation en 1990. Quant à l'exposition de Pontus Hulten « Futurismo », qui se tenait au Palazzo Grassi, elle était terminée depuis le 18 octobre 1986 lorsque cette décision fut prise.

[M. Jean-Hubert Martin joue sur les mots. Si l'exposition « Picasso-Braque » n'a pas été formellement programmée, elle était projetée depuis le début des années 80 (lire la préface de William Rubin dans le catalogue de l'exposition). Si le directeur du Musée national d'art moderne avait tenu à cette exposition – ce n'était pas le cas, il l'a fait savoir, – celle-ci, n'en doutons pas, aurait pu avoir lieu au Centre Georges-Pompidou, en dépit des problèmes budgétaires. A ce propos, puisque M. Jean-Hubert Martin nous fait part du coût probable de l'exposition « Picasso-Braque », rappelons le coût réel des « Magiciens de la terre » : environ 40 millions de francs. – G. B.]

AGENDA

JEUDI 3

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES. Patrimoine et actualité. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mai.

ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 7 mai.

LE CINÉMA DES PAYS NORDIQUES. Galerie du forum. Jusqu'au 7 mai.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1 volet : 1906-1940. Salle d'art graphique, 4 étage. Jusqu'au 3 juin.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril.

DESIGN FINLANDAIS. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 30 avril.

MIGUEL EGANA, LE DERNIER JARDIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 9 juin.

FILONOV. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 30 avril.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai.

GATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 14 mai.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

DANIEL SPRRI. Galeries contemporaines, Mnam. Jusqu'au 6 mai.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines Mnam. Jusqu'au 6 mai.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY, LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 juin.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mai.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril.

JEUNE PEINTURE 90. (42-56-45-06). T.l.j. de 10 h à 19 h 30, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 avril.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LA FABRIQUE DE LA PENSÉE. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 décembre.

LES MÉTIERS AU FIL DE L'EAU. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

BENIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Du 26 avril au 23 septembre.

BIENNALE DE SAO PAULO, LE PAVILLON FRANÇAIS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 mai.

LOUIS CANE. œuvres récentes. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 11 h à 18 h. Du 27 avril au 30 mai.

ROMAN CIESLEWICZ. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Du 26 avril au 2 juin.

DIX ARTISTES GÉORGIENS CONTEMPORAINS. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 23 mai.

PER EKSTROM, 1844-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LAURÉATS DU PRIX DE PEINTURE. Fernando Canovas, Diane Wilke, Leandro Berra, Rhadamès Mejia. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 mai.

MOSAICO ET MOSAICISTI. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Du 26 avril au 25 mai.

LES PRINCES D'ORLÉANS ET LA PHOTOGRAPHIE. Mairie du VIIIe, 56, boulevard Malesherbes (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

LES THÉATRES DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 juin.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h (avril et mai), 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

ALIGHIERO E BTTI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 28 avril.

MARK ALSTERLIND. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 19 mai.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 26 mai.

JOERG BADER. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 26 mai.

BEDARRIDE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 12 mai.

REINER BERGMAN, RICHARD DEACON, IMI KNBEL. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 12 mai.

BOURGEOIS, POTAGE. Galerie Brigitte Schéhadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 19 mai.

PIERRE-MARIE BRISSON. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Du 26 avril au 26 mai.

CAMILLE BRYEN. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 9 juin.

ROBERTO CABOT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 28 avril au 9 juin.

MARCELLE CAHN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 5 mai.

SOPHIE CALLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 mai.

CANE, CONDO, DAHN, DOKOUPIL. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 mai.

ANTONY CARO. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 26 avril au 26 mai.

TONY CARTER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 16 mai.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 16 mai.

PIERRE CHARBONNIER. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 26 mai.

COLLAGES SURRÉALISTES. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 5 mai.

GEORGE CONDO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 26 mai.

DAMIAN. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 12 mai.

DE L'ALSACE AU MAGHREB : PEINTRES REPORTERS AU XIXe SIÈCLE. Galerie Saphir, 69, av. de Villiers (44-40-26-84). Jusqu'au 30 mai.

BURHAN DOGANAY. Galerie du Génie, 11, rue Keller (48-06-02-93). Du 28 avril au 26 mai.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 avril.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 5 mai.

ENZO ESPOSITO. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 2 juin.

OYVIND FAHLSTROM. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 28 avril.

FALK, FREUDENTHAL, CARL MAGNUS. Trois constructivistes suédois. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 26 avril au 26 mai.

PHILIPPE FAVIER. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 5 mai.

FRANÇOIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

FIGURATION NARRATIVE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 5 mai.

JOL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 26 mai.

LUCIAN FREUD. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 12 mai.

ALBERT GLEIZES. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 6 mai.

GRONK. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 28 avril au 30 juin.

GROSAJT, GUIOT, KALLOS, PÉRON. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 mai.

JEAN-LUC GUÉRIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 11 mai.

HOMMAGE A SEYMOUR ROSOFSKY PEINTRE DE L'ÉCOLE DE CHICAGO. Rétrospective de son œuvre 1958-1981. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril.

DENNIS HOPPER ET LE POP - ART. Galerie Boulakia rive droite, 30, rue de Miromesnil (47-42-55-61). Du 27 avril au 15 juin.

PETER HUTCHINSON. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 26 avril au 1 juin.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 30 avril. / Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 28 avril.

JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 2 juin.

JEFFREY JENKINS. Galerie Antoine Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 19 mai.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 6 juin.

YANNIS KOTTIS. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 26 avril au 26 mai. / Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 26 avril au 26 mai.

CLAUDE LAGOUTTE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 5 mai.

CHRISTIAN LAPIE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 26 mai.

THIERRY LEFEBURE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 19 mai.

LUIS LEMOS. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 26 avril au 9 juin.

HERMAN LEONARD. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 juin.

MICHAUX. Peintures. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 26 avril au 26 mai.

ELIZABETH GAROUSTE MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 26 avril au 9 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Du 27 avril au 27 juillet.

MECHTILT. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 23 mai.

JEAN MESSAGIER. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 1 juin.

MINALA. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (43-66-76-58). Du 26 avril au 26 mai.

FRANCE MITROFANOFF. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 26 avril au 31 mai.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Du 27 avril au 26 mai.

TANIA MOURAUD 1970-1990. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 12 mai.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mai.

MICHAEL NORTON. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 2 juin.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 2 juin.

RICHARD PEDUZZI. Galerie des éditions du Nopal, 3, rue Cardinale (46-33-47-15). Jusqu'au 15 juin.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 28 avril au 26 mai.

LES PIOMBINESI. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 5 mai.

HARVEY QUAYTMAN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 2 juin.

MIMMO ROTELLA. Sovrapittura. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 26 mai.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 5 mai.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 16 mai.

SERGINE SING, PROSLIER, BENANTEUR. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 26 avril au 5 mai.

VINCENT-EMMANUEL VIOT-GUITTER. EVJJ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 26 mai.

VISIONS ÉPHÉMÈRES. Gadenne, Goldsworthy, Haas, Mugot. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 27 avril au 2 juin.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Du 28 avril au 31 mai.

FRANZ WEST. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 3 mai.

WILLIAM WILSON. Chaises au mur et livres à thème. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Du 26 avril au 12 mai.

YOKO YAMAMOTO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 2 juin.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-83-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 mai.

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

DENISE COLOMB. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 23 F. Du 26 avril au 10 juin.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Du 27 avril au 22 juillet.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-85-05). T.l.j. de 10 h à 16 h 45. Fermé le 1 mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2 étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

MÉTROPOLE 90, BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PAQUES FLEURIES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée). 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai.

RODIN ET SES MODÈLES : LE PORTRAIT PHOTOGRAPHIÉ. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 3 juin.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE, DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 13 mai.

ANTON WATZL. Peintures et œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 mai.

PÉRIPHÉRIE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Ernesto Riveiro. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Daniel Milhaud. Centre d'Art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, dim. de 16 h à 19 h. Du 28 avril au 5 juin.

LA COURNEUVE. Raûl Rutti, Franklin Guillén, José Henri Malachowski. Centre culturel Jean Houdremont, 23, av. du Général-Leclerc (48-36-54-10). Du 26 avril au 11 mai.

LA DÉFENSE. Les Saisons du printemps de Pékin. Grande Arche, toit, 1, parvis de la Défense (49-07-26-26). T.l.j. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

HERBLAY. Jouke Kleerebezem. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Du 28 avril au 3 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Claude Mongrain. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 3 juin. Espaces internationaux. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Bill Viola : the sleep of reason. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai. Ligne de mire, douze artistes de la collection. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

MELUN. Dix ans d'acquisitions et de restaurations au Musée de Melun. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

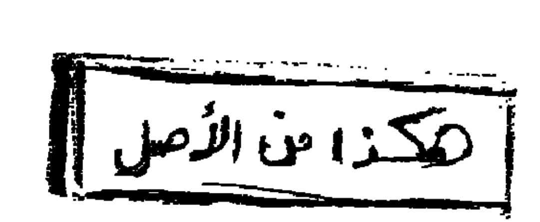
NEUILLY-SUR-SEINE. Les Aplatis de Lepintre. Espace Communication, mJC, place Parmentier (46-24-03-83). T.l.j. sf dim. de 10 h à 22 h. Du 26 avril au 19 mai.

PONTOISE. Néo et Post-Impressionnistes belges dans les collections privées. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

SAINT-DENIS. Alors... c'est comment? Dix photographes en URSS. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Rétrospective Jean Couy (1910-1983). Musée de Saint-Maur-des-Fossés, villa Médicis - 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.





هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 mai à 0 heure et le dimanche 6 mai à 24 heures :

Le temps chaud persistera en cette fin de semaine. A noter toutefois l'apparition de développements orageux en soirée. Une grande moitié sud sera progressivement touchée, mais ces orages resteront modérés et toucheront surtout les Pyrénées, le Massif central et les Alpes.

Vendredi : soleil et chaleur. Quelques nuages au sud et une tendance orageuse sur Alpes et Massif central.

Sur la moitié nord, le soleil brillera toute la journée de façon généreuse. Sur la moitié sud, le soleil sera aussi présent mais quelques nuages le voileront de temps à autre. Une tendance orageuse est prévue l'après-midi sur les Alpes et le Massif central avec quelques ondées pouvant déborder en plaine.

Le vent soufflera de nord-est modéré sur les côtes de la Manche et de nord-est également entre la Provence et la Corse jusqu'à 50 km/h.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 14 degrés. Elles seront localement inférieures à 8 degrés sur les massifs.

Les maximales iront de 18 à 23 degrés près des côtes, de 20 à 22 degrés sous les nuages d'ondées, de 24 à 28 degrés dans l'intérieur, soit 8 degrés environ au-dessus des normales saisonnières.

Samedi : toujours du soleil.

La journée de samedi ressemblera beaucoup à celle de vendredi. Il y aura toujours une tendance orageuse avec des ondées sur les Alpes, le Massif central et la Corse.

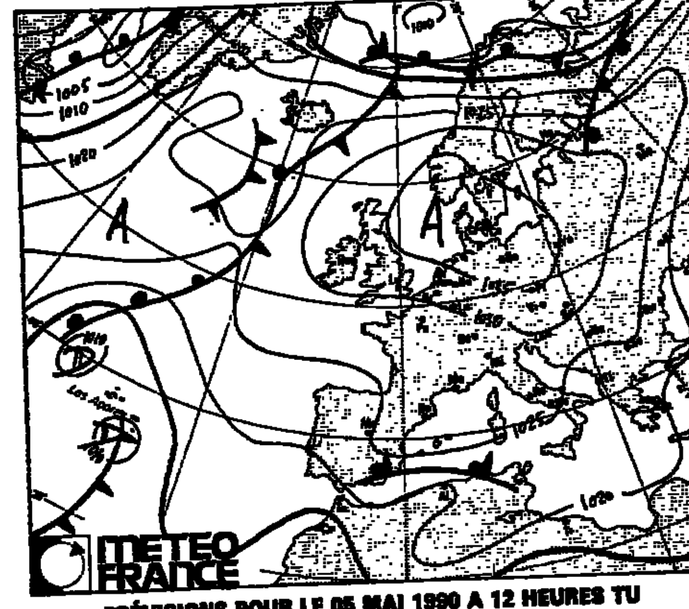
Quelques nuages remonteront un peu plus au nord jusqu'à une ligne Rennes-Dijon.

Les températures minimales et maximales seront stationnaires.

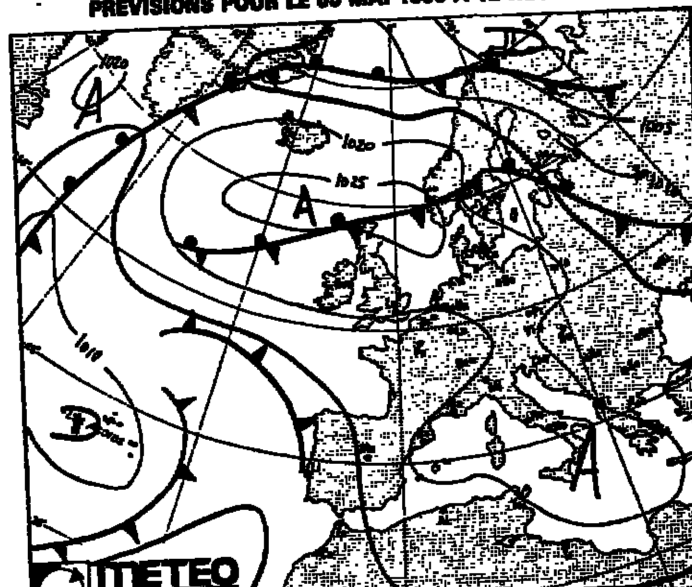
Dimanche : une nouvelle journée largement ensoleillée.

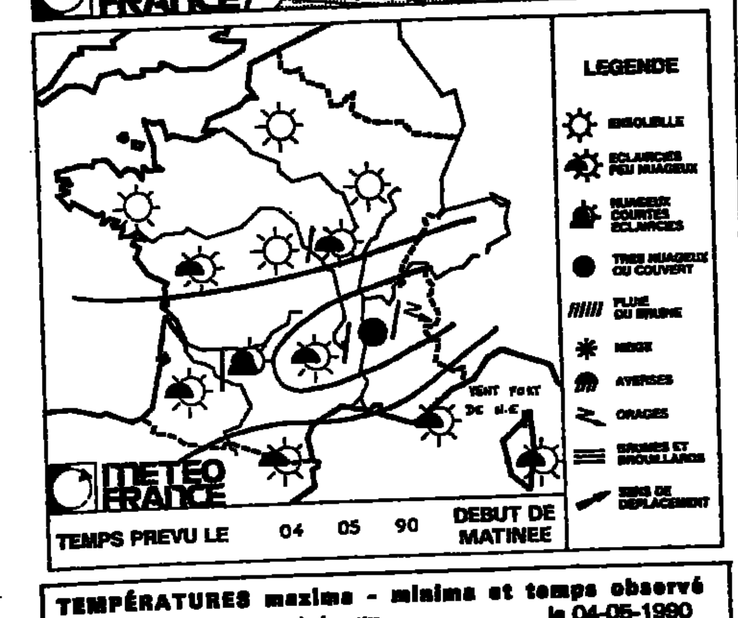
Sur la moitié sud toutefois, en cours de journée, des nuages pourront apparaître et même occasionner des orages en soirée en particulier sur le Massif central, les Pyrénées et les Alpes. Les températures seront stationnaires.

SITUATION LE 03 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 05 MAI 1990 A 12 HEURES TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-05-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-05-90 à 6 heures TU et le 04-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	26	13	D
BORDEAUX	28	12	D
BOURGES	25	10	B
BREST	27	12	D
CAEN	24	10	D
CHERBOURG	21	12	D
CLERMONT-FER.	27	8	N
DIJON	24	12	D
GRENOBLE-ST-M-H	28	10	D
LILLE	25	14	D
LIMOGES	25	13	D
LYON	27	11	D
MARSEILLE-MAR.	25	12	D
NANCY	25	10	D
NANTES	24	14	-
NICE	22	15	D
PARIS-MONTS.	27	16	D
PAU	25	9	D
PERPIGNAN	23	11	D
RENNES	29	11	D
ST-ETIENNE	27	9	D
STRASBOURG	26	12	D
TOURS	26	11	D
TOULOUSE	24	9	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	21	16	P
AMSTERDAM	27	13	D
ATHENES	23	14	N
BANGKOK	37	27	N
BARCELONE	20	10	D
BELGRADE	21	6	D
BERLIN	22	10	D
BRUXELLES	26	12	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	17	6	D
DAKAR	25	18	D
DELHI	29	22	N
DJERBA	17	16	C
GENÈVE	24	9	D
HONGKONG	25	25	N
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	18	5	D
LISBONNE	23	14	D
LONDRES	26	12	D
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	25	13	D
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	27	15	D
MEXICO	30	16	B
MILAN	26	15	P
MONTRÉAL	23	4	D
MOSCOU	8	0	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	27	12	C
OSLO	23	6	D
PALMA-DE-MAL.	22	9	D
PÉKIN	28	10	N
RIO-DE-JANEIRO	23	19	C
ROME	22	9	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	25	10	D
SYDNEY	27	18	D
TOKYO	14	12	C
TUNIS	23	10	N
VARSOVIE	17	5	D
VENISE	25	16	N
VIENNE	23	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 mai :

DES ARRÊTÉS

• Du 21 mars 1990 pris pour l'application en 1990 de l'article 95 de la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

• Du 15 mars 1990 portant création d'un conseil scientifique de la recherche musicale et chorégraphique.

UNE INSTRUCTION

• Du 28 mars 1990 portant modification de l'instruction d'application du livre II du code des marchés publics.

Maître du droit international

Paul Reuter est mort

Paul Reuter est mort le 30 avril des suites d'un cancer supporté avec son habituel stoïcisme. Georges Vedel rappelle ci-dessous la belle carrière de ce grand juriste, qui a joué un rôle considérable, notamment dans l'élaboration des principaux traités communautaires. Notre journal lui doit beaucoup, quand ce ne serait que parce qu'ami très proche d'Hubert Beuve-Méry, il avait beaucoup contribué comme directeur du cabinet de Pierre-Henri Teitgen, alors ministre de l'information, à sa désignation à la tête du *Monde*. Il était l'un des associés personnes physiques de la société éditrice du *Monde* et nous a fait souvent bénéficier, à ce titre, de sa sagesse et de son expérience. A tous ceux qui l'ont connu, il laissera le souvenir d'une rare alliance, sans trace de prétention, de l'intelligence, du caractère et du cœur. La peine de Mme Reuter et des siens est la nôtre. – A. F.

Paul Reuter naît à Metz le 12 février 1911. De son pas de chasseur à pied, il enlève en 1928, comme major, l'agrégation de droit public. Professeur à Nancy, il est à pied d'œuvre un an plus tard pour se battre : bien, comme tout ce qu'il fait. Blessé et promis à la captivité en mai 1940, il s'évade et se retrouve universitaire à Poitiers puis à Aix-en-Provence. L'Université, qui mène à tout, le conduit à Uriage où il noue avec Hubert Beuve-Méry une profonde amitié qui l'associera plus tard à la naissance du *Monde* et en fera l'un de ses porteurs de parts. L'Université le mène aussi à la Résistance, puis aux responsabilités de la Libération dont il aura sa part comme bras droit de Pierre-Henri Teitgen à l'information, à la justice, aux forces armées.

On aurait pu s'attendre à une entrée en politique. Ce n'était pas le goût de Paul Reuter. Non certes par dédain, mais simplement parce qu'il préférait un autre style d'action. Aussi bien son cursus universitaire qui en fut le support est-il d'un classicisme achevé. En 1951 il quitte Aix pour venir enseigner à Paris. Il gardera pourtant à la Provence une fidélité enracinée dans l'amour et dans l'amitié : une petite maison, une treille de vigne et, hélas ! la tombe qui vient de se refermer.

A Paris, Paul Reuter enseigne le droit international et le droit européen. Maître de plusieurs générations d'enseignants et de chercheurs, il est l'auteur d'une dizaine de livres et de centaines de publications qui lui assurent une célébrité scientifique sans frontière. Mais ces œuvres de doctrine sont à la fois la racine et le fruit d'une inlassable pratique : comme jurisconsulte-adjoint, puis conseil du ministère des affaires étrangères, comme avocat ou agent de la France ou d'Etats amis devant les instances internationales, comme arbitre ou président de tribunal arbitral.

Une modestie malicieuse

On ne peut éviter d'évoquer ces titres et ces références (qu'il faudrait d'ailleurs compléter par bien d'autres, comme la qualité de membre de la Cour permanente d'arbitrage et de l'Institut de droit international, sans oublier la présidence du tribunal suprême de Monaco). A s'en tenir à ce décompte on manquerait pourtant l'essentiel. Paul Reuter pratiquait une modestie malicieuse à contre-courant des usages reçus. Mêlé à de grandes décisions prises sur son avis ou sur son initiative, il taisait ou cachait son rôle.

C'est à d'autres confidences que les siennes que l'on doit de savoir que, s'il n'a pas découvert l'Europe, il a, comme juriste de Jean Monnet et de Robert Schuman, inventé l'appareil conceptuel et institutionnel qui lui ont permis de prendre chair. Le traité de communauté charbon-acier de 1951, avec sa Haute Autorité, son ordre normatif propre et sa juridiction autonome, a été créateur de structures juridiques totalement nouvelles et révolutionnaires. Les progrès de l'Europe ont banalisé ce modèle, mais ne doivent pas faire oublier l'originalité et l'audace de celui qui l'imagina.

On reconnaît les œuvres des grands maîtres plus à leur style qu'à leur signature. C'est ainsi que l'on peut suivre facilement la trace de Paul Reuter dans des travaux collectifs qu'il influença profondément, que ce soit à la présidence de l'organe international de contrôle des stupéfiants, à la commission de droit international des Nations unies ou à la conférence sur les traités. Peu d'hommes auront aussi bien résisté aux « idolafori ». Tout entier donné aux siens, à ses amis, à ceux qui avaient besoin de lui, à sa chère musique, il prenait au sérieux son devoir, non sa personne. Ceux qui l'avaient connu jeune le retrouvaient hier aussi ouvert de cœur et d'esprit que dans ses vingt ans. Et le sourire invaincu de la foi chrétienne a été la dernière lumière que nous a livrée son visage.

GEORGES VEDEL

CARNET DU Monde

Naissances

– Sylviane BERTOLUS
et
Alexandre OSTOJIC
sont heureux d'annoncer la naissance de

Victor

le 20 avril 1990.

39, rue de la Clef,
75005 Paris.

Décès

– Le docteur Cécile Artarit,
son épouse,
Le docteur Jean Artarit et Ghislaine,
Les docteurs Claudine et Paul Derome,
ses enfants,
Marianne, Thomas et Mathilde Artarit,
Anne-Sophie, Julien et Antoine Derome,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges ARTARIT,
ancien médecin-chef à l'hôpital de Fontenay-le-Comte (Vendée),

survenu le 27 avril 1990, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu à La Chapelle-Thémer (Vendée), le 30 avril.

3, rue du Docteur-Chevallereau,
85200 Fontenay-le-Comte.
46, rue de Dunkerque,
75009 Paris.
10, rue Erard,
75012 Paris.

– M. et Mme Norbert Jaoui
et leurs enfants,
Mme et le docteur Georges Pagès
et leurs enfants,
M. et Mme Victor Berrebi
et leur fils,
La famille Gerson,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme veuve Adèle BERREBI,
née Hatem,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,

survenu le 29 avril 1990, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le lundi 30 avril, au cimetière de Pantin.

10, rue Brancas,
92310 Sèvres.
9, avenue Raymond-Aron,
92160 Antony.

– Mme Evelyne Hugon et son époux,
sa fille, son gendre,
Mme Danièle Bouchet et ses filles,
Muriel et Sandra,
sa fille, ses petites-filles,
Erick Hugon
et sa fille,
son petit-fils, son arrière-petite-fille,
Christophe Hugon,
son petit-fils,
Mme veuve Marcel Bouchet,
sa belle-mère,
Mme Simone Letisse et son époux,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Solange Cordonnier (†),
sa sœur,
M. Jacques Cordonnier,
son beau-frère,
Mme Eliane Ross et son époux,
sa sœur, son beau-frère,
M. Gérard Letisse (†)
et ses enfants,
M. et Mme Bruno Letisse
et leurs enfants,
M. et Mme Didier Letisse
et leurs enfants,
ses neveux et petits-neveux,
Fabienne et Sabine Cordonnier,
ses nièces,
Ariane, Sandrine et Delphine Ross,
ses nièces,
Janine Piton, son amie,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Lucien BOUCHET,
née Geneviève Dubois,

le 27 avril 1990, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 mai, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, (métro Denfert-Rochereau ou Saint-Jacques), à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille où repose son mari et son fils.

Remerciements à l'équipe de réanimation de l'hôpital Saint-Michel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Danièle Bouchet,
2, route de Saint-Leu,
95600 Eaubonne.

– Mme Olga Wilenski,
Michel, Aude et Nathanael Jefroykin,
Pierre, Françoise et Jessica Jefroykin,
Jean-Louis et Michèle Godin,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne JEFROYKIN,

survenu le 27 avril 1990.

L'inhumation a eu lieu le 2 mai 1990, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Saint-Senoch,
75017 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration de l'Association Paul-Langevin,
La direction du centre médico-psycho-pédagogique de Montreuil,
Ainsi que toute l'équipe du centre médico-psycho-pédagogique,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur ami et collègue, le

docteur Bernard KIPEN,

survenu le 25 avril 1990.

CMPP,
rue Paul-Lafargue,
93100 Montreuil.

– Georgette Lérès,
Jeanne Lérès,
Guy et Marie-José Lérès
avec Sarah et Livia,
Marcelle Geber,
Ben Banay,
ont la douleur de faire part du décès de

Camille LÉRÈS
enseignant de sciences,

survenu le 29 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mai, au cimetière communal de Pantin, dans l'intimité.

– Thimory (Loiret).

Les obsèques civiles de

M. Gilbert LUÇON,

décédé le 1er mai 1990, en son domicile « Les Varennes », à Thimory (Loiret), à l'âge de soixante-huit ans, auront lieu le jeudi 3 mai.

On se réunira à 11 heures, à la mairie de Thimory.

De la part des familles Luçon, Bizet, Leconte et Baton.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paul Reuter,
son épouse,
M. et Mme Jean-Nicolas Reuter,
ses enfants,
Ségolène, Anne-Cécile et Paul-Georges Reuter,
ses petits-enfants,
M. Denis Merlin
et sa fille Rafaëlle,
Les familles Reuter, Abram, Camille Rapp, Calmès,
Ses amis, M. et Mme Maurice Arnoux,
font part du décès, après une longue et douloureuse maladie, de

M. Paul, Jean-Marie REUTER,
professeur émérite
à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
titulaire
de plusieurs distinctions étrangères,

rappelé à Dieu le 29 avril 1990.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Aix-en-Provence.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

72, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
33, rue des Abondances,
92100 Boulogne.

(Lire ci-dessus.)

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5252

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV							■		
V			■						
VI		■							
VII					■				■
VIII	■						■		
IX									
X				■				■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Fait des jeux. – II. Alla au ciel après sa mort. Fait de la place. – III. Obtenues en coupant la ficelle. – IV. Est dans le commerce. Quelqu'un qui se montre bon. – V. Préposition. Frappa fortement. – VI. Fait des transformations. – VII. Se fait tirer dessus. Pas de bon goût. – VIII. Pain et tarte. S'allonge de jour en jour. – IX. Va à la cuisine. – X. Vit naître un homme de grand prix. Pas passé à la casserole. – XI. A beaucoup souffert de la guerre. Homme de robe.

VERTICALEMENT

1. Accroche-cœurs. – S'obtient avec des tissus. – 2. Cassent les pieds ou bien charment les oreilles. Fit l'ouverture. – 3. Comme il est souhaitable. Qui se fait remarquer. – 4. Ses opérations sont des divisions. – 5. faisait des opérations visant à des multiplications. Tape sur le bois ou bien sur la pierre. – 6. Portera ou supportera. – 7. Possède le charme des îles grecques. Victime de réactions. Prend l'eau. – 8. Conjonction. On y monta un bateau. – 9. Retour consécutif à une rencontre. Est haut placé.

Solution du problème n° 5251

Horizontalement

I. Vestaire. – II. Araignées. – III. Golfs. nat. – IV. Usés. Tala. – V. Eh ! En. – VI. Miettes. – VII. Essor. Toi. – VIII. Se. Cinéma. – IX. Tri. Eole. – X. Râler. Ego. – XI. En. USA. As.

Verticalement

1. Vaguemestre. – 2. Eros. Iseran. – 3. Saletés. Il. – 4. Tifs. Toc. Eu. – 5. IGS. Etriers. – 6. An. Thé. Nô. – 7. Iéna. Stèle. – 8. Réale. Oméga. – 9. Estancia. Os.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 MAI

« Soliman le Magnifique », 9 h 45, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« La tenture de Saint-Etienne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« Jardins et vignobles de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, place des Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« L'église royale du Val-de-Grâce et ses bâtiments conventuels », 14 h 30, *277 bis*, rue Saint-Jacques (Arts et caetera).

« Le quartier Faisanderie/Dauphine avec visite du Musée de la contrefaçon », 14 h 30, métro Pompe (V. de Langlade).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« L'ex-couvent des Dominicains du faubourg Saint-Germain exceptionnellement ouvert », 14 h 45, métro rue du Bac (M. Banassat).

« Artistes géorgiens contemporains », 15 heures, fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (G. Marbeau-Caneri).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« L'art précolombien du Mexique », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« Soliman le Magnifique », 16 h 15, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

VENDREDI 4 MAI

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Les armements de l'an 2000 », par P. Faurre (Académie des sciences morales et politiques).

14, rue Bonaparte, 17 heures : « Le dessin vénitien de la Renaissance au néoclassicisme », table ronde présidée par A. Bettagno (Institut culturel italien et École nationale supérieure des beaux-arts).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Les causes profondes de la réincarnation » (Loge unie des théosophes).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 3 mai

TF1

20.40 Cinéma : Les pirates du métro. ■ Film américain de Joseph Sargent (1974). Avec Walther Matthau, Robert Shaw.
22.30 Magazine : Ex libris.
23.30 Série : L'heure Simenon.
0.30 Journal.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Sommaire : Portrait de Fernando Botero ; Les camionneuses ; Les prisons soviétiques.
21.40 La caméra cachée.
22.00 Cinéma : La fureur de vivre. ■■■ Film américain de Nicholas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood, Jim Backus.
23.50 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.35 Cinéma : Violette Nozière. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1978). Avec Isabelle Huppert, Stéphane Audran, Jean Carmet.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma français, années 90. Quel avenir pour le cinéma français ? Débat animé par Paul Amar.
1.10 Cinéma : Les mistons. ■■ Court métrage français, de François Truffaut (1957). Avec Gérard Blain, Bernadette Lafont.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le mendier. □ Film américain de Ted Post (1977).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Enquête sur une passion. ■■ Film britannique de Nicholas Roeg (1980).

LA 5

20.40 Cinéma : Le déclic. ■ Film français de Jean-Louis Richard (1984). Avec Jean-Pierre Kalfon, Florence Guérin.
22.00 Série : Deux flics à Miami.
23.35 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Dis bonjour à la dame. □ Film français de Michael Gérard (1976). Avec Pierre Tornade, Micheline Luccioni, Rémi Laurent.
21.55 Série : Brigade de nuit.
22.45 Série : Destination danger.
23.35 Musique : Boulevard des clips.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.40 Jazz soundies collection.
20.45 Documentaire : Kaltex en Chine.
21.00 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelle. Bons et loyaux services, de Julio Cortazar.
21.30 Profils perdus. Milena Jesenska.
22.40 Nuits magnétiques. Des arbres à la Capoira.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril en l'église de Sarresbourg Hoff : Kyrie pour chœur et orchestre, Gloria pour solistes, chœur et orchestre en mi bémol majeur, de Mendelssohn ; Messe pour solistes, chœur et orchestre en mi bémol majeur D. 950, de Schubert, par l'orchestre Klassiche Philharmonie Kammerchor de Stuttgart, dir. Frieder Bernius ; sol. : Ellen van Lier, soprano, Isolde Anneheimer, mezzo-soprano, Dantes Diwiak, ténor, Adolph Seidel, basse.
23.07 L'invité du soir. René Jacobs (rediffusion).

Vendredi 4 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, infos, météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche. Invitée : Marie-Christine Barrault. Avec Cameleon, Philippe Lavil, Pacifique, Florent Pagny, Jean-Louis Aubert, Les Forbans, C. Jérôme, Sarafina, Bigard.
22.35 Magazine : 52' sur la Une. Les samouraïs de la Mafia, de Thierry Nolin, Michel Sallandre et Guy Brosmiche. *Plongée dans l'univers impitoyable des Yakusa.*
23.35 Documentaire : Y'a d'la joie (2e partie).
0.35 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les cinq dernières minutes. Du côté du Bois de Boulogne, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
15.30 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Avec Jean-Pierre Mocky.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Détective gentleman. La clé du Katerina, de Sidney Hayers, avec Albert Fortell, Anna Galiena. *Une amnésique obsédée par un mystérieux patronyme.*
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Une idée neuve, la démocratie. Avec Pascal Bruckner (*la Mélancolie démocratique*), François de Closets (*la Grande manip'*), Georges Marchais (*Démocratie*), Emmanuel Todd (*la Chute finale*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Providence. ■■■ Film franco-suisse d'Alain Resnais (1976). Avec Dirk Bogarde, Ellen Burstyn.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Anne Brenon pour *le Vrai visage du catharisme.*
14.03 Magazine : Carré vert. Le parc des Ecrins.
14.30 Documentaire : Le roman de France.
15.03 Feuilleton : Colorado.
16.05 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Dessin animé. Petit ours brun.
17.32 Feuilleton : Tom Sawyer.
17.55 Dessin animé. Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Les trésors de Rodrigues. *Une île de l'Océan indien.*
21.35 ▶ Feuilleton : Les tisserands du pouvoir. De Claude Fournier, avec Gratien Gelinas, Michel Forget (1er épisode.) *L'exode des Canadiens français au début du siècle.*
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud, présenté par Sylvain Augier.
23.45 Musique : Carnet de notes.
0.00 Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort. ■ Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Xavier Deluc.
15.30 Pochettes surprises.
15.30 Cinéma : Les guerriers de l'enfer. ■■ Film américain de Karel Reisz (1978). Avec Nick Nolte, Tuesday Weld, Michael Moriarty.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; La couronne magique ; Super Mario Bros et princesse Zelda ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Robert Charlebois.
20.30 Téléfilm : L'inspecteur plaide non coupable. De Jim Goddard, avec Adrian Dunbar, Jeremy Kemp. *Enquête à l'intérieur de la police.*
22.05 Les superstars du catch.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Trois hommes et un bébé. □ Film américain de Léonard Nimoy (1987). Avec Tom Selleck, Steve Guttenberg, Ted Danson.
0.40 Cinéma : Les yeux noirs. ■■ Film italo-soviétique de Nikita Mikhalkov (1986). Avec Marcello Mastroianni, Silvana Mangano, Marthe Keller (vo).

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot, L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Reconnue coupable, de Richard Heffron, avec Ann Jillian, Kiel Martin. *Quand l'emprunt devient vol...*
22.25 Téléfilm : Un cœur à sauver. D'Axel Corti, avec Willy Semmelrogge, Towje W. Kleiner. *Un jeune soldat prêt à tout pour la guérison de sa mère.*
0.00 Journal de minuit.
0.10 Un cœur à sauver (suite).
0.25 Bob Morane (rediff.).
0.55 La vallée des peupliers (rediff.).
1.50 Un certain Richard Dorian (rediff.).
2.05 Tendresse et passion (rediff.).
2.30 Série : Voisin, voisine.
3.30 Le journal de la nuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des Clips (et à 23.45, 0.45).
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
19.00 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Sale affaire. D'Alfred Zacharias, avec Aldo Ray, Richard Yniguez. *Enlèvements d'enfants en série.*
22.05 Série : Brigade de nuit.
22.55 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Cinéma : L'amour l'après-midi. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1972). Avec Bernard Verley, Zouzou, Françoise Verley.
16.35 Court-métrage : Nadja à Paris.
16.55 Court-métrage : Eponine. De Michel Chion.
17.05 Documentaire : Le regard ébloui. De Jacques Deschamps.
18.05 Téléfilm : Berthe. De Denis Llorca.
19.35 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (5). De John Edwards.
20.05 Documentaire : Bill Brandt. De Stephen Dwoskin.
21.00 Opéra : The Fairy Queen. De Henry Purcell.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Dix-neuf ans en 1900.
21.30 Musique : Black and blue. Clémentine, chanteuse.
22.40 Nuits magnétiques. Des arbres à la capoeira.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

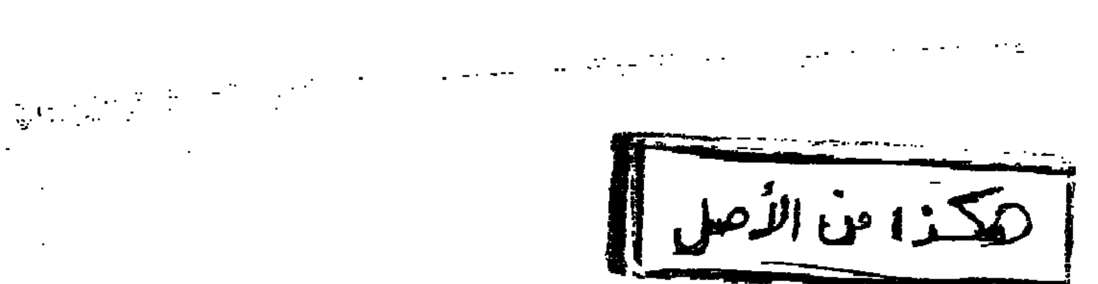
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : Symphonie n° 33 en si bémol majeur K. 319, de Mozart ; Symphonie n° 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk de Baden-Baden, dir. Michael Gielen.
22.20 Musique légère. La tartine de beurre, Sonate pour piano en ut majeur K. 6, Allegro en ut majeur K. 15, Danses allemandes K 509 ; Rondo pour piano « alla ingarese » en sol majeur op. 129, de Beethoven, d'Emilie, marsurka, de Nepomuk Kral'l, Mein Baden, de Komzak.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 2 mai 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

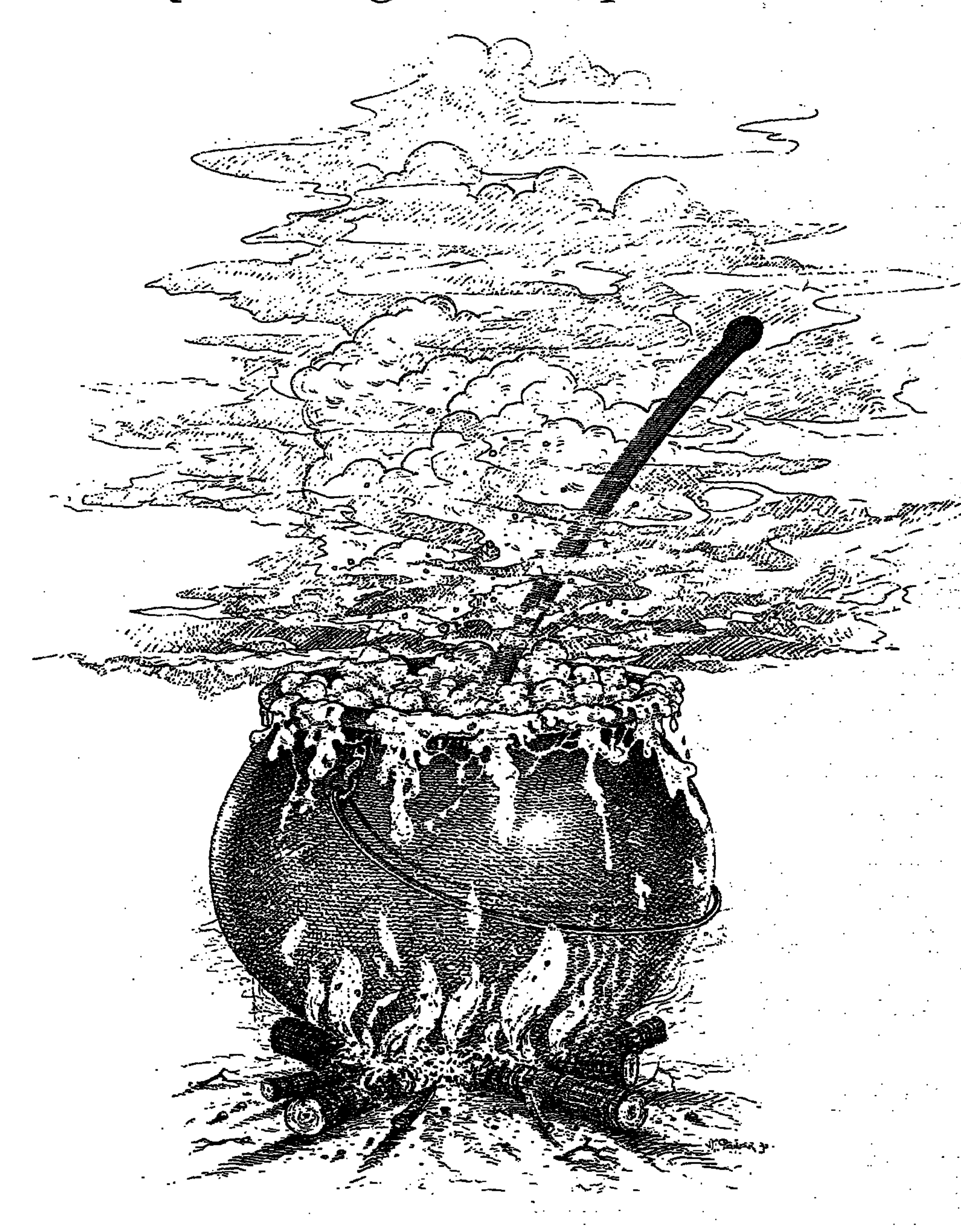
Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39,0	Santa Barbara 13,1	Pub 5,9	Act. région 13,6	Flash 2,3	Reporter 1,9	Cathy et Aline 2,3
19 h 45	45,6	Roue fortune 20,3	Dessinez 9,4	19-20 Info 7,0	Football 3,1	Journal 2,5	Fête maison 3,1
20 h 16	53,0	Journal 23,4	Journal 12,7	La classe 9,8	Football 4,8	Journal 4,5	Cosby Show 3,9
20 h 55	63,3	Sacrée soirée 18,3	Coup fumant 14,4	Pistes clowns 13,8	Football 6,2	Crime loi 7,3	Prix amour 4,6
22 h 08	56,1	Sacrée soirée 22,9	Coup fumant 9,6	Mille Bravo 3,2	Football 6,7	Crime loi 8,5	Prix amour 6,1
22 h 4	36,1	Football 12,5	– 5,4	Mille Bravo 2,1	Football 8,3	Pub 4,2	le Saint 3,6



هكذا من الأصل

Prenez tous les fromages d'Europe, trouvez leur plus petit dénominateur commun. En mélangeant le tout, vous obtenez un fromage aux normes européennes. Qui veut goûter en premier ?



Pour favoriser le libre-échange, les fonctionnaires européens doivent harmoniser les milliers de réglementations et de normes que chaque État a édictées en matière d'hygiène, de sécurité, d'environnement ou d'information du consommateur. C'est un travail gigantesque ! Raison de plus pour ne pas faire d'excès de zèle, et de vouloir unifier les goûts et les couleurs, dans le domaine alimentaire notamment. Quand on a la chance de posséder toute une gamme d'appellations d'origine contrôlée ou de labels de terroir, pourquoi en priver les consommateurs ?

CLM/BBDO



POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

21 La réforme de la fiscalité locale
22 EDF s'intéresse à l'uranium américain
22 La dévaluation du dirham marocain
23 Le Monde Affaires
28 Marchés financiers
29 Bourse de Paris

BILLET

Un blocus contre la taxe

Le « blocus » des postes-frontières franco-allemands décidé par les camionneurs français pendent vingt-quatre heures, du mardi 1er mai au mercredi 2 mai au soir, pour protester contre la taxe sur les poids lourds introduite à compter du 1er juillet prochain par le gouvernement ouest-allemand s'est passé sans incidents et terminé à l'heure dite. Mais le mouvement risque de se reproduire (la Fédération nationale des transports routiers a déjà annoncé une nouvelle journée de manifestations), le gouvernement allemand ayant manifesté son intention de ne pas modifier la loi votée par le Bundestag le 29 mars. Celle-ci, qui introduit une taxe allant de 1 000 à 7 000 deutschemarks (3 350 à 23 000 francs environ) sur les camions empruntant les routes allemandes, a été condamnée par la Commission des communautés européennes comme par l'ensemble des autres gouvernements de la CEE. Elle est justifiée par la nécessité de faire participer les usagers au financement des infrastructures, mais elle s'exerce de manière discriminatoire, puisqu'elle est remboursée aux routiers allemands.

Certes, le gouvernement de RFA, lors du dernier sommet franco-allemand, a donné l'assurance à M. Michel Delebarre, ministre français de l'équipement et des transports, que la la loi serait retirée, *« si la Communauté s'engageait résolument dans l'harmonisation de la fiscalité applicable au transport routier de marchandises »*, mais, comme l'estimait M. Karel Van Miert, commissaire européen aux transports, la voie choisie par la RFA, mettant la commission et l'ensemble des pays européens devant le fait accompli, compromet les chances de voir adopter par le conseil des ministres des Douze les propositions de la commission sur l'harmonisation des taxes sur les carburants et et sur les véhicules.

La décision allemande sera peut-être mise en échec, si la commission de Bruxelles met à exécution sa menace de saisir la Cour européenne de justice. Mais elle risque d'ouvrir une période de conflits aux frontières allemandes, au moins jusqu'à l'entrée en vigueur du marché unique, en janvier 1993. D'autre part, elle renforce la tentation de chaque pays de préparer l'unification européenne, non par des discussions, certes souvent âpres et quelquefois accompagnées de chantages par des coups de force contraignant les gouvernements voisins à s'aligner, où à renoncer, comme l'ont fait en la matière les Danois et les Néerlandais en décidant de rembourser à leurs transporteurs la taxe imposée par la RFA.

G. H.

Malgré les engagements de la profession

Les agences bancaires informent peu ou mal leurs clients

Malgré l'engagement conclu par l'Association française des banques (AFB) et par l'Association française des établissements de crédit (AFEC), une agence bancaire sur dix ne fournit à sa clientèle aucun document sur les tarifs pratiqués. Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, vient d'écrire aux présidents de ces deux associations professionnelles. De son côté, le mensuel *Que Choisir ?* publie dans sa livraison de mai un « Palmarès des banques » : un tiers des clients sont mécontents...

Il en avait fallu du temps, de la patience, de l'obstination pour qu'enfin, en novembre 1988, un accord intervint au Comité des usagers des services bancaires sur l'information minimale à apporter au consommateur. On pouvait espérer qu'un tel accord, fruit de la concertation et d'une déontologie bien comprise, serait respecté scrupuleusement, dans toutes les agences de toutes les banques de France et de Navarre.

A l'automne dernier, Mme Neiertz a voulu en avoir le cœur net et a demandé à ses services d'aller vérifier sur place, dans trois cent quatre-vingt-dix-neuf agences situées dans vingt-trois départements. Les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Dans une agence sur dix, le client n'a à sa disposition aucun document sur les tarifs pratiqués. Et dans un cas sur trois ou presque (29 % des cas), on ne remet à l'usager le précieux document que sur sa demande expresse... Bien sûr on peut voir la bouteille à moitié pleine et trouver satisfaisant que 61 % des agences vérifiées disposent de tarifs exposés sur des présentoirs à la vue du public. C'est cependant peu si l'on pense aux mois de négociations serrées et pointilleuses passés à élaborer la liste de ces informations indispensables pour pouvoir comparer les services rendus et faire jouer la concurrence.

On applique un peu mieux l'accord dans les banques nationalisées (7,7 % de carences), que dans les mutuelles (9,4 %), au Crédit agricole (11,6 %) et dans le secteur privé (14 %). Enfin, dans les départements à forte densité démographique, les usagers sont mieux informés (5 % seulement de carence). Le progrès est considérable, mais il convient d'améliorer encore les choses.

Véronique Neiertz a donc écrit aux présidents des deux associations professionnelles, l'AFB et l'AFEC, MM. Dominique Chatillon et Etienne Pflimlin, pour *« que se poursuive la concertation entre les organismes professionnels et leurs mandants en matière de normalisation de la présentation »*, qu'il s'agisse des droits de garde sur titres en fonction du volume de la capitalisation, du courtage des titres ou des PEP (Plans d'épargne populaire).

Trois étoiles deux carrés noirs

Il faudrait aussi qu'en matière de prêts aux particuliers, on ne fasse pas simplement référence au taux de base bancaire – que l'usager classique ignore complètement – mais qu'on donne, simplement, le taux pratiqué... Mme Neiertz attend que *« la communauté bancaire se penche rapidement sur cette question et* [lui] *fasse des propositions allant dans ce sens »*.

La revue *Que choisir ?* (organe de l'Union fédérale des consommateurs) rend compte, dans son numéro de mai d'une enquête lancée auprès de ses lecteurs sur les banques. L'exploitation de cinq mille sept cents réponses constitue un « Palmarès des banques », fort contrasté, on s'en doute. En tête, avec trois étoiles, la poste et ses comptes-chèques pour, pêle-mêle, les horaires d'ouverture, la périodicité des relevés, les services télématiques, les conseils en matière de placement. On trouve ensuite, groupés sous deux étoiles, le CIC (Crédit industriel et commercial), le CCF (Crédit commercial de France) et le Crédit mutuel, avec des points forts variables : faible attente au guichet pour le CIC, service télématique pour le CCF, exécution des instructions pour le Crédit mutuel. La Société générale a la moyenne, avec une étoile.

Puis viennent les *« carrés noirs »*, avec deux groupes : les *« médiocres »* (Crédit agricole, Banque populaire, Caisse d'épargne), et les *« mauvais »*, qui s'ornent de deux carrés noirs : la BNP (plus faible sur l'exécution des instructions et pour l'information sur les frais de Bourse), le Crédit du Nord (périodicité des relevés, horaires des agences, compétence du personnel, exactitude dans la tenue des comptes, information sur les tarifs) et le Crédit lyonnais (service télématique, exécution des instructions, information sur les tarifs ou sur les frais de Bourse) ...

Bien sûr, il ne s'agit que d'une enquête à partir de réponses spontanées de lecteurs, et on peut imaginer que les mécontents ont davantage écrit que les satisfaits. *Que choisir ?* convient lui-même que son échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des Français, ses lecteurs étant plus critiques. Il reste que les Français, râleurs surtout en famille, répugnent souvent à entrer en conflit ouvert avec leurs fournisseurs, fussent-ils banquiers, mais qu'ils apprécient peu de ne pas être toujours traités en clients que l'on prend en considération. La bonne image d'un commerçant ne se construit-elle pas essentiellement sur la satisfaction de la clientèle?

JOSÉE DOYÈRE

Les socialistes déposent un amendement sur les services financiers de la poste

Les députés socialistes ont apporté plusieurs modifications au projet de loi réformant les PTT, déposant notamment auprès de la commission de la production et des échanges un amendement, permettant à la poste de distribuer plus de crédits (crédit à la consommation et prêts complémentaires immobiliers). *« Il s'agit d'assurer la viabilité de la poste »*, nous a assuré, mercredi 2 mai, M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine-et-Marne, qui estime qu'il revient de préciser dans le cahier des charges les conditions de mise en œuvre de ces nouveaux services.

La question de la distribution par la poste d'une panoplie complète de prêts est l'un des points les plus controversé de la réforme des PTT : le gouvernement avait arbitré contre l'étendue des possibilités de crédit de l'établissement postal dans son projet de loi. Cette éventualité, qui soulève l'ire du monde bancaire et l'inquiétude des syndicats de la banque (*le Monde* du 3 mai), devrait également être soutenue par l'UDC.

□ **Le CCF prend le controle de la société britannique de gestion de fonds Framlington.** – Le Crédit commercial de France a annoncé mercredi 2 mai qu'il allait prendre le contrôle de Framlington, une société britannique de gestion de fonds. Cette opération s'effectuera en deux temps : 25 % du capital aujourd'hui et 26 % en 1991, le tout pour un prix de 70 millions de livres sterling (700 millions de francsenviron). Framlington gère 2,4 milliards de livres de fonds investis en valeurs européennes.

Après la Société générale et Suez, cette troisième opération britannique d'une banque française, illustre l'intérêt que les établissements financiers hexagonaux portent à la diversification de leurs circuits de distribution de produits financiers à l'étranger.

Un accord de trois ans signé par quatre syndicats

Le CIC se lance dans la gestion prévisionnelle de l'emploi

Une première dans les banques commerciales classiques, la Compagnie financière de crédit industriel et commercial (CIC) et quatorze banques du groupe (25 203 salariés au 31 décembre 1989, dont 54,8 % de gradés et 19,4 % de cadres) ont conclu, le 3 mai, un accord sur l'emploi, la formation et la mobilité avec la CFDT, la CFTC, le SNB-CGC et finalement FO. La CGT a refusé cet accord. Conclu pour une durée de trois ans sur un schéma proche de celui qui vient d'être signé au GAN, qui détient 56 % du capital de la banque, et de celui du Crédit mutuel, il jette les bases d'une *« gestion prévisionnelle et préventive de l'emploi tant au niveau collectif qu'au niveau individuel »*.

D'emblée, et c'est le point le plus novateur pour les syndicats, les signataires se prononcent pour *« une gestion volontariste et concertée de l'emploi, à moyen et long terme, destinée à assurer que les personnes d'aujourd'hui occuperont autant que possible les emplois de demain »*. Les quatorze banques du groupe CIC, directement concernées par ce texte, engageront donc *« des efforts importants d'anticipation, de prévisions quantitatives et qualitatives, d'analyses individuelles de compétences, de formation et de reconversion »*.

L'objectif de la gestion prévisionnelle et préventive de l'emploi est ainsi *« d'organiser à temps les reconversions nécessaires, de permettre une politique de recrutement adaptée, de favoriser les mobilités du personnel »*.

Mobilité et formation

Parmi les moyens qui vont être mis en œuvre, l'accord évoque le repérage des *« emplois sensibles »* et de leur évolution, l'élaboration d'une carte des emplois permettant notamment de *« préciser les conditions de mobilité fonctionnelle »*, et la mise en place d'actions de formation, de reconversion, de recrutement et de mobilité.

Autre innovation : non seulement les syndicats seront informés et consultés à chaque phase de la gestion prévisionnelle, mais ils *« pourront de leur propre initiative suggérer toutes mesures destinées à accompagner les évolutions prévisibles de l'emploi »*.

La gestion individuelle des salariés devrait éviter à ceux-ci *« le maintien au sein d'un même emploi au-delà d'une durée trop longue »*. Chaque salarié aura droit à un entretien d'appréciation au moins tous les deux ans et à un bilan professionnel tous les cinq ans.

Au sein de chaque banque, un dispositif d'orientation professionnelle sera institué. Présentée comme un *« investissement fondamental »*, la formation sera développée, partenaires sociaux et salariés étant associés à la définition des besoins.

Enfin, la mobilité du personnel entre les banques sera favorisée et même recherchée. Tout candidat à la mobilité pourra saisir directement le directeur des ressources humaines de la Compagnie financière.

Au cours des trois premiers mois après le transfert de poste, le salarié bénéficiera dans tous les cas d'un *« droit de retour dans un poste équivalent situé dans la même zone géographique de départ »*. Chaque année, les syndicats prendront connaissance d'un bilan de cette mobilité.

M. N.

Les difficultés de la banque africaine

Les actionnaires de la BIAO constatent leur désaccord

Le conseil d'administration de la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO) s'est séparé mercredi 2 mai sans qu'un accord ait pu être trouvé sur le sort des filiales saines du réseau ni du siège parisien.

A la fin du mois d'avril, la BNP s'était retirée des trois plus gros centres de pertes (Sénégal, Cameroun, Côte-d'Ivoire), mais sa volonté de racheter le reste des filiales pour les fusionner avec son propre réseau n'a pas fait l'unanimité.

Le conseil d'administration a décidé de reporter sa décision au 15 juin, date d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires. De leur côté, les Etats africains actionnaires de certaines des filiales de la BIAO cherchent toujours une solution globale de reprise

Grâce au rachat du britannique Conran Design Group

RSCG veut devenir une référence du design mondial

Le groupe publicitaire Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard (RSCG) a racheté mercredi 2 mai la totalité du capital du groupe britannique Conran Design Group, fondé et dirigé ar Sir Terence Conran, à son ancien actionnaire, la chaîne de distribution Storehouse. Le montant du rachat n'a pas été révélé.

La société Conran Design Group se classe au huitième rang des groupes mondiaux spécialisés dans le design et la création graphique et a réalisé en 1989 une marge brute de 85 millions de francs dont la plus grande partie en Grande-Bretagne, le reste se partageant entre Hongkong (10 millions de francs) et la France (5 millions).

Sir Terence Conran, qui a conçu le design et le catalogue des magasins Habitat (propriété de son ancien actionnaire Storehouse), mais aussi l'architecture intérieure et la signalétique de l'aéroport de Gatwick ainsi que celles de nombreux parcs de loisirs et de grands magasins britanniques, est généralement considéré comme le Raymond Loewy contemporain. C'est en raison de son influence sur le design actuel que la reine l'a anobli.

L'acquisition du Conran Design Group devrait permettre à RSCG d'atteindre une dimension internationale dans le domaine du design, grâce à la réputation et à l'engagement personnel de Sir Terence Conran.

Se fondant sur le développement du marché mondial du design (20 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, en progression de 20 %), RSCG s'est lancé dans ce métier dès 1979 avec Sopha Image créé sous la houlette de Jean-François Bentz, vice-président de RSCG International, qui vient d'être nommé président de RSCG Design Group.

YVES-MARIE LABÉ

Rapprochement dans l'électronique grand public

Philips devrait prendre 25 % de B & O

Philips devrait prendre une participation de 25 % au capital d'une société regroupant les activités hi-fi et vidéo du célèbre fabriquant danois Bang and Olufsen (B & O), a indiqué le groupe néerlandais le mercredi 2 mai. L'accord prévoit une collaboration entre les deux groupes. B & O (fondée en 1925) apportant son savoir-faire dans l'électronique de luxe et Philips sa technologie.

B & O doit créer une société holding (Bang and Olufsen holding), et regrouper ses activités hi-fi et vidéo dans une filiale dont le capital serait ouvert à Philips pour une somme d'environ 300 millions de francs. La firme danoise (2 milliards de francs de chiffres d'affaires et 3300 salariés), conserverait son autonomie de gestion.

□ **RFA : grève d'avertissement chez Opel.** – Les ouvriers métallurgistes allemands des usines Opel, après ceux de Daimler Benz, ont observé, mercredi 2 mai, un arrêt de travail de plusieurs heures, à l'appel du puissant syndicat ouest-allemand de la métallurgie, IG Metall. Trente mille salariés de quelque cent cinquante usines Opel de Nord-Westphalie ont cessé le travail pendant une à trois heures. Ces grèves d'avertissement interviennent au moment où IG Metall entame de difficiles négociations salariales avec l'organisation patronale ouest-allemande.



DEVANLAY

Le Conseil d'Administration de la Société DEVANLAY, réuni le 23 Avril 1990 sous la présidence de Monsieur Léon CLIGMAN, a arrêté les comptes de la Société pour l'exercice 1989 et examiné les comptes consolidés.

L'EXPLOITATION

en millions de francs	1989	1988	Variation %
Chiffre d'affaires consolidé	2.011,9	1.823	+ 10,4 %

Conformément aux prévisions, le second semestre a confirmé et amplifié le redressement de l'activité intervenu au second trimestre. Les ventes ont progressé de 10,8 % en France et de 9,5 % à l'étranger. En outre, les redevances reçues de nos licenciés se sont établies à 26,6 millions de francs en progression de 16,2 %.

L'exercice a été marqué par la poursuite des efforts de rationalisation et d'adaptation engagés ces dernières années. Le résultat d'exploitation a évolué comme indiqué ci-dessous :

en millions de francs	1989	1988	Variation %
Résultat d'exploitation consolidé	175,8	146,4	+ 20 %

LE RÉSULTAT

Le bénéfice de la Société mère DEVANLAY SA s'est établi à 85,1 millions de francs. Pour sa part le bénéfice net consolidé a évolué comme suit :

en millions de francs	1989	1988	Variation %
a) Avant mise en équivalence	133,1	119,2	+ 11,7 %
b) Après mise en équivalence	176,9	161	+ 9,9 %

Comme en 1988, la marge nette ressort à 8,8 %.
La part du Groupe dans le bénéfice net consolidé s'élève à 158,8 millions de francs, soit 105,35 F par action.

DIVIDENDE 1989

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 23 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 11,50 F. La distribution globale, hors avoir fiscal, s'élèvera à 34,7 millions de francs contre 31,5 millions de francs au titre de 1988.

L'Assemblée Générale se réunira le 14 Juin 1990 à 15 h 30, 15 rue de Turbigo, 75002 Paris.

IDIANOVA

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'IDIANOVA est convoquée pour le 31 mai 1990 à 15 h 00 au siège social de la Société - 35, avenue Franklin-Roosevelt - 75008 Paris.

Cette Assemblée a pour effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice 1989 qui font apparaître un bénéfice net de 9.256 millions de Francs au lieu de 6,0 MF en 1988.

Il sera proposé la distribution d'un dividende de 3 F par action contre 2,60 F en 1988.

Il est rappelé que le statut fiscal de capital-risque d'IDIANOVA se traduit par une imposition forfaitaire au taux de 19 % pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés et 17 % pour les personnes physiques.

Les personnes physiques bénéficient donc d'une imposition généralement plus favorable que l'avoir fiscal de droit commun.

LE GAN, LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC,
LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
CRÉENT

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le Président de la Compagnie Financière de CIC et le Président de la Banque de l'Union Européenne ont étudié avec le GAN les moyens de franchir une nouvelle étape dans le développement du groupe CIC. La décision a été prise, sous réserve de l'accord des organes compétents des deux sociétés, de créer la Compagnie Financière de l'Union Européenne, par le moyen d'une fusion de la Compagnie Financière de CIC et de la BUE.

La nouvelle société agira comme banque de tête du groupe et comme holding des banques régionales. Elle devra tout à la fois continuer à développer le fonds de commerce et les métiers de la BUE et jouer le rôle de coordination, de direction et d'animation de l'ensemble du groupe.

L'objectif de ce rapprochement est de doter le groupe CIC de l'organisme central qui lui permette de tirer le meilleur parti de sa dimension. Face à la compétition internationale, cette entité sera capable d'intervenir à un échelon peu accessible à chacune des banques, constituant ainsi un élément supplémentaire de rentabilité et un moyen plus efficace de protection du fonds de commerce des filiales. Il doit en résulter un nouvel élan pour l'ensemble du groupe.

La Compagnie Financière de l'Union Européenne optimisera les outils logistiques disponibles au sein du groupe, et préservera les spécificités régionales de ce dernier tout en évitant la dispersion de ses efforts.

Cette opération tend à parfaire une évolution du groupe amorcée depuis quelques années et visant à organiser de façon plus opérationnelle cet ensemble de banques régionales (*) : rattachement de la BUE en 1983, création de la Compagnie Financière de CIC en 1984, entrée du GAN au capital dans cette dernière en 1985, attribution à la Compagnie Financière de CIC en 1987 de la totalité du capital de chaque banque régionale, et enfin, en 1989, prise de contrôle de la Compagnie Financière de CIC par le GAN, qui aura la majorité au sein du Conseil d'Administration de la nouvelle société.

La Compagnie Financière de l'Union Européenne sera présidée par M. François Cariès, actuel Président de la Compagnie Financière de CIC. M. Paul Alibert, actuel Président de la Banque de l'Union Européenne deviendra Vice-Président Directeur Général de la nouvelle entité. Sous réserve de l'accord des instances ayant à en délibérer, les opérations de fusion seront réalisées au dernier trimestre de l'année 1990.

Les chiffres caractéristiques de la BUE et de ses filiales directes d'une part, et celles de l'ensemble du groupe de la CFCIC d'autre part, sont les suivants :

En millions de francs	Groupe BUE	Groupe CFCIC (dont groupe BUE)
Total du bilan	77.000	432.500
Capitaux propres (part du groupe)	2.200	11.000
Total des fonds gérés	22.000	112.000
Produit net bancaire et produits accessoires	2.150	15.100
Bénéfice net (dont part du groupe)	560 350	1.331 1.025
Effectif moyen	1.853	25.814
Guichets	2	1.194

*Crédit Industriel et Commercial de Paris, Lyonnaise de Banque, Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Crédit Industriel de l'Ouest, Société Nancéienne Varin-Bernier, Banque Scalbert Dupont, Banque Régionale de l'Ouest, Crédit Industriel de Normandie, Société Bordelaise de CIC, Banque Régionale de l'Ain, Banque Bonnasse.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE CIC — BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE



société nationale elf aquitaine

La Société Nationale ELF AQUITAINE invite ses actionnaires à participer à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE qui se tiendra le mercredi 23 Mai 1990 à 15 heures à l'Espace Cardin, 1-3, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Des cartes d'admission ainsi que des formules de pouvoir ou de vote par correspondance seront mis à la disposition des actionnaires par les intermédiaires financiers auprès desquels sont déposés les titres, ou par le service des Assemblées de la Banque PARIBAS, 80, avenue du Général-de-Gaulle - 94009 - Créteil l'Echat.

Un grand Groupe pétrolier français se développant dans le monde entier.



Les cotisations émises par AXA (AXA-MIDI ASSURANCES et MUTUELLES UNIES ET ASSOCIEES) au 31 décembre 1989 sont de 44 679 MF, soit une progression de 6,7 % par rapport à l'année précédente.

Le *résultat total avant* impôts s'élève à 3 622 MF contre 2 546 MF au 31 décembre 1988.

Le *résultat total net après impôts est respectivement* de 2 321 MF et de 2 144 MF au 31 décembre 1989 et 1988.

AXA-MIDI ASSURANCES

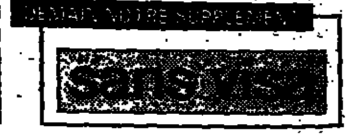
Les comptes consolidés de la société **AXA-MIDI ASSURANCES** (*) qui concernent exclusivement l'activité d'assurance des filiales d'**AXA-MIDI ASSURANCES** et ne comprennent donc pas ceux des **MUTUELLES UNIES ET ASSOCIEES**, *font ressortir les chiffres significatifs suivants:*

	31.12.89 EN MF	31.12.88 EN MF	VARIATION %
Cotisations émises	38 927	36 977	+ 5,2
Résultats avant impôts	3 312	2 289	+ 45,0
Résultats nets après impôts	2 062	1 929	+ 7,0
Dont part du Groupe	1 700	1 288	+ 32,0
Fonds propres	24 010	22 874	+ 5,0
Dont part du Groupe	21 687	17 569	+ 23,0

(*) Aucune société hors assurance n'a été consolidée dans le périmètre d'AXA-MIDI ASSURANCES; si ces sociétés avaient été consolidées, elles auraient augmenté le résultat net consolidé de 367 MF dont 127 MF pour la part du Groupe et les capitaux propres de 1 000 MF dont 167 MF pour la part du Groupe.

Le taux de croissance de l'activité pour 1989 s'est trouvé *affecté* par deux phénomènes exceptionnels:

- En *assurance vie*, un très important contrat groupe de retraite non répétitif avait été souscrit en 1988. Si l'on en fait abstraction, la croissance du chiffre d'affaires aurait été légèrement supérieure à 14 % en 1989.
  Appréciée de 1987 à 1989, la croissance du chiffre d'affaires consolidé d'**AXA-MIDI ASSURANCES** a été de 23,6 % sur deux ans.
- Le renforcement du *franc* par *rapport* à la livre en 1989 a minoré d'environ 600 MF la *contrepartie* en francs du chiffre d'affaires des filiales *britanniques*, ce qui représente environ 1,5 *point* de croissance en moins.



ÉCONOMIE

Une communication du ministre du budget

Le gouvernement s'engage avec prudence dans la réforme de la fiscalité locale

M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux.

Les dispositions proposées répondent à deux préoccupations :

• **Rendre plus juste la répartition de la charge fiscale et du produit de l'impôt.** – Les dernières évaluations ont été établies en 1961 pour les terrains et en 1970 pour les constructions. Elles ne répondent plus à la physionomie actuelle du marché locatif. La répartition du poids et du produit de l'impôt s'en trouve faussée. La révision apportera les corrections indispensables et introduira plus d'équité dans la répartition de la charge fiscale locale.

• **Utiliser une procédure simple à laquelle les élus et les contribuables seront associés.** – Aucune déclaration ne sera demandée aux contibuables, sauf pour les locaux professionnels et commerciaux. Un tarif pour chaque catégorie de locaux et de terrains sera établi par secteur locatif homogène.

L'évaluation, qui sera menée en concertation avec les élus et les redevables, portera sur trente millions de locaux et quatre-vingt-dix millions de parcelles. Elle durera deux ans. A l'achèvement des opérations de révision, le Parlement sera saisi d'un rapport faisant ressortir les résultats de la révision, dans chaque département, pour un échantillon de contribuables et de collectivités.

[Le gouvernement s'attèle à la réforme de la fiscalité locale directe de manière prudente et pragmatique, et il a raison. Tout chamboulement de grande envergure, on l'a vu dans le passé, provoque un déséquilibre de l'ensemble de l'édifice et une levée de boucliers des élus locaux, ce qui oblige les gouvernements successifs à multiplier les ajustements plus ou moins efficaces ou à faire marche arrière. Le gouvernement de M. Michel Rocard commence par le commencement, c'est à dire la mise à jour des bases des valeurs locatives qui servent ensuite au calcul des impôts des communes, départements et régions.

Depuis une loi du 10 janvier 1980, des coefficients forfaitaires fixés par le législateur, variant de 1,13 à 1,03, majorent les valeurs locatives cadastrales. Mais, selon un rapport présenté au Conseil économique et social par M. Roger de Crépy et publié il y a quelques jours, « ce système appliqué à des bases déjà largement obsolètes, a encore accru l'hétérogénéité des valeurs locatives et leur peu d'adéquation à la réalité économique ». Selon le code général des impôts, les locaux d'habitation sont classés en huit catégories, depuis le grand luxe (0,01 % des locaux) jusqu'aux logements très médiocres (0,84 %). Les HLM sont surtaxées par rapport aux autres logements puisque la moitié est classée dans la catégorie « assez confortable » alors que les deux tiers du parc de logements français figurent dans des catégories plus modestes.

Une grande disparité existe selon la taille des communes dans l'évaluation des bases d'imposition pour le calcul de la taxe d'habitation. Dans les communes de moins de 700 habitants, les bases sont de 3 249 francs par habitant mais de 6 707 francs dans les grandes villes de plus de 300 000 habitants. En Ile-de-France, la moyenne des bases est de 6 682 francs, et dans le Nord Pas de Calais de 2 547 francs. – F. Gr.]

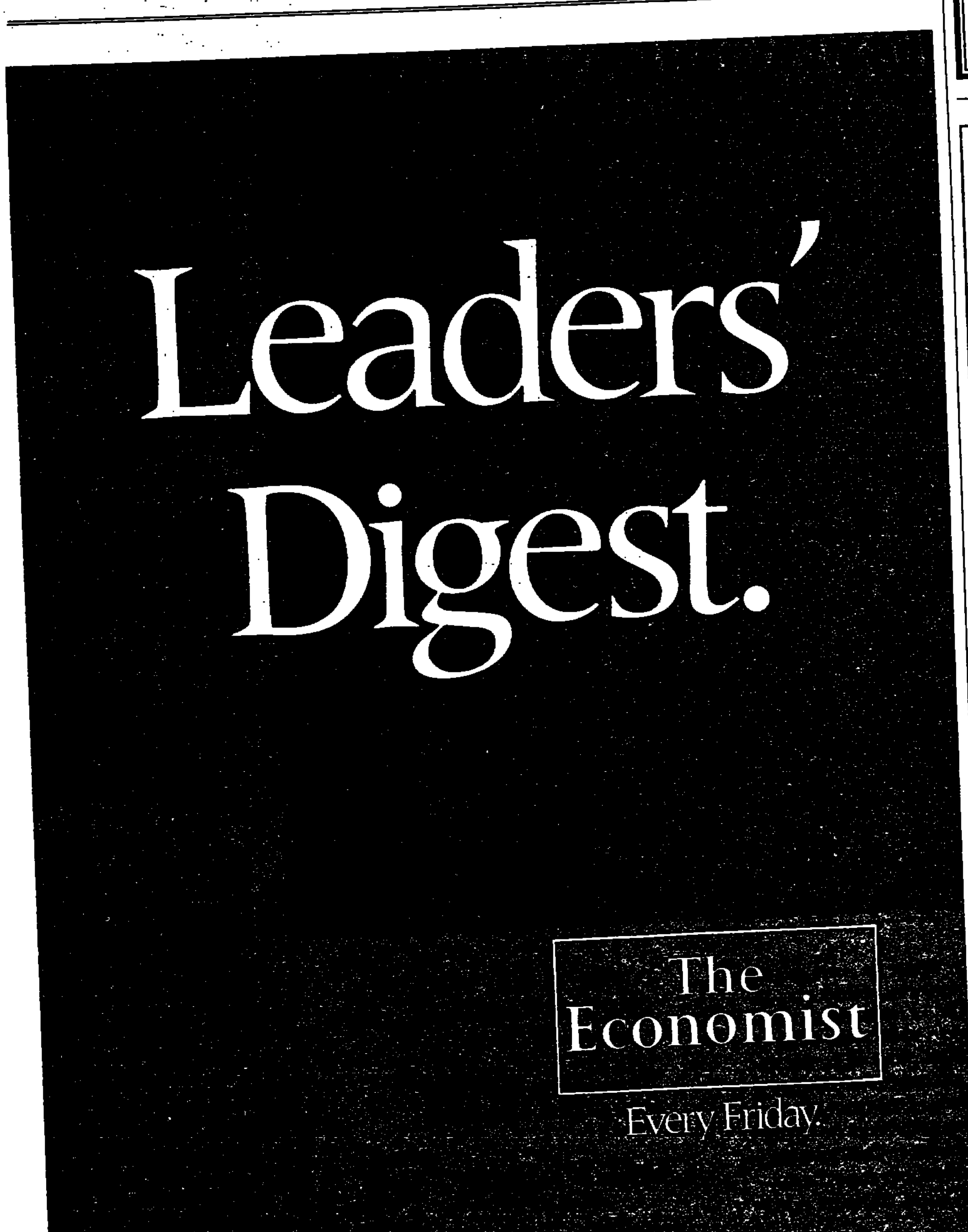
Au conseil des ministres

Clarification des missions de l'IGAS

Le conseil des ministres a adopté mercredi 2 mai une réforme de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui doit permettre de renforcer l'unité mais aussi de clarifier les missions de ce corps de hauts fonctionnaires chargé de contrôler les organismes sociaux.

Cette réforme instaure une *« fusion fonctionnelle »* des fonctionnaires, qui se répartiront selon trois corps et dont les effectifs passeront de soixante-dix à cent personnes. Dorénavant, le contrôle de l'IGAS sur certains organismes, notamment ceux qui sont liés à la formation professionnelle ou relèvent des services départementaux, sera, au plan juridique, officiellement établi.

L'IGAS doit aussi renforcer ses missions d'évaluation et de proposition. Au cours des dernières années, elle a inspiré certaines initiatives gouvernementales en réalisant des rapports (consacrés aux emplois *« périphériques »* ou à la fécondation *in vitro*) dont plusieurs en liaison avec l'Inspection des finances et celle de l'éducation nationale mais aussi en collaboration avec des cabinets d'audit privés.



Le magazine des leaders. Tous les vendredis.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
sans visa

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

La diversification de l'approvisionnement en combustible nucléaire

EdF est candidate au rachat de mines d'uranium aux Etats-Unis

Electricité de france s'apprête à faire un virage à 180 degrés dans sa politique d'approvisionnement en uranium en se portant candidate au rachat de mines aux Etats-Unis. Un accord de principe a été conclu avec la Compagnie américaine Pinnacle West Capital pour lui racheter les mines de sa filiale Malapai Resources (10 000 tonnes de réserves évaluées). EdF, qui achète déjà de l'uranium à cette société, s'associerait à la filiale minière américaine du groupe français Total pour exploiter ces mines.

EdF justifie ce projet par un souci d'assurer sa totale liberté de manœuvre dans un marché où la chute des cours de l'uranium (8,5 dollars la livre) entraîne une vague de concentrations outre-Atlantique. L'entreprise, qui voit là une occcason de diversification, achète actuellement 75 % de son uranium à la COGEMA et 15 % Total. Mais dès 1986, elle a commencé à conclure des contrats en direct avec certains producteurs (Chine, Portugal, Australie...).

Tenue par les pouvoirs publics de disposer d'un stock équivalent à trois ans de consommation, EdF assure en détenir quatre ans, démentant ainsi les chiffres contenus dans le récent rapport Rouvillois. Guillaume, Pellat, qui affirmait que ce stock était de dix ans. En revanche, elle confirme le coût de 53 milliards de francs d'immobilisations avancé par les auteurs du rapport, tout en précisant que le stock comprend le combustible contenu dans les centrales.

F. V.

□ **Un plan européen de 2 milliards de francs pour développer les réseaux énergétiques.** – La Commission européenne a annoncé le 2 mai un plan de 300 millions d'écus, soit environ 2 milliards de francs, destiné à moderniser et à développer la distribution d'électricité et de gaz dans les différentes régions de la Communauté. Ce plan, étalé sur trois ans, prévoit notamment le développement du réseau de distribution de gaz au Portugal et en Grèce, l'interconnexion des réseaux irlandais et britannique, ainsi que le rattachement de la Corse au futur réseau Italie-Sardaigne.

L'Est sous le choc énergétique

Suite de la première page

Les « chocs » de 1973 et de 1979 ont contraint les pays occidentaux à réduire fortement leur consommation en modernisant leur appareil de production. Rien de tel à l'Est où la « crise », évitée de manière totalement artificielle, a accru l'autarcie et l'inefficacité du « bloc ». L'URSS, pour alimenter ses satellites et profiter de la manne pétrolière en exportant à prix forts vers l'Occident, s'est lancée dans l'exploitation accélérée des formidables réserves de pétrole et de gaz de la Sibérie occidentale, livrés à des prix nettement inférieurs aux cours mondiaux, en échange de biens agricoles et manufacturés. Il en est résulté, d'une part, un gaspillage énorme – la consommation d'énergie par unité de PIB est en moyenne deux fois supérieure à la moyenne européenne –, d'autre part, une dépendance croissante des pays « satellites », tous à l'exception de la Roumanie prisonniers de ce système d'échanges en vase clos vis-à-vis de l'URSS, et enfin une pollution atmosphérique de plus en plus préoccupante, liée au recours massif aux combustibles solides, notamment en Pologne, en RDA, en Tchécoslovaquie et en URSS.

Ce « modèle » est aujourd'hui condamné. L'URSS connaît des difficultés croissantes pour atteindre ses objectifs de production, que ce soit dans le pétrole, le charbon ou le nucléaire, marqué par la catastrophe de Tchernobyl. De plus, pour développer comme prévu ses industries de consommation, Moscou doit limiter les investissements énergétiques qui absorbent 40 % de tout l'investissement industriel. Soucieuse d'économiser ses ressources et surtout les précieuses devises tirées des exportations d'hydrocarbures à l'Ouest, l'URSS a annoncé qu'à compter de 1991 elle cessera de subventionner les fournitures énergétiques de ses partenaires et facturera son pétrole et son gaz aux prix mondiaux, en devises fortes. A l'intérieur, le gouvernement soviétique envisage également une hausse massive des prix de l'énergie (*le Monde* du 27 avril).

L'ensemble des économies de l'Est va donc devoir affronter un renchérissement massif des prix comparable à celui qu'avait connu le monde occidental dans les années 70. Pour tous, la seule réponse consiste, comme ce fut le cas en Occident, à maîtriser les consommations au plus vite pour atténuer la contrainte énergétique.

La situation n'est certes pas la même partout. La Tchécoslovaquie, moins endettée et dotée d'une industrie plus moderne, aura sans doute moins de peine à s'adapter que la Hongrie ou la Pologne, surendettées, qui ne peuvent supporter un nouvel alourdissement de leurs déficits extérieurs. Les pays les plus axés sur le charbon ou le lignite – Pologne, RDA, Tchécoslovaquie – devront, compte tenu de l'acuité des problèmes d'environnement, donner la priorité aux techniques propres. Ceux qui comme l'URSS, la RDA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie disposent de réacteurs nucléaires peuvent chercher une issue en relançant des programmes fondés sur de nouvelles techniques dites *« intrinsèquement sûres »*.

Une mutation de l'appareil productif

Pour tous, une mutation profonde de l'appareil de production et des modes de consommation énergétique s'impose, sous peine de voir la croissance entravée pendant plusieurs années. Tâche délicate, étant donné les habitudes et les structures passées, d'autant plus ardue à mener qu'elle se combine avec un bouleversement général de l'économie.

Comment par exemple inciter les entreprises industrielles, principaux consommateurs, à économiser l'énergie ? La hausse des prix dans un système de marché est à l'évidence la seule solution. Mais en URSS et jusqu'à présent, les entreprises peuvent répercuter systématiquement l'augmentation des coûts intermédiaires dans le prix final et se moquent donc des hausses de tarifs. Bloquer leurs prix ? Imposer des sanctions ? Des normes ? On revient aussitôt dans le système étatique précédent...

Il s'agit là d'un vrai casse-tête pour les décideurs et... d'un énorme marché pour les industriels occidentaux. En URSS seulement, estime M. Bernard Laponche, expert indépendant, directeur de la société ICE, le « gisement » d'économies réalisables d'ici le début du siècle prochain dépasse 250 millions de TEP. Ce qui, au coût moyen de 5 000 francs par TEP économisée, signifie qu'existe un marché potentiel de plus de 1 200 milliards de francs ; l'équivalent du budget annuel de l'Etat français...

VÉRONIQUE MAURUS

ÉTRANGER

Au Maroc

Dévaluation du dirham

Le Maroc a dévalué sa monnaie, le dirham, de 9,25 % le mercredi 2 mai. Un communiqué officiel a précisé que le gouvernement *« était conscient du rôle que peut jouer la politique du taux de change dans le développement des exportations, du tourisme, des transferts des travailleurs marocains à l'étranger et dans le soutien de la croissance économique »*.

La fixation du cours du dirham par rapport aux autres monnaies s'est faite, depuis 1973, à l'aide d'un panier d'une vingtaine de monnaies dans lequel le franc et le dollar étaient largement représentés. Le gouvernement marocain, en même temps qu'il dévaluait, a annoncé sa décision de modifier la composition du panier de cotation en augmentant la part des principales monnaies européennes.

□ **Les chantiers navals est-allemands intègrent la CEE.** – Le Portugal et l'Espagne, qui bénéficiaient d'un régime transitoire, devront à partir de 1990 se soumettre aux règles communautaires en matière de subventions aux chantiers navals, a proposé le 2 mai la Commission de Bruxelles. L'exécutif de la CEE a aussi proposé aux Douze de prolonger jusqu'en 1992 la directive sur la construction navale. Actuellement le taux plafond des aides que chaque Etat peut accorder à ses chantiers est de 20 % du prix. Estimant que ce pourcentage est très insuffisant pour résister à la concurrence du Japon et de la Corée du Sud, tous les pays européens accordent, en fait, des aides plus élevées de manière indirecte. Par ailleurs les chantiers navals est-allemands ont été admis le 2 mai à Hambourg comme membre de plein droit dans la fédération allemande de construction navale. La construction est-allemande, constituée en un vaste combinat de 18 sociétés et 55 000 employés, est spécialisée dans les porte-conteneurs de capacité moyenne, les navires frigorifiques, les ferries, les dragues, les bateaux de pêche industrielle. Sa productivité est considérée comme médiocre.

Règlements

La « Vipère » de

Le Monde

AFFAIRES

Règlements de comptes à Kabuto-cho

La bulle financière nippone s'est dégonflée. Les lendemains sont sans merci.
C'est l'heure de la faillite pour les sociétés écrans des spéculateurs parfois liés à la pègre

TOKYO

de notre correspondant

Dans ce bistrot de Kabuto-cho, le quartier de la Bourse à Tokyo, on pensait qu'on ne le reverrait plus. Et puis, M. A... est revenu. Travaillant à la commission pour un petit agent de change, il avait fait le siège du bureau d'un client qui ne pouvait honorer ses engagements quatre jours durant, dormant dans une pension voisine. Mais il dut se rendre à l'évidence : son client s'était « évaporé ».

L'agent de change pour lequel il travaille ayant obtenu une mise en liquidation de la société du mauvais payeur, M. A... ne s'est pas trop mal sorti de l'affaire et il est réapparu. Certains de ses collègues ont moins de chance : responsables des dettes de leurs clients, ils préfèrent s'« évaporer » dans la nature (*johatsu*) ou se suicider. Depuis le plongeon des cours du début avril, trois se sont donné la mort et une dizaine ont disparu.

La « bulle » boursière nippone s'est dégonflée. Si les cours semblent naviguer, pour l'instant, dans des eaux plus calmes et si l'on a tendance à oublier les vents de tempête, en coulisse, ce n'en est pas moins l'heure des règlements de comptes. Une trentaine de maisons de titres de taille moyenne sont prises à la gorge en raison de défauts de paiement des groupes de spéculateurs incapables de faire face à leurs engagements : elles ont sur les bras des actions représentant une somme de 30 milliards de yens. Même les grands *brokers* ne sont pas épargnés : Yamaichi Securities pourrait ainsi enregistrer une perte de 3 milliards de yens en raison de la faillite de l'un de ses clients.

Le « bouillon » a été sérieux. Encore n'en est-on peut-être qu'aux prémices, estime-t-on dans les milieux bancaires. Opérateurs, banques, spéculateurs : tout le monde a perdu. Au point par exemple, dit-on à Kabuto-cho, que l'affairiste acheteur des *Noces de Pierrette* de Picasso, M. Tsurumaki, a eu bien du mal a rassembler les 315 millions de francs, somme qu'il aurait pu régler dans les semaines suivant son achat...

Un phénomène marginal

Le plongeon de ces dernières semaines aura certes un effet salutaire : assainir le marché en écartant bon nombre de la cinquantaine de sociétés financières plus ou moins troubles constituant cette « industrie de la manipulation » dont les activités ont eu un effet de levier sur la hausse des cours. Un sort peut-être plus tragique que la faillite pourrait attendre certains gérants de portefeuilles travaillant pour des donneurs d'ordres qui ne plaisantent pas et qui sont liés à la pègre.

Certains feraient déjà l'objet de menaces. D'autres ont préféré se volatiliser, espérant échapper à la fin tragique de Kazuo Kengaku, un de ces « golden boys » de la Bourse d'Osaka qui disparut en janvier 1988 avec 100 millions de yens après avoir conseillé à ses clients de prendre quelques titres à l'abordage, lui-même s'en défaussant : son corps fut retrouvé quelques mois plus tard coulé dans un bloc de béton...

Ce n'est que plus tard que l'on saura le dessous de bien des faillites et des disparitions. Mais d'ores et déjà, les histoires circulent dans les bistrots de Kabuto-cho, ou parmi ceux que l'on nomme les *black journalists*, marchands d'informations spécialisés dans les rumeurs, ainsi que parmi les détectives privés. Elles tournent autour d'une vingtaine de personnes, manœuvriers des coulisses, disposant de réseaux allant des politiciens aux chefs de nouvelles sectes en passant par des hommes d'affaires, des spéculateurs fonciers et des membres de la pègre.

M. Junichi Uchida, chef adjoint de la seconde division d'investigation sur le crime organisé de la police nationale, estime que *« les gangsters sont devenus une pièce sur l'échiquier économique : les revenus qu'ils tirent de ces activités sont bien supérieurs aux estimations officielles* (10 % des quelque 1 300 milliards de yens de leur « chiffre d'affaires » annuel). Les agences de détectives privés reçoivent d'ailleurs de plus en plus de demandes d'enquêtes de la part des avocats de sociétés en difficulté pour savoir si des gangsters sont derrière un raid boursier ou une entreprise qui cherche à le racheter.

Par l'entremise de sociétés écrans gérées par des comparses, qui sans appartenir au milieu travaillent pour lui, les *yakuzas* ont acquis des positions de force dans certains secteurs (construction, immobilier). Ils sont aussi sur le marché boursier. Le phénomène est certes marginal compte tenu de l'ampleur des opérations à Kabuto-cho, mais leur présence, en tant que bailleurs de fonds ou « force de frappe » de groupes de spéculateurs-prédateurs, ne s'en fait pas moins sentir de manière diffuse.

Récemment, à Osaka, un des « lieutenants » de Yoshinori Watanabe, chef du plus grand syndicat du crime du Japon, le Yamaguchi-gumi (vingt et un mille membres), nous disait qu'il avait bien entendu des intérêts en Bourse. Avait-il enregistré des pertes ? « *Limitées* », nous répondit en souriant cet homme d'une quarantaine d'années, de sobre élégance, aux allures d'affairiste qui a réussi (comme en atteste sa Rolls-Royce blanche) plus que du truand tel qu'on se l'imagine (tatoué et petit doigt coupé) ; n'était le manège de son second qui, empressé, virevoltait autour de la table du bar où nous nous trouvions pour lui allumer ses cigarettes tandis que notre hôte restait carré dans son fauteuil comme indifférent à cette déférente diligence.

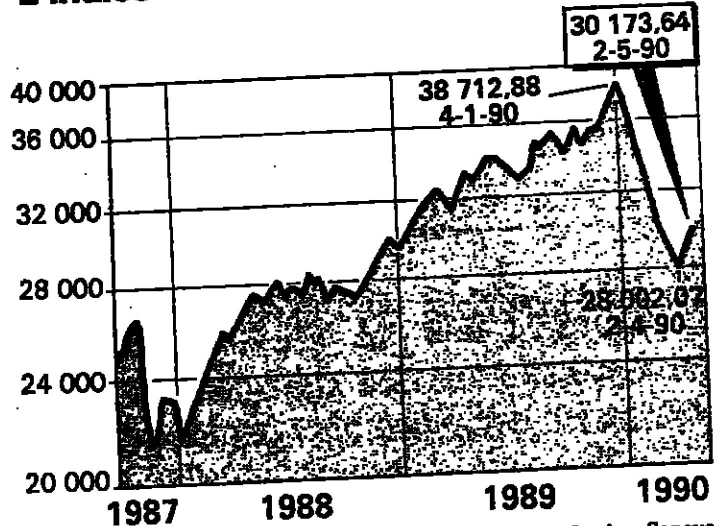
Les *yakuzas* sont prudents en affaires, explique notre interlocuteur : ils confient une mise de départ à faire fructifier à une officine qui travaille à la commission et est redevable de l'argent que fournit le client. Quand les cours sont en hausse, tout va bien, mais lorsqu'ils chutent, le gérant de portefeuille ne peut payer la dîme et encore moins rembourser sa dette. Aussi, aujourd'hui, un certain nombre d'entre eux ont-ils la peur au ventre. La police s'attend-elle à des actes de violence ? « *Tout dépendra du montant des pertes enregistrées par les gangsters* », estime M. Uchida.



RICHARD KALVAR/MAGNUM

Au Kabuto-cho, c'est aujourd'hui l'heure des mises au point... parfois dangereuses.

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo



Opération « fusil »

Les deux grands syndicats du crime de la région du Kanto (Inagawa-kai et Sumiyoshi-rengo) sont, selon la police, plus sophistiqués dans leurs activités que leurs homologues du Kansai (Osaka). Ils sont particulièrement actifs à la Bourse. Inagawa-kai dispose d'ailleurs de plusieurs sociétés spécialisées dans les activités boursières dont l'une d'entre elles, Hokusho Sangyo, entreprise immobilière, est dirigée par le numéro deux de la bande, Susumu Ishii. Les profits de la société (quelque 12 milliards de yens) ont doublé entre 1987 et 1988.

Une croissance due aux prêts consentis par une société financière, Showa Lease, affiliée à la banque Kyowa et garantis par une compagnie de transport connue, elle aussi liée à l'organisation... La police confirme ces informations mais ne peut rien : ces activités sont légales et les gangs sont des « associations d'entraide ».

Comme les autres spéculateurs, la pègre agit sur le marché boursier de plusieurs façons. D'abord par l'intermédiaire des raiders dont les cibles sont des valeurs à marché étroit qu'ils font monter en flèche, créant une dynamique de plus-value. Quand le processus est engagé, le spéculateur maintient les cours à la hausse par des ordres d'achat passés chez telle maison de titres alors qu'il vend par l'intermédiaire d'une autre. Les ordres d'achat ne seront évidemment pas honorés (on appelle cette opération *teppo* : le fusil).

Les actions dont les cours ont été artificiellement gonflés sont évidemment les premières à s'effondrer de manière retentissante lors d'un krach. Ce fut le cas récemment des actions de deux banques régionales : celle de Kagoshima et la banque Higo. D'autres sociétés doivent être retirées de la cote (les pêcheries Hokuyo, le fabricant de machines agricoles Iseki, Nippon Chemical Ind., Okura Industrial etc. : toutes ont été victimes de raids boursiers).

Une autre méthode consiste à engranger d'importantes participations dans une société pour se prévaloir d'une position de force auprès de son conseil d'administration et obtenir un rachat des actions à un prix supérieur à celui du marché. Il y a quelques années, une fabrique de métiers à tisser appartenant au groupe Toyota fut victime d'un tel raid et préféra payer plutôt que d'avoir des gangsters dans son conseil d'administration (le raider était Nihon tochi, société dirigée par un gangster notoire, Kazuma Kimoto, autrefois lié au Yamaguchi-gumi).

Une opération du même genre, orchestrée semble-t-il aussi par la pègre, fut montée en automne dernier contre des filiales du groupe Tokyu.

La pègre intervient surtout comme arbitre dans les batailles entre « spéculateurs sauvages » (ceux que l'on appelle *shite* par référence au personnage masqué du théâtre nô). Les *shite*, souvent difficiles à identifier, qui poussent les cours sont parfois sur le même « coup », et un arbitrage s'impose (l'un des deux grands syndicats du crime du Kanto, Sumiysohi rengo, est connu pour son « expertise » dans ce genre de compromis).

Des anomalies nombreuses

Depuis le lundi noir d'octobre 1987, la flambée des cours et la politique d'argent facile des banques, qui avaient mis la caisse sur le trottoir, ont attiré à la Bourse une foule de spéculateurs venus d'horizons les plus divers. Ils disposaient d'importantes mises de fonds et étaient capables de faire « bouger » beaucoup d'argent grâce aux lignes de crédit ouvertes par des banques ou des sociétés financières en échange du dépôt en garantie des actions qu'ils acquéraient, – argent frais aussitôt réinvesti à la Bourse.

Groupes de spéculateurs constitués en pools, politiciens alimentant leurs caisses noires, *sokaiya* (maîtres chanteurs qui assurent la bonne tenue des assemblées d'actionnaires et se font désormais payer en tuyaux boursiers), gangsters : à peu de chose près, tout ce beau monde a profité de la politique d'argent facile et s'était lancé dans le même type d'opérations (*kabuage* : manipulations à la hausse, délits d'initiés etc.).

L'*Asahi* a ainsi révélé en janvier que l'ex-premier ministre Nakasone était mêlé à un nouveau scandale boursier avec un groupe de spéculateurs professionnels (ni plus ni moins que tel membre de la pègre). L'ex-premier ministre a intenté un procès au quotidien.

Ces groupes de spéculateurs professionnels, agissant par l'intermédiaire de conseils en investissements ou de sociétés financières diverses, ont accéléré de manière vertigineuse la rotation de l'argent et accentué les anomalies, notamment la volatilité, du marché boursier de Tokyo. L'effet boule de neige qui provoqua la hausse des cours s'est transformé depuis le début de l'année en une avalanche qui risque d'emporter un certain nombre de ces manipulateurs.

En général, ils recommencent avec d'autres sociétés écrans. De toute façon, comme le montre l'acquittement le 19 avril dernier de l'un d'entre eux, Akira Kato, patron de la société de conseils en investissement pour le moins douteuse Seibi, qui réalisa quelque 2,4 milliards de yens de profits en transactions boursières entre 1978 et 1979, les noms de ses trente-deux clients pour lesquels il travaillait, dont vraisemblablement des politiciens, n'ont pu été révélés. Kato, fort de n'avoir donné personne, peut donc reprendre ses activités par l'entremise de prête-noms. L'assainissement du marché actuellement en cours, certes un peu brutal, était souhaité par beaucoup de *brokers*. Mais il ne se traduira pas par plus de transparence que le jour où les autorités auront pris des mesures légales plus strictes. Premiers pas, lundi 23 avril : le gouvernement a adopté une réforme de la loi sur les transactions boursières qui impose à tout acheteur de plus de 5 % des actions d'une société de déclarer son achat au ministère des finances. Le projet sera présenté à la Diète et pourrait entrer en vigueur en décembre 1990.

PHILIPPE PONS

La « Vipère » de la Bourse

TOKYO

de notre correspondant

Une des sociétés de spéculateurs sauvages, Akebono Kikaku, a jeté l'éponge au début d'avril avec une « ardoise » de 200 milliards de yens. Elle est considérée en faillite depuis que, mercredi 2 mai, la banque Tokyo Sowa a refusé pour la seconde fois d'honorer un de ses chèques. Cette faillite est la plus importante par le montant de son endettement depuis janvier. Le patron d'Akebono, l'une des « vedettes » de Kabuto-cho, Mitsuaki Tai, un médecin d'origine taïwanaise, brassait les actions d'une vingtaine de sociétés, capitalisant quelque 300 milliards de yens.

Quand le docteur Tai choisissait une cible, rien ne l'arrêtait, disait-on. Aujourd'hui, il a disparu. Selon un détective privé spécialiste des enquêtes sur les entreprises, il serait en fait en « garde à vue » dans un hôtel de Tokyo, surveillé par des membres du syndicat du crime, Sumiyoshi-rengo.

Cette organisation est en effet liée à celui qui agissait par son entremise : un puissant spéculateur sauvage, surnommé la « Vipère » (*mamushi*) à Kabuto-cho. Outre ses activités de rachat de sociétés qu'il a étranglées, ce grand prédateur au casier judiciaire chargé est connu à Tokyo et à l'étranger comme marchand d'art. Il a commencé sa carrière comme usurier.

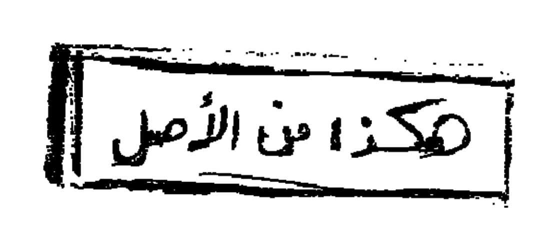
Aujourd'hui, à la tête d'un groupe de plusieurs sociétés, il est capable de drainer des fonds de quelque soixante-dix institutions financières et l'on estime qu'il a au bas mot 400 milliards de yens dehors. Au cours de ces derniers mois, il a perdu en Bourse des dizaines de milliards de yens. Aussi n'entend-il pas faire de cadeau au docteur Tai qui comptait s'esquiver sur la pointe des pieds avec les centaines de millions de yens mis de côté... Compensation certes modique mais que ceux qui « prennent soin » de lui entendent bien récupérer.

Notre « amateur d'art » a aussi une réputation à défendre : quand il prête dix, il gagne cent et s'il lui arrive d'être roulé, cet excellent homme se venge. Il a déjà ainsi fait mordre la poussière en 1988 à Yasuji Ikeda, patron de Cosmopolitan. Spéculateur sauvage d'Osaka, lié au syndicat du crime du Kansai, Yamaguchi-gumi, il était financé par notre marchand d'art qui en échange de ses prêts conservait en garantie les actions et les terrains hypothéqués de Cosmopolitan.

Comme le docteur Tai, Ikeda faisait de la corde raide. Un jour, la « Vipère » décida que le jeu avait assez duré : Ikeda ne parvenait pas à combler un trou de plusieurs milliards de yens. Et il lui coupa les vivres. Cosmopolitan s'effondra. Trois balles sur la maison du « marchand d'art », – un avertissement, pensa-t-on à Kabuto-cho. Quelques jours plus tard, Ikeda disparaissait pour ne jamais plus refaire surface.

Le nom de la « Vipère » ? Comme il tient à sa réputation et a la manie désormais d'intenter des procès à ceux qui le « diffament », taisons son nom, – bien que tous les financiers et marchands d'art le connaissent à Tokyo, Londres, Paris ou New-York.

Ph. P.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Econocom paie sa croissance à tombeau ouvert

Les services informatiques, si fertiles en « success stories » traversent leur première crise sérieuse. Et certaines réussites flamboyantes vacillent. Symptomatique : la restructuration engagée chez Econocom

« *POUSSÉ par le succès, nous n'avons pas vu nos limites. Le marché était porteur. Tout nous semblait facile. Résultat : on est allé trop loin.* » Adepte de la croissance au forceps, Jean-Louis Bouchard, le président d'Econocom, parle désormais cession d'actifs, désengagement et restructuration.

Salué comme l'une des plus belles réussites des services informatiques, Econocom, grand spécialiste de la location et du négoce d'ordinateurs d'occasion, va annoncer 320 millions de francs de pertes consolidées pour son exercice 1989, sur un chiffre d'affaires en stagnation sous la barre des 6 milliards de francs. De quoi dégriser brutalement une équipe de managers habitués à aligner profits en hausse, à doubler son chiffre d'affaires chaque année, à s'autoriser les diversifications les plus intrépides. Certains actionnaires disent aujourd'hui les plus « aventureuses » .

« *Econocom n'est pas le seul à souffrir. Tous les loueurs pâtissent actuellement du retour en force d'IBM sur ce secteur* », note un spécialiste. Big Blue avait abandonné la location au temps de sa splendeur. Devant les superbes profits réalisés par les loueurs, le numéro un de l'informatique mondiale réactivait, en 1984, ses filiales spécialisées. Sans y mettre toutefois une grande conviction.

Le tassement des ventes d'ordinateurs, sensible dès 1988 aux Etats-Unis, l'ont poussé à redoubler d'agressivité en attaquant en Europe le marché du matériel de seconde main (location et négoce). Le géant de l'informatique n'hésite pas à casser les prix. Les loueurs se trouvent immédiatement confrontés à une double contraction : celle de leur volume d'activités (pour cause de moindre demande d'équipement et de concurrence accrue) et celle de leurs revenus (en déclenchant la guerre des prix, IBM les empêche de réaliser des marges substantielles lors de la revente du matériel loué).

Résultat, Econocom a enregistré pour les trois derniers mois de 1989 un chiffre d'affaires inférieur de 800 *millions de francs* à ses prévisions. Ce qui représente pour le groupe un manque à gagner de 40 millions de francs en marge nette. La stratégie du rouleau compresseur menée par IBM a porté ses fruits. IFF, sa filiale spécialisée en France, enlèverait aujourd'hui près d'une transaction sur deux dans l'Hexagone.

« *Une puce peut occuper le même lit qu'un éléphant quand celui-ci est endormi* », commente Jean-Louis Bouchard. Gare cependant au pachyderme quand il se réveille et se retourne ! *Le déficit* des activités location d'Econocom dépasse à lui seul les 310 millions de francs pour 1989.

IBM n'est cependant pas l'unique responsable des malheurs d'Econocom. L'entreprise vedette était déja en pleine restructuration lorsque Big Blue a porté son attaque. Elle n'en a été évidemment que plus vulnérable.

« *Les dirigeants d'Econocom ont eu la grosse tête* », souligne un banquier. « *Ils se sont engagés dans une fuite en avant des plus risquées.* » Les développements entrepris en l'espace de *cinq années* par l'équipe de Jean-Louis Bouchard laissent en effet songeur. Expertise financière, conseil informatique, maintenance, distribution de micro-ordinateurs : à peine constituée, *Econocom s'est lancée dans* une politique de diversification des plus ambitieuses. Cette croissance casse-cou n'a, semble-t-il, pas alerté les actionnaires minoritaires du groupe (Worms et Cie, Crédit lyonnais et Paribas) *qui ont toujours* cru à la « vista » de Jean-Louis Bouchard. L'homme n'en était pas à son coup d'essai.

Faire des « coups »

L'ancien commercial d'IBM dont le charisme indéniable lui assure un soutien indéfectible de ses troupes a *toujours pratiqué* la gestion *en baroudeur*. L'aventure a commencé en 1976. L'informatique qui se répand dans les grosses entreprises semble encore inaccessible aux PME. La formule de l'occasion ou de la *location* est plus adaptée *à leurs moyens* financiers. Fort de ce constat, Jean-Louis Bouchard monte ECS (European Computer System) qui offre des solutions de crédit bail sur les gros ordinateurs. Le marché de l'occasion s'emballe. *Séduit*, le CCF entre *dans* le capital d'ECS France (à hauteur de 40 %), lui procurant ainsi la surface financière nécessaire à son développement.

En 1980, le désengagement d'IBM de la location donne le coup de fouet décisif : le chiffre d'affaires double de 50 à plus de 110 millions de francs. *Le* rythme est pris : *en* 1981, la barre des 300 millions de francs est franchie allègrement. Trois ans plus tard, ECS, le principal négociant de matériel d'occasion en France, pèse 2,5 milliards de francs. Jean-Louis Bouchard a alors la croissance heureuse.

Le fondateur d'ECS *aime* le *management* au *panache*, adore faire des « coups ». Difficile à contrôler. La Société générale s'en aperçoit en 1983 en reprenant la participation récemment majoritaire du CCF dans l'affaire. Très *vite un désaccord éclate sur la stratégie* internationale du groupe. Jean-Louis Bouchard quitte ECS. Poussé à la démission par son conseil d'administration, disent certains ; pour changer d'air, explique Bouchard.

Qu'importe ! La vente de sa participation dans ECS-France lui permet de ramasser le gros *lot* : 360 millions de francs environ. Le voilà propulsé dans le classement établi par l'hebdomadaire *l'Expansion* parmi les industriels les plus riches de France. Avant de partir, Bouchard le Magnifique rassemblera ses plus proches collaborateurs... *pour leur offrir* une Ferrari à l'issue d'un bon repas ! L'anecdote fait le tour de la place. Le patron prodigue devient la figure emblématique de ces nouveaux entrepreneurs qui, par leur flair et leur culot certain, *édifient des fortunes rapides en proposant* des services connexes aux produits hi-tech. A cette époque, un Serge Krasnianski, le très médiatique fondateur de Kis, est au faîte de sa gloire.

Le vent en poupe, Jean-Louis Bouchard repart sur son créneau. Un contrat signé avec la Société générale lui interdit-il d'exercer en France toute activité de conseil ou de négoce pendant une période de *quatre* ans ? Qu'à cela ne tienne ! Jean-Louis Bouchard rachète une société américaine de négoce, y adjoint les anciennes filiales étrangères d'ECS qu'il contrôle en son nom propre pour former un groupe *international* de négoce et *de* location d'ordinateurs basé à Amsterdam. Econocom International, la holding qui chapeaute l'ensemble, est de droit néerlandais.

Essaimage géographique

Jean-Louis Bouchard ne trahit pas alors une clause de non-*concurrence. En revanche*, la création d'une filiale française d'Econocom est litigieuse. Le bras de fer juridique engagé à ce sujet avec la Société générale ulcérée se conclura en sa défaveur. *Le* coup de poker a échoué. *Il* en tentera d'autres. En novembre 1987, Bouchard lancera outre-Atlantique la première OPA post-vendredi noir. L'idée était de profiter de l'effondrement des cours pour s'emparer de DIC, un distributeur américain de matériel *informatique. L'affaire* lui échappera.

La vocation d'Econocom est *d'être un véritable groupe* international offrant la gamme la plus complète de services aux PME-PMI, clients traditionnels du négoce d'ordinateurs d'occasion, avait expliqué Jean-Louis Bouchard lors de sa constitution. L'essaimage géographique et la diversification des activités ont donc été menés de front. « *Trop vite, trop tôt* », admet volontiers aujourd'hui l'équipe de *direction*. Le chiffre d'affaires connaît une croissance exponentielle (1 milliard de francs en 1984, 3 milliards en 1986, 5,6 milliards en 1988) ... comme l'endettement qui s'envole (3,7 milliards de francs en 1988).

A la mi-1988, Jean-Louis Bouchard reconnaît son erreur et engage une sévère politique de restructuration. Sans se faire remarquer, Econocom *fermera en dix-huit mois* près de quarante et une sociétés de services informatiques et réduira de moitié ses stocks, ses comptes clients. Entre juillet et décembre 1989, le groupe allégera de 1 milliard de francs le poids de sa *dette*. *Elagage sévère mais insuffisant.*

Pour rétablir sa situation – le groupe vedette prévoit aujourd'hui d'arrêter totalement ses activités de services (dans le rouge à hauteur *de 50 millions de* francs en 1988), de se retirer des Etats-Unis et de RFA. Le joyau du groupe, l'organisme de crédit Ecofinance (près de 27 millions de francs de bénéfice), sera cédé au plus offrant. *Les banques créancières* (menées par le Crédit lyonnais) et les actionnaires ne veulent plus être épatés par Jean-Louis Bouchard. Tous l'attendent désormais sur sa rigueur de gestion.

CAROLINE MONNOT

A TRAVERS LES REVUES

Les Girls Scouts et les œuvres d'art comme modèles de gestion

Voici les dernières trouvailles managériales à la mode : la gestion philanthropique, le management comme œuvre esthétique et la gestion postmoderniste inspirée de Derrida, Lyotard et Foucault

PETER F. Drucker vient de découvrir une nouvelle mine d'excellence managériale. Une fois n'est pas coutume : à portée de la main. Le titre de sa vingt-sixième contribution à la *Harvard Business Review* élimine toute surprise : « *Aujourd'hui les bonnes pratiques managériales, les méthodes de gestion les plus innovatrices proviennent des Girls Scouts of America et de l'Armée du Salut.* » Jovial, P. Drucker déclare à *Business Week* : « *Si je devais nommer un remplaçant à Roger Smith à la tête de la General Motors, je choisirais Frances Hesselbein, le dernier executive director des Girls Scouts of America.* »

L'enthousiasme de P. Drucker étonne. Aux Etats-Unis, l'opinion est plutôt sensible à l'inefficacité du secteur non lucratif (*non profit*) et elle critique les privilèges fiscaux des grandes fondations. Certes, convient P. Drucker, mais ces jugements populaires masquent l'essentiel. Les plus dynamiques des organisations philanthropiques ont découvert la « révolution managériale ». Devenues performantes, ces dernières donnent des leçons de gestion au monde des affaires.

Selon Drucker, le secteur non lucratif exige un management sans faute. A défaut de critères précis de rentabilité, les firmes philanthropiques risquent sans cesse de partir à vau-l'eau si les dirigeants ne surveillent pas de très près les performances. Cette exigence s'impose d'autant plus qu'aujourd'hui le secteur rencontre des difficultés : les pouvoirs publics réduisent les avantages fiscaux, la générosité des citoyens fluctue, les professionnels du charity business introduisent une concurrence sans merci. Le management à succès des œuvres philanthropiques est un cocktail de quatre ingrédients. En premier lieu, l'Armée du Salut, les Scouts, sont des entreprises fières *d'être guidées par des missions.* De tels organismes savent répondre avec rigueur à de simples questions familières aux managers : quel est notre métier ? Qu'attendent de nous nos « *consommateurs* » ?



Ce souci de définir des missions en termes pratiques oblige les organisations non lucratives à être *ultrasensibles aux besoins de leurs communautés de consommateurs.* La firme philanthropique regarde vers l'extérieur : elle est extravertie. A l'inverse l'entreprise commerciale se regarde souvent dans un miroir : elle est intravertie.

Les conseils d'administration sont dynamiques, et leurs membres n'hésitent pas à « aller au charbon ». A lire Drucker, le poste *d'administrateur correspond* à un engagement personnel des titulaires. En particulier, les administrateurs bénévoles acceptent d'être tenus pour responsables de la *marche d'un secteur* devant leurs pairs.

Enfin, le management par objectifs est aussi à l'œuvre pour activer permanents et volontaires. Ce mode de direction permet de suppléer au défaut des incitations financières. Grâce à la gestion par objectifs, le bénévolat devient une activité attrayante et une occasion d'épanouissement personnel. Les *volontaires choisissent des objectifs*, ils acceptent d'être soumis à des procédures d'évaluation et de suivre des séminaires de formation.

L'élévation du niveau d'éducation des bénévoles facilite l'usage de telles pratiques. Les cadres retraités soucieux de mettre leurs *compétences professionnelles* au service de causes recherchent l'efficacité et le dynamisme.

Business Week illustre cette révolution managériale avec un titre ironique : « *Profiting from the non profits* ». A cette occasion, l'hebdomadaire classe les meilleurs managers du secteur non lucratif, qui aux Etats-Unis emploie 7,4 millions de personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de 104 milliards de dollars. Du reste, annonce *Business Week*, les chasseurs de têtes, explorent avec allant ces nouveaux territoires afin de trouver des cadres d'exception susceptibles de donner un nouveau *souffle au* monde des affaires.

La réussite des Girls Scouts intrigue *Business Week*. Les experts prévoyaient leur disparition par suite de l'image ringarde des scouts dans l'opinion. Aujourd'hui, le mouvement prospère. Pourquoi ? Un « vrai leader », Frances *Hesselbein, admirée par la* Harvard Business School où elle donne des séminaires, dirige l'organisation. F. Hesselbein excelle dans le pilotage stratégique. Simultanément, elle recentre le mouvement scoutiste sur quelques activités *et elle ouvre de nouvelles* frontières aux toutes jeunes filles : la science, l'environnement, les affaires. Visionnaire, F. Hesselbein promeut des images de jeunes filles modernistes soucieuses de faire carrière. Esprit pratique, elle *engage des stylistes pour donner un* nouveau look aux uniformes, elle introduit des procédures de planification et d'audit.

Bien que les produits nord-américains abondent sur les rayons des boutiques de mode managériale, l'Europe ne demeure pas en reste. Les nouveautés *américaines* se veulent pratiques, les dernières créations européennes « théorisent » l'action managériale.

L'intellectualisme européen

Dans la toute dernière livraison de *Sviluppo e Organizzazione*, un philosophe, Fulvio Carmagnola, propose d'appliquer à l'entreprise *la métaphore de l'œuvre d'art.* De fait, le management affectionne les images. Au fil du temps, l'entreprise apparaît sous le visage d'une machine ou sous celui d'un organisme. Selon Carmagnola, l'entreprise *ne correspond plus à ces* représentations. La firme moderne devient une figure abstraite, un univers de formes, de symboles et de flux de communication. Seule une « approche esthétique » permet de saisir la nature *immatérielle* de la firme « postmoderne ». 130 références (Kant, Eco, Goethe, Habermas, Ricœur, Serres, Séguéla, Toffler, etc.) illustrent l'approche *esthétique*...

L'entreprise postmoderne est une étiquette appréciée par nos *voisins* nordiques *ou britanniques.* Ces derniers s'aventurent à utiliser les écrits « postmodernes » de Michel Foucault, de Jacques Derrida et de Jean-François Lyotard pour passer au scalpel la vie des organisations. Pour parler à la manière de Jacques Derrida, ces spécialistes entendent « *déconstruire* » les « *grands récits* » (Jean-François Lyotard) de l'action managériale : l'efficacité, la rationalité, l'organisation. Dès lors, sous la plume d'un disciple de Jacques Derrida la comptabilité *devient*, très *sérieusement*, une « *organisation grammatocentrique* »...

J.-G. PADIOLEAU
(avec la collaboration de l'ESCP)

► P.F. DRUCKER, « What Business can learn from non profits », *Harvard Business Review*, juillet-août 1989, pp. 83-93, Soldiers Field, Boston, Middlesex, Mass. 02 163.

« Profiting from the non profits », *Business Week* n° 26, mars 1990, pp. 46-52.

► F. CARMAGNOLA, « Estetica e organizzazione », *Sviluppo e Organizzazione*, novembre-décembre 1989, pp. 15-35, Crora, Università Bocconi, via Sarfatti 25, (20136), Milan.

► R. COOPER, « Modernism, Post-Modernism and Organizational Analysis : The Contribution of Jacques Derrida », *Organizational Studies*, 1989, 10, 4, pp. 479-503. Editeur : Walter de Gruyter, 200 Saw Mill River Road, Hawthorne, New York (10532).

PORTRAIT

Le dilemme de John Shaw

Ni Vuitton ni Samsonite, le PDG de Delsey, numéro deux mondial du bagage, a choisi d'être lui-même

QU'IL doit être dur d'être pris en sandwich entre Vuitton et Samsonite, entre symbole planétaire du luxe et géant mondial du bagage ! C'est à tout le moins ce que l'on suppose, vu de l'extérieur. Mais de cette interrogation, John Shaw, le PDG de Delsey, n'a cure. *« Une Delsey ne se transporte-t-elle pas aussi bien qu'une Vuitton ? »*, interroge-t-il, non sans humour.

Il se contente en effet d'être le premier européen et le numéro deux mondial du bagage, cela sans tapage. *« Nous sommes une société qui communique peu »*, dit-on, presque en s'excusant à Bobigny, où se trouve le siège de Delsey, dans une zone industrielle sans grâce.

Une société dont le grand public ignore même qu'elle est française, en raison de sa consonnance anglo-saxonne, due en fait au hasard, et que, filiale du groupe Epéda-Bertrand-Faure depuis 1982, Delsey fête cette année son vingtième anniversaire avec un chiffre d'affaires de 580 millions de francs (1988) dont 70 % réalisés à l'international. Une marque en bonne santé : les usines tournent à plein régime, et Delsey affirme avoir atteint en 1989 des objectifs fixés pour ... 1991.

Le nom même de son président, qui a quitté son Irlande natale à l'âge de seize ans, ajoute encore au flou d'une maison qui, à l'origine, dès 1911, fabriquait des étuis pour appareils photos. Et ce jusqu'en 1970, date à laquelle elle se reconvertit dans l'industrie du bagage. *« Les Japonais ayant littéralement « enfoncé » nos étuis »*, comme on le dit sans ambages à Bobigny.

Rien bien sûr, selon la formule consacrée, ne prédisposait John Shaw à prendre les sangles de Delsey. Certainement pas les six années que cet ancien consultant d'Arthur Andersen et d'Orgex passa comme directeur d'Europhane, société d'éclairage.

« Je serais plus Swatch que Rollex »

De fait, John Shaw fut à proprement parler « chassé » par le cabinet Spencer-Stuart pour le compte d'Epéda. Un passage en douceur de l'éclairage aux bagages que cet ancien d'HEC effectua avec comme objectif d'orienter Delsey à l'international. Aujourd'hui, avec ses deux usines en France, son unité de fabrication aux Etats-Unis où il est venu narguer Samsonite au point d'être considéré comme un possible outsider, et ses cinq filiales européennes (Belgique, Espagne, Pays-Bas, RFA et Royaume-Uni), Delsey, grâce à son réseau, est présent dans quatre-vingt-cinq pays dans le monde. Sauf au Japon. *« Dans ce pays*, reconnaît John Shaw, *un fabricant de bagages n'a sa chance que s'il est dans le luxe. »*

Car le diplômé d'HEC en 1968 – *« des études, du cinéma, du théâtre et... quelques pavés, mais en gros j'étais d'accord avec les valeurs de l'école »* – est l'antithèse d'un Bernard Arnault. Pas de magasin rutilant dans la capitale ni de *show-room* avantageux. Le luxe ? John Shaw y croit pourtant. Il se montre persuadé que cette industrie chère en main-d'œuvre continuera à croître dans les dix-vingt ans qui viennent, compte tenu des revenus disponibles. Mais à chacun son domaine : *« Si j'étais une montre, je serais plus Swatch que Rollex. Si j'étais stylo, plus Waterman que Mont-Blanc »*, se plaît-il à dire, assurant que son but est *« la qualité pour tout le monde sans exclusion par le prix »*. Et pour Delsey,



John Shaw.

somme toute, *« le but noble d'un bagage est de remplir une fonction »*.

D'où, par rapport au concept du luxe, son effacement dans l'archipel nippon. *« Savez-vous pourquoi les Japonais se montrent si friands des articles de luxe français ou italiens ? J'avance une explication : c'est par frustration. Une manière de compenser. Car ils ne peuvent pas s'offrir, eu égard au coût de l'immobilier, le logement dont ils rêvent. Un achat qui équivaudrait à cinquante ans de travail ou plus à Tokyo ou à Osaka. »*

En fait, il y a de l'ingénieur rentré chez le président de Delsey, lui qui hésita longuement entre une prépa maths sup et celle d'HEC. S'il dit ne pas vouloir passer la lisière séparant le haut de gamme du luxe, ce n'est pas seulement par souci de positionnement vis-à-vis de ses confrères. Mais peut-être plus simplement parce qu'il se passionne pour l'innovation technologique. Après tout, pour concevoir la *« valise du futur »* – Axiome, – le nouveau produit Delsey n'a-t-il pas fait appel aux nouveaux matériaux (polypropylènes injectés et polyamides fibres de verre) pour gagner 20 % de poids au moins par rapport à un bagage rigide habituel ? Une innovation qui a nécessité quelque trois ans d'études et 9 millions de francs d'investissements industriels.

Un homme d'entreprise donc, confronté à des problèmes d'industriel, vécus au quotidien, lorsqu'il ne voyage pas – un tiers de son temps – et qui entonne un *lamento* qu'on ne connaît pas avenue Montaigne : *« Mon problème actuel est de trouver des plasturgistes bien formés pour notre usine de Montdidier. »* Et le responsable de Delsey qui, hormis la pratique du golf et celle de la voile, se passionne dans ses lectures pour tout ce qui touche à l'histoire et à la prospective, d'affirmer : *« La grande affaire d'aujourd'hui, c'est la formation. C'est un truisme que de dire que nous ne formons pas assez d'ingénieurs. Mais il faut le répéter mille fois. C'est sur ce terrain que se joue aujourd'hui la guerre économique. Fondamentalement, la RFA et le Japon doivent l'essentiel de leur réussite à l'exportation d'objets industriels et non pas de services. Et aussi à leur sens de l'organisation, un bon vieux mot que l'on a tendance à oublier. »*

« Qui dit voyages dit bagages »

Des objets qui, à entendre John Shaw, seront de plus en plus sophistiqués. Et qui seront en quelque sorte la revanche des ingénieurs dans un monde dans lequel les services prennent à ses yeux une part trop dominante. Une thèse qu'il dit partager avec Jacques Attali dont cet opérationnel est un lecteur attentif. Il cite un exemple pour illustrer son propos : *« Aux Etats-Unis, il est d'ores et déjà impossible de trouver un polypropylène correct. Il faut s'adresser à la Corée. »*

Un industriel heureux de sa structure de grosse PME comptant mille employés en France – *« c'est tellement plus souple »* – tel apparaît John Shaw. Le patron de Delsey reconnaît d'ailleurs bien volontiers qu'il a peu de soucis : *« Les prévisions des compagnies aériennes sont en augmentation de 7 % par an pour les vingt-cinq prochaines années. Et qui dit voyages dit bagages. Plutôt plusieurs qu'un seul. Et puis, nos produits s'inscrivent tout naturellement dans le boom du secteur des loisirs. »*

JEAN MENANTEAU

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIER

Fusion-absorption d'Epargne Inter par Epargne Croissance et transformation d'Epargne Croissance en Sicav de capitalisation

La fusion-absorption d'EPARGNE INTER par EPARGNE CROISSANCE, dont le principe avait été approuvé en Janvier 1990 par les Conseils d'Administration des deux Sicav, a reçu l'agrément des autorités de tutelle le 3 Avril 1990. Le projet sera donc soumis à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés convoquées le 1er Juin 1990 et, dans le cas très probable où le quorum ne pourrait être obtenu ce jour-là, le 14 Juin 1990.

Sous réserve de cette approbation, la fusion interviendra le 15 Juin 1990. En vue de la réalisation de la fusion, les deux Sicav suspendront l'émission et le rachat de leurs actions à compter du 8 Juin 1990 à 12 heures jusqu'au 15 Juin 1990 inclus.

A titre d'exemple, si l'opération avait été effectuée le 12 Mars 1990, la parité d'échange résultant des valeurs liquidatives de chaque Sicav ce jour-là (EPARGNE CROISSANCE F 1 586,08 et EPARGNE INTER F 580,10) aurait été, pour un actionnaire possédant 10 actions EPARGNE INTER, de 3 actions EPARGNE CROISSANCE et d'une soulte de F 1.042,76 (en aucun cas la soulte en espèces n'aurait pu excéder F 1.586,07).

Les actionnaires disposeront d'un délai de trois mois à compter du 30 Avril 1990 pour obtenir sans frais le rachat de leurs actions.

La nouvelle entité ainsi formée, qui garde le nom d'EPARGNE CROISSANCE, permettra grâce à une surface financière renforcée de mieux faire face à la concurrence résultant de l'ouverture des frontières.

Nous avons déjà informé les actionnaires par avis financier paru dans la presse le 29 mars 1990 qu'il sera également proposé de transformer EPARGNE CROISSANCE en Sicav de capitalisation. De ce fait, cette Sicav ne distribuera plus de dividende et permettra de bénéficier des avantages liés à la capitalisation.



TOUT CE QU'UNE BANQUE PEUT VOUS APPORTER.

FIAT

FIAT FRANCE SA : RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1989

L'assemblée générale ordinaire de Fiat France SA, émanation de Fiat SPA, la société mère du groupe Fiat, réunie le 26 avril 1990 sous la présidence de M. Giorgio Frasca, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, qui font apparaître un bénéfice net de 24,6 millions de francs, contre 24,9 millions pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé, hors intérêts minoritaires, est, quant à lui, en hausse, à 64,4 millions de francs, contre 49,1 millions pour 1988.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 4,80 francs par action qui, augmenté d'un avoir fiscal de 2,40 francs, procure un revenu global de 7,20 francs, égal à celui de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 16 mai 1990 aux guichets de l'Européenne de banque.

LE GROUPE FIAT EN FRANCE

Les sociétés françaises du groupe Fiat et leurs filiales ont réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs, contre 25,2 en 1986. Sur ce total, l'exportation a représenté 2 milliards et l'activité des filiales étrangères 6 milliards.

Cette progression reflète l'évolution favorable (+ 11 %) de l'activité industrielle et commerciale dans les secteurs automobiles, véhicules industriels, matériels agricoles, engins de travaux publics, composants automobiles, robotique..., ainsi que la prise en compte de l'activité du groupe d'assurances Le Continent et de sa filiale immobilière Féau, dont Fiat a pris le contrôle de la maison mère Toro Assicurazioni à compter du 1er janvier 1990.

Les sociétés françaises du groupe Fiat emploient plus de 13 500 salariés, dont plus de la moitié sont répartis dans quinze établissements industriels de production.

elf gabon

Le Conseil d'Administration de la Société Elf Gabon s'est réuni le 26 avril 1990 et a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1989.

Elf Gabon a enregistré un résultat bénéficiaire de 17.622 millions de francs CFA, contre un déficit de 36.590 millions de francs CFA en 1988 ; ce résultat s'explique, principalement, par l'appréciation des prix du marché pétrolier en 1989 et par l'augmentation de la part d'huile revenant à Elf Gabon due à la mise en production du champ de Rabi.

Dans ces conditions, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui sera convoquée le 14 juin 1990 au Gabon, de distribuer un dividende de 2.250 francs CFA (45 francs français) par action au titre de l'exercice 1989.



Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

RÉSULTATS 1989 DES A.G.F.

Chiffre d'affaires consolidé	+ 16,4 %	38,2 milliards de francs
Résultat consolidé	+ 22,3 %	2,57 milliards de francs

Le Conseil d'Administration de la Société Centrale des Assurances Générales de France s'est réuni le 26 avril 1990, sous la présidence de M. Michel Albert.

Il a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale convoquée le 22 juin 1990.

Le Groupe des AGF a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 38 222 millions de francs, en hausse de 16,4 % par rapport à 1988, dont 7,2 % dus à des prises de participation dans plusieurs sociétés françaises et étrangères.

La part du Groupe AGF dans le bénéfice consolidé s'établit à 2 570 millions de francs contre 2 102 millions de francs en 1988, en progression de 22,3 %. Le bénéfice net par action représente 116,85 F contre 95,55 F.

Les fonds propres comptables, y compris le résultat de l'exercice, atteignent 13 306 millions de francs contre 11 181 millions de francs en 1988.

Les principales sociétés ont contribué comme suit à l'activité du Groupe :

A.G.F. VIE

Cette société a enregistré un chiffre d'affaires de 14 628 millions de francs, marquant une progression de 17,2 %, très supérieure à celle de l'an dernier (6,2 %). Ce développement s'est réalisé principalement sur les produits à vocation d'épargne et de retraite tout en préservant la place de leader des A.G.F. sur le marché de la prévoyance décès.

Compte tenu des plus-values sur cessions d'actifs, sensiblement plus importantes que l'an dernier, le résultat net de l'exercice 1989 se solde par un bénéfice de 1 444 millions de francs, en hausse de 30 % par rapport à 1988.

A.G.F. I.A.R.T.

Le chiffre d'affaires atteint 13 302 millions de francs, en hausse de 4,1 % dont 6,6 % pour l'assurance automobile, qui enregistre une nouvelle progression de 4,4 % du nombre de véhicules assurés, équivalente à celle de l'an dernier, avec un résultat qui continue à être largement positif.

Le bénéfice d'exploitation est de 15 millions de francs. Les déficits des risques d'entreprises, construction et dommages corporels, ainsi que les pertes subies outre-mer (cyclone Hugo aux Antilles) sont plus que compensés par les résultats toujours favorables des risques de particuliers, tant en auto qu'en dommages aux biens.

Les plus-values sur cessions d'actifs permettent de porter ce bénéfice à 699 millions de francs, niveau comparable à celui de 1988.

A.G.F. S.A.

Cette société, filiale à 100 % de la holding de tête, détient 100 % d'A.G.F. VIE et 86 % d'A.G.F. I.A.R.T. Elle a encaissé en 1989 des revenus d'immeubles, de participations et de titres de placement pour 560 millions de francs contre 418 millions de francs en 1988, dont un acompte sur dividende versé par A.G.F. VIE de 120,2 millions de francs.

Compte tenu des charges de gestion, le bénéfice net de l'exercice s'élève, après impôt, à 456 millions de francs contre 319 millions de francs en 1988.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU PHÉNIX

Cette société holding qui détient des participations dans le secteur bancaire et financier a procédé en 1989 à deux augmentations de capital qui lui ont permis d'effectuer de nouvelles acquisitions.

Le bénéfice de l'exercice s'élève, après impôt, à 50,6 millions de francs contre 48,6 millions de francs en 1988.

MÉTROPOLE S.A.

Cette société de portefeuille qui détient des participations dans le secteur industriel a procédé en 1989 à une augmentation de capital en vue de renforcer ses moyens financiers.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 133 millions. Il était de 162 millions de francs en 1988, compte tenu de plus-values exceptionnelles réalisées à l'occasion du transfert de portefeuille d'assurances à A.G.F. I.A.R.T.

A.G.F. RÉASSURANCES

Le chiffre d'affaires réalisé en 1989 s'élève à 2 milliards de francs. Sa progression relativement modeste résulte de l'affaiblissement des principales monnaies étrangères par rapport au franc français.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 9 millions de francs.

A.G.F. INTERNATIONAL

Cette société holding regroupant l'ensemble des filiales et participations étrangères a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 7 247 millions de francs contre 5 480 millions de francs en 1988, en hausse de 32 %, dont 17 % dus à l'impact d'opérations de croissance externe.

L'exercice a vu un accroissement sensible des bénéfices réalisés par cette holding et ses filiales, la part du Groupe A.G.F. dans ces résultats représentant 143 millions de francs.

Au total l'activité internationale des A.G.F. menée par les diverses sociétés du Groupe s'élève à 10 500 millions de francs, soit plus de 27 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

DIVIDENDE

La loi du 31 décembre 1989 portant adaptation du Code des Assurances à l'ouverture du marché européen a supprimé les dispositions aux termes desquelles les Sociétés Centrales des groupes d'entreprises nationales d'assurance répartissaient à leurs actionnaires les dividendes qui leur étaient versés par les sociétés de leurs groupes dans l'exercice même de l'encaissement. Relevant désormais du statut de droit commun, elles ne peuvent verser les dividendes reçus de leurs filiales que dans l'année qui suit leur encaissement.

Cependant, afin d'assurer la continuité du service du dividende, le Conseil d'Administration propose d'effectuer son versement sous forme d'acompte sur la base des comptes de la Société Centrale qui seront arrêtés au 30 juin 1990, en conformité avec les prescriptions de la loi du 24 juillet 1966.

Sous réserve de l'approbation par les Assemblées d'A.G.F. S.A. et d'A.G.F. I.A.R.T. des résultats de ces sociétés et de leur affectation, le dividende proposé selon cette formule serait fixé à 20,60 F par action, ce qui représenterait, compte tenu d'un avoir fiscal de 10,30 F, un revenu global de 30,90 F par titre, en progression de 33,8 %.

L'ACTION A.G.F.

	1985	1986	1987	1988	1989
Nombre d'actions (a)	2,2	22	22	22	22
Cours extrêmes (b) + haut	544	1 000	915	644	1 290
Cours extrêmes (b) + bas	89	543	403	402	596
Capitalisation boursière (c)	11 968	19 294	9 130	13 200	24 200
Bénéfice net par action (b)	62,40	72,80	79,55	95,55	116,85
Dividende par action (b)	9,00	10,70	12,30	15,40	20,60*

(a) en millions. (b) en francs. Données ajustées pour tenir compte de la division du titre par 10 en 1986. (c) en millions de francs au 31 décembre.

LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS
(en millions de francs)

	1985	1986	1987	1988	1989
Cotisations émises	21 314	25 366	29 186	32 835	38 222
Produits financiers	5 262	5 629	6 538	7 677	8 850
Plus-values réalisées	1 401	2 141	2 298	2 452	3 365
Résultat net	1 373	1 601	1 750	2 102	2 570
Dividende	198	235	271	339	453*

* acompte sur dividende.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Les actionnaires de la Compagnie financière de Suez seront convoqués en assemblée générale mixte pour le 19 juin 1990, à 14 h 30, à la Maison de la chimie, si l'assemblée actuellement prévue pour le 5 juin n'obtient pas le quorum requis.

Pour obtenir une carte d'admission à cette assemblée, les actionnaires sont tenus de faire immobiliser leurs titres cinq jours au moins avant la réunion.

Ils pourront demander à leur intermédiaire financier, à partir du 17 mai, les documents d'information ainsi qu'un formulaire de pouvoir et de vote par correspondance ou une carte d'admission à cette assemblée, dont l'ordre du jour et les projets de résolutions ont été publiés au BALO du 30 avril 1990.

Pour toute information sur cette assemblée, consultez votre Minitel 36-15 SUEZ ou adressez vous à SUEZ ACTIONNAIRES, 1, rue d'Astorg, 75008 Paris. Tél. 40-06-64-00.

Résultats records pour une entreprise internationale

Six points de l'allocution du président Julian Ogilvie Thompson, pour l'exercice 1989

Le marché diamantaire

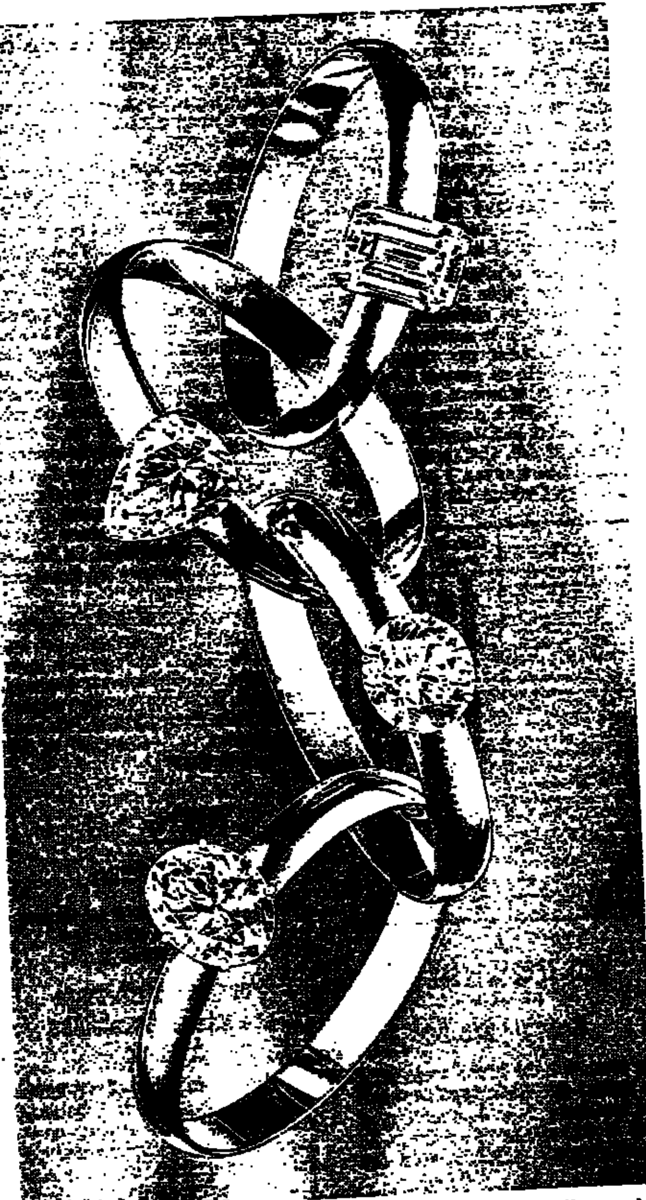
De Beers annonce une progression du bénéfice attribuable, qui ressort à R2 865 millions (US$1 127 millions), et une majoration de 40% du dividende. Pour la septième année consécutive, les ventes mondiales de joaillerie diamantaire affichent, sur le marché de détail, un nouveau record. Toutefois, la croissance a retrouvé un taux plus normal et 1989 a, conformément à l'attente, été une année de consolidation pour les ventes de brut. Le marché du brut a fait preuve de vigueur pendant la première partie de 1990 et nous espérons un nouvel exercice satisfaisant.

Nouvelle société de droit helvétique

L'industrie diamantaire opère sur une base mondiale. En 1989, les activités de De Beers hors d'Afrique du Sud ont contribué pour 80% à la formation du bénéfice attribuable. En reconnaissance de ce fait, nous avons proposé la création d'une structure de droit helvétique, De Beers Centenary AG, destinée à rassembler les intérêts étrangers du groupe. De Beers et De Beers Centenary AG coopèreront de la façon la plus étroite pour sauvegarder la stabilité du secteur. Ces propositions ont été bien accueillies par le marché, et la forte progression du titre De Beers sera un atout considérable pour les actionnaires et pour le secteur diamantaire dans les années à venir.

Indépendance de la Namibie

De Beers et sa filiale CDM applaudissent l'entrée de la Namibie dans la communauté des nations et, étant de longue date associées à la vie de ce pays, réaffirment leur soutien à son développement et à sa prospérité. Ce soutien se concrétise dans nos investissements dans la mine aurifère de Navachab, et dans les nouvelles mines de diamants d'Auchas et d'Elizabeth Bay. CDM a marqué l'indépendance de la Namibie par une donation spéciale de US$2 millions en faveur d'un institut national voué à l'éducation.



L'industrie diamantaire emploie plus d'un million de personnes réparties dans une quarantaine de pays. Toutes sont animées d'un même idéal et oeuvrent à la réalisation d'un objectif bien défini. C'est à leur dévouement que nous devons notre réussite.

Investissements au Botswana

Au Botswana, l'importante usine de broyage secondaire implantée à Jwaneng sera mise en service vers le milieu de l'année. Debswana a aussi annoncé la construction d'une nouvelle usine de taille du diamant qui créera, dans sa première phase, 500 emplois. Le projet de production de carbonate de sodium de Sua Pan, d'un coût de US$362 millions, dans lequel De Beers détient une participation de 12,75%, progresse conformément à son calendrier.

Importante nouvelle mine

La nouvelle mine de Venetia au nord du Transvaal, d'un coût de US$430 millions, constitue un investissement majeur dans l'avenir de l'Afrique du Sud. Elle aura une durée de vie d'au moins 20 ans et produira, par an, 4 millions de carats de diamants de qualité moyenne. Employant 750 personnes, elle exercera un effet multiplicateur sensible sur l'activité économique de la région. Elle atteindra sa capacité nominale en 1992. En 1989, la production totale de Debswana et De Beers a progressé de 2% pour s'établir à 24,8 millions de carats.

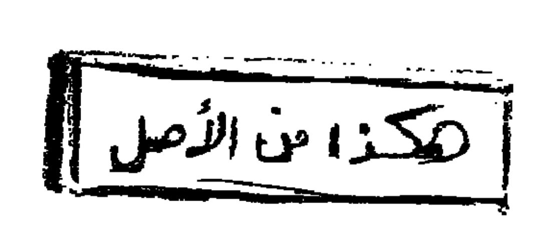
Afrique du Sud

De Beers se réjouit des développements remarquables enregistrés en Afrique du Sud, qui ont de profondes implications pour l'ensemble du sous-continent. Il faut espérer qu'une nouvelle constitution, assortie d'une Déclaration des droits, facilitera la création en Afrique du Sud d'une démocratie à partis multiples, non raciale et prospère, susceptible de stimuler la croissance dans une région ayant désespérément besoin d'échapper à la pauvreté. Nous sommes convaincus que tous doivent avoir accès au marché, aussi bien qu'au bureau de vote, pour pouvoir créer pour eux-mêmes de la richesse et ainsi contribuer à la prospérité du pays. De Beers, pour sa part, poursuivra son programme d'investissement social et continuera de jouer son rôle d'agent du progrès.

Le texte intégral de l'allocution du président figure dans le rapport annuel de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1989, qui a été posté aux actionnaires.

De Beers

De Beers Consolidated Mines Limited (société constituée en République d'Afrique du Sud). Bureau de Londres: 40 Holborn Viaduct, Londres EC1P 1AJ.



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SOVAC

NOTRE METIER : VOUS FINANCER

L'assemblée générale de SOVAC, réunie le 25 avril 1990 sous la présidence de M. Michel DAVID-WEILL, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 qui lui ont été présentés par le directoire.

Les financements nouveaux consentis en 1989 par l'ensemble des sociétés du groupe s'élèvent à 28,1 milliards de francs, en augmentation de 19 % par rapport à l'année précédente.

Les encours gérés par ces mêmes sociétés ont atteint 55,5 milliards de francs au 31 décembre 1989, en progression de 16 % par rapport au 31 décembre 1988.

COMPTES CONSOLIDÉS

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1989 s'élèvent à 41,2 milliards de francs, contre 36,5 milliards de francs un an plus tôt.

Les résultats nets consolidés totaux s'élèvent :
– part des tiers incluse, à 524 millions de francs (+ 13 % par rapport à 1988) :
– part des tiers exclue, à 469,2 millions de francs (+ 16 %).

Les résultats net d'exploitation consolidés s'élèvent :
– part des tiers incluse, à 493,5 millions de francs (+ 6 %) ;
– part des tiers exclue, à 437,4 millions de francs (+ 8 %).

RÉSULTATS SOCIAUX DE SOVAC

Le bénéfie social s'élève, en 1989, à 287,3 millions de francs, dont 11,7 millions de francs de plus-values nettes à long terme, à comparer à 257,1 millions de francs, dont 1,2 million de francs de plus-values nettes à long terme, en 1988.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende net par action de 28 francs, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 14 francs contre, respectivement, 26 francs et 13 francs pour l'exercice 1988. La distribution nette globale, qui concerne 4 200 000 actions, s'élève ainsi à 117,6 millions de francs, contre 104 millions de francs pour 4 000 000 d'actions pour l'exercice précédent, en progression de 13 % ; le solde du bénéfice de l'exercice 1989 a été affecté aux réserves.

•••

En réponse à des questions posées au cours de l'assemblée, M. André WORMSER, président du directoire, a indiqué que le volume des financements distribués par l'ensemble des sociétés du groupe au cours du 1er trimestre 1990 avait atteint 8,5 milliards de francs, en forte progression sur la période correspondante de l'exercice précédent.

La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Au cours de ces derniers mois,

a conseillé :

SAINT-GOBAIN pour une prise de participation dans ESSILOR, les actionnaires de TECHNOFAN pour la vente de leur participation à LABINAL TURBOMECA, le groupe PELEGE (en liaison avec Rothschild & Cie) pour une prise de participation dans la SAE, DUMEZ (en liaison avec N.M. Rothschild) pour une prise de participation dans MAC ALPINE en Grande-Bretagne, RHONE-POULENC et LAFARGE, dans le rachat de CLAUSE à la COMPAGNIE DU MIDI, STERIA dans la cession de SITINTEL, SAINT-GOBAIN dans la cession de SILVALLAC et SMS...

a évalué :

Pour le compte de différents clients les Sociétés suivantes : ROUSSEL-UCLAF, le CREDIT LYONNAIS, la BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR (BFCE), HAVAS TOURISME et WAGONS-LITS TOURISME, LUCHAIRE DEFENSE, MATRA MANURHIN DEFENSE, INSPECTRONIC, GIRES-SEREP, PASTEUR DIAGNOSTIC, le CEPME...

En Turquie, 12 Sociétés : ARCELIK AS (électricité et électronique), BOLU CIMENTO (ciments), CELIK HALAT VE SANAYI AS (fils d'acier), CUKUROVA ELEKTRIK AS (production et distribution d'électricité), GUBRE FABRIKALARI TAS (fertilisants), KEPEZ ELEKTRIK (hydro-électricité), 5 cimenteries faisant partie de l'entreprise d'État CITOSAN, ANSAN, société productrice et distributrice de Coca-Cola en Turquie.

Au Portugal, 4 Sociétés : CIMPOR, société cimentière représentant 75 % du marché portugais du ciment, COSEC, société d'assurance-crédit, BANCO DE FOMENTO NACIONAL, BANCO BORGES & IRMAO.

CONFORAMA

RÉSULTATS 1989 :
BÉNÉFICE NET COURANT : + 11 %

Le Conseil de Surveillance réuni sous la Présidence de Jean MOLL a examiné les comptes de l'exercice 1989 arrêtés par le Directoire présidé par Jean-Claude TATE.

CHIFFRES CONSOLIDÉS EN MILLIONS DE F	1989	1988	Progression %
Chiffre d'affaires HT	6385	5942	7
Bénéfice courant avant impôt et participation	424	378	12
Bénéfice net courant	257	232	11
Bénéfice net	270	257	5
Dont part du Groupe	256	252	2
Investissements	442	250	77
Autofinancement	378	291	30

CONFORAMA a gagné des parts de marché en 1989 dans ses 3 secteurs d'activité : Meuble, Électroménager, Électroloisir.

La croissance des investissements résulte de la construction et de l'acquisition de 9 magasins en 1989 (1 en 1988), dont 4 magasins franchisés, et de l'achat d'une participation de 57,4 % dans le capital de FACET, société octroyant des crédits à la clientèle de CONFORAMA et du BON MARCHÉ.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 juin, la distribution d'un dividende par action de 25 F, soit un revenu total de 37,50 F (34,50 F en 1988).

PERSPECTIVES 1990

Les prévisions pour 1990 font ressortir une progression de l'activité de 8 % et une croissance sensiblement supérieure du bénéfice net courant.

Dans le cadre de sa politique de diversification, le groupe CONFORAMA a signé début 1990, un accord avec la société STOCK USINE afin de développer un nouveau concept de distribution du meuble : la vente en libre service de meubles à emporter. STOCK USINE possède aujourd'hui 5 magasins en BRETAGNE. Sous le nom de IMEDIA, CONFORAMA envisage d'ouvrir 60 magasins de ce type pour fin 1992.

INFORMATION FINANCIÈRE PERMANENTE : 3615 code CONFO

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 2 mai ↑

Reprise

Malgré les craintes persistantes de relance de l'inflation et de remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, Wall Street a poursuivi sa reprise mercredi dans un marché assez actif.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 689,64, en hausse de 20,72 points. Quelque 142 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 852 contre 582. 505 titres restaient inchangés.

L'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis sur les six à neuf prochains mois, a progressé de 0,9 % en mars contre un recul de 1% en février, confirmant la reprise de l'activité aux Etats-Unis. Mais cette vigueur a également suscité des inquiétudes inflationnistes qui se sont traduites ces dernières semaines par une remontée des taux d'intérêt à long terme.

Les taux d'intérêt des bons du Trésor américain à 30 ans, principale valeur de référence, s'établissaient à 9,03 % mercredi après-midi, inchangés par rapport à la veille. Ils étaient montés à 9,06 % à l'ouverture. Motorola a gagné 2 3/4 à 71 1/2, CBS a progressé de 1 5/8 à 182 1/8 et McDonnell Douglas de 1 3/4 à 48 7/8. UAL a cédé 2 1/4 à 151, Xerox a perdu 1 1/4 à 46 3/4 et Union Carbide 1/2 à 18 7/8.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 2 mai
Alcoa	62	61 7/8
A.T.T.	40 3/8	40
Boeing	72 1/8	72 7/8
Chase Manhattan Bank	25	24 7/8
Du Pont de Nemours	36 7/8	36 3/4
Eastman Kodak	37 1/8	37 3/4
Exxon	45 1/8	46 3/4
Ford	44 1/2	44 3/4
General Electric	64 1/4	64 1/2
General Motors	44 3/8	44 3/8
Goodyear	35 3/8	35 1/8
I.B.M.	108	108 5/8
I.T.T.	51 7/8	51 7/8
Mobil Oil	60 1/8	60
Pfizer	56 3/4	57 3/8
Schlumberger	50 3/4	51 1/4
Texaco	58 3/4	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/4	
Union Carbide	19 3/8	18 7/8
U.S.X.	33 1/8	33 5/8
Westinghouse	72 5/8	73 3/8
Xerox Corp.	48	46 3/4

LONDRES, 2 mai ↑

Bonne journée

La journée a été bonne mercredi à la Bourse de Londres grâce au raffermissement de la livre sterling et aux investissements de maisons de courtage sur le marché à terme des indices.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 19,7 points à 2.137,6 points, soit 0,9 % de hausse par rapport à la clôture de mardi. En début d'après-midi, cet indice affichait même un gain de 27 points. Quelque 430 millions d'actions ont été échangées contre 371 millions mardi.

A la veille des élections locales, les investisseurs ont jugé que la baisse des semaines précédentes était quelque peu exagérée. L'essentiel des mauvaises nouvelles ont déjà été anticipées par le marché, constatait Barclays de Zoete Wedd en début de journée.

Plusieurs nouvelles de sociétés ont contribué à la hausse. Le groupe sucrier Tate and Lyle et la Royal Bank of Scotland ont progressé après des résultats meilleurs que prévu. Les autres bancaires se sont améliorées par sympathie avec la Banque d'Edimbourg.

PARIS, 2 mai ↑

Nette reprise

Après des prises de bénéfice quasi ininterrompues depuis l'avènement, il y a une dizaine de jours, du terme boursier de mai, la Bourse de Paris a repris le travail sur une note soutenue mercredi.

Dès l'ouverture, l'indice CAC-40 progressait de 0,49 % avant de subir une légère baisse de tension quelques minutes plus tard. Au fil des cotations, le mouvement s'accélérait et, vers 14 heures, l'indice affichait une hausse de 0,80 %. La journée s'est terminée sur un gain de 0,96 %.

Le marché était un peu plus actif qu'à la veille de la Fête du travail, chômée à la Bourse. Lundi, les échanges sur valeurs françaises avaient porté sur moins de 1,4 milliard de francs.

Après une baisse de l'ordre de 3,5 % depuis le début mai, consécutive à une hausse de 11 % en avril, les opérateurs estiment que le marché présente à nouveau de sérieux attraits. Mais ils restent prudents car les jours prochains divers événements pourraient modifier l'opinion des intervenants. En effet, vendredi seront publiés aux Etats-Unis les chiffres concernant le chômage en avril. Par ailleurs, mardi prochain vont débuter les opérations de refinancement trimestriel du Trésor américain. Ces opérations laissent planer des incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt américains. Ces derniers ont progressé mardi, sans toutefois véritablement freiner la hausse de Wall Street. La Bourse de Tokyo a également été ferme ces dernières heures.

En revanche, le MATIF s'est affaibli en raison des tensions sur les taux à l'étranger. En France, le loyer de l'argent a légèrement diminué mercredi. Des titres comme Peugeot ou Michelin étaient recherchés ainsi qu'Eurocom. A l'inverse, UIF et BIP cédaient du terrain.

TOKYO, 3 mai

Tokyo : fermé

Le 3 mai étant férié au Japon, les marchés financiers étaient fermés jeudi

Positions d'arbitrage désormais disponibles à Tokyo

La Bourse de Tokyo (TSE) donne dorénavant les situations hebdomadaires des transactions d'arbitrage avec pour but de supprimer les craintes engendrées par les opérations sur indice. La direction de la place financière a indiqué qu'elle publierait chaque jeudi le montant total des achats et ventes réalisés la semaine précédente par les arbitragistes.

Ventes record de titres étrangers par les Japonais

Les investisseurs nippons ont effectué des ventes record de titres étrangers en mars, ramenant à leur plus bas niveau depuis six ans les acquisitions du trimestre écoulé.

Un rapport du ministère japonais des finances indique que pendant l'année budgétaire 1989 les acquisitions nettes de titres étrangers par les investisseurs nippons ont atteint 105,2 milliards de dollars (594,4 milliards de francs, soit le plus haut niveau depuis 1986) contre 88,4 milliards de dollars l'année précédente.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le PDG des fromageries Paul Renard recommande l'offre de Bongrain.** – Le PDG des Fromageries Paul Renard, M. Xavier Paul-Renard, a recommandé mercredi 2 mai aux actionnaires de la fromagerie d'accepter la procédure de maintien de cours du groupe agro-alimentaire Bongrain, qui a acquis les intérêts des actionnaires familiaux de cette société.

□ **Les actionnaires dissidents d'Aquascutum acceptent l'OPA de Renown.** – Les actionnaires dissidents du groupe de confection britannique Aquascutum Group ont accepté mercredi 2 mai l'OPA amicale de 73,8 millions de livres (685 millions de francs) de la société textile japonaise Renown, recommandée le mois dernier par la direction d'Aquascutum. Waterfall, un groupe d'actionnaires, financé par l'homme d'affaires sud-africain Brian Myerson et le milliardaire américain Gordon Getty, a décidé d'apporter les 27% du capital sans droit de vote qu'il détient à Renown. Le soutien de la direction d'Aquascutum avait déjà donné à Renown le contrôle de 65% des actions à droit de vote et de 9% des actions sans droit de vote. Le dernier développement scelle la victoire du groupe japonais.

□ **Financière Agache : baisse du résultat net.** – Le groupe Financière Agache a dégagé en 1989 un résultat net consolidé (part du groupe) de 403 millions de francs en baisse par rapport à l'exercice précédent. D'après le communiqué publié par la holding de M. Bernard Arnault, ces résultats s'expliquent par les opérations exceptionnelles (cessions des activités Boussac) et «*les plus-values de consolidation liées aux augmentations de capital en numéraire de Christian Dior et Bon Marché*», réalisées en 1988. Le résultat net du groupe a atteint 3,9 milliards de francs contre 4, 1 milliards de francs en 1988 pour un chiffre d'affaires consolidé de 28,2 milliards de francs, en progression de 11,3%. Lors de l'assemblée générale du 29 juin, il sera proposé un dividende de 22,50 francs par action, avoir fiscal compris.

□ **Joint-venture Repsol-THF en Espagne.** – Le groupe espagnol semi-public Repsol (pétrole et stations-service) et le groupe hôtelier britannique Trust House Forte (THF) qui possède 1 300 restaurants et 56 motels en Grande-Bretagne notamment, ont décidé de créer une *joint-venture* pour réaliser en Espagne des motels et des restaurants auprès de stations-service de Repsol (qui fournira les terrains). Le prix des chambres devrait osciller entre 3 000 et 5 000 pesetas la nuit. Repsol et THF prévoient de créer cinq restaurants, dont trois avec motel la première année pour tester la formule, mais leur objectif est de créer une centaine d'établissements en cinq ans.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	426	430
Asystel	140	127 80 o
B.A.C.	245	....
B. Demachy Ass.	575	....
Bqe Tarneaud	191	....
B.I.C.M.	880	....
Boiron (Ly)	386	....
Boisset (Lyon)	210	....
Câbles de Lyon	3175	3170
C.A.I.-de-F (C.C.I.)	1600	1460 o
Calberson	865	850
Cardif	843	....
C.D.M.E.	2300	2300
C.E.E.	359	....
C.E.G.E.P.	277	....
C.F.P.I.	277	278
Ciments d'Origny	702	....
C.N.I.M.	955	940
Codetour	300	....
Comareg	335	....
Conforama	1125	1125
Creeks	415	420
DAFSA	205	205
Dauphin	899	896
Devanlay	1100	....
Deville	498	....
Dolisos	174	....
Editions Belfond	303	276 d
Elysée Invest.	15	14 80
Finacor	201	....
Garonor	800	....
GFF (group.fon.f.)	430	430
Grand Livre	442 80	....
Gravograph	238	233
Guintoli	982	982
I.C.C.	285	285
IDIA	350	340
Idianova	155 50	151
I.M.S.	1245	1240
IN2	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.M.S.	1250	1248
Loca investis.	307	307
Locamic	139	138
Marie Comm.	209 80	207 20
Métal Minière	229 90	....
Molex	200	....
Navale-Delmas	1341	1358
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	602	....
Pinault	530	530
Presbourg	100	....
Présence Assur.	474	....
Publ.Filipacchi	760	....
Razel	760	....
Rémy et Associés	379	380
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	310	315
St-H. Matignon	258	....
S.C.G.P.M.	668	680
Segin (Li)	340	340
Select Invest (Ly)	110	110
S.E.P.	....	....
Seribo	568	....
S.M.T. Goupil	284	295
Sopra	209	214
Sopra	228	....
TF1	334 90	330
Thermador H. (Ly)	340 50	....
Unilog	195	197 60
Union Fin. de Fr.	520	520
Viel et Cie	192	....
Yves St Laurent	1150	1150

Marché des options négociables le 2 mai 1990

Nombre de contrats : 13 306.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	52	–	–	–
CGE	600	–	38	12,90	–
Elf-Aquitaine	600	–	–	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	6,30	10,20	1,80	4,20
Euro Disneyland SC	110	2	6	–	–
Havas	1 600	90	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	21	31	18	–
Michelin	140	10	13,50	5,50	–
Midi	1 600	7,50	31	–	–
Paribas	600	24	–	–	–
Pernod-Ricard	1 600	22	–	–	–
Peugeot SA	775	123	–	3,90	–
Rhône-Poulenc CI	400	12	–	–	–
Saint-Gobain	600	30	42	18	–
Source Perrier	1 500	260	–	15	–
Société générale	600	22,50	–	–	–
Suez Financière	440	40,50	–	3,50	–
Thomson-CSF	140	11,50	15	5	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mai 1990

Nombre de contrats : 37 951.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,84	101,76	101,68
Précédent	101,96	101,84	101,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,48	1,28	0,64	1,48

CHANGES

Dollar : 5,65 F ⇒

Le dollar était stable le jeudi 3 mai dans un marché calme, s'échangeant à Paris à 5,65 F contre 5,6560 F la veille à la cotation officielle. La devise américaine a peu réagi à l'annonce, mercredi, d'une forte augmentation de l'indice composite en février. Le mark a légèrement baissé contre les principales devises après la publication de détails concernant l'union monétaire entre les deux Allemagnes.

FRANCFORT	2 mai	3 mai
Dollar (en DM)	1,6830	1,6850
TOKYO	**2 mai**	**3 mai**
Dollar (en yens)	158,55	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 mai) .... 9 1/2-9 5/8 %
New-York (2 mai) .... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	30 avril	2 mai
Valeurs françaises	100,5	
Valeurs étrangères	90,1	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	547,10	546,95
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 046,46	2 066,03

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er mai	2 mai
Industrielles	2 668,92	2 689,64

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er mai	2 mai
Industrielles	1 663,5	1 678
Mines d'or	219	219,5
Fonds d'Etat	74,51	74,27

TOKYO

	2 mai	3 mai
Nikkei Dow Jones	30 173,64	Clos
Indice général	2 247,81	Clos

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 MAI

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3785	CNE 3%	3700	3685	3685	-0 41
1055	B.N.P. T.P.	1065	....	....	....
1235	C.C.F. T.P.	1235	....	....	....
775	C.I.C.A (M)	830	....	....	....
1085	Cr.Lyon. T.P.	1086	....	....	....
1780	Renault T.P.	1850	1840	1840	-0 54
1880	Rhone Poul. T.P.	1960	1970	1970	+0 51
1221	Saint Gobain T.P.	1225	1230	1230	+0 41
1243	Thomson T.P.	1195	....	....	....
945	ACCOR	958	970	965	+0 94
....	AGF Sté Centrale	1210	1207	1207	-0 25
715	Air Liquide	719	728	724	+0 70
1950	Als.Superm.	1895	....	....	....
595	ALSPI	587	589	589	+0 34
2500	Arjom. Prioux	2539	2540	2540	+0 04
605	[illegible]-Rey	580	....	....	....
1030	Aux. Entrepr.	1028	1030	1031	+0 29
510	Av. Dassault	536	531	531	-0 93
260	Axa Midi Assu.	296	300	300	+1 35
355	Bafip	353	353 10	353 10	+0 03
335	Bail-Equipem.	335	339	339	+1 19
955	Bail Investiss.	958	957	957	-0 10
650	Bancaire	620	625	620	....
690	Bazar H.-V.	718	....	....	....
860	Beghin-Say	850	845	845	-0 59
1360	Berger (M)	1370	....	....	....
640	Bic	629	627	627	-0 32
980	B.I.P.	961	....	....	....
665	BIS	680	675	675	-0 74
425	BNP (CI)	459	458	458	-0 22
930	Bolloré Tech.	970	957	957	-1 34
3060	Bongrain	3260	3245	3245	-0 43
1000	Bon-Marché	1064	1080	1080	+1 50
670	Bouygues	640	645	642	+0 31
169	BP France	169	169 10	169 10	+0 06
835	BSN	815	823	820	+0 61
890	Canal Plus	887	898	898	+0 11
530	Cap Gem.S.	528	535	535	+1 33
3600	Carrefour	3410	3430	3435	+0 73
168	Casino	162 80	163	163	+0 12
120	Casino ADP	124	125	125	+0 81
1200	Castorama D.L.	1210	1215	1228	+1 49
245	C.C.F.	260	261 50	261 50	+0 58
645	C.E.G.I.D.	645	645	645	....
153	CCMC Ly	152 80	153	153	+0 07
260	Centrest (Ny)	262 50	262 90	263	+0 19
420	Cerus	431 20	431	433	+0 42
600	Cetelem	615	618	618	+0 49
660	C.F.A.O.	667	675	675	+1 20
500	CF Im.	491	493	500	+1 83
620	C.G.E.	614	617	618	+0 65
1720	CGI Info.	1714	....	....	....
1490	C.G.I.P.	1484	1489	1489	+0 34
655	CGP	620	621	620	....
1190	Chargeurs S.A.	1165	1175	1175	+0 85
1620	Ciments franç.	1613	1619	1619	+0 37
715	Club Méditer.	682	689	689	+1 03
188	CMB Packa.	197 50	198	197 20	-0 15
151	Codetel	156	155 10	155 10	-0 58
405	Cofimeg	390	396 80	396 80	+1 74
840	Colas	806	805	805	-0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
400	Cpt. Entrep.	378 50	378	378	+0 40
1100	Compt Mod.	1101	1128	1128	+2 45
1350	Créd. Foncier	1299	1315	1315	+1 23
415	Concept S.A.	409	408	408	-0 24
740	Cr Lyon.(CI)	799	801	801	+0 25
1460	Crédit Nat.	1504	1510	1514	+0 66
320	CSEE	363 90	375	375	+3 06
3450	Damart	3340	....	....	....
1810	De Dietrich	1889	1889	1889	....
230	Dév.P.d.C.(LI)	227	....	....	....
320	Dév.R.Sud-Est	315	312	312	-0 95
570	DMC	585	583	583	-0 34
4140	Docks France	4315	4300	4300	-0 35
340	Drouot Assur.	403	405	400	-0 74
410	Carus	417	418	418	+0 24
630	Dumez	617	629	629	+1 94
2660	Eaux (Gle)	2580	2610	2612	+1 24
580	Ecco	610	610	610	....
1030	Electro-Financ.	1000	1000	1000	....
355	ELS.Dassault	353	350	350	-0 86
645	Elf Aquitaine	668	677	676	+1 20
490	- (Certific.)	486	490	490	+0 82
1300	Epeda B.-F.	1264	1264	1264	....
2480	Essilor	2407	2419	2419	+0 50
1260	Essil.Int.(DP)	1308	1305	1305	-0 31
665	Esso	659	660	660	+0 15
2310	Eurafrance	2258	2250	2250	-0 35
2020	Eurocom	2104	2135	2135	+1 47
102	Eurodisneyland	99 75	100	100	+0 26
3800	Euromarché	3825	3825	3825	....
1430	Europe 1	1420	1400	1400	-1 41
53	Eurotunnel	54 25	54 80	54 80	+1 01
1820	Exor	1850	....	....	....
1940	Facom	1824	1825	1825	+0 05
1440	Fichet Bauche	1450	....	....	....
198	Finextel	200	204 50	204 50	+2 25
475	Fives Lille	454	465	465	+0 22
2380	Fromager. Bel	2505	....	....	....
1770	Gal.Lafayette	1760	....	....	....
....	G.A.N.	2093	2115	2115	+1 06
510	Gascogne (B)	519	....	....	....
1560	Gaz et Eaux	1544	....	....	....
1260	Géophysique	1360	1378	1378	+1 32
845	Gerland Ly	630	638	638	+1 27
825	Groupe Cité	840	845	845	+0 60
1120	Gr.Victoire	950	960	960	+1 05
1490	Groupe Victoire	1400	1380	1380	-1 43
1430	GTM-Entrep.	1470	1478	1478	+0 54
1140	Guyenne-Gasc.	1165	1161	1161	-0 36
440	Hachette	448	449	443	-1 12
1700	Havas	1640	1660	1655	+0 91
575	Hénin (La)	611	620	620	+1 47
1100	Hutchinson	1175	1175	1190	+1 28
355	Imétal	357 90	357 90	357 90	....
142	Ingénico	146 90	145 20	145 20	-1 16
5340	Inst. Mérieux	5290	5300	5300	+0 19
505	Interbail	514	512	512	-0 39
1620	Intertechnique	1610	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1090	J. Lefebvre	1050	1060	1060	+0 95
1160	Labinal	1182	1176	1175	-0 59
2830	Lab. Bellon	2758	2758	2758	....
420	Lafarge	420	421 60	421 60	+0 38
1280	Lebon	1290	1309	1309	+1 47
4140	Legrand	4350	4380	4410	+1 38
2110	Legrand (DP)	2180	2190	2190	+0 46
....	Leroy-Somer	2122	2120	2100	-1 04
735	Locabail Imm.	750	750	750	....
526	Locafrance	527	521	521	-1 14
845	Locindus	845	855	855	+1 18
526	Lucheire	529	....	....	....
4820	L.V.M.H.	4652	4689	4670	+0 39
670	Lyonn. Eaux	676	681	683	+1 04
88	M. Phénix	105 50	106 60	106 50	+0 95
360	Majorette Ly	377 50	375	378	+0 13
450	Mar. Wendel	440	436	436	-0 91
400	Matra	403 10	407	405 10	+0 50
5880	Merlin-Gerin	5790	5790	5790	....
210	Metaleurop	217 10	220	220	+1 34
245	Métrologie In.	237	235	235	-0 84
150	Michelin	140	144	143 50	+2 50
1390	Midi (Cie)	1340	1349	1348	+0 60
183	Midl. Bk Sa*	163	163	163	....
350	Mo. Salvig (Ma)	370	....	....	....
195	MMB	208	208	208	....
135	Moulinex	130 90	132	132	+0 84
2130	Navig. Mixte	1920	1940	1940	+1 04
183	Nord-Est	196 20	198	198	+0 92
490	Nordon (Ny)	534	530	530	-0 75
690	Nouv Galeries	708	720	720	+1 69
780	Occid. (Gle)	740	747	747	+0 95
1780	Omn. f. Paris	1855	1875	1875	+1 08
400	Olipar	417 20	419	419	+0 43
5380	Oréal	5360	5400	5400	+0 75
675	Paribas	673	678	677	+0 59
485	CPR (Paris. Réé.)	494 90	494	494	-0 18
1810	Pechelbronn.	1840	1850	1850	+0 54
170	Pechiney Int.	164	164	164	....
330	Pechiney (CIP)	330	335	335	+1 52
570	Penhoet	600	609	609	+1 50
1280	Pernod Ricard	1283	1280	1286	+0 23
890	Peugeot	887	892	892	+0 56
430	Plastic-Omn.	425	....	....	....
585	Poliet	577	580	580	+0 52
1200	Prétabail-Sic.	1220	1220	1220	....
835	Primagaz	850	849	849	-0 12
610	Printemps	596	598	598	+0 34
4280	Promodès	4090	4100	4100	+0 24
705	Radiotechn.	721	720	720	-0 14
220	Raff. D.Total	229	229	230	+0 44
3290	Redoute (La)	3215	....	....	....
485	R. Poulenc CIP	460	458	458	-0 43
385	Rober Financ.	394	....	....	....
97	Rochette (La)	99 70	97 30	97 30	-2 41
2120	Roussel Uclaf	2240	2250	2250	+0 45
4750	R. Impé.Ly*	4800	4800	4800	....
192	Sade (Ny)	207	207	206 10	-0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1430	Sagem	1465	1468	1468	+0 20
650	Saint Gobain	605	610	608	+0 50
1530	Saint Louis	1518	1528	1531	+0 86
1680	Salomon Ly	1670	1651	1678	+0 48
570	Salvepar (Ny)	581	580	580	-0 17
1090	Sanofi	1019	1039	1030	+1 08
1650	S.A.T.	1640	1667	1667	+1 65
325	Saul. Châtr.	320 50	....	....	....
1550	Saupiquet (Ns)	1550	....	....	....
1120	Schneider	1085	1096	1089	+0 37
30	SCOA	30 10	31 10	31 10	+3 32
1110	S.C.R.E.G.	1100	1100	1100	....
1200	S.E.B.	1230	1220	1220	-0 81
530	Sefimeg	527	542	542	+2 85
595	Sextant A.	621	623	623	+0 32
1370	SFIM	1361	1360	1360	-0 07
250	S.G.E.	253 30	254	254	+0 28
855	Silic	850	....	....	....
610	Simco	597	600	600	+0 50
1060	Sk. Rossignol	1050	1050	1050	....
1050	Sligos	1058	1057	1057	-0 09
620	Société Géné.	602	610	609	+1 16
140	Sodecco (B)	141 90	....	....	....
175	Sodero (Ns)	179 90	....	....	....
730	Sodexho	730	....	....	....
101	Sogenal (Ny)	115 10	115	115	-0 08
505	Sogerap	529	527	527	-0 38
2430	Som-Allib.	2495	2495	2495	....
1650	Source Perrier	1728	1732	1716	-0 69
740	Sovac	730	740	740	+1 37
....	SPEP	756	756	756	....
840	Spie-Batignol.	812	815	815	+0 37
1310	Strafor	1320	....	....	....
490	Suez	474 70	480	479	+0 91
535	Synthélabo	539	539	539	....
145	Thomson	142 10	144 60	143	+0 63
405	Tréfileur (Fin.)	408 50	....	....	....
670	Total	690	693	690	....
117	- (certif.)	119	119	118	....
1530	TRT	1570	1600	1595	+1 59
620	U.A.P.	622	624	624	+0 32
480	UFB Locab.	453	....	....	....
1160	UIC	1165	1165	1165	....
660	UIF	674	....	....	....
970	UIS	961	965	965	+0 42
900	Unibail	925	922	922	-0 32
220	U.C.B.	221 30	221	221	-0 14
690	Valéo	684	677	689	+0 75
420	Vallourec	412 50	414 80	414 80	+0 56
390	Via Banque	425	421 30	421 30	-0 87
1400	Zodiac	1400	....	....	....
1140	Elf Gabon	1205	1200	1200	-0 41
142	Amax	139 50	....	....	....
158	Amer. Express	153	....	....	....
235	A.T.T.	231	....	....	....
171	Anglo Amer.C.	167	....	....	....
625	Amgold	488 60	....	....	....
250	Banco Santander	255	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1040	B.A.S.F.	1012	....	....	....
1040	Bayer	1026	....	....	....
85	Buffelsfont.	86 30	....	....	....
157	Chase Manh.	148	....	....	....
125	De Beers	133 50	....	....	....
2670	Deutsche Bank	2658	....	....	....
1410	Dresdner Bank	1379	....	....	....
68	Driefontein	63	....	....	....
210	Du Pont-Nem.	209 20	....	....	....
220	Eastman Kodak	211 40	....	....	....
20	East Rand	18 60	....	....	....
85	Echo Bay	71 50	....	....	....
245	Electrolux	243	....	....	....
845	Ericsson	870	....	....	....
280	Exxon Corp.	266 80	....	....	....
270	Ford Motor	254	....	....	....
63	Freegold	55	....	....	....
15 50	Gencor	15 95	....	....	....
375	Gén. Elect.	363	....	....	....
285	Gén. Motors	250	....	....	....
540	Gén. Belgique	535	....	....	....
55	Gd. Métropol.	51 80	....	....	....
61	Guinness	64	....	....	....
47	Harmony Gold	39	....	....	....
245	Hewlett Packard	247	....	....	....
57	Hitachi	57 50	....	....	....
1000	Hoechst	973	....	....	....
100	Homestak.	95	....	....	....
102	Imp. Chemical	101 50	....	....	....
615	I.B.M.	612	....	....	....
295	I.T.T.	296	....	....	....
139	Ito Yokado	143	....	....	....
78	Matsushita	79 50	....	....	....
17 50	Maxwell	16 95	....	....	....
180	Mc Donald's	176	....	....	....
420	Merck	416	....	....	....
465	Minnesota M.	442	....	....	....
345	Mobil corp.	340	....	....	....
193	Morgan J.P.	190	....	....	....
32800	Nestlé	32650	....	....	....
1160	Nixdorf	1160	....	....	....
185	Norsk Hydro	170	....	....	....
158	OFSIL	144	....	....	....
1830	Pétrofina	1830	....	....	....
235	Philip Morris	241	....	....	....
120	Philips	112 80	....	....	....
93	Placer Dome	85 45	....	....	....
305	Quilmès	339	....	....	....
32	Randfontein	28 65	....	....	....
425	Royal Dutch	415 50	....	....	....
50	RTZ	48 30	....	....	....
10 50	Saat.& Saatchi	9 25	....	....	....
58	St Helena	58 20	....	....	....
290	Schlumberger	289	....	....	....
42	Shell transp.	41	....	....	....
2580	Siemens	2573	....	....	....
300	Sony	309 90	....	....	....
245	T.D.K.	246	....	....	....
48	Telefonica	43 50	....	....	....
38	Toshiba	38 30	....	....	....
440	Unilever	420	....	....	....
315	Unit. Techn.	314	....	....	....
510	Vaal Reefs	456	....	....	....
340	Volvo	327	....	....	....
220	West. Deep	200	....	....	....
300	Xerox Corp.	274	....	....	....
104	Yamanouchi	106	....	....	....
2 30	Zambia Cop.	2 26	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	....	8 31
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 92
10,80% 79/94	....	7 13
Emp.Etat 13,25% 80	....	12 12
Emp.Etat 16% 82	....	14 57
Emp Etat 14,6% 83	....	2 84
Emp.Etat 13,4% 83	110 35	4 88
Emp.Etat 12,2% 84	....	6 91
Emp.Etat 11% 85	108 40	2 14
10,26% mars 86	101 77	1 46
OAT 10% 5/2000	101 75	9 34
OAT 9,9% 12/1997	101 76	3 82
OAT 9,8% 1/1996	100 46	2 49
PTT 11,2% 85	103 30	4 39
CFF 10,30% 86	....	2 61
CNB Bques 5000F	....	2 95
CNB Paribas 5000F	....	2 95
CNB Suez 5000F	....	2 95
CNE 11,5% 85	103 10	9 47
CNI 1/82 5000F	....	2 95
CNT 9 % 88	92 80	0 57
CRH 10,80% déc.85	103 10	3 33
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1119 90	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	....	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1620	1600
Alsthom	....	....
Applications Hydr.	1573	....
Arbel	1075	1050
Ass.Gles France	1202	1250
Astorg	335	....
Avenir Publicité	439	439 90
Bains C.Monaco	840	840
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	285	280
Beghin-Say (C I)	565	....
Bénédictine	4290	....
Blanzy Ouest	3328	....
BTP	105 10	105
Cambodge	805	....
C.A.M.E.	....	....
Carbone Lorraine	1090	1090
Case Poclain	28	28 50
C.E.G.F (Frigor.)	438	425
Centenaire Blanzy	802	604
Cerabati	135	136 10
Champex Ny	147 80	....
CIC (CIP)	235	242
C.I.M.	870	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2300	....
Clause	951	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	810	850 d
Cogifi	382	376
Comiphos	720	....
Cie Industrielle	8290	8050
Cpt Lyon Alemand	587	587
Concorde	1280	1280
Constr.Mét.Prov.	78 80	49 50o
Crédit Gén.Ind.	510	....
Cr Universel (Cie)	695	710
Créditel	139	143
Darblay	680	690
Degremont	1188	1200
Delalande	1960	1975
Delmas Vieljeux	4450	4450
Didot Bottin	1450	1450
Drouot Assu.	283	280
Eaux Bassin Vichy	1930	....
Eaux Vittel	5880	6120 d
Ecia	1552	1558
Electro-Banque	394	395
Elf Antargaz	1390	....
ELM. Leblanc	845	848
Enell Bretagne	415	....
Ent.Mag. Paris	3075	....
Eternit	2487	....
Europ Soutiens Ind.	65	....
Finalens	225	225
F.I.P.P.	255 20	....
F.N.A.C.	2020	2001
Foncière (Cie)	851	851
Fonc.Lyonnaise	1007	....
Foncina	530	....
Fougerolle	861	....
France I.A.R.D.	1175	....
France SA (La)	2800	2800
From. Paul-Renard	2459	....
Gaumont	1130	1130
Gesolim	360	348
Gévelot	638	684 d
G.F.C.	471	474
G.F.I.I.	320	320
Gds Moulins Paris	1450	1478
G.T.I (Transport)	680	....
Imminvest	....	....
Immobail	416	....
Immobanque	834	....
Im.Marseillaise	8150	8200
Imm. Plaine-Monceau	550	548
Immofice	530	531
Invest.(Ste Cle)	3200	....
Jaeger	193	....
Lambert Frères	410	....
Lille Bonnières	1700	1690
Loca-Expansion	300	303
Locafinancière	425 60	421
Locatel	385	....
Louis Vuitton	1210	1191
Louvre	5150	5160
Lucia	2038	....
Machines Bull	79 20	....
Mag.Uniprix	172	....
Magnant	440	....
Maldeme Part.	....	....
Métal Déployé	605	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	174 60	175
Navigation (Nle)	247	240
Nozal	280	283 90
Optorg	438	439
Oréal (CI)	2460	....
Origny-Desvroise	1390	1385
Palais Nouveauté	1130	....
Paluel Marmont	687	689
Parfinance	238	238
Paribas (CIP)	396	536 d
Paris France	245 20	248 90
Paris Orléans	275	276
Partnera Invest.	491 20	490 20
Paternelle BD	1625	....
Pathé Cinéma	760	....
Piper Heidsieck	2130	....
P.L.M.	496	510
Porcher	722	....
Promodès (CI)	1750	....
Publicis	990	994
Rochefortaise	1148	....
Rosario	696	691
Rosélen (ptés)	470	....
Rougier	490	....
S.A.C.E.R.	689	....
S.A.F.A.A.	531	....
S.A.F.I.C. Alcan	605	607
SAFT	2810	2810
Saga	229	235 60
Salins du Midi	682	680
Saram	116 40	....
Savoisienne M.	175	....
S.C.A.C.	850	840
Semelle Maubeuge	506	519
S.Etud.Part. (M)	185	....
Sich	436	453 40d
Simnor (Li)	....	....
Sievin	620	605
S.I.P.H.	501	....
Sofal	810	815
Soflo	618	....
Sofical	1089	1089
Soficomi	672	....
SOFIP (M)	787	....
Sofragi	1610	1614
Sophia-Bail	452	465
Sopagri	181 90	181
Soudure Autogène	909	901
Sovabail	625	625
Stami	700	702
Suez (CIP)	378	....
Taittinger	4890	....
Télémécanique Elect.	4830	....
Testut-Aequitas	800	....
Tour Eiffel	320	....
Ufimer	984	....
Ugine Aciers	339	....
Union Assur Paris	628	....
U.T.A.	2987	....
Vicat	3339	....
Viniprix	2200	....
Virax	188 70	....
Waterman	1070	....
Maroc Sté Brasserie	242	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1010	....
Akzo Nv Sico	390	....
Alcan Aluminium	110	....
Algemene B.Ned.	119	....
American Brands	352 10	....
Arbed	858	....
Asturienne Mines	238	....
Banco Popular Espa.	430	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	38050	....
Br. Lambert	....	....
Can.Pacifique	103 30	....
Chrysler Corp.	85	....
CIR	23 80	....
Commerzbank	936	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	117 50	....
Dow Chemical	340	....
GBL (Brux Lamb)	641	....
Gevaert	1280	....
Glaxo Holdings Ltd	70	....
Goodyear Tire	201	....
Grace and Co (WR)	152	....
GTE Corp.	380	....
Honeywell Inc.	495	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	36	....
Latonia	305	....
Midland Bank	26 50	....
Minéral-Ress.	....	....
Noranda Mines	91	....
Olivetti priv.	20 40	....
Pakhoed hold.	525	....
Pfizer Inc.	330	....
Procter Gamble	386	....
Ricoh	42	....
Robeco	276	....
Rodamco NV	235	....
Rolinco	271	....
Saipem	9	....
Sema Group	41 50	....
Shell fr.(port)	....	....
SKF Aktiebolaget	135	....
Steel Cy of Can.	....	....
Tenneco Inc.	380	....
Thorn Electrical	80 20	....
Toray Ind.	31	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1436	....
West Rand Cons.	14 10	....
Whitman Corp.	146	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petro.	....	....
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	167	....
C G H Cogenhor	98	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	552	....
Europ. Accum.	70	....
Gachot S.A.	132	....
Guy Degrenne	480	....
Haribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs Du Monde	431	....
Media Imm.	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Percier	370 10	....
Rorento N.V.	170 10	....
St-Gobain-Emballage	1890	....
Sema Metra	350	....
S.E.P.R.	1700	1836 d
S.P.R. act. B	720	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	....	....
Wonder	968	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis (1 usd)	5 656	....	5 900	....
Ecu	6 888	....	....	....
Allemagne (100 dm)	335 480	....	345 500	....
Belgique (100 F)	16 258	....	16 800	....
Pays-Bas (100 fl)	....	....	306	....
Italie (1000 lires)	4 577	....	4 850	....
Danemark (100 krd)	88 250	....	92	....
Gde-Bretagne (1 L)	....	....	9 750	....
Grèce (100 drachmes)	3 427	....	4 050	....
Suisse (100 f)	387 220	....	397	....
Suède (100 krs)	....	....	96	....
Norvège (100 k)	86 650	....	90	....
Autriche (100 sch)	47 682	....	49 500	....
Espagne (100 pes)	5 328	....	5 650	....
Portugal (100 esc)	3 796	....	4 350	....
Canada (1 $ can)	4 846	....	5 070	....
Japon (100 yens)	3 584	....	3 660	....

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/5
Or fin (kilo en barre)	67500	.....
Or fin (en lingot)	67800	.....
Napoléon (20f)	405	.....
Pièce Fr (10 f)	410	.....
Pièce Suisse (20 f)	435	.....
Pièce Latine (20 f)	394	.....
Souverain	503	.....
Pièce 20 dollars	2505	.....
Pièce 10 dollars	1290	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2580	.....
Pièce 10 florins	408	.....

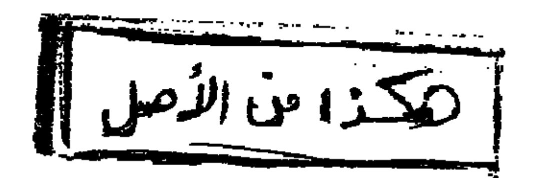
SICAV (sélection) 2/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1149 91	1121 86
Actilion	231 17	224 98•
AGF Actions ex CIP	1159 10	1130 83
A.G.F. 5000	711 21	693 86
AGF ECU	991 45	981 63
AGF Foncier	122 06	119 08
AGF Invest Sicav	125 93	122 86
AGF Interfonds	407 63	397 69
AGF Oblig	1058 55	1053 28
AGF Securite Sicav	10504 07	10504 07
A.G.F.I.M.O.	708 63	691 35
AMERI-GAN	6263 35	5979 33
Amplitude	659 28	640 08
Arbitrages Court.T.	5932 05	5920 20
Associc	1088 50	1088 50
Atout Futur	384 49	371 85
Aurecic	1280 06	1242 78
Avenir Alizés	1569 45	1538 68
Avenir CIC	107 77	104 63
Axa Europe	128 43	120 70
Axa Investiments	128 47	122 64
Axa NPI	112 93	107 81
Axa Valeurs PER	136 74	130 54
Capitacic	1075 79	1059 89
Capital-Monde	431 86	421 33•
Capital Plus	1692 54	1692 54•
Cosmis	1084 49	1068 46
Comptavalor	5804 60	5795 91•
Compta[illegible]	104 69	103 65
Convertimmo	432 95	416 30•
Credinter	495 80	481 36
Credit Mutuel Capital	1089 14	1048 18
Dimex	1203 96	1164 37
Drouot France	903 65	862 67
Drouot Investiss.	1055 32	1007 47
Drouot Securite	237 71	226 93
Drouot Selection	150 86	144 02
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecureuil Capitalisation	2123 43	2102 41•
Ecureuil Invest.	419 63	407 41
Ecureuil Monepremière	55173 96	55173 96
Ecureuil Monetaire	32526 83	32526 83
Ecureuil Trimestr.	1991 09	1971 38•
Elicash	294970 81	294970 81
Energie	290 67	277 48
Eparcic	2968 06	2968 06
Eparcourt-Sicav	4160 85	4150 47
Epargne Associat.	24025 20	23989 22•
Epargne Capital	8792 29	8705 24
EpargneCourt Terme	581 78	581 78
Epargne Croissance	1615 84	1572 59
Epargne Industrie	101 15	98 44
Epargne Inter.	568 54	553 32
Epargne J.	57845 37	57845 37
Epargne Long Terme	193 20	188 03
Epargne Monde	1274 09	1239 99
Epargne Obligat.	184 38	179 45
Epargne Premiere	12106 54	12016 42
Epargne Ouest	1084 44	1055 42
Epargne-Unie	1346 96	1298 27
Epargne Valeurs	439 93	428 16
Epsilon	1161 64	1150 14•
Eufinvest	......	......•
Eurocic Leaders	1083 76	1052 19
Eurodyn	1195 74	1157 39
Euro Gan	7362 45	7028 59
Foncival	268 67	260 21•
Fonsicav	11820 52	11820 52
FRANCE-GAN	10157 85	9897 33
France Garantie	253 97	253 48
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	439 28	434 93•
Francic	515 31	500 30
Francic Pierre	121 40	117 86
Francic-Regions	1355 78	1315 29
Fructi-Association	29 59	29 59
Fructi-Capi	34 75	34 24
Fructi Court	117463 64	117463 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	237 60	233 99
Fructi-Eco	548 78	540 57
Fructi-Epargne	30 27	29 53
Fructifrance	982 63	958 66
Fructimmo	33 18	32 37
Fructi-Premiere	11062 62	10899 13
Fructivar	4529 14	4517 86
Futuroblig	1162 17	1143 30
Gestilion	60696 41	60545 05•
Gest. Associations	158 05	154 57•
Gest. F. Sécur.	10685 20	10685 20•
Horizon	1222 92	1187 30
Interper	102890 75	99899 76
Interoblig	11637 42	11189 83•
Interselection Fce	570 64	554 02•
Japacic	174 38	169 30•
Jeunepargne	247 83	243 97
Laffitte Amérique	210 32	200 78
Laffitte Europe	292 06	278 82
Laffitte Expan.	280 76	268 03
Laffitte France	375 22	358 21
Laffitte Immobil.	264 22	252 24
Laffitte Japon	431 96	412 37
Laffitte Oblig.	137 10	130 88
Laffitte Rendement	189 56	180 96
Laffitte Tokyo	363 85	347 36
Latitude	5618 30	5609 89
Leumi C.T.	10487 92	10487 92
Leumi L.T.	5774 78	5606 58
Lion Association	11012 17	11012 17•
Lion Institution	24176 80	24116 51•
Lionplus	796 43	788 54•
Lion Tresor	2039 30	2019 11•
Lion 2000	21905 14	21905 14•
Livret Bourse Inv.	562 81	546 42
Livret Portefeuil.	695 43	675 17•
Mediterranée	202 31	193 14
Mensuel CIC	10032 53	9932 20
Mondial Investissem.	431 64	411 97
Monecic	5725 82	5725 82
Monedan	55715 89	55715 89•
Mone.J.	60310 69	60310 69
Mutualite depots	11162 48	11140 20•
Mutuelle Unie Sel.	147 96	141 26
Natio Court Terme	233891 00	233891
Natio-Epargne	14613 34	14468 65
Natio-Ep. Ret.	129 29	125 83
Natio Eparg.Tresor	6544 02	6530 96
Natio-Imm.	1276 05	1241 90
Natio-Inter.	1159 76	1128 72
Natio-Monetaire	21133 09	21133 09
Natio Obligations	498 88	485 53
Natio-Patrimoine	1483 67	1443 96
Natio-Placements	63501 56	63501 56
Natio-Revenu	1019 33	1009 24
Natio Securite	11744	11744
Natio-Valeurs	876 47	853 01
Nippon-Gan	6174 46	5894 47
Nord Sud Develop.	1242 41	1239 93
Normavif	12632 99	12385 28
Obli-Associations	125 10	123 86•
Oblicic-Mondial	2270 57	2237 01
Oblicic-Regions	1066 32	1050 56
Oblig. tres court	148 82	146 62•
Obliflion	1087 71	1076 94•
Oblisecurite	10636 33	10636 33
Oraction	1164 74	1128 44
Orvalor	6007 36	5790 23•
Paribas Epargne	17175 48	17141 20•
Paribas Opportunites	123 46	118 43•
Paribas Patrimoine	549 03	525 69•
Paribas Revenus	90 13	89 24•
PatrimoineRetraite	184 66	181 04
Pervalor	684 31	664 38•
Phenix Placement	274 42	266 43
Pierre Investissements	777 67	768 70•
Placement A	1258 46	1233 78•
Placements C T	74868 33	74718 89•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	5988 31	5966 40•
Placement Premier	56343 98	55233 51•
Plenitude	120 18	116 97
Poste Gestion	54073 16	54073 16•
Premiere Oblig.	10389 58	10389 19
Prev.Ecureuil	108 75	105 84
Privassociation	24365 37	24365 37•
Quartz	126 99	123 86
Réalvalor	1046 85	1016 36•
Rentacic	159 06	156 71
Revenus Trimestr.	5321 82	5289 13
Revenu-Vert	1124 33	1107 71
St-Honoré Bio-Alim.	906 54	865 43
St Honoré Global	278 67	266 03
St Honoré Mat.Plac.	244 50	233 41
St-Honoré Pacifique	603 85	576 47
St-Honoré PME	554 68	529 53
St-Honoré Real	12431 96	12382 43
St Honoré Services	513	483 27
St Honoré Techno	786 02	750 38
Securicic	1457 33	1457 33
Securi-Taux	1159 24	1159 24
Sicamdan	708 96	698 48
Sicav Associations	1541 95	1539 65
S.F.I. fr. et etr.	684 22	664 29
Sicav 5.000	445 63	433 70•
Slivafrance	729 96	710 42•
Slivam	420 88	409 62•
Slivarente	218 38	216 20•
Slivinter	420 24	408 99•
S.N.I.	1201 95	1166 94
Sogepargne	336 78	324 61•
Sogevar	1112 35	1061 91•
Soginter	1294 89	1236 17•
Soleil Investissements	585 22	539 69
Strategie Actions	1183 22	1137 71
Strategie Rendements	1194 43	1168 83
Technocic	1154 92	1121 28
Techno-Gan	6104 82	5827 99
Thesora	541 63	536 27
Tresor Avenir	1064 34	1053 80
Tresor Plus	1061 50	1050 99•
Tresor Real	11890 27	11890 27
Tresoricic	108592 94	108592 94
Trilion	5109 49	5068 89•
U.A.P.Investiss.	489 93	462 94
U.A.P. Act. F.	609 11	587 09
U.A.P. Act. Sél.	668 33	644 17
U.A.P. Aedif.	645 56	622 23
U.A.P. Alizé	481 66	464 25•
U.A.P Alto	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	114 50	110 36
Uni-Associations	113 82	113 82
Uni-Foncier	1479 83	1426 34
Unifrance	823 82	801 27
Uni-Garantie	1280 22	1265 09
Uni Regions	1655 61	1595 77
Unirente	2378 07	2298 87
Univer.	199 36	199 38
Univers Actions	1296 98	1254 33
Univers-Obligation	1626 76	1573 27
Valorem	572 74	558 77
Valorg	1735 47	1733 74
Valrea	44237 98	44215 87•
Vauban	24019 98	23995 96•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

Alors que l'agitation persiste dans certains établissements

Deux prisons nouvelles mises en service dans l'Yonne et la Meuse

Une certaine agitation continue dans les prisons où des détenus ont à nouveau refusé de réintégrer leurs cellules après la promenade de l'après-midi du mercredi 2 mai.

Ce fut le cas à Angers pour la deuxième fois en deux jours (*le Monde* du 3 mai). Les forces de l'ordre ont empêché, en faisant usage de grenades lacrymogènes, une vingtaine de prisonniers de gagner les toits. Une trentaine de détenus de la prison de Metz-Queuleu (Moselle) sont, eux, parvenus à monter sur les toits avant de regagner leurs cellules. Ils voulaient rencontrer le procureur de la République pour *« discuter de mesures individuelles »*. A Bois-d'Arcy (Yvelines), 119 détenus avaient, la veille, manifesté leur solidarité avec le mouvement de protestation déclenché dans plusieurs prisons. Les forces de l'ordre avaient dû intervenir et quatre détenus avaient été blessés.

Dans le même temps, les deux premières prisons du programme des 13 000 places lancé par M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux, ont été mises en service le 2 mai à Joux-la-Ville (Yonne) (600 places), et à Saint-Mihiel (Meuse) (400 places) : une vingtaine de détenus incarcérés dans l'Est et dans la région parisienne y ont été transférés.

Ces deux centres de détention, destinés à héberger des condamnés purgeant des peines de trois à six ans, seront gérés de manière mixte : le public gardant la maîtrise de la surveillance, de la direction de l'établissement et des mesures de réinsertion ; le privé – qui a construit les prisons – est lié à l'Etat par un contrat de cinq ans. Il assurera l'entretien et « l'hôtellerie » de ces établissements. Le forfait journalier par détenu s'élève à 120 francs en moyenne.

M. Mitterrand impose la déconcentration administrative à des ministres réticents

Depuis plusieurs mois, M. Pierre Joxe s'efforce de mettre au point un projet de loi imposant la déconcentration aux administrations parisiennes de l'Etat. Les ministres, jaloux de leurs prérogatives, sont fort réservés. Le président de la République, qui soutient cette volonté du ministre de l'intérieur, a tenu, mercredi 2 mai, à réunir les ministres concernés pour rendre les derniers arbitrages.

La déconcentration est un des plus beaux serpents de mer de l'administration française. M. Pierre Joxe aime rappeler que son père, il y a un quart de siècle, alors ministre des réformes administratives du général de Gaulle, en avait déjà fait une de ses priorités. Aujourd'hui, ministre de l'intérieur, le fils a repris le flambeau. Il estime qu'asseoir l'autorité des préfets est indispensable pour rééquilibrer le pouvoir des présidents des conseils généraux et régionaux. Il en a donc fait un axe important du projet de loi qu'il a préparé avec M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivés locales, sur l'organisation territoriale de la République (*le Monde* du 7 février).

Les administrations centrales n'ont guère envie de voir leurs représentants locaux être vraiment aux ordres des préfets et, ainsi, échapper à leur autorité directe. Le début du travail interministériel sur ce projet s'est fort mal passé. Jusqu'au jour où, à Moulins, à l'occasion du bicentenaire de la création des départements, M. Mitterrand a déclaré : *« Il va bien falloir que les administrations centrales se résignent à limiter leurs activités »* (*le Monde* du 24 mars). Venu à Rennes, le 5 avril, ouvrir un colloque organisé par le ministère de l'intérieur, M. Michel Rocard a abondé dans le même sens. Un comité interministériel, réunissant les ministres concernés le 20 avril, a approuvé un document qui va être envoyé à toutes les associations d'élus locaux et qui a été préparé par M. Joxe, après que celui-ci a atténué certaines de ses propositions (*le Monde* du 10 avril).

« Associations de régions »

Au cours de cette réunion, le ministre de l'intérieur a dû simplement renoncer, devant le refus de M. Lionel Jospin, à confier une partie des prérogatives de l'Etat en matière d'enseignement supérieur et de recherche aux fédérations de régions que le projet propose aux collectivités locales de créer.

Cette affaire tient tellement à cœur au chef de l'Etat qu'il a décidé, le 30 avril, d'en débattre avec les principaux membres du gouvernement. Mercredi, à la sortie du conseil des ministres, il a donc réuni M. Rocard, les quatre ministres d'Etat, MM. Lionel Jospin (éducation), Pierre Bérégovoy (finances), Michel Durafour (fonction publique), Roland Dumas (affaires étrangères), et le ministre de l'intérieur.

Deux points, apparemment de détail, étaient encore en discussion : le regroupement volontaire de régions en un nouvel organisme ne s'appellera pas *« fédération de régions »*, mais *« association de régions »* ; en cette année du bicentenaire de la fête de la Fédération, il est bon de rappeler que la seule fédération, c'est la République. De même, pour éviter que le président d'une de ces *« associations »* ne puisse devenir un suzerain trop puissant, elles ne pourront regrouper que deux régions.

Cette concertation interministérielle à l'Elysée a été aussi, et peut être surtout, l'occasion pour M. Mitterrand de montrer, au moment où l'opinion semble le trouver trop éloigné de ses soucis quotidiens, qu'il se préoccupe des dossiers qui, habituellement, sont de la seule responsabilité du gouvernement.

THIERRY BRÉHIER

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Ecrasons

PANIQUE, hier matin, au Palais-Bourbon ! Le bruit soudain se répand : les magistrats du siège se seraient tranquillement assis sur la demande du parquet de Paris. Non-lieu pour tout le monde dans l'affaire des fausses factures... Vous écrasez, compris ? Ouais, ouais, compris, on écrase les politiciens sous le coup de la loi d'amnistie, et les autres, on les expédie, paquet recommandé, en correctionnelle. Ils s'interpellent, nos députés : Tu connais la nouvelle ? – Arrête ! C'est pas vrai ! Ruée sur les téléscripteurs : Montre voir ! Eh oui ! C'était bien ça. Marqué noir sur blanc, c'est le cas de le dire.

Et ce cirque pendant la séance des questions ! L'opposition se déchaîne : Ça la fout mal, quand même, l'autoblanchiment qu'il entraîne, votre grand pardon. Ah ! Ben, ça, parlons-en. Le garde des sceaux, voix et gestes de noyé, se cramponne à son micro pour pas sombrer sous les vagues de vertueuse indignation qui lui déferlent sur la tête : Vous l'avez tous votée, cette loi ! Hou !.. Hou !... Si, si, le PC excepté, il y a eu des oui et des abstentions sur tous les bancs, pas seulement ceux du PS. Et Fabius qui se tortille sur son perchoir : Allez, finissons-en ! Et Arpaillange : Permettez, j'en ai marre d'être attaqué, j'ai le droit de me défendre.

Moi, devant ma télé, je comprenais pas. Se défendre contre quoi ? Qu'est-ce qu'ils ont tous après lui ? Il y est pour rien, le pauvre ! C'est pas parce que ses services ont rédigé les textes de loi que... Et, brusquement, je l'entends qui proteste : J'ai jamais porté atteinte à la liberté d'un seul juge ! Ah ! C'est donc ça ! En réalité, ce qu'ils lui reprochent, ces Tartuffes, c'est de ne pas la tenir en laisse, sa magistrature, de l'autoriser à lever la patte sur leurs plates-bandes, au lieu de la rappeler à l'ordre : Au pied ! Allez, couché !

Non, m'sieur le ministre, debout ! Ras-le-bol de passer pour des Guignols actionnés par le pouvoir : Combien vous avez dit que vous aviez piqué au fisc, Mme le toubib de Vannes ? 600 000 F ? Bon, ben, étant donné le barème fixé par nos élus, on va vous mettre à l'amende : 30 balles. Avec sursis. Moi, à la place de ce docteur, j'en ferais l'aumône à Fabius. Pour les bonnes œuvres de l'Assemblée nationale.

Le directeur de *Présent* condamné pour diffamation raciale

M. Pierre Durand, directeur du quotidien *Présent*, proche du Front national, et M. Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional du Front national, ont été condamnés, mercredi 2 mai, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à 8 000 F d'amende chacun pour diffamation raciale.

M. Le Gallou avait écrit un article dans *Présent*, le 27 septembre 1989, sous le titre « L'émeute de Gennevilliers », dans lequel il relatait une manifestation violente qui s'était déroulée le 21 septembre 1989 devant la mairie de cette localité, opposant, selon le jugement, des beurs à des sympathisants du Front national. M. Le Gallou avait mis en cause *« l'impunité des jeunes beurs »* lorsqu'ils *« voyagent gratuitement dans les transports en commun, lorsqu'ils font des bras d'honneur aux policiers, (...) lorsqu'ils attaquent les mairies, les commissariats (...), impunité parce que les lois antiracistes et l'application qui en est faite leur donnent des privilèges... »*.

Commentant ce jugement, M. Le Gallou a notamment déclaré : *« Je ne peux m'empêcher de penser que si la loi scélérate proposée par le Parti communiste était appliquée, je serais aujourd'hui déchu de mes droits civiques simplement pour avoir fait connaître mon point de vue pour des événements qui se sont déroulés dans le département des Hauts-de-Seine dont je suis l'élu. Je ne peux m'empêcher de penser qu'aujourd'hui, dans la « France des Droits de l'homme », les pourris sont blanchis et les patriotes condamnés. »*

Après le vote à l'Assemblée nationale

M. Jean Miot : « Le racisme doit être décrit »

M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne et directeur délégué du *Figaro*, justifie, dans l'édition de ce journal du 3 mai, l'opposition des organisations patronales de la presse à la proposition de loi votée par l'Assemblée. *« D'accord pour réprimer tout acte de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie,* écrit-il notamment. *Mais doit-on poursuivre la presse lorsque celle-ci rend compte de faits ou de propos racistes ? Ce n'est certes pas la presse qui suscite le racisme. Sa vocation est de décrire la vie quotidienne, de rapporter les déclarations publiques des hommes politiques, fussent-elles racistes. Il en va de la liberté d'expression. La proposition de loi déposée par le groupe communiste reprend d'ailleurs, ou pour l'essentiel, le texte de 1881 et conduit à cette aberration : le racisme, n'en parlez surtout pas ! (...) Pour être dénoncé, le racisme doit être décrit. Et condamné. »*

FOOTBALL : Coupe de France

Bordeaux éliminé en quarts de finale

Quelques jours après avoir perdu pratiquement toute chance de contester au club de Marseille le titre de champion de France, les joueurs bordelais ont été éliminés de la Coupe de France en s'inclinant, mercredi 2 mai, au Parc des Princes dans l'épreuve des tirs au but face au Racing-Paris-1. Avant-derniers du championnat, les Parisiens ont réussi l'exploit de terminer le temps réglementaire à égalité (1-1), avant de triompher par 5 tirs au but à 4.

D'autres matches de cette soirée ont aussi nécessité des prolongations. Saint-Etienne a eu toutes les peines du monde à se défaire de Mulhouse (2-2) après prolongations et 7 tirs au but à 6. En déplacement à Cannes, l'Olympique de Marseille a attendu la 110e minute pour faire la différence (3-0). Seul Montpellier s'est contenté des 90 minutes pour obtenir son accès aux demi-finales, en battant chez lui Avignon, le dernier club de deuxième division encore en lice (1-0).

▷ **Résultats : Montpellier b. Avignon (1-0) ; Marseille b. Cannes (a.p. 3-0) ; RP1 b. Bordeaux 1-1 (5 t.a.b. à 4) ; Saint-Etienne b. Mulhouse 2-2 (7 t.a.b. à 6).**

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

Afrique : « A qui profite l'aide ? », par Olga Balogun ; « Des recettes inadaptées », par Pierre Bonnefont ; « l'échec des partis uniques », par Emmanuel Nzoutoume N'Dong.... 2

La répression en Birmanie
Des dizaines de milliers de citadins déportés vers la campagne 3

La tension israélo-américaine
La polémique est de plus en plus acerbe 3

Le PS et le vote des étrangers
Le bureau exécutif estime que le moment n'est pas venu de proposer une réforme 10

La loi antiraciste
Adoption à l'Assemblée de la proposition, amendée, du PCF 10

SECTION B

L'affaire des fausses factures
Aucun élu parmi les neuf personnes renvoyées en correctionnelle 11

Vitez politique
Les difficiles rapports du Parti communiste avec Antoine Vitez, homme de théâtre et homme de terrain, mort récemment. Réflexions sur ce que devrait être le socialisme 14

Fécamp et l'Italie
Pour la quatrième fois, la ville de Fécamp a organisé un festival consacré à l'Italie. Théâtre, théâtre de rue, exposition d'affiches et de BD 14

SECTION C

Les banquiers et leurs clients
Déficit d'information selon une enquête de *Que choisir ?*.......... 19

La réforme de la fiscalité locale
Au conseil des ministres, une nouvelle évaluation des valeurs locatives.......... 21

MONDE AFFAIRES

■ Réglements de comptes à Kabuto-cho. ■ Econocow paie sa croissance à tombeau ouvert. ■ Le dilemme de John Shaw.

pages 23 à 25

SECTION D

LIVRES ◆ IDÉES

La grâce d'Octavio Paz.
En poésie, on « écoute les images », dit l'écrivain mexicain. Démonstration lumineuse avec son dernier recueil, *l'Arbre parle*.

La démocratie momifié.
Un essai de Pascal Bruckner sur les périls qui guettent l'exercice de la démocratie.

Le feuilleton de Michel Braudeau.
« L'enchantement littéraire », de Yves Vadé

pages 31 à 38

Services

Abonnements	17
Annonces classées	25
Carnet	16
Loto	16
Marchés financiers	28-29
Météorologie	16
Mots croisés	17
Radio-Télévision	17
Spectacles	15

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1990 a été tiré à 516 826 exemplaires.

Pour protester contre une législation jugée discriminatoire

AIDES n'assistera pas à la conférence de San-Francisco sur le sida

L'Association AIDES vient d'annoncer sa décision de ne pas participer à la sixième conférence internationale sur le sida qui se tiendra du 20 au 24 juin, à San-Francisco. Cette association entend ainsi protester contre la législation selon elle *« discriminatoire »* actuellement en vigueur aux Etats-Unis et qui impose le dépistage de la contamination par le virus du sida pour les étrangers souhaitant obtenir un visa.

Répondant à de nombreuses demandes d'organisations non gouvernementales, d'associations et de gouvernements – dont le gouvernement français, – les autorités américaines avaient toutefois récemment assoupli leur position en annonçant qu'un visa spécial de dix jours permettrait aux étrangers de se rendre aux Etats-Unis pour des réunions « d'intérêt public » sans avoir à subir un dépistage (*le Monde* du 18 avril). Cette décision, saluée comme une *« marque de bonne volonté »* par M. Claude Evin, ministre de la santé, est qualifiée de *« poudre aux yeux »* par AIDES comme par de nombreuses associations françaises de lutte contre le sida.

Bourse de Paris

Matinée du 3 mai

Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse amorcé mercredi s'est poursuivi jeudi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40 après avoir ouvert sur un gain de 0,75% s'appréciait de 1,25% en fin de matinée. Parmi les hausses figuraient Saulnes Chatillon, Promodès, et Scoa.

Le Monde

SECTION D

LIVRES • IDEES

La grâce d'Octavio Paz

En poésie, « on écoute les images », dit l'écrivain mexicain. Démonstration lumineuse avec son nouveau recueil, L'arbre parle.

L'ARBRE PARLE
d'Octavio Paz.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Frédéric Magne
et Jean-Claude Masson,
Gallimard, 162 p., 95 F.

Toute l'œuvre d'Octavio Paz, aussi bien les poèmes que les essais, correspond à ce que la modernité a de plus fort, d'essentiel, à savoir l'importance capitale accordée à la critique dans le travail même de création. Abondant dans ce sens, T. S. Eliot soutenait que la plus grande partie du labeur du poète, lorsqu'il compose son œuvre, est un labeur critique consistant à passer au crible, à expurger, à combiner, à construire, à vérifier : *« Certains écrivains sont supérieurs aux autres parce que leurs facultés critiques sont supérieures. »*

Telle est l'attitude, tel semble être tout le travail d'Octavio Paz. Sa poésie, de *Pierre de soleil* (1962) au *Feu de chaque jour* (1986), en témoigne (1), ainsi que ses essais, qu'ils touchent à la réalité mexicaine, à l'art énigmatique de Marcel Duchamp, à la vie de cet immense personnage et grand poète que fut, au dix-septième siècle, sa compatriote Juana Inès de la Cruz (2), ou aux drames sans cesse renouvelés de la politique, les plus immédiats, les plus urgents.

Si le mot ne risquait d'effaroucher un certain public, nous dirions que la poésie de Paz est une poésie intellectuelle, car, alors qu'elle saisit l'instant, le sensible, elle véhicule souvent une idée. Mais nous ajouterions que, des idées les plus subtiles, il parvient à faire des poèmes qui coulent avec grâce. Car l'idée demeure en poésie, n'est visible qu'au moyen de la poésie où elle est sertie, et à laquelle elle est devenue consubstantielle : en poésie, l'idée et le son se répondent, ou, comme le dit Paz lui-même, *« on y écoute les images ».*


R. ALLARD/VU

Octavio Paz : « Ouvrons les yeux »

Celui qui attend une contradiction

L'explication de ce tour de force est simple. Il est impossible de dissocier la poésie, la critique et l'essai chez Octavio Paz, c'est que l'artiste possède un double sens historique qui ne lui fait jamais défaut : celui de la tradition littéraire, et celui de l'Histoire tout court. De sorte que, dans son œuvre purement littéraire, Paz est un homme qui écrit avec le sentiment que toute la littérature européenne et américaine, sans oublier les formes poétiques de l'Orient, coexiste et, grâce à la chambre d'échos qu'est sa mémoire, compose un ordre unique.

De même, dès qu'il tâche d'éclairer un phénomène de civilisation ou des événements politiques, ses exégèses tiendront compte de tout ce qui a pu les précipiter et de leurs ressemblances avec d'autres faits ayant eu lieu dans un tout autre contexte. Et il ne trouvera pas déplacé que notre vision du présent soit modifiée par le passé, tout autant que le passé par le présent. Aussi Jean-François Revel a-t-il pu dire de la pensée d'Octavio Paz qu'elle était *« maîtresse de l'essentiel comme de la nuance ».* C'est que Paz n'est pas l'homme qui, dans le dialogue, cherche la confirmation que son interlocuteur peut apporter à ce qu'il croit ; il serait plutôt, dans tous les domaines, celui qui attend une contradiction susceptible d'enrichir sa pensée, de mettre en question, par quelque biais, ses propres certitudes. C'est pourquoi il consacre une grande partie de son temps à la revue qu'il fonda en 1971, qui s'appelait *Plural*, et est devenue *Vuelta*, à la suite d'un différend avec la direction du journal dont elle était le supplément culturel. Elle est aujourd'hui la plus importante revue de langue espagnole.

Né en 1914 au sein d'une famille très cultivée – grand-père écrivain « indigéniste », père avocat et homme d'une grande érudition, – à vingt-deux ans, Paz séjourne en Espagne. De retour au Mexique, deux ans plus tard, il fonde sa première revue, *Taller*, s'occupant, en outre, des réfugiés espagnols. On le retrouve ensuite aux Etats-Unis, entre 1943 et 1945, avant qu'il n'entre dans la carrière diplomatique, et qu'il ne soit nommé à Paris, où il fera la connaissance d'André Breton.

Rencontre capitale, car le surréalisme sera pour lui une sorte d'initiation et qu'il demeurera toujours fidèle à l'éthique du mouvement. Non pas à l'esthétique, mais à cette idée propre à l'esprit surréaliste que l'écrivain véritable est forcément révolutionnaire en ce qu'il exprime dans son œuvre des exigences tout autres que celles qu'exprime la politique – ces exigences latentes dans chaque homme et que l'écrivain est seul capable de déceler, de placer au premier plan, comme à côté et au-dessus de toutes les solutions proposées de façon contingente par la politique.

S'il quitte Paris en 1951, il y reviendra quelque huit ans plus tard, de nouveau en poste, avant d'être nommé ambassadeur à New-Delhi, où, en 1968, sa carrière de diplomate s'achève avec fracas : il démissionne pour protester contre le massacre des étudiants sur la place de Tlaetelolco, à Mexico.

Entre-temps, il est devenu célèbre dans le monde entier, et son esprit s'est enrichi d'une autre découverte fondamentale, celle de l'Orient : *« Je crois que la pensée la plus radicale, la plus salutaire dans son pessimisme foncier, est le bouddhisme. L'humanité, pour son salut, devra, selon moi, éviter l'athéisme et le monothéisme. Le monothéisme, c'est l'Inquisition et le Goulag. L'athéisme, ce n'est pas la liberté. L'humanité a besoin, si elle veut se régénérer, échapper à la destruction, d'une longue cure de bouddhisme. De cela, je suis intimement convaincu* (3). »

La philosophie qui sous-tend l'œuvre de Paz n'est, pour l'essentiel, qu'une affirmation de la présence – de l'être, ici et maintenant, – la poésie n'étant à ses yeux autre chose que la reconnaissance d'un certain bonheur, non par l'extase, mais par la sérénité : l'art de montrer que la beauté est chose courante, qu'elle nous entoure, qu'elle est à chaque moment possible, et toujours indispensable.

Un instant de vérité

L'arbre parle est, dans une certaine mesure, un florilège des formes que le poète a adoptées avec une égale ferveur au cours des années. Soit dit par parenthèse, comme il ne sait que trop que lire un poème traduit est un acte de foi, la version française de chacun de ses recueils a été le fait d'un traducteur différent – de Benjamin Péret à Claude Esteban en passant par Roger Munier ou Roger Caillois. Aujourd'hui, il a confié à Jean-Claude Masson et à Frédéric Magne les poèmes qui semblaient convenir le mieux à l'un et à l'autre, et dont l'une et l'autre version sont, au reste, admirables.

Il y a des poèmes d'amour, et d'autres sur la mort ; des poèmes sur des peintres – Miro, Duchamp, Rauschenberg, Matta – et d'autres dédiés à des amis – Roman Jakobson, Kostas Papaioannou. Ici, c'est le grand souffle des psaumes qui anime la page ; là, en revanche, tout est rapide, concentré – Paz partant d'une pensée pour aboutir d'un bond à l'illumination : il capte un instant de vérité qu'il a pensé une fois pour toutes.

Mais les extrêmes se touchent, la poésie est une, elle se prolonge au-delà des vers, grâce auxquels, si paradoxal que cela puisse paraître, on comprend que la poésie elle-même n'est pas un phénomène purement humain, dû au seul langage, mais qu'elle préexiste dans la matière, nous rappelant ainsi que le mystère ne demeure pas dans l'invisible, mais bel et bien dans le visible – dans ce que nous avons à la portée du regard et de la main. « Ouvrons les yeux », semble nous dire à chaque instant le grand Mexicain.

Hector Bianciotti

(1) *Le Feu de chaque jour*, précédé de *Mise au net* et d'*Un mot à l'auteur*, vient de paraître, « Poésie »/Gallimard.

(2) *Sor Juana Inès de la Cruz ou les Pièges de la foi.* Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1987.

(3) *Propos recueillis par André Laude, le Monde* du 10 août 1970.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Les prestiges de l'écriture

Dans un siècle aussi perturbé que le dix-neuvième, il n'y avait pour un écrivain que deux voies :
celle du réalisme ou celle de ces enchanteurs qui, de Chateaubriand à Nerval, Proust ou Rimbaud,
« sans ignorer le réel ne cessent de chercher à travers lui un secret, une lettre, un temps, perdus ».
Ce sont ces derniers qu'Yves Vadé a choisi d'évoquer dans *l'Enchantement littéraire.*
Des pages lumineuses.

Page 32

ARTS

Le mystère Botticelli

Mai, c'est, depuis deux ans, le mois du livre d'art.
En voici un, superbe, consacré à Botticelli. La peinture du Florentin est, en apparence, toute de limpidité.
Hector Bianciotti y discerne pourtant une troublante angoisse.

Page 36

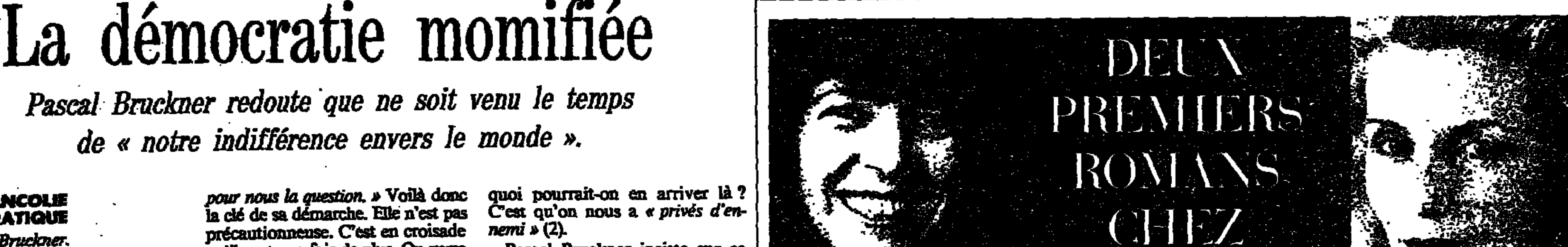
LETTRES AMÉRICAINES

La trace Kerouac


DR

Coup sur coup, paraissent un essai sur le « clochard céleste » et la traduction en français de son premier roman publié en 1950.

Page 37



La démocratie momifiée

Pascal Bruckner redoute que ne soit venu le temps de « notre indifférence envers le monde ».

LA MÉLANCOLIE DÉMOCRATIQUE
de Pascal Bruckner.
Seuil, 188 p., 89 F.

Imprévisible Pascal Bruckner ! Il pestait dans son *Sanglot de l'homme blanc* (1) contre l'auto-flagellation de l'Occident. Il lui offre aujourd'hui des verges pour se faire battre. Versatilité ? Non. Rien ne lui donne des boutons comme les certitudes acquises, le triomphalisme d'une intelligentsia portée par la mode. Hier, il fustigeait les dérives d'un certain tiers-mondisme, trop sûr de ses médications. Aujourd'hui, ce sont les encenseurs d'une démocratie vaniteuse, et risquant de s'assoupir après avoir digéré ses succès à l'Est, qu'il maintient dans son collimateur. *« C'est toujours là où d'autres fournissent la réponse que devrait commencer pour nous la question. »* Voilà donc la clé de sa démarche. Elle n'est pas précautionneuse. C'est en croisade qu'il part une fois de plus. On verra qu'elle n'est pas toujours bonne conseillère.

L'entreprise est surtout celle d'un lavage de cerveau. Toutes les « belles » idées qui s'assemblent au détour des conversations sur la réussite de nos systèmes politiques et économiques, l'extension des droits de l'homme, la liberté, etc. sont ici passées au crible, secouées de telle sorte qu'on ne les reconnaît plus guère après l'opération.

La démocratie ? *« Elle est embaumée, momifiée, elle étouffe littéralement sous les éloges. Fascinante tant qu'elle restait une possibilité, elle pourrait bien devenir aujourd'hui l'autre nom de notre indifférence envers le monde et même envers toute forme d'organisation de la cité. »* Fichtre ! Pourquoi pourrait-on en arriver là ? C'est qu'on nous a *« privés d'ennemi »* (2).

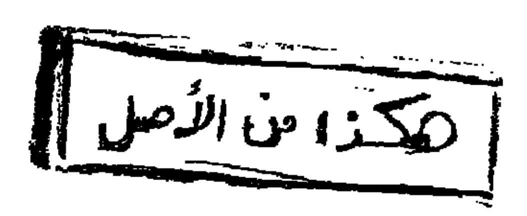
Pascal Bruckner insiste sur ce *« traumatisme de la paix ».* Il y avait, en France notamment, estime-t-il, un confort de l'anticommunisme. Un *totalitarisme* à l'extérieur, cela permettrait de se sentir bon, vertueux chez soi. Qui tiendra maintenant la part du diable ? Notre auteur rejoint ici les thèses de René Girard sur l'exploitation du bouc émissaire dans la société, pour canaliser ses mauvaises sécrétions. De même, en France, la chute de tension entre le libéralisme et le socialisme, désoriente.

Pierre Drouin

Lire la suite page 34.

(1) Le Seuil, 1983.

(2) *Comme le disait le Soviétique Grégory Arbatov à André Fontaine (le Monde* du 27 mai 1988).



EN POCHE

Les choix d'« Orphée »

La collection « Orphée » à la Différence, publie son cinquantième titre : Visiteurs du soir, choix de poèmes de l'Australien Kenneth Slessor, traduit par Patrick Hersant et présenté par Christine Michel. Est-il encore nécessaire de souligner la qualité, et l'on peut dire à présent la richesse, de cette collection qui ouvre aux lecteurs des domaines poétiques peu ou pas connus ? La simple mention des derniers titres suffit pour s'en persuader : Pénultième, un choix des derniers poèmes courts du grand poète tchèque Vladimir Holan (traduit par Erika Abrams et présenté par André Velter, nº 49) ; La tristesse est inhabitable, du poète allemand Peter Huchel (traduit et présenté par Emmanuel Moses (nº 46) ; enfin, Claude Michel Cluny, qui dirige la collection, présente la Liberté des feuilles, de Jean-Philippe Salabreuil (nº 48).

● La collection « Points-Politique », au Seuil, propose une *nouvelle édition mise à jour de la Nouvelle France*, d'Emmanuel Todd, *au moment où* celui-ci publie *l'Invention de l'Europe :* deux livres qui testent l'hypothèse, chère à l'auteur, de l'influence décisive des systèmes familiaux sur les comportements politiques (Po 136). Dans la même collection paraissent *les Juges dans la balance,* nouvelle édition mise à jour de l'essai de Daniel Soulez Larivière sur la magistrature (Po 137), *et les Cadets de la droite, nouvelle édition mise à jour* de l'enquête de Jacques Frémontier sur les jeunes loups du RPR et de l'UDF (Po 138). Signalons aussi, dans la collection « Points-Actuels », la publication de *Génération,* d'Hervé Hamon et Patrick Rotman (A 90 et A 91) et, dans la collection « Points-Histoire », le tome 12, inédit de la *Nouvelle histoire de la France contemporaine, Victoire et frustrations, 1914-1929,* de Jean-Jacques Becker et Serge Berstein (H 112).

● Le cinéma n'est pas oublié des éditeurs de poche ; Flammarion lui consacre même une section autonome de la collection « Champs », désignée sous le nom logique de « Contre-Champs ». Après *les Films de ma vie,* publiés dans la même collection, *le Plaisir des yeux* reprend les principaux écrits de François Truffaut sur le cinéma (nº 514). Paraissent également : l'essai d'Aldo Tassone sur *Akira Kurosawa* (traduit de l'italien par Brigitte Branche et Françoise Pieri, nº 519) ; celui d'Eithne et Jean-Loup Bourget sur *Lubitsch ou la Satire romanesque* (nº 518) ; enfin, un choix de textes de Jean-Luc Godard datant des *Années Karina* (1960-1967) ; ce volume (nº 517) fait suite au *Années Cahiers* (1950-1959), précédemment parues.

● Un « Que sais-je ? » d'Edmond Jouve sur le tiers-monde fait le point sur la « planète des pauvres », à la fois multiple et mythique, recherchant à la fois son identité et un nouvel ordre. Pour l'auteur, *« le tiers-mondisme est un humanisme »*. Parmi les derniers titres parus dans cette collection, citons deux volumes sur la littérature grecque, *d'Homère à Aristote* (de Monique Trédé-Boulmer et Suzanne Saïd, nº 227) et *d'Alexandre à Justinien* (de Suzanne Saïd). Toujours dans le domaine littéraire, Stéphane Santerres-Sarkany présente la *Théorie de la littérature.*

● Signalons pour terminer, dans un domaine totalement différent, les deux derniers « polars médiévaux » de la savoureuse Ellis Peters en « 10/18 » : *le Moineau du sanctuaire* (traduit de l'anglais par Nicolas Gilles, nº 2087) et *la Vierge dans la glace* (traduit de l'anglais par Isabelle di Natale, nº 2086).

EN VITRINE

ECRITS INTIMES

De la médecine à Dieu

Enfant, Xavier Emmanuelli partait à l'aventure dans les pages d'un Atlas d'écolier. Devenu grand, et médecin de l'urgence, il a parcouru le monde en plongeant corps et âme dans ses grands drames . Les rêves ont fait place aux réalités.

Des missions humanitaires qu'il effectue depuis vingt ans dans *« le chaos tonitruant des tiers mondes de pacotille, répété aux quatre horizons, sur le même mode cynique, atroce et misérable »*, Emmanuelli ne regrette rien. Mais ce président d'honneur de Médecins sans frontières en revient chaque fois un peu plus solitaire, désorienté, désenchanté.

Prenant enfin ses distances avec l'univers des baroudeurs de l'urgence, cette *« tragi-comédie »* avec sa mythologie humanitaro-journalistique, ses manipulations médiatiques, ses surenchères publicitaires, il s'est éloigné progressivement de cette *« légende héroïque »* du business de la charité ; tout comme il s'était éloigné d'une autre légende, celle du Parti communiste, après y avoir adhéré lorsqu'il était étudiant. Il cherche en tâtonnant le sens des choses dans le miroir de sa propre vie : dans les drames lointains, mais aussi au coin de la rue avec les équipes du SAMU.

Au bout de cette longue quête retrospective, la révélation viendra, *in fine,* sous forme d'une illumination libératrice. Le sens de la création, le grand souffle universel qui défede depuis le début de la vie — ce *« vent du monde »* dont ce livre tire son titre — c'est Dieu. La lumière, enfin, pour celui qui a parcouru la terre *« comme un aveugle »* et cherché la réponse à la vie *« en frappant aux portes de la mort »*.

R-P. Paringaux

► **Au vent du monde** *de Xavier Emmanuelli, Flammarion, 233 p, 99 F.*

ESSAI

Un guetteur d'aube

Jean Onimus a un don de jeunesse incroyable. Ce n'est pas une coquetterie, encore moins une nostalgie, mais une grâce naturelle qui ne prend aucune ride avec l'âge.

Quarante ans d'enseignement, une trentaine de livres, ont fait de ce pédagogue enthousiaste un essayiste à l'affût de tout ce qui naît : un perpétuel guetteur d'aube. Mais pour qui craindrait que ce petit homme vif ne se dilapide, son goût pour Péguy, Bosco, Jaccottet et révèle une face méditative qui l'intériorise.

Dans d'autres ouvrages, il a célébré la science et les avancées de la modernité. Avec les *Essais sur l'émerveillement,* il se tourne aujourd'hui vers la quête solitaire et le regard intime, non pour s'éloigner du monde, mais pour l'écouter du dedans, avec la même confiance indéfectible.

A l'exemple de Jung et de Bachelard, il sait que l'*animus* doit s'unir à l'*anima* sous peine d'hémiplégie ontologique. A la raison spéculative et technicienne doit s'associer une intelligence charnelle et contemplative, moins soucieuse de maîtriser l'univers que de s'ouvrir à lui.

En dix chapitres d'une prose délicate, Jean Onimus rêve sur le soleil, le feu, la nuit, la montagne, les rivières, l'océan, les arbres. Il y emploie toute la force imaginante de ses sens, toute la persuasion de son désir. Méthode d'amour, où l'attente suscite le miracle où la dépossession comble l'émerveillé.

Jean Bastaire

► **Essais sur l'émerveillement,** *de Jean Onimus, PUF, coll. « Ecritures », 225 p., 148 F.*

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les prestiges de l'écriture

L'ENCHANTEMENT LITTERAIRE
Ecriture et magie de Chateaubriand à Rimbaud
de Yves Vadé.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 489 p., 190 F



GIRAUDON

Chateaubriand « l'Enchanteur »

DE quoi parle-t-on exactement lorsqu'on évoque, comme nous l'avons fait il y a peu pour Patrick Modiano, la « magie » d'un auteur ? De la séduction qu'il exerce sans doute, du caractère inexplicable — on ne sait pas comment il s'y prend, — de son talent, par lequel il nous retient dans son monde, le temps d'un livre, et aussi de quelque chose d'autre, diffus. A une époque où l'on ne croit plus à la magie, même si les marabouts concurrencent les psychanalystes et si les journaux féminins ont tous leur page de prévisions astrologiques (pourquoi les journaux féminins, du reste ? Toutes des sorcières ou des naïves ?), il peut être instructif de s'interroger sur le sens de cette figure anachronique du magicien dans les lettres, d'en repérer tout d'abord la naissance.

C'est le sens du passionnant travail d'Yves Vadé, *l'Enchantement littéraire,* dont le sous-titre indique « Ecriture et magie de Chateaubriand à Rimbaud », et qui porte, il faut le préciser, exclusivement sur la littérature française au dix-neuvième siècle. Après avoir rappelé les bases anthropologiques et mythiques de la magie, ou du désir de magie, notamment cette croyance fondamentale que les noms sont les choses et qu'en agissant sur les uns on peut gouverner les autres, Yves Vadé retrace quelques grandes figures d'enchanteurs censés avoir accompli maints prodiges et être maîtres du temps (capables de revenir, donc), tels Virgile, Orphée, Merlin, le roi des illusions, véritable cinéaste avant l'invention de la lanterne « magique », précisément. Et pose comme évident que toute tentative pour définir un texte littéraire comme *objectivement* « magique » serait vouée à l'échec. Puisque fondamentalement c'est de désir qu'il s'agit, la réceptivité du lecteur est nécessairement requise. Le texte littéraire « magique » suppose donc que le scripteur, l'écrivain, l'ait chargé d'un désir et aussi que le lecteur-récepteur perçoive ce désir dans le texte. Un poète qui se prend pour Orphée et n'est pas entendu n'est pas Orphée, au mieux un « maudit », au pis un ahuri. Mais que se passe-t-il quand toute une génération qualifie un écrivain d'*enchanteur ?*

CE fut le cas, on le sait, pour Chateaubriand, désigné sous ce terme par Joubert dès 1801, et auquel Yves Vadé consacre des pages lumineuses qu'on ne saurait trop conseiller aux amis du grand René et encore plus à ceux qui ne l'aiment pas ou croient un peu vite qu'il s'agit d'un vieux machin, une antiquité que l'on visite en classe de seconde ; car Yves Vadé montre, en fait, que Chateaubriand ouvre la voie à Rimbaud, poète dont on ne saurait nier qu'il nous parle encore de très près, de plus près qu'en son temps même.

Dans son *Dictionnaire des idées reçues,* Flaubert notait : *« L'ère des révolutions, toujours ouverte puisque chaque gouvernement promet de la fermer. »* Le dix-neuvième siècle est, en effet, une période de ruptures historiques et sociales dont l'écho ne cesse de retentir, de hanter les esprits. Le ridicule du sacre de Charles X à Reims en 1825, sensible pour les monarchistes eux-mêmes, témoigne de la fin de l'Ancien Régime, surtout de l'ancien monde où le roi de droit divin était roi-thaumaturge, en attendant d'autres bouleversements, plus tard dans le siècle, d'ordre scientifique et philosophique.

Que produit la prose de Chateaubriand pour Joubert et tant d'autres ? Un charme, un enchantement, par un va-et-vient continuel entre le passé et le présent une *« constante exploration de la coupure qui sépara ce qui a été vécu et ce qui est à vivre »*. Une coupure que cette écriture donne l'illusion de cicatriser. *« La première grande écriture post-révolutiuonnaière, celle qui fonde la conception moderne de l'écriture (« Nous lui devons presque tout »,* dira Julien Gracq), *tire ses prestiges et sa magie de la conscience du temps, de son irréversibilité, de la trace ineffaçable des événements et de l'engloutissement des époques. Elle est le contre-chant d'une conscience historique malheureuse. »*

DANS un siècle aussi perturbé et rompu que le dix-neuvième (que ne dira-t-on du nôtre...), il n'y a pour l'écrivain que deux voies. Celle du réalisme qui sera triomphant et qui prend en charge la réalité disloquée du présent, en souligne les fractures ; l'autre, celle des enchanteurs, de Chateaubriand à Nerval et à Proust qui *« sans ignorer le réel ne cessent de chercher à travers lui un secret, une lettre, un temps perdus. »*

Si Chateaubriand ne s'intéresse nullement aux magiciens, il n'en va pas de même avec Nerval, qui lui aussi donna à son écriture un tour sorcier. Yves Vadé fournit une longue et minutieuse étude des proses, *Aurélia et les Filles du feu,* et des poésies, *les Chimères,* en particulier, mais souligne (et c'est le plus intéressant peut-être) pourquoi Nerval l'orphelin se perd (et se pend) au cercle de la magie, là où l'aristocratie s'en faisait une auréole : la plénitude accordée au passé par l'écriture d'enchantement suppose que l'objet perdu a été possédé. *« Ce peut être une vision de l'ancienne France (...), c'est Combourg, mais c'est aussi Combray. C'est l'enfance. Or, qui n'a pas connu sa mère, a-t-il une enfance ? »*

Balzac, tenté par le courant des idées illuministes et la pensée fumeuse de Swedenborg, rêvait d'un savoir absolu et d'un pouvoir absolu, hélas ! Il se contentera de hisser le trône du romancier à une hauteur démiurgique rarement atteinte, où l'écrivain tient sous sa plume la vérité de son temps, de ses semblables et « comprend », au sens fort, les pouvoirs mêmes du magicien *(le Secret des Ruggieri, la Recherche de l'absolu).* Il serait trop long de retracer, ici, les rapports de Hugo avec la magie. On connaît l'usage qu'il fit des tables tournantes. Yves Vadé reproduit quelques conversations de Hugo avec les esprits de Shakespeare, de Louis-Napoléon Bonaparte, les allégories du Roman, de la Critique, de l'Océan, désopilantes. Mais pour lui, la poésie reste une magie métaphorique, sans qu'un système trop rigoureux vienne étayer outre mesure l'exercice d'un don prodigieux.

PLUS radicale sera l'attitude de Mallarmé et de Rimbaud dans la filiation de Hugo. L'un et l'autre auront l'intention d'inventer une langue, un verbe nouveau ; Mallarmé, sans verser dans l'illusion magique (même si l'époque est en pleine fureur spirite et qu'Eliphas Lévi sévit avec ses révélations, c'est le cas de le dire, abracadabrantes) portera l'intensité incantatoire de sa poésie à un degré unique, donnant naissance à ce qui serait presque une langue nouvelle, l'idiome génial d'un seul, le Mallarmé, incompréhensible pour le *vulgum,* exquis pour les subtils et demandant à être traduit pour la plupart. Aucune prétention à la magie, mais position de *« mage »,* terme lancé par Hugo.

Autre mage déclaré, Rimbaud, qui se veut voyant, dont le destin admirable est fortement résumé ainsi : *« Les renonciations de Rimbaud — à être mage ou voyant d'abord, à la poésie ensuite — et l'inguérissable amertume qui s'ensuivit peuvent s'interpréter comme une confirmation de ce que le destin de Nerval permettait déjà d'entrevoir : que l'assimilation du poète et du magicien, légitime tant qu'elle vise, de manière métaphorique, les effets produits par un certain mode d'utilisation du langage, entraîne dans une aventure sans issue l'écrivain qui prétend à une magie effective, et qui s'apprête à confondre, comme jadis les magiciennes mêlaient le ciel et la terre, le domaine du symbolique et celui du réel. »*

Auparavant, Baudelaire aura avancé sa théorie des correspondances, si féconde poétiquement, mais fondée sur une conception analogique de l'univers qui s'effondrera entre 1860 et 1880, sous les percées de la science. L'harmonie entrevue est dénoncée comme illusoire en dépit de tous les kabbalistes. Lautréamont achèvera de détruire l'édifice analogique et symboliste dans les strophes ravageuses des *Chants de Maldoror.*

L'ÉRUDITION d'Yves Vadé est considérable autant que sa finesse d'analyse. On aurait aimé parfois quelques développements supplémentaires. Pourquoi exclure *Un coup de dé* de Mallarmé d'une telle étude, d'un simple *« dont nous n'avons pas à parler ici »* ? On aurait souhaité voir indiquer quels échos l'attitude inaugurée par Chateaubriand et prolongée, poursuivie à travers Hugo, Baudelaire, Nerval, Rimbaud, a trouvés au vingtième siècle. Dans quelle mesure Proust est-il un « enchanteur », bien qu'il n'y ait pas de magicien dans son œuvre, ni de croyance à la magie ? Et Gracq ? Faut-il d'ailleurs, pour exercer les enchantements et les « prestiges » de l'écriture, avoir le moins du monde recours à l'arsenal magique ou à son vocabulaire ? Mais on ne peut lui demander à la fois d'être plus long et plus court. Un livre qui soulève des questions — pour un autre livre, pourquoi pas ? — est toujours réussi.

Baudelaire avait raison de voir en Poe un moderne tirant ses effets du calcul, même si Poe s'est un peu vanté sur ce point. On est peut-être passé du magicien au prestidigitateur, ce qui traduit un divorce mieux accepté avec le monde ancien, une volonté d'apprécier l'art sans en être dupe, comme un athée peut aimer la *Messe en si.* Et de voir dans la littérature non pas les fragments d'une langue sacrée tombée du ciel, mais l'exercice librement consenti d'un jeu tantôt ouvert, tantôt fermé, avec le langage. Notre médium à tous.

ROMANS

A la poursuite de l'Auteur

Les aventures jubilatoires de la belle Hortense, l'héroïne de Jacques Roubaud, continuent. Et le Lecteur est, toujours, en retard d'une péripétie...

L'EXIL D'HORTENSE
de Jacques Roubaud.
Seghers, 264 p., 98 F.

« Vaut-il mieux une héroïne jeune, belle, sympathique et en bonne santé, ou un héros vieux, laid, odieux et malade ? » Dans les trois ouvrages consacrés à son héroïne, Jacques Roubaud a résolument choisi : la belle Hortense est charmante, innocemment affriolante. Pour l'aimer, il n'est pas nécessaire de la connaître depuis le début de ses aventures, mais vu que le présent *« baigne dans le passé comme une mouche dans la confiture »*, résumons rapidement : Hortense, étudiante en philosophie, amoureuse d'un gentleman cambrioleur (Gormanskoï, prince poldève) (1) était ultérieurement enlevée par le double démoniaque du prince, et délivrée *in extremis*, en six minutes et soixante et une lignes (2).



Jacques Roubaud : un divertissement sérieux

Les énigmes proposées par les deux précédents volumes renvoyaient à la Poldévie : tout gravitait autour de la chapelle poldève (celle qui, dans *Pierrot mon ami*, de Queneau, était enclavée dans l'Unipark) transportée pierre par pierre square des Grands-Edredons. Cette fois on quitte la ville pour suivre Hortense, *fiancée* au prince, jusqu'en *Poldévie* (capitale Queneau'stown). Un pays où de longues périodes de pluie sont entrecoupées de courtes averses – le climat idéal pour l'escargot, animal sacré. Malgré la différence d'échelle, on note la ressemblance topographique entre *« chez nous »* et *« chez eux »*. Et la bibliothèque, *« monument post-moderne »*, présente le même dysfonctionnement que celle qui avait déjà fait l'objet d'une *« satire grinçante et pas drôle du tout »*.

Le lecteur perspicace observe en Poldévie la présence de nombreux animaux, et l'absence des chiens, qui ont disparu depuis l'expulsion des puces au quatorzième siècle. La place d'honneur revient aux chats et, dès la première ligne, au fameux prince-chat Alexandre Vladimirovitch, compagnon et conseiller du prince, sévère gardien des traditions, protecteur d'Hortense, qu'il console d'un *« patte à patte »* lorsqu'elle est mélancolique.

Doté de la *« prescience des chats »*, capable d'une redoutable *« dialectique féline »*, il n'hésite pas à agir, vêtu d'une combinaison chauffante de chat-grenouille, pour délivrer Hortense, prisonnière dans une île. Sa fille Ophélie joue aussi un rôle important dans le roman (une photographie la montre en conciliabule avec l'Auteur).

« Le hasard n'est pas une notion narrative »

Les précédentes aventures d'Hortense se déroulaient dans le cadre d'un roman policier. Cette fois – fatalitas ! – on navigue entre le mélodrame, à la manière du *Prisonnier de Zenda*, et les tragédies que Chaquespéare a adaptées d'un vieux fonds poldève. Bons et méchants se démultiplient, sous des apparences identiques. Les princes ne sont pas seulement des jumeaux comme Jekyll et Hyde, ou les deux moitiés du Vicomte pourfendu, mais des sextuplés que ne distingue que la disposition de six points diacritiques sur la cuisse gauche. Un autre bon prince, un peu niais, offre des sonnets à Hortense ; le méchant fabrique une fausse Hortense en pâte à modeler. C'est l'*« aire du soupçon »*. Des variations sur la jalousie, à partir d'*Othello*, se mêlent à des réflexions sur le *« paradoxe philosophique (...) du même et de l'autre »*.

C'est surtout *Hamlet* qu'on a tendance à jouer à la cour poldève où règne l'usurpateur Alicius, époux de la mère du prince. En principe, le régime poldève est une *« hexarchie »* : car le roman est fondé sur le nombre 6. *Pas plus que* Queneau, Roubaud *ne songerait* à laisser au hasard le nombre des chapitres. *« Le hasard* répète-t-il, *n'est pas une notion narrative. »*

La spirale de l'escargot

Composé de six fois six chapitres, plus un trente-septième, le livre peut être considéré comme une interprétation romanesque de la sextine du troubadour Arnaut Daniel : l'ordre dans lequel reviennent les six vers de la première strophe est d'ailleurs semblable à celui qu'a fixé Arnaut Danieldzoi au treizième siècle pour la succession des princes poldèves. C'est la spirale de l'escargot !

Tous les détails sont donc importants. L'auteur interpelle le lecteur, souligne les indices importants, pour fixer son attention. Mais c'est l'attention que requiert un jeu, ce divertissement *sérieux qu'est la « littérature potentielle »*. Tandis que le lecteur est associé à l'élaboration de la construction romanesque, Hortense, condamnée à la *« gourditude »* par l'Auteur et les Poldèves, se rebiffe, tient son journal à l'insu de l'Auteur, cherche à quitter la Poldévie et même, peut-être, le roman. L'Auteur, lui, ayant tant bien que mal patienté jusqu'au chapitre 28, finit par jeter le masque, malgré les objurgations de l'Editeur.

On s'aperçoit rétrospectivement qu'il était là, dans un discret incognito, depuis le début : c'était l'inconnu dont quelques traits rappelaient le *Portrait de l'artiste en labrador* (3) : *« Ils croisèrent un homme grand, chauve, rayonnant d'intelligence, distingué, au visage buriné par les intempéries du siècle ; il était vêtu d'un grand pull-over troué, d'un imperméable Burberry verdâtre, d'un pantalon de velours râpé il était chaussé d'espadrilles ; celle de gauche était bleue, celle de droite noire ; il tenait d'une main un exemplaire du* Times *du jour, de l'autre un cabas rouge sur lequel était écrit « Big Shopper », et dont dépassait un poireau. Il souriait. »*

Dès lors, il reste constamment présent dans le roman. A l'avant dernier chapitre, il y a d'ailleurs un monde fou dans la salle de bains d'Hortense : ses amies Laurie et Carlotta venues à la rescousse, les chats, les princes, l'Editeur et le Lecteur qui s'essouffle à suivre l'Auteur. Celui-ci livre les secrets de son *« mackintoshuscrit »*. L'omniscience, la réticence et la dissimulation ne sont pas nécessaires au romancier qui ne conserve qu'un avantage : son avance. Le Lecteur *« sera toujours en retard »* dans cette jubilatoire poursuite à laquelle la « post-fin » semble promettre de nouveaux rebondissements.

Monique Pétillon

1) *La Belle Hortense*, Ramsay
2) *L'Enlèvement d'Hortense*, Ramsay
3) *Autobiographie, chapitre X*, Gallimard

► *Une nouvelle collection chez Seghers, destinée notamment aux plus jeunes, propose des textes et des illustrations d'humeur joueuse et poétique. Premiers titres : les Histoires en forme de trèfle, écrites par Gilbert Lascault sur des dessins du peintre Denis Pouppeville ; la réédition de poèmes de Jacques Roubaud : les Animaux de tout le monde (suivis d'une intéressante Lettre de l'auteur au hérisson sur les avantages du sonnet) ; Sirandanes, suivis d'un petit lexique de la langue créole et des oiseaux, de J.M.G. et J. Le Clézio.*

Chant à l'enfant mort

Le récit d'Alain Hurtig, l'Enfant disparu, *est bien plus qu'un témoignage sur un fait divers*

L'ENFANT DISPARU
d'Alain Hurtig.
Ed. L'Entreligne,
35, rue des Plantes, 75014 Paris,
distribution Distique,
128 p., 78 F.

Le malheur, le *plus* souvent, laisse sans parole. La voix, lorsqu'elle ne se fait pas cri, ne franchit pas la barrière de la gorge. Les larmes alors tiennent lieu de langage. La *littérature* est l'un des chemins par lesquels celui que le malheur a affecté porte jusqu'à l'expression, son cri ou ses larmes. Mais si la littérature peut *dire* le malheur, c'est au prix d'un passage, d'une conversion, d'un travail : passage non pas hors du malheur, mais dans une autre de ses dimensions ; conversion de la *réalité*, recomposée *en* poésie ou en fiction ; travail de l'écriture, de la forme et du style.

Le récit d'Alain Hurtig, *l'Enfant disparu*, pourrait n'être qu'un témoignage sur un fait divers vécu. L'auteur n'aurait pas eu alors à payer le prix dont nous parlions, et son livre ne relèverait pas d'une rubrique littéraire.

Objet donc d'une conversion, d'un déplacement sur le plan de la littérature, la réalité du fait divers que relate le récit d'Alain Hurtig n'a pas pour autant subi de diminution, d'atténuation. Elle reste exactement identifiable : Pâques 1988. Un petit garçon de trois ans, Raphaël, en vacances avec sa sœur jumelle chez ses grands-parents, en Provence, échappe quelques instants à la surveillance et disparaît. Son corps est retrouvé quatre jours plus tard dans la montagne, assez loin de la maison. L'enfant n'a subi aucune violence et semble être mort d'épuisement au terme d'une longue marche. On ne saura rien de plus.

La tendresse et l'impuissance

Alain Hurtig ne reprend pas dans son livre l'enquête des gendarmes, de la justice. Il raconte seulement, parce que *« les faits »* se sont *« transformés au fil des heures en histoire »*. Il raconte ces journées ruisselantes de pluie, liquéfiées d'angoisse, le paysage vide, la recherche et la peur, le désespoir. Il raconte la chaleur et l'impuissance humaines, les visages qui se penchent avec tendresse et compassion sur la douleur des parents, des sœurs, de la famille. Il décrit cette *« communauté d'âmes »* et de douleur, cette *« sphère invisible »* qui se créent autour de l'enfant disparu, de l'enfant blond souriant au monde et à la vie, qui *« ne connaît ni le mal ni la souffrance »*. Il rapporte l'onde d'émotion qui grandit, retransmise par la presse, la télévision...

D'abord souhaitée par la famille (qui n'exclut pas l'hypothèse d'un enlèvement), la présence envahissante des journalistes dans le village devient, après la découverte de Raphaël, pesante, insupportable. Certains se tiennent avec respect à la lisière de cette *« communauté »*. D'autres, avec plus d'inconscience que de cynisme, transforment le drame dont ils sont les témoins en *« spectacle »* ; spectacle du malheur d'autrui qu'*« ils mettent »* eux-mêmes *« en scène »*, qu'ils décrivent, photographient ou filment. Sur ce grossier théâtre médiatique, les parents sont invités à tenir leur rôle d'affligés, à ne pas être *« impurs dans leur malheur »*.

Le livre d'Alain Hurtig restitue au drame et à la douleur qui furent vécus au cours de Pâques 1988, et comme à son envers, leur mesure de vérité. En phrases courtes et dépouillées, dans un récit écrit au présent, où le futur est celui de la fatalité et du malheur, l'auteur a composé, à partir de la détresse qui fut la sienne, ce chant poignant à son enfant mort.

P. Ké.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Un grand civilisé

Dans les Tribulations d'un pacifiste, *Bernard Morlino éclaire la personnalité d'Emmanuel Berl*

EMMANUEL BERL : LES TRIBULATIONS D'UN PACIFISTE,
de Bernard Morlino
La Manufacture,
408 p., 185 F.

Il est des êtres que l'on ne connaît pas et dont la mort dépose en nous une infinie tristesse. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1976, Emmanuel Berl, lassé d'un corps qui lui fit *« trop de misères »*, s'éteignait. On peut supposer que des amis inconnus feuilletèrent alors ses livres avec l'illusion d'entendre battre le cœur de celui qui, obstinément, espéra que les hommes finiraient par comprendre *« que ce qui les divise importe moins que ce qui les rassemble »*, et qui, par instinct ou réflexion, ne ressentit *« guère de haine »*, fût-ce pour des personnes dont il *« désapprouvait les actes »*. De ce commerce avec l'émotion et le respect, ces lecteurs ne sortirent pas moins malheureux. Mais l'éblouissement subsistait.

Un après-midi, il me fut donné de le rencontrer. J'accompagnais Pierre Brive. Le souvenir de Clemenceau unissait l'écrivain à l'homme de radio et de télévision. De la conversation, je ne retins que les fusées et les rires. Plus tard, Pierre Brive m'assure que Berl était de ces hommes dont la seule présence offre un enrichissement. Il savait, comme son cousin Henri Franck disparu si tôt, que *« la vérité est l'enthousiasme sans espoir »*. Pourtant, il ne cessa de la rechercher au point de croire, jusqu'à l'extrême de sa vieillesse, que *« la vérité est Dieu »*.

Déjà, Joseph Kessel, en dépit de la rupture au moment de Munich, et Jean Cocteau, l'ami de toujours, m'avaient dit dans quelle estime ils tenaient Berl, esprit libre s'il en fut, parfois contraint à une douloureuse solitude, car, s'il comprenait autrui, on ne le comprenait pas forcément. Voilà qu'aujourd'hui Bernard Morlino éclaire plus encore cette personnalité de grand civilisé avec une biographie qui porte en sous-titre *les Tribulations d'un pacifiste*. Lire la vie d'Emmanuel Berl, c'est arpenter les labyrinthes de l'histoire de notre siècle quand les caps des tempêtes se multipliaient.

« Eminence grise de la politique et des lettres », juif, grand bourgeois et homme de gauche, Berl a tout connu de Bergson à Proust (ils étaient apparentés), d'Anna de Noailles à Colette, de Daniel Halévy à Céline, de Drieu à Barbusse, de Saint-John Perse à Marcel Aymé, d'Edouard Herriot à Jaurès, Blum et Mitterrand : (*« les trois temps forts du socialisme français »*). *« Il a tout connu et s'est passionné pour tout »*, en journaliste opposé aux superficialités, ennemi des calomnies qui demeurent dans les esprits, même après *« les justifications les plus indéniables »*, voué à lutter contre *« le détournement des mots »* jeu cynique dont les politiciens sont friands. Dans *les Derniers Jours* comme dans *Marianne* (ce chef-d'œuvre de la presse) ou dans *Pavés de Paris*, il fut, *« la peur au ventre d'être en retard sur les événements »*, l'homme des combats opiniâtres et ardents : cause européenne, immigration, égalité politique et sociale entre femmes et hommes, hostilité sans faiblesse à l'endroit des nationalismes et des bellicismes. *« Il avait vu la guerre de près en 1914*, écrit Morlino, *et son pacifisme, ancré au plus profond, ne s'étiola jamais »*.

« Vous savez le français par cœur »

Le désir de justice se manifesta en lui dès le lycée, quand, étudiant, il rameuta les consciences pour défendre un enseignant *« accusé d'avoir insulté Jeanne d'Arc, parce qu'il avait parlé d'elle en historien et non en religieux »*. Quant à sa haine de la guerre, elle fit dire à Drieu : *« Il ne prend la plume que pour la faire crier »*, et lui amena force déboires. Mais au diable les désillusions lorsqu'on a choisi de ne pas se retirer dans sa tour d'ivoire et de n'appartenir à aucun groupe et à aucun dogme !

Bernard Morlino ne cède pas à l'hagiographie. Si Berl se trompe (il prit la défense de Staline, encore en 1938), il le montre. Mais il fait litière aussi des accusations comme celle d'avoir participé aux discours de Pétain des 23 et 25 juin 1940. La Troisième république existait encore. C'est le 10 juillet qu'elle fut assassinée. Et là Berl s'éclipsa. *« Il y a un monde entre collaborer avec le gouvernement de Bordeaux et celui de Vichy ! »* Au reste, les vrais résistants ne s'y trompèrent point.



J. QUIDEAU/L'EXPRESS

Emmanuel Berl : il rêvait d'être Alexandre Dumas.

Essayiste, historien, mémorialiste, Berl, qui rêvait d'être Alexandre Dumas (*« L'unique talent d'un écrivain, c'est de faire oublier le mal de dent à un lecteur »*, plaisantait-il), a conçu des livres indispensables. *« Vous savez le français par cœur »*, s'extasiait Roger Nimier, passionné par son œuvre comme Malraux, Arland, Aragon, Morand ou Camus. Bernard Morlino avait vingt ans quand il le rencontra. Pendant deux ans, il le vit presque journellement. Son estime et son admiration pour cet homme si prompt à minimiser sa propre valeur, il nous les fait partager à chaque page. Son livre est une somme où la grâce n'est pas exclue. L'enrichissement qu'évoquait Pierre Brive y est constant. Et l'objectivité telle que l'on se dit que la pensée de Tagore, *« si vous fermez votre porte à toutes les erreurs, la vérité restera dehors »*, aurait convenu à ce cher voltairien qu'était Emmanuel Berl.

Louis Nucera

« Le Cahier noir » de Joë Bousquet

Les rites secrets de la chambre de Carcassonne

LE CAHIER NOIR
de Joë Bousquet.
Texte établi et postfacé
par Christine Michel.
préface de Henry Bonnier,
Albin Michel, 251 p., 98 F.

A Carcassonne, rue de Verdun, dans sa chambre carrée et assombrie de lourdes tentures, Joë Bousquet survécut, de la fin de la première guerre mondiale à 1950, paralysé, allongé au creux d'un lit jonché de lettres, de revues et de livres reçus, encombré de cahiers reliés de différentes couleurs où il écrivait. Ses plus proches amis prétendaient savoir que Joë Bousquet tenait une sorte de journal intime, dans un mystérieux cahier noir : on y trouverait certainement, après sa mort, les clefs de l'improbable érotisme de cet homme qui n'en était plus vraiment un depuis le 27 mai 1918, jour où il avait reçu, à la bataille de Vailly, une balle allemande dans la moelle épinière...

Ce cahier noir recoupait en fait deux manuscrits, que Christine Michel a identifiés récemment dans les archives laissées par l'écrivain, qu'elle a pu décrypter et situer prudemment entre les années 1938 et 1946. Il s'agit du seul écrit non romanesque de Joë Bousquet à ne pas être daté, de son seul manuscrit quasi illisible, non relié et non répertorié parmi les œuvres en cours : assurément, ce cahier noir devait rester secret, totalement à part.

Et à lire son contenu, l'on comprend que de ce recueil de textes demeurés inachevés jaillit le matériau brut d'une sexualité contrariée et ritualisée à l'excès : *« L'histoire que j'ai à raconter n'est pas faite pour les esprits enclins à juger sévèrement ceux qui s'abandonnent à leur amour*, écrit Joë Bousquet. *Elle appartient à une époque de ma vie qui se trouve au fond le plus obscur de ma mémoire, et ce n'est pas sans me faire violence que j'entreprends à travers ma sensibilité le voyage rétrospectif qui doit me la rendre dans toute sa fraîcheur. »*

Ainsi, sous la forme d'une confession érotique obsessionnelle, épuisant en de multiples amorces de fictions une seule situation primitive et récurrente – le dénudement des fesses, de la « croupe » d'une jeune fille lumineuse et consentante, et la sodomisation qui s'ensuit –, Joë Bousquet met à jour une érotique particulière, dont l'on trouvait déjà les prémices dans d'autres écrits, totalement achevés. Et en particulier dans *la Tisane de sarments*, publié en 1936, à une époque où René Nelli renseignait Joë Bousquet sur la mystique des cathares et l'érotique des troubadours. Le narrateur y évoque en effet cet acte « à l'envers » que pouvait pratiquer Dom Bassa, troubadour légendaire, à la suite d'un pacte passé avec le diable : *« La pensée de Dom Bassa*, explique Joë Bousquet, *me semble avoir été puisée dans la doctrine cathare et représenter la dernière convulsion de l'hérésie extirpée en 1209 par les soins conjugués de Simon de Montfort et de saint Dominique. Croyant, comme ses inspirateurs albigeois, qu'il existait deux dieux, le troubadour avait rêvé de les réconcilier dans sa chair...* (1) »

Comme l'araignée sa proie

Et assurément, *le Cahier noir* recèle, à travers des passages semi-romanesques où l'autobiographie ne perce guère, le thème majeur de l'initiation – à une certaine sexualité, à la drogue, à la mystique : *« J'irai au fond de la tentation, avec le secours des excitants les plus dangereux. »*

Adonné à cette cérébralité rituelle, Joë Bousquet y attirait, comme l'araignée sa proie, toute femme qui osait franchir le seuil de sa chambre, attirée et rassurée à la fois par ce poète immobile que leurs maris, leurs amants disaient impuissant. Joë Bousquet se révélait bientôt un tentateur, un ravisseur, l'initiateur d'un amour tel que *« l'imagination des hommes qui ont peu vécu »* ne pouvait le concevoir.

Mais au-delà de ces entreprises de complexe séduction, son désir était également de formaliser cet art érotique dans des écrits autres que fictionnels : ainsi il eut, avec Hans Bellmer, le très sérieux projet de composer une *« justification de la sodomie »*, ou il décrivait à Jean Paulhan *« la peinture de l'amour »* tel qu'il lui apparaissait : *« L'homme noyé par son regard dans la nudité féminine (...), homme démasquant sur la chair à laquelle il va s'unir la femme qu'il est invisiblement »*...

A l'instar de René Nelli, que la sexualité de Joë Bousquet tracassait énormément – comme en témoigne, dès la troisième page, la biographie qu'il lui a consacrée (2) – l'on a coutume de marquer à l'égard du *« poète de Carcassonne »* quelque douce commisération pour le délabrement physique dans lequel la guerre l'avait laissé ; mais, de même que Joë Bousquet fut assez courageux pour renaître à lui-même par la seule littérature, de même fut-il assez intelligent pour repenser ses rapports amoureux et transformer le mystère qu'il laissait régner sur sa survie physique et psychologique en un puissant « charme » de plus.

Claire Paulhan

1) *La Tisane de sarments. Œuvre romanesque complète*, tome 1, Albin Michel, 1979.

2) René Nelli, *Joë Bousquet, sa vie, son œuvre*, Albin Michel, 1975.

► Les éditions Albin Michel, poursuivant l'édition et la réédition des œuvres de Joë Bousquet, viennent de réimprimer, dans leur collection « Bibliothèque », *le Meneur de Lune*. Malencontreusement, ce roman – publié pour la première fois en 1946, à compte d'auteur chez J.-B. Janin –, est illustré en couverture par la photo d'un homme qui n'est pas Joë Bousquet.

ESSAIS

La démocratie momifiée

Suite de la page 31

Pascal Bruckner ne regrette pas *« le tête-à-tête infernal entre la droite et la gauche...* (mais ce) *dualisme pauvre, c'est lui qui nous a façonnés en maintenant une fenêtre, si modeste soit-elle, ouverte sur la vie politique »*. Et se multiplient aujourd'hui les déserteurs de la politique, unique domaine pourtant où les citoyens se parlent entre égaux, au contraire de l'économie et de la culture.

Reste le regard que l'on porte sur notre société. Là, Pascal Bruckner règle quelques comptes avec ses collègues. Il s'en prend à l'optimisme de Lipovetsky (3) – qui pense que les conquêtes de la démocratie sont définitives, que *« la mode est le véhicule inédit des Lumières »*, – au quiétisme de Paul Yonnet (4) – pour qui le déclin de la politique s'accompagne de l'épanouissement individuel – et à la confusion entre éthique et consensus que lui paraît commettre Laurent Joffrin avec son concept de *« génération morale »*. (5)

On assiste, note Pascal Bruckner, à un transfert massif sur la culture des espérances autrefois investies dans la politique. Attention, danger ! C'est une illusion de croire que le développement de la liberté est lié à l'instruction : *« L'école donne à chacun les outils de la liberté, elle ne la garantit pas. »* Rousseau a eu raison de montrer l'absence de lien entre le niveau culturel et la conscience morale, thèse trop prouvée par l'histoire de l'Allemagne hitlérienne. Vive la culture à condition qu'elle ne devienne pas *« un piteux rapiéçage pour sortir de la crise, une religion dégradée »* !

Le défi du tiers-monde

Pascal Bruckner, et c'est dommage, n'hésite pas parfois à se servir d'armes rhétoriques douteuses pour les besoins de sa cause. Il utilise par exemple ce sophisme qui n'est pas piqué des vers : *« La tolérance engendre l'indifférence, qui engendre l'indifférence à la tolérance, laquelle appelle en quelque sorte la résurrection des fanatismes. »* Et qu'est-ce que *« l'interprétation excessive de l'idée démocratique ? »*. Notre auteur, qui a lu la parabole du Grand Inquisiteur, semble penser que les besoins de sécurité d'un peuple l'emportent toujours sur ceux de liberté. Les révoltes des pays de l'Est ne sont pas, en l'occurrence, une illustration de ces tendances.

Le dernier chapitre sur *« la tentation du retrait »* est l'un des meilleurs. Si la démocratie a besoin de se réveiller, s'il lui faut un défi de taille, celui du tiers-monde est sans doute le plus puissant. Mais comme le dit pertinemment Pascal Bruckner, *« moins nous nous soucions de changer et de réformer notre propre société, moins nous sommes prêts à nous ouvrir au monde. »* Peut-être avons-nous des arrière-pensées peu avouables : notre liberté n'est précieuse que si d'autres en sont privés. *« Derrière l'affirmation des grands principes continue à sévir le préjugé impérialiste selon lequel certaines cultures seraient prédisposées au pluralisme et d'autres à l'arbitraire. »* Sans doute les formes que devrait prendre la démocratie sont-elles à créer sur place, mais nous pouvons faire beaucoup pour aider les pays du Sud à sortir des régimes d'oppression. *« Il nous est loisible... de clamer notre amour des droits de l'homme pour échapper à tout devoir envers l'humanité... (mais) il est à craindre que cette abdication ne nous soit fatale. »*

Mélancolique mais non résigné, Pascal Bruckner a le courage, accompagné de quelques emportements excessifs, de nous placer, sans rengaine millénariste, devant ce qu'il appelle *« les temps de fer »* de la démocratie. Ou bien des périls la revitaliseront, ou bien elle s'usera par son triomphe.

Pierre Drouin

(3) *L'Ère du vide et l'Empire de l'éphémère* (Gallimard, 1983 et 1987).

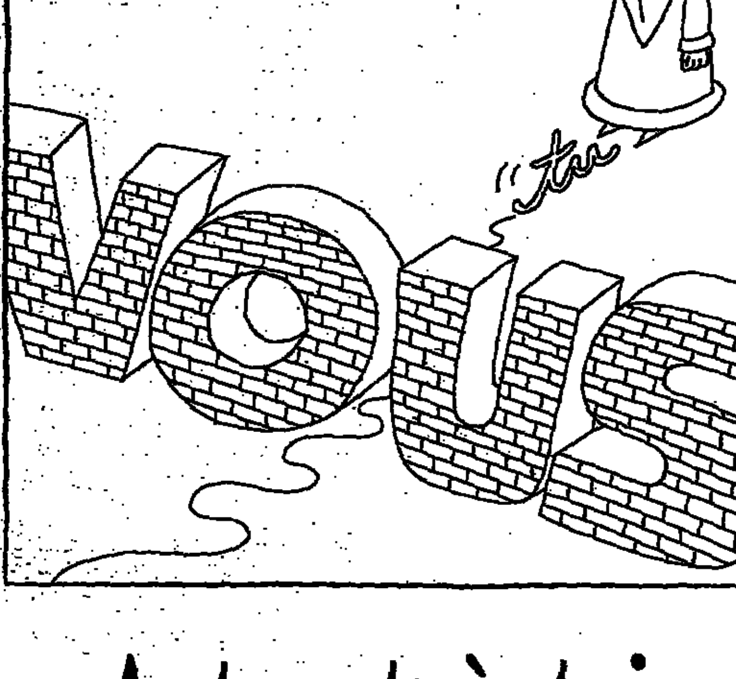
(4) *Jeux, modes et masses* (Gallimard, 1985).

(5) *Un coup de jeune. Portrait d'une génération morale* (Arléa, 1987).

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

A tu et à toi



ON le constate tous les jours, pour s'en plaindre ou s'en réjouir : de plus en plus, les Français délaissent ce *vous* qu'on dit de politesse pour se livrer *à tu et à toi*. Et la querelle des anciens et des modernes repart de plus belle. *Tu* ou *vous* ? Telle est la question. Sans aller jusqu'au référendum, toujours un peu suspect, on pourrait proposer un sondage dont la SEPT diffuserait les résultats. L'ordinaire des samedis en serait changé.

Les sphères du *toi* paraissaient pourtant bien circonscrites. On admettait le *tu* des intimes, des collègues ou des époux néanmoins amis. On chantait le *tu* des amants qui, volontiers, baissent un peu l'abat-jour. On connaissait le *tu* des prostituées, des coquins et des camarades ; par ouï-dire. Et par une inversion bien connue qui allie la valorisation au mépris, le *tu* permettait tout autant de réciter le chapelet des injures.

Cependant quelques images commençaient à menacer le cérémonial établi. D'abord, il y eut la petite pluie, pur sucre, de *Salut les copains*. Rien de grave : il faut que jeunesse se passe et que les légumes poussent. Autrement dangereux, mais heureusement passager, fut l'orage de 1968, qui déchaîna aussi le tutoiement. A ne pas croire ! dirait Queneau.

Dès lors, les progrès s'accélèrent. Voici que les belles-mères se demandent s'il est bien convenable de vouvoyer leurs gendres. Dans les cafés, on entend d'audacieux intellectuels, un peu grisonnants vingt ans après, commander en *tu dièse* leur cher Picon au garçon. En face, l'église n'est pas épargnée ; et les bons chrétiens – les vrais Français – protestent à l'unisson de celui-ci que cite Pierre Bourdieu : *« Il a fallu entendre* Je vous salue Marie *traduit en* J'te salue Marie, *ces jours derniers, dans une église gothique. Ce tutoiement ne correspond pas à l'esprit de notre langue française. »* Il est certain aussi que les sportifs donnent le mauvais exemple. Deux chercheurs américains, Roger Brown et Albert Gilman, notaient en 1960 : *« Il semble que les montagnards, au-delà d'une certaine altitude, passent du* vous *au* tu ». Trente ans plus tard, les sommets sont à la portée de tous ; et le tutoiement commence au bas des pistes. C'est plutôt sympa pour les notaires débutants.

IL y a mieux encore : dans les petites, les moyennes et les grandes entreprises. En même temps qu'ils « larguent » les appellatifs traditionnels *madame, mademoiselle, monsieur* au profit du seul prénom, les patrons modernes et les cadres dynamiques s'appliquent enfin à se tutoyer. Selon la *rumeur*, les plus âgés *feraient la sourde oreille*, forts de ce vieux préjugé que *la* familiarité engendre le mépris et nuit à l'autorité, qui vit de la distance qu'elle impose. Au contraire, les modernes tiennent que le *tu* favorise l'esprit d'équipe et développe la solidarité. Tous pour un ! On sait aussi que des stages sportifs, dits *out-door* plus simplement, sont proposés ici et là aux cadres méritants : qu'il est doux, suspendu à un filin, de plonger dans le vide, avec toi. On pourrait enfin, pour les meilleurs et les survivants, acheter un stage de huit jours chez les marines de la côte ouest.

Voilà qui est bien américain et qui supporte de manière lumineuse l'étude de Brown et Gilman (1) pour qui *vous* serait surtout *« le prénom du pouvoir »*, tandis que *tu* marquerait le besoin de *« solidarité »*. Après avoir constaté que le *je* du roi pouvait s'amplifier en *Nous* : *« Le cérémonial de l'autorité suprême a dû signifier à l'origine la condescendance du roi (Nous, le roi et son conseil, ou ses états) »*, Kant (2) posait déjà la question : *« Comment s'est-il fait que le langage du dialogue, qui s'exprimait dans la vieille langue classique par le tutoiement, c'est-à-dire sur le mode singulier, ait pris chez différents peuples (...) la forme pluraliste du* vous *? »* En France, c'est au dix-septième siècle que le *vous* s'est imposé dans la noblesse, qui usait de *tu* à l'endroit du commun, des inférieurs. Qu'on se souvienne alors de la parade de Swift : *« Si un homme me tient à distance, ma consolation est qu'il s'y tient aussi. »*

Pour Kant, la pratique du *vous* – emblème du *pouvoir* et de la *distance sociale* – trouverait donc sa cause *« dans la structure féodale »* ; et plus généralement *« dans le langage de l'égoïsme »*.

Linguistiquement, ce *vous* – tout de même que le *Nous de majesté* – s'expliquerait selon Dumarsais *« comme une synecdoque dans le nombre »* (le pluriel pour le singulier). Le phénomène n'est pas isolé en français : en relation au singulier, le pluriel peut opérer comme un *augmentatif*. Dieu est plus puissant d'être *aux cieux* ; ce que dit fort bien une prière assez célèbre : *« Notre Père qui êtes aux cieux... »* (Comparez : Notre Père qui êtes au ciel.) En revanche, Marie n'a droit qu'*au ciel*, comme le tout-venant des mortels. C'est du moins ce que chantaient autrefois les enfants de Marie : *« Au ciel, j'irai la voir un jour. »*

ON sait que les révolutionnaires français s'en prirent très vivement, et dès 1790 (3), à l'emploi de *vous* ; jusqu'à obtenir l'obligation de *tu* et de *citoyen*. Au nom de l'égalité et de la fraternité ; c'est-à-dire de la solidarité. On stigmatisera donc et la figure et son effet social. En 1793, un certain Malbec, de Paris, se présenta à la Convention : *« Citoyens représentants, (...) nous distinguons trois personnes pour le singulier et trois pour le pluriel et, au mépris de cette règle,* l'esprit de fanatisme, d'orgueil et de féodalité *nous a fait contracter l'habitude de nous servir de la seconde personne du pluriel lorsque nous parlons à un seul. Beaucoup de maux résultent de cet abus (...) ; sous le prétexte du respect, il éloigne les principes des vertus fraternelles. »*

Cependant, parler de « mode à la romaine » ou de solidarité pour justifier la pratique du tutoiement masque un aspect essentiel : la révolte contre les hiérarchies sociales, l'ordre établi. Le fascisme italien (4) ne s'y est pas trompé quand il a tenté de supprimer l'usage de la troisième personne (le *lei*) au profit du seul vouvoiement. En France, jusqu'à une date récente, adopter le *tu* manifestait toujours aussi l'esprit de rébellion et constituait l'indice d'une menace. Comme en témoigne, en 1960, cette conclusion de Brown et Gilman : *« Un Français pourrait avec quelque raison inférer qu'un étudiant qui s'adresse régulièrement avec* tu *à ses camarades étudiants est favorable à la nationalisation de l'industrie, à l'amour libre, au mariage à l'essai, à l'abolition de l'exploitation capitaliste, à la disparition du sentiment national et du sentiment religieux. »* Comme on voit, il ne s'agit pas de bagatelles.

ALORS les entreprises françaises seraient-elles les derniers bastions de la rébellion, ou les berceaux d'une nouvelle révolution ? Il faut tenter une réponse pour ne pas inquiéter outre mesure. On admettra d'emblée que l'emploi de *tu*, ici, n'a plus rien de romain ni d'un retour à l'*antique*. *Paradoxalement*, ce *tu* est devenu la façon française de vivre une mode américaine qui tend à dissimuler le pouvoir réel sous le masque d'une solidarité jouée.

Deux interprétations, optimistes, sont possibles. Rien n'interdit d'évaluer cet emploi *réciproque* du prénom, suivi de *tu*, comme un désir réel – mais peut-être un peu naïf – de communion ; ou comme le besoin d'assumer le bon fonctionnement du *principe de coopération*, si recherché aux Etats-Unis. Reste que ces pratiques pourraient bien engendrer un nouveau conformisme *« qui correspondrait à une intimité sans chaleur »*. Et Goffman (5) ajoutait ailleurs : *« Toute cérémonie religieuse crée la possibilité d'une messe noire. »* Voilà de quoi rassurer, j'espère.

(1) Roger Brown et Albert Gilman : « Les pronoms du pouvoir et de la solidarité » (1960).

(2) Kant : *Anthropologie du point de vue pragmatique*. Trad. de Michel Foucault, J. Vrin, Paris.

(3) Archives et documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, déc. 1989.

(4) Marie-Anne Matard : *L'anti-lei : utopie linguistique ou projet totalitaire ? Mélanges de l'École française de Rome* (1988-2).

(5) Erving Goffman : *les Rites d'interaction*, trad. Alain Kihm, éditions de Minuit.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Mai du livre d'art

Le livre d'art va bien : il représente 7 % du chiffre d'affaires global de l'édition, soit 780 millions de francs, et une progression de près de 80 % en huit ans. Le livre d'art va mal : ses ventes sont concentrées presque exclusivement en fin d'année, ce qui incite les libraires à réduire au maximum leurs rayons permanents de ces livres encombrants et chers et les éditeurs à penser leur production dans la seule perspective du livre d'étrennes.

C'est pour tenter de rompre ce cercle qui enferme les « beaux livres » dans les festivités de Noël que les éditeurs ont lancé l'an dernier le Mai du livre d'art. En fixant un second rendez-vous pour la promotion de ces précieux ouvrages, les éditeurs souhaitaient enclencher une nouvelle logique, de nouvelles habitudes de production, de distribution et d'achat.

Il faudra évidemment du temps pour que cette action volontariste produise ses effets. Premiers intéressés, les éditeurs d'art eux-mêmes paraissent encore hésiter, dans leur ensemble, à se lancer dans l'aventure du printemps. Le nombre de titres publiés depuis le début de l'année demeure assez faible, comparé aux 800 volumes édités à l'occasion des fêtes.

Certaines divergences sont également apparues entre les participants à l'opération. Philippe Monsel, le patron du Cercle d'art, qui fait de gros efforts pour publier des livres toute l'année en liaison étroite avec un réseau de librairies qu'il s'est constitué, s'est retiré de l'opération, jugeant que celle-ci associait insuffisamment la librairie dont la participation active est indispensable à la réussite du pari.

Mais personne ne remet en cause le bien-fondé de l'initiative elle-même. Trente-cinq éditeurs organisent le Mai du livre d'art. Des prix de lancement sur certains titres vont être consentis. Un grand prix du livre d'art a été décerné par un jury de professionnels et attribué au *Journal du mouvement dada*, de Marc Dachy, paru à la fin de l'année dernière aux éditions Skira. De son côté, la revue *Beaux-Arts magazine* a attribué le prix de ses lecteurs à *la Chapelle Sixtine* des éditions Citadelles.

Le mouvement est lancé. Le public français manifeste depuis quelques années un véritable engouement pour les grandes expositions. Il lui reste à élargir et à approfondir sa curiosité et sa culture visuelle en donnant au livre une place qui ne soit pas seulement ornementale.

Pierre Lepape

Le mystère Botticelli

La peinture du Florentin est, en apparence, limpide. Pourtant, derrière l'obsession d'un visage perpétuel, se cache peut-être l'angoisse de l'artiste.

BOTTICELLI
de Ronald Lightbown.
Traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort,
Editions Citadelles.
442 p., 1 100 F (939 F jusqu'au 31 mai).

Un des éléments du plaisir que peut nous procurer la peinture de Sandro Botticelli vient de l'impression que le monde est enfin nettoyé, épuré et cependant complet. Certes, dans le souvenir, le peintre de *la Naissance de Vénus* est avant tout l'image d'une sorte de lait végétal, d'une vibration nacrée que prend en charge et discipline son esprit, tout occupé du souci des quantités, du fonctionnement exact des personnages dans la perspective. Ce qu'il a appris de son maître, Fra Filippo Lippi, et de ce grand théoricien des arts plastiques que fut Leon Battista Alberti, dont les écrits illustrent le passage du Moyen Age à la Renaissance, et qui, à propos de la perspective, disait qu'elle nous permet de voir le monde comme Dieu l'a vu.

L'ouvrage de Ronald Lightbown – version mise à jour de l'original publié à Londres il y a une vingtaine d'années, apparaît, sans conteste, comme le livre de référence obligé, aussi bien pour les amateurs que pour les commissaires-priseurs. C'est en expert que Lightbown analyse les tableaux, la progression de l'œuvre, les variations qu'elle a subies sous le regard des générations successives, les dates, les fausses attributions, l'épaisseur des couches d'enduit, les imperfections du ponçage...

Figures emblématiques

Botticelli peignait en mélangeant des pigments et du jaune d'œuf délayé par addition d'un produit gras, comme le voulait, vers la fin du quatorzième siècle, Cennino Cennini dans son bref et merveilleux *Livre sur l'art*. De même, Lightbown détaille, tableau après tableau, l'influence de l'art gréco-romain dans la peinture du Florentin, qui s'est rendu à Rome, et s'attache en particulier à l'étude de la statue des Dioscures qui décorait les thermes de Constantin et, depuis le seizième siècle, la place du Quirinal, si chère au voyageur averti. En effet, Rome a enrichi, plus qu'on ne le pense, le répertoire des formes de Botticelli, qui est allé jusqu'à introduire dans ses décors impeccables l'élément romantique s'il en fût des colonnades brisées, des palais en ruine.


ALINARI-GIRAUDON
Est-ce lui ?

De la même façon, Lightbown guette, si l'on peut dire, l'entrée en scène de la psychologie et sa progression sur les visages, dans la cohérence *dramatique* des groupes, ce qu'il trouve admirablement réussi, alors que tant de fois l'expression des figures de Botticelli est stéréotypée, et comme emblématique – étant plus l'idée d'un sentiment que celui-ci en action, modelant la chair, le corps.

En revanche, on sera tout à fait acquis à l'avis du spécialiste qui voit déjà du maniérisme dans Botticelli, car il est vrai que, classique par sa volonté naturelle de repousser la figuration au-delà de la nature, de la ramener à l'état céleste des archétypes, il y a souvent chez lui du Pontormo et du Rosso – nés, tous deux, en 1494, quatorze ans avant la mort de leur prédécesseur – par les gestes éperdus de certains personnages, l'emphase des attitudes que soulignent les drapés.

Au fond, les grands artistes sont toujours, par quelque biais, les contemporains de ceux qui les ont précédés aussi bien que de ceux qui leur succéderont.

Lightbown montre bien que, pour ce qui est des paysages, Botticelli emprunte volontiers à l'art flamand le charme exotique de ses tours et de ses flèches, de ses collines bleutées, et donne raison à Léonard qui s'exclamait : *« Notre Botticelli ne s'intéresse guère aux paysages »*, ajoutant que, en fait, ce n'est pas là un objet d'étude, et que pour en voir de très beaux, il vaut mieux jeter une éponge imbibée de plusieurs couleurs contre un mur et faire une grande tache...

Cela dit, il est aisé de constater que dans ses dernières peintures – notamment dans *les Trois Miracles de saint Zénobe* (page 274), avec ses fenêtres noires, aveugles, au linteau et aux jambages d'un blanc cru, et son paysage fait de deux coups de pinceau verts et d'une terre rose, – Botticelli va droit à l'essentiel et atteint à une merveilleuse simplicité.

Mais passons sur cette évolution qui se joue dans les détails, ou les recoins, des tableaux – un peu comme, à l'intérieur d'une masse symphonique, une formation de chambre joue, pour elle-même, une autre musique.

En dépit d'une limpidité qui ne cesse de s'accroître au cours des années, la peinture de Botticelli est, sinon obscure, mystérieuse, alors qu'elle ne demande rien aux prestiges de l'ombre – *« aux sortillèges dissolvants du clair-obscur »* dont parlait de façon mémorable Claude Lévi-Strauss à propos de la négligence où la peinture moderne tient le métier (*le Débat*, n° 10, mars 1981).

La lutte avec le temps

Peut-être, ce mystère se trouve-t-il dans l'obsession d'un perpétuel visage, celui qui hante la mémoire de tous ceux qui, un jour, ont regardé ne serait-ce qu'un des tableaux de Botticelli. Visage triangulaire et pourtant suave – au front dégagé, et dont l'arrondi doux des lobes, des pommettes et du menton qui le soutient, a quelque chose de volontaire, il est l'objet de toutes sortes de métamorphoses : visage de toutes les Vierges et de l'Enfant Jésus quand celui-ci n'est pas joufflu, dans la peinture sacrée ; visage de Vénus, des Grâces, des nymphes dans la peinture profane, et qui, ici et là, a vieilli, des personnages secondaires le portant, tel un masque froissé. Mais il est aussi celui de ce jeune homme un peu voyou, l'air de nous reprocher, à travers les siècles, de regarder la scène à laquelle lui-même assiste – jeune homme que Botticelli a peint dans *l'Adoration des mages* (retable Del Lama, pages 58 et 67), et dans lequel Lightbown croit voir l'autoportrait du peintre...

Or, si l'on compare l'Enfant Jésus du retable Bardi (page 181) au jeune homme courroucé qui, sous son drapé jaune, cache de sûres réserves de brutalité, il n'est pas interdit d'y voir le même visage – les années ayant alourdi les traits et changé l'âme.

S'il en était ainsi, on pourrait dire que le miroir de la toile n'a renvoyé au peintre qu'une seule fois le véritable reflet de son visage, car il ne l'a jamais admis que transfiguré, rendu à une réalité antérieure à la vie, lavé des souillures de l'existence, en état de grâce.

Le mystère de Botticelli serait donc là, entre les deux aspects d'un même visage – de ses deux visages, aux différentes étapes de sa lutte avec le temps.

H. B.

La querelle des modernes

D'une part, Fernand Léger, que l'on redécouvre. De l'autre, Picasso et Braque, que l'on analyse en détail. Entre eux, une question : qu'est-ce qu'être un peintre moderne ?

FERNAND LÉGER,
de Gilles Néret.
Casterman, 260 p., 360 ill., 650 F.
FERNAND LÉGER, Catalogue raisonné de l'œuvre peint, 1903-1919,
établi par Georges Bauquier et Nelly Maillard.
Ed. Maeght, 348 p., 196 ill., 1 800 F.
FERNAND LÉGER, Une correspondance de guerre,
présentée par Christian Derouet, n° hors-série des Cahiers du Musée national d'Art moderne, 110 F.
PICASSO ET BRAQUE, L'invention du cubisme.
de William Rubin.
Traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort, Flammarion,
422 p., 551 ill., 590 F.

Léger, en Argonne, mai 1915 : *« Nous sommes dirigés d'un côté comme de l'autre par des gens de beaucoup de talent. C'est linéaire et sec comme un problème de géométrie. Tant d'obus en tant de temps sur une telle surface, tant d'hommes par mètre et à l'heure fixe en ordre. Tout cela se déclenche mécaniquement. C'est l'abstraction pure, plus pure que la peinture cubiste « soi-même ». (...) Il est certain que cette guerre-là ne pouvait être faite que par les gens modernes qui la font. »* Guerre moderne, peinture moderne, gens modernes, c'est tout un, Léger n'en doute pas, ni que son cubisme soit le meilleur moyen de représenter artilleurs, sapes, cadavres et avions abattus. Lui-même est le premier réaliste moderne – du moins se veut-il tel.

D'une correspondance de guerre, de la très substantielle monographie écrite par Gilles Néret et du premier tome du catalogue raisonné entrepris par Georges Bauquier, tâche aussi titanesque qu'indispensable, qui paraissent ensemble, rien ne se dégage mieux que cette conviction, dans laquelle Léger s'entête jusqu'à l'obsession. Il veut, comme l'on dit, être de son temps, l'observer, le scruter et le figurer. La fascination a tant de force qu'elle rend supportable le travail de sapeur et la visite du champ de bataille de Douaumont, *« désert tout nouveau, œuvre des hommes et des canons »*. Nouveau : grand mérite, qui éclipse l'horreur. Ce nouveau exige l'abandon des anciens procédés picturaux, liés à l'ancien monde, au monde d'avant les machines, les moteurs, les projecteurs et les chemins de fer.

Dès 1911, avec ce qu'il connaît du cubisme – peu de choses du reste, et mal comprises, – Léger essaie de constituer le style de son époque, fondé sur la géométrie des volumes, corps mannequins, objets tubes, maisons cubiques, et les couleurs primaires, qu'il coupe de blanc de manière à suggérer la rondeur des volumes.

Système et doctrine

Il peint les toits de Paris, comme son contemporain Delaunay, un passage à niveau, la fumée des usines et des emboîtements de cônes et de cylindres. Il peint froidement, par méthode, par théorie. Parce qu'il le doit. Sinon, il cesserait d'être moderne.

Il n'a pas cessé, ni durant la guerre ni après. En 1918, ses procédés gagnent en complexité, ses tableaux en composition. Eléments mécaniques moulés et lisses et formes humaines schématiques s'agrègent en constructions centrées et symétriques. Dans la plupart, Léger prend soin, avec sérieux car l'ironie n'est pas son fort, de loger quelques signes de l'actuel, un morceau d'affiche, un écrou, la cheminée d'un remorqueur. Il procède en *« héraldiste »*, par association d'objets allégoriques du moderne réunis en faux désordre sur fond d'a-plats rouges et bleus, leurs volumes se détachant de la frontalité grâce à des contours et des effets de trompe-l'œil.

Dans l'entre-deux-guerres, siphons, clés et chapeaux mous sont ses symboles favoris. Après 1945, bicyclettes et ouvriers à casquette les remplacent, non moins explicites, non moins monumentaux. D'une période à l'autre, le système ne varie pas, ni la doctrine du peintre : *« L'homme moderne enregistre cent fois plus d'impressions que l'artiste du dix-neuvième siècle. La condensation du tableau moderne, sa variété, sa rupture des formes est la résultante de tout cela. »*

Belle certitude. Mais trop simple. Cet art, si logique, si stable, si décoratif souvent, avoue ses faiblesses pour peu qu'on le compare à celui de ses deux contemporains et rivaux, Braque et Picasso. Hasard sans doute, la traduction française du remarquable et richissime catalogue de l'exposition Picasso et Braque, qui s'est tenue à New-York cet hiver et a émigré à Bâle pour le printemps (voir *le Monde* du 27 avril), est publiée au beau milieu de la vogue Léger. L'éternel parallèle, qui a gâché la vie de Léger, s'impose à nouveau : de Pablo et de Fernand, tous deux nés en 1881, lequel voit le mieux, peint le plus juste, le théoricien du tout-moderne ou le rôdeur de musées ? De Georges et de Fernand, tous deux normands, lequel atteint à la plus subtile poétique de l'actuel ? Le premier, chaque fois, celui qui procède par prélèvements et collages et non point par allégories voulues. Les blasons rutilants de Léger restent des blasons, auxquels l'expression et l'acuité font défaut. Quand Léger admire l'objet usiné pour lui-même, tout neuf et tout propre, Picasso et Braque y voient un instrument dont la mécanique importe moins que l'usage.

Peu dupe des prophéties

Un exemple : en 1918, Léger peint un *Typographe* tubulaire entouré de montants métaliques. Les deux cubistes, eux, collent et peignent depuis 1912 des journaux considérés comme suites de mots, allusions, croquis, reproductions et fantômes. Quand l'un décrit l'automatisme, les autres suggèrent ses effets sur la perception et l'intelligence. Autrement dit, avec moins de ménagements : ils pénètrent plus avant dans la compréhension du moderne, avertis qu'il ne suffit pas d'en peindre l'étincelant éloge mais qu'il faut en analyser toutes les conséquences.

« La valeur sentimentale », comme dit Léger avec mépris, Picasso refuse de la négliger. Peu dupe des prophéties qui assurent que l'homme moderne est né, et qu'il n'a rien de commun avec ses ancêtres, il s'obstine, des *Demoiselles d'Avignon* jusqu'aux plus complexes portraits cubistes de 1911, jusqu'aux plus déconcertants papiers collés, à raconter des histoires d'amour, d'art et, quelquefois, de mort. Le canon, en somme, l'intéresse bien moins que celui qui l'emploie et celui qui en meurt, bien moins que leurs passions et leurs pensées. Nous aussi.

Philippe Dagen

NOTES

Panofsky-Sherlock

A travers une figure mythologique d'une exceptionnelle vitalité – Panofsky rappelle que Pandore a aussi bien prêté son nom à des reines britanniques qu'à des gendarmes français, à la pierre philosophale comme à une bande criminelle d'adolescents de Philadelphie –, nous est offert un des plus brillants exemples de l'intelligente érudition du plus célèbre des critiques d'art de notre époque. Chez lui, l'enquête esthétique prend toujours la forme passionnante de l'investigation à la Sherlock Holmes interprétant les signes les plus subtils des œuvres selon des grilles théoriques qui paraissent s'élaborer au cours de la recherche elle-même, souples et pourtant solides, astucieuses, originales et pourtant évidentes. Analysant les métamorphoses du symbole mythologique de Pandore, Panofsky élabore ainsi une manière de roman vrai de l'imagination occidentale.

P. L.

▶ **La Boîte de Pandore,** *de Dora et Erwin Panofsky. Traduit de l'anglais par Maud Sissung, Hazan, 180 p., 180 F.*

Les artistes au zoo

Tout au long du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, dessinateurs, peintres et sculpteurs parisiens ont fréquenté le Jardin des plantes pour y observer fauves et animaux exotiques. A partir de cette simple constatation, Luc Vezin a entrepris d'écrire à la fois l'histoire de l'institution et celle de l'art animalier français. De Huet aux frères Redouté, de Barye à Frémiet, de Delacroix à Moreau et de Cormon au Douanier Rousseau, le catalogue des amateurs de tigres, crocodiles et autres *« serpents à coiffe d'Egypte »*, est aussi important que varié. L'iconographie de l'ouvrage l'est elle aussi, comme il convient au sujet, bien choisi, bien traité.

Ph. D.

▶ **Les artistes au Jardin des plantes,** *de Luc Vezin, 178 p., Ed. Herscher, 330 F.*

Sculptures éphémères

Des artistes qui se réclament de l'écologie ou du primitivisme et s'en vont travailler dans les champs et les montagnes, on en connaît un nombre respectable, de Richard Long à Nils Udo. Mais de plus diaboliquement habiles, de plus élégants qu'Andy Goldworthy, il n'en est pas. Goldworthy, comme ses confrères, emploie le rameau de bouleau, la feuille de chêne, l'ardoise et le galet. Mais loin de se satisfaire de quelques arrangements sommaires, il s'évertue à compliquer sans cesse ses exercices, à construire des arches, des spirales et des étoiles aux branches innombrables. D'ordinaire ces édifices aberrants s'effondrent promptement et il n'en reste que la photographie, belle comme un rébus. Les plus réussies montrent les sculptures de glace et de neige que Goldworthy est parvenu à tailler et à souder par le gel avec une habileté assez effarante. De certaines, on croirait qu'il s'agit de trucages de cinéma. Mais non : il s'agit bel et bien d'œuvres éphémères que le vent a renversées ou le soleil fait fondre. Etrange folie.

Ph. D.

▶ **Andy Goldworthy,** *120 p., 120 ill., Ed. Anthèse, 335 F.*

LIVRES ◆ IDÉES

LETTRES ÉTRANGÈRES

La fascination de Key West

L'île la plus tropicale des États-Unis a toujours attiré la fine fleur de la littérature nord-américaine. Deux témoins : Thomas Sanchez aujourd'hui, Audubon hier

KILOMÈTRE ZÉRO
de Thomas Sanchez.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Christophe Claro,
Le Seuil, coll. « Fiction »
472 p., 130 F.

JOURNAL DU MISSOURI
de John James Audubon,
La Table ronde, 295 p., 110 F.

S'il est vrai que pour y voir clair dans les lettres anglaises il faut d'abord examiner le fond d'une tasse de thé, pour la littérature américaine, les choses se passent dans le fauteuil défoncé d'un bar vaguement tropical où le whisky coule à flots perdus. Ni Fitzgerald, Faulkner, Hemingway, Williams, Capote ou Raymond Carver ne se conçoivent sans la dive bouteille. Ajoutez au tableau l'usage des stupéfiants tel que William Burroughs le pratique et la métaphore est presque complète. Il manque un lieu de convergence. Ce lieu c'est Key West que les frasques d'Hemingway ont rendu célèbre. Ce point le plus septentrional du continent nord-américain, situé à trois encablures de Cuba, continue d'attirer la plus grande diversité d'écrivains et de poètes américains : de John Hearsey à Alison Lurie. Key West, avec ses bars célèbres a quelque chose des repaires de pirates d'autrefois où l'on imagine tous les trafics de contrebande possibles.

Géographiquement c'est l'île la plus tropicale des Etats-Unis située en fin de course de la route transaméricaine « US 1 ». D'où l'expression de *« mile zero »* ou *« kilomètre zéro »* qui a d'ailleurs donné son titre au nouveau roman de Thomas Sanchez. Cet auteur américain n'avait pas fait paraître de livre important depuis 1973 ; *Rabbit Boss* était une fresque excellente qui racontait l'histoire de quatre générations d'une tribu indienne en Californie. Thomas Sanchez, qui réside à Key West depuis plus de dix ans, a décidé d'écrire le livre de ce mystère. Sanchez a voulu comprendre ce que dissimulait l'atmosphère délétère de ce maudit kilomètre en ayant recours à une prose lyrique, une sorte de réalisme rococo qui évoque parfois la surcharge du *gingerbread* de ces maisons de bois. L'histoire quasi « gothique » du livre, où l'on pratique le vaudou dans les cimetières ne laisse pas d'inquiéter, à la façon d'un thriller métaphysique.

Seul élément rassurant, Saint-Cloud, le personnage central du livre, ballotté entre sa femme Evelyn et Lila, une *Southern Belle*, traîne son lecteur le long de Duval Street où tout un peuple d'épaves va boire un verre au *Wreck room*. Ce Saint-Cloud est à l'image des *losers* des années 60, rescapés par miracle de la boucherie du Vietnam, pour qui le seul sens possible de l'existence se confond avec une errance sans fin, au milieu de personnages équivoques. Des ombres, des spectres et des animaux sacrifiés au nom du vaudou planent sur ce livre énigmatique. Qui est donc ce Zobop maléfique ? L'alter ego de l'auteur ? La conscience de l'île qui cherche à avertir des conséquences néfastes des débauches ?

Le rêve est fini

En dépit de quelques lourdeurs, ou moiteurs, qui tiennent au propos même du livre, Sanchez réussit à convaincre son lecteur que le rêve américain, même en littérature, est bien fini. La vie n'est qu'un tango pendant cinq minutes. Après on découvre les mauvaises odeurs, les cafards sous le lit, le logeur qui vous propose de la came parce qu'il croit être poli. De ce pont de vue aussi *Kilomètre zéro* est une sorte de *Key West vice*, avec pêcheurs de requins, détective noir afro-cubain et tutti quanti.

Pour saisir la fascination que cette île de Key West a pu exercer en bien ou en mal sur des générations d'écrivains et d'artistes américains, il faudrait sans doute évoquer un autre oiseau : l'ornithologue romantique John James Audubon dont Michel Le Bris a commencé de publier le journal. Son *Journal du Missouri* c'est l'Amérique des pionniers d'avant la guerre de Sécession, les Indiens d[illegible]imés par la variole et l'extr[illegible]ne sensibilité d'un homme dont la vie même comporte quelque chose d'exemplaire. C'était un homme de science mais aussi un artiste. Les planches gravées de ces célèbres *Birds of America* lui valurent l'admiration des académies anglaise et française, ce qui poussa un riche mécène à lui construire une maison à Key West.

Un remarquable prosateur

Dans le déhanchement du fameux *American Flamingo*, on est à deux doigts d'une estampe d'Utamaro. Ce pionnier français, né pas très loin de Nantes et envoyé très jeune par son père en Amérique pour gérer une ferme en Pennsylvanie, avant la révolution américaine, ne savait pas qu'il deviendrait aussi un remarquable prosateur de langue anglaise. La correspondance avec sa femme est en particulier excellente et l'une de ses nouvelles, *The Pirate*, qui figure dans toutes les anthologies, est aussi bonne qu'un conte laconique de Borges. L'histoire de ce naturaliste voyageur et écrivain est étonnante. Audubon est un personnage romantique du rêve américain, toujours intéressé par une aube nouvelle, une autre capture d'oiseau, une couleur.

Si le monde finissant imaginé par Thomas Sanchez est bien le nôtre, alors il ne reste plus aux croyants qu'à faire un signe de croix. Quant aux autres, ils se muniront de gousses d'ail. On ne sait jamais.

Gilles Barb-dette

La trace Kerouac

Un essai sur le « clochard céleste » et la traduction de son premier roman



Jack Kerouac, désespéré parce que lucide.

JACK KEROUAC, LE CLOCHARD CÉLESTE
de Jean-Marie Rous.
Renaudot et Cie, 251 p., 88 F.

AVANT LA ROUTE
de Jack Kerouac.
Traduit de l'américain
par Daniel Poliquin,
La Table ronde, 471 p., 160 F.

Laudateurs et détracteurs de Jack Kerouac ont transformé la vie de cet homme secret en une légende dont le socle serait constitué par la vingtaine d'ouvrages qu'il écrivit. Pour les uns, il fut un rebelle qui mit à nu dans ses écrits l'*« obscurité américaine des années 50 »* ; pour les autres, un écrivain jamais dupe de la mystification littéraire que représenta la *« Beat Generation »*, et qui, peu de temps avant sa disparition, se proclama, entre deux béatitudes mystiques, conservateur et pro-américain.

La vérité, si vérité il doit y avoir, est sans doute dans la conjonction de ces deux approches. Jean-Marie Rous, dans son essai passionné et passionnant, quoique encombré de trop de citations dont nombre ne doivent rien à Kerouac, s'arcboute à l'œuvre pour appréhender les contradictions d'une existence rongée par la solitude et par l'alcool.

Jack Kerouac, selon Jean-Marie Rous, cherchait la vérité pour l'écrire, mais celle-ci, telle une sorcière hideuse, le torturait tant et tant que l'ivresse était la seule échappatoire encore à sa disposition. Quant à la trop fameuse « route », elle fut souvent un simple prétexte pour rejoindre des amis dans les villes où ceux-ci résidaient. *« A quoi bon voyager, sinon comme un enfant ? »*, écrivit Kerouac dans *les Anges vagabonds* (1), alors qu'il ne percevait qu'*« horreur et terreur partout »*.

Désespéré parce que lucide, le « clochard céleste » sait qu'il ne sert à rien de fuir dans l'imaginaire qui constitue la matière première de son écriture. *« Kerouac*, écrit joliment Jean-Marie Rous, *est un prisonnier de guerre du réel comme Geronimo fut en son temps spolié de son territoire, pour que se constitue cette Amérique blanche qui, aujourd'hui, persécute les vagabonds. »*

Jean-Marie Rous ne fait pas référence au premier livre de Jack Kerouac, publié en 1950, dont la traduction en français vient de paraître. *The Town and the City*, devenu, commerce oblige, *Avant la route*, n'ajoutera rien à la gloire de l'auteur de *Sur la route* (2). Ce roman long, désespérément long, vient même démentir ceux qui, comme Jean-Marie Rous, prétenent que Kerouac est un écrivain *« qui se lisent à toute vitesse »*.

Coma affectif

Que dire de cette saga d'une famille américaine de la Nouvelle-Angleterre ? Rien ! Si ce n'est qu'elle se traîne sur une quarantaine d'années et qu'elle ressemble à ces séries américaines plus que navrantes que diffusent les chaînes de télévision françaises. On peut toujours, bien sûr, trouver que deux des fils de la famille Martin empruntent quelques-uns de leurs traits à l'auteur : Francis, le dépressif, qui se compare volontiers à Baudelaire, et Peter qui, après avoir assisté aux obsèques de son père, part, seul, sur une route...

« Nés pour mourir, nés pour mourir. » Jack Kerouac aurait voulu écrire ces mots sur tous les murs d'Amérique. Dans *le Livre des rêves* (3), il avait décrit son enterrement tel qu'il l'avait « vu » : *« Je vois maintenant un arbre enraciné dans ma main, je vois le mois de novembre à travers mes os – j'attends de futurs printemps et des fleurs pour mon dos, je suis le Frankenstein de ma propre sépulture. – adieu petits enfants dorés de ce fol univers. »*

Le 21 octobre 1969, Jack Kerouac sortait de son coma affectif et prenait la « route » qui lui permettrait, enfin, de rejoindre ses rêves... *« J'assiste à ma mort avec les forces entières de ma vie »*, disait déjà Maine de Biran dans son *Journal* en 1815.

Pierre Drachline

(1) Denoël, 1968.
(2) Gallimard, 1960.
(3) Flammarion, 1977.

هكذا من الأصل

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Les extravagances de Michaël Krüger

POURQUOI MOI ? ET AUTRES RÉCITS
de Michaël Krüger.
Traduit de l'allemand
par Claude Porcell,
Le Seuil, 250 p., 110 F.

MOI. Moi. Moi. Pourquoi moi ? Que faire ? Pourquoi Pékin ? Déployons donc un épais tapis rouge afin que le narrateur du livre de Michaël Krüger puisse se livrer sans coups ni bosses au désarroi égotique d'un intello du monde occidental. Personnage ni jeune ni vieux – la bonne quarantaine, – ni génial ni stupide, un de ces intellectuels de profession, gibier attitré des grands colloques internationaux, mais qu'assomment les soirées diapositives de sociologues avec épouses, pour lesquels il est impossible de vivre en parfaite harmonie avec une femme et pour un temps assez long. Un homme finalement perclus d'interdits de toutes sortes : *« On ne parle pas de ce qu'on mange, sinon avec l'air de ne pas y toucher. »*

Il a plutôt de la répulsion pour beaucoup de ses semblables, les écrivains, surtout *« le voisin qui ne pouvait s'empêcher, chaque fois qu'il avait terminé, ne serait-ce que le plus bref des poèmes, de sonner chez le narrateur pour venir m'en faire une lecture alcoolisée »*, ou les enseignants.

Collaborateur d'un entomologiste de la tendance sociobiologique (!!), le narrateur ne semble faire qu'une seule et même personne, dans une série d'aventures qui ne lui valent qu'une suite ininterrompue de déceptions.

LES trois nouvelles, des petits romans plutôt, qui avaient paru en Allemagne en trois volumes séparés entre 1984 et 1987 – ne cessent de questionner, d'interpeller, comme on dit aujourd'hui, ceux qui (moi ? nous ?...) ne se rendent pas forcément compte que, parfois, c'est la tête qui pourrit en premier et qui, le temps de leur vie « active », échafaudent diplômes, œuvres, thèses, colloques et manifestes, sans doute pour laisser une trace ineffaçable de leur pérennité. *« Mais comment peut-on parvenir à la certitude que nous ne nous trompons pas ? »* se demande l'auteur qui n'a absolument ni l'envie ni les moyens de se donner une réponse. Ou plutôt qui fait comme si : ces trois textes extravagants où l'on peut voir une suite de variations narquoises sur les diverses sortes de déceptions intellectuelles et sentimentales.

Pauvres petits garçons qui ne savent pas être adultes dans bien des domaines. Ils veulent se sentir libres ? Les parents, d'abord. Mais remarque l'auteur : *« A la différence de ce qui se fait aujourd'hui, on quittait alors la famille quand le temps de la nécessaire séparation était venu, on partait, on se défilait, on laissait tout bonnement derrière soi l'entreprise familiale en faillite, et ce qui était officiellement fustigé comme une attaque contre les structures familiales était approuvé en secret par les parents. Aujourd'hui, un jeune reste chez eux parce qu'il ne sait plus préparer un goulasch qui se respecte, pour ne pas parler d'un lièvre ou autres douceurs qu'il ne trouve qu'à la maison. »*

Le narrateur lui-même, venu par obligation dans la ville de son enfance pour l'enterrement de sa mère, va affronter ses trois sœurs qui ont décidé que ce serait lui qui ferait l'éloge puisque c'était lui qui la détestait le plus, même si, une fois morte, il la fait participer à des rêves incestueux. Cette mère, fille d'un pharmacien du pays de Bade *« qui était resté convaincu jusqu'à la fin de ses jours qu'on aurait encore dû donner cinq ans à Hitler pour réparer les dégâts... »* et qui l'inspire si peu que, après une série d'aventures pseudo-vaudevillesques, il se sauve un peu comme le marié de Gogol.

ISOLDE OHLBAUM

Michaël Krüger : avec humour.

POURQUOI Pékin ? Pourquoi colloquer aux quatre coins du monde de Leibniz ou du Big Bang ? Dans ce troisième texte, le plus réussi du recueil, Michaël Krüger exprime avec une belle dose d'humour toute une série de choses vues et vécues. *« Personne ne veut se taire quand il en va de la faim dans le monde, chacun veut mettre son grain de sel dans le congrès médiatique où l'on débat de la question s'il faut savoir montrer les affamés en train de mourir de faim ou s'il vaut mieux s'en abstenir comme le recommandait un défenseur de l'esthétique du tact... »*. Toutes les villes (agréables) sont passées au colloquisme. Mais Pékin restait *« la tache blanche sur le planisphère du bavardage »*. Jusqu'au jour où notre narrateur se retrouve dans un hôtel dont il décrit drôlement tous les détails ; un hôtel dont il ne sortira pas tandis que son exposé a disparu et qu'il apprend pourtant qu'il en existe quatre versions, *« rédigées et traduites par la main de fantômes, lues et discutées par des inconnues pendant que j'attendais ici »*. L'avion de la Lufthansa qui le reconduira de Pékin à Francfort n'est pourtant pas non plus le Lethé.

Qu'il est triste d'être un intellectuel européen conscient des absurdités du monde ! Une chose pourtant : les textes de Krüger vous donnent l'envie de repartir du bon pied avec un grand éclat de rire.

□ **Mort de l'historien israélien Joshua Prawer.** – Auteur d'une monumentale *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, en deux volumes (CNRS, 1969-1970, 2ᵉ édition 1975), le professeur Joshua Prawer est mort mardi 1ᵉʳ mai à Jérusalem, à l'âge de soixante-treize ans. Né en Pologne en 1917, il avait occupé une chaire d'histoire à l'Université hébraïque de Jérusalem.

Pessoa au miroir de Faust

Après le Livre de l'intranquillité, *le second grand-œuvre inachevé de l'écrivain portugais*

FAUST TRAGÉDIE SUBJECTIVE
de Fernando Pessoa.
Traduit du portugais
par Pierre Léglise-Costa
et André Velter,
présenté par Eduardo Lourenço
et Pierre Léglise-Costa,
Tome VI des Œuvres de Pessoa,
Christian Bourgois, 256 p., 100 F.

PESSOA L'ÉTRANGER ABSOLU
d'Eduardo Lourenço,
A.-M. Métailié, 204 p., 125 F.

L'architecture de l'œuvre de Fernando Pessoa est complexe et ne se laisse pas embrasser d'un seul regard. Elle n'a pas la belle et trop visible cohérence d'un monument classique, mais l'on se tromperait également à réduire la complexité de ses nombreuses demeures à quelque fantaisie baroque. Deux parties essentielles, deux axes de cette architecture, ont longtemps manqué : *le Livre de l'intranquillité*, attribué à Bernardo Soares, demi-hétéronyme derrière lequel le poète ne cherche guère à se dissimuler (1), et le *Faust*.

Commencé en 1908, alors que Pessoa a vingt ans, poursuivi, comme *le Livre de l'intranquillité*, durant toute sa vie, ce *Faust* n'a été publié au Portugal, dans une édition critique et intégrale, qu'en 1988 par Teresa Sobral Cunha. C'est cette édition qui est aujourd'hui reprise, dans une traduction due à Pierre Léglise-Costa et André Velter, dans le cadre des *Œuvres* de Pessoa publiées par Robert Bréchon et Eduardo Prado Coelho.

Pas plus que le « livre » de l'humble employé Bernardo Soares, ce *Faust* ne trouva son achèvement. *« Tragédie subjective »* conçue avant l'apparition des hétéronymes (en 1914), il est en fait le chantier d'un vaste poème dramatique en cinq actes ; chantier assez avancé d'ailleurs pour ce qui est du cadre général et de certaines parties ou fragments (deux cent vingt-sept), mais réduisant à l'état d'hypothèse l'aspect définitif de l'œuvre, son équilibre et son harmonie finale.

Tel qu'il nous est parvenu, fragmentaire, déchiré, répétitif parfois, le *Faust* de Pessoa constitue un poème tragique d'une singulière intensité. La problématique existentielle, admirablement développée dans *le Livre de l'intranquillité* sur le plan intime, prend ici une force dramatique, une grandeur métaphysique.

« Je souhaite être un créateur de mythes, car c'est le mystère le plus haut qu'on peut produire dans l'humanité », écrivait Pessoa. C'est bien, en effet, à une véritable recréation *« subjective »* du mythe faustien qu'il s'est consacré avec persévérance. Et si, comme le souligne Eduardo Lourenço dans son indispensable préface, cette *« élégie et épopée de l'Echec »* fut le *« Waterloo »* du poète, elle n'en demeure pas moins le *« miroir amplifié de son aventure poétique et spirituelle »*.

Loin du *Faust* furieux de Marlowe, loin tout aussi bien des deux *Faust* de Goethe exaltant la dignité tourmentée et enivrante de l'homme, Pessoa a ébauché la figure paradoxale d'un héros négatif, d'un héros de notre siècle : *« Le mystère de tout / S'approche tant de mon être, / Touche si près au regard de mon âme / Qu'en ténèbres je me dissous, et immergé / Dans les ténèbres je m'épouvante obscurément. »*

L'effroi primordial

Le diable est pratiquement absent du drame qui se noue à l'intérieur de la conscience. Son défi fabuleux, Faust l'adresse à l'*« intelligence »*, à la *« la pensée »* qui *« Suffoque / Enterrée vive dans le monde »*. Dieu lui-même, *« Avec son univers réel et éternel, / Est un atome dans un monde peuplé d'univers »*.

Ce long *« soliloque d'une solitude ontologique dans les limites du pensable et du supportable »* (E. Lourenço) n'atteint que l'opacité du vide. La révolte de Faust, vertige de la pensée en proie à elle-même, ne rencontre pas Dieu, ou son absence, pour s'y heurter, s'y dissoudre, Clamant *« l'au-delà de Dieu contre Dieu »*, affirmant que *« Dieu existe mais n'est pas Dieu »*, Pessoa-Faust décline de toutes les manières l'effroi primordial et sans remède auquel sa *« science suprême »* l'a condamné.

Mais cette tragédie métaphysique n'est pas seulement pure *« théâtralisation conceptuelle »*, philosophie raboutée pour la scène. La *« demeure humaine noyée de tristesse et de mélancolie »* qui est celle de l'auteur du *Livre de l'intranquillité* est aussi celle du *Faust*. L'aveu douloureux que le héros fait au troisième acte de son impossibilité d'aimer (*« Je n'ai pas même les gestes pour savoir aimer »*) recouvre sans doute celui du poète lui-même : *« Jamais, autant qu'en pensant à l'amour / Je me sens aussi distant et déplacé, / Aussi plein de haine contre ma destinée / Et de rage contre l'essence de vivre. »* Davantage peut-être que le montage hétéronymique, cette « idée » de l'amour rapproche, sur un plan qui dépasse les considérations psycho-biographiques, Pessoa et Kierkegaard.

Une leçon d'éthique

Eduardo Lourenço, qui préface donc cette belle et très convaincante traduction, publie parallèlement un essai sur *Pessoa, l'étranger absolu* (2). Sans doute ne sait-on pas encore assez, en France, qu'Eduardo Lourenço, actuellement conseiller culturel du Portugal à Rome, est non seulement l'un des exégètes les plus pénétrants de l'auteur de *Faust*, mais aussi un intellectuel de dimension authentiquement européenne et un critique qui ne brade pas sa tâche à vil prix. Qu'il suffise à ce propos de lire la « quatrième de couverture » de son livre. A une époque où les éditeurs, ou les auteurs eux-mêmes, font assaut de flagornerie, il est réconfortant de lire une telle leçon d'éthique...

A l'encontre d'un usage courant qui pousse de nombreux commentateurs à s'extasier ou à spéculer sur la subtile dialectique des hétéronymes de Pessoa, Lourenço propose une approche plus exigeante et féconde. Pour lui, les différents hétéronymes sont *« les manifestations multiples et hiérarchisées d'une seule et définitive fragmentation »*. Cette *« totalité fragmentée »* doit être prise pour elle-même et non servir à recomposer une hypothétique personnalité psychologique de Pessoa. A partir d'une analyse précise, qui s'effectue toujours *« à la lumière »* du génie poétique de l'écrivain, il montre que cette fragmentation préexistait à l'invention des divers masques de Pessoa et que c'est elle qui la rendait essentiellement nécessaire.

Patrick Kéchichian

(1) *Le Livre de l'intranquillité*, tome II des *Œuvres* de Pessoa (Christian Bourgois, 1988).

(2) Voir également *Fernando Pessoa, roi de notre Bavière*, librairie Séguier-Michel Chandeigne, 1988.

Le prêche du diable

L'HEURE DU DIABLE
de Fernando Pessoa.
traduit du portugais
par Maria Druais
et Bernard Sesé,
préface de José Augusto Seabra,
postface de Teresa Rita Lopes,
édition bilingue,
José Corti, 108 p. 75 F.

Depuis cinquante ans, de la malle miraculeuse où Pessoa rangeait ses manuscrits ont déjà surgi toute la tribu des hétéronymes ainsi qu'une multitude de Pessoa polémiste, Pessoa dramaturge... L'un des derniers inédits à venir au jour révèle encore un Pessoa nouveau : un nouvelliste qui passe en se jouant de la fable fantastique au conte initiatique. Car *l'Heure du diable* est un vertigineux divertissement où tout survient entre rêve et réalité, et même, entre rêve et rêve.

Retour d'un bal masqué, une femme fait une rencontre imprévue et, sans façon, se retrouve à survoler les mondes, escortée d'un compagnon qui n'en peut plus de se taire : c'est le diable. Le pauvre en a assez de se voir charger des noires actions des hommes, il entend livrer ce qui, de toute éternité, lui reste sur le cœur. Pour ne point trop s'effaroucher au ton de cette voix, la femme se demande si elle rêve, mais l'autre tient la réponse prête : *« Un bon rêveur ne se réveille pas. Je ne me suis jamais réveillé. Dieu, lui-même, je doute qu'il ne dorme pas. »*

Alors sous le couvert de l'universelle illusion, le diable se fait séducteur pathétique, dialecticien virtuose, et borne son pouvoir aux seules visions chimériques qui hantent les esprits pour les laisser inassouvis. *« Ce qui aurait pu être, ce qui aurait dû exister, ce que la loi ou le Destin n'ont pas donné – je l'ai jeté à pleines mains dans l'âme de l'Homme et elle s'est troublée de sentir la vie vivante de ce qui n'existe pas. »*

L'absence du baiser

En fait, celui qui parle, pendant cette heure propice, c'est le grand exilé de lui-même, qui a nom Fernando Pessoa. Avouons pourtant que le subterfuge satanique humanise son récit : le diable paraît moins sombre que le poète, il n'est pas voué au seul mode tragique et ne manque ni d'ironie ni de désinvolture. *« Je corromps, c'est vrai, parce que je fais imaginer. Mais Dieu est pire – du moins dans un sens, parce qu'il crée le corps corruptible, ce qui est beaucoup moins esthétique. Les rêves, du moins, ne pourrissent pas. Ils passent. C'est mieux ainsi, n'est-ce pas ? »*

Aussi soudainement qu'elle s'en était arrachée, la jeune femme renoue avec l'ordinaire de sa vie. Du trouble de son aventure ne reste qu'un oubli, l'absence du baiser qu'elle donnait machinalement chaque soir à son époux, *« le baiser habituel, note cruellement l'auteur, dont personne ne sait, quand on le donne, si c'est une habitude ou un baiser »*. Excepté cet infime écart de conduite, le diable aura donc, une fois de plus, prêché dans le désert.

André Velter

Autres parutions

Il existe, on le sait (voir le *Monde des livres* du 29 avril 1988), deux édition des œuvres de Fernando Pessoa.

Celle dirigée par Robert Bréchon et Eduardo Prado Coelho chez Christian Bourgois, dans laquelle s'inscrit le *Faust* (tome VI), comportera huit volumes. Elle est un choix et un parcours à travers l'œuvre du poète portugais. Le tome V récemment publié, rassemblait les *Poèmes païens* – c'est-à-dire signés par Alberto Caseiro et Ricardo Reis (traduit du portugais par Michel Chandeigne, Patrick Quillier et Maria Antonia Camara Manuel, 344 p., 100 F).

La seconde de ces éditions, dirigée par Joaquim Vital à La Différence, se veut complète et comportera vingt volumes. Elle est bilingue pour tous les poèmes, et la partie des œuvres publiée du vivant de Pessoa (cinq volumes) est séparée de la partie posthume qui fera l'objet de volumes distincts (quinze volumes). Pour cette première catégorie, après un tome de *Proses* (tome I), ont récemment paru : le tome III (*Poésies et proses d'Alvaro de Campos*, réunies et annotées par José Blanco, traduites du portugais par Dominique Touati et Simone Biberfeld, présentées par Teresa Rita Lopes, 244 p., 120 F) et le tome IV (*Poèmes d'Alberto Caeiro*, réunis et annotés par José Blanco, traduits par Dominique Touati, présentés par José Gil, 144 p., 89 F).

Par ailleurs, après les *Lettres à la fiancée*, la Petite Bibliothèque Rivages publie, sous le titre *Fragments d'un voyage immobile*, des citations de Pessoa, choisies et traduites par Rémy Hourcade et précédé d'un essai d'Octavio Paz, précédemment paru dans *la Fleur saxifrage* chez Gallimard en 1984 (Ed. Rivages, 124 p., 39 F)

Signalons enfin l'essai de Christine Buci-Glucksmann, *Tragique de l'ombre* qui établit un parallèle entre Shakespeare et Pessoa (Ed. Galilée, 302 p., 165 F).

□ **Eduardo Lourenço** sera l'un des invités de la Semaine culturelle portugaise qui aura lieu à Bordeaux du 14 au 20 mai sur le thème « Le temps des découvertes ». (Renseignements : Le Monde autour du livre, 8, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux, tél. : 56-44-92-00.)